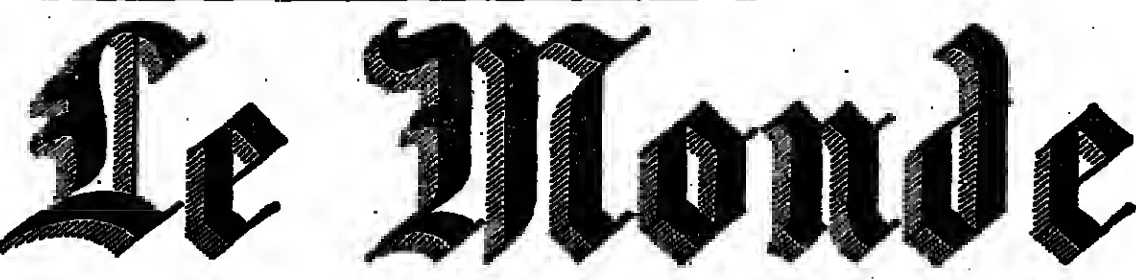
★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9342 · 38 PAGES · — MARDI 28 JANVIER 1975

Les élections en Thaïlande sont un échec pour les militaires

LIRE PAGE 38 L'ARTICLE DE NOTRE CORRESPONDANT PATRICE DE BEER



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 16 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

MANIFESTANT SA VOLONTÉ DE DIALOGUE

L'OPEP demande que la conférence sur l'énergie traite de toutes les matières premières

Le président Sadate à Paris

La visite du président Sadate, du 27 au 29 janvier, est la première qu'un chef d'Etat égyptien accomplit à Paris depuis plus d'un demi-siècle. C'est un événement de taille à plus d'un égard.

A en juger par l'ordre du jour des conversations ainsi que par la qualité des membres des deux délégations, on pourrait soutenir qu'il ne s'agit que d'un « voyage d'affaires ». Mais tout indique que les questions politiques constitueront le thème central des conversations. L'Egypte voudrait ébaucher un dialogue permanent avec un Etat qu'elle considère comme le chef de file de l'Europe occidentale, et se dégager ainsi de la double emprise américaine et soviétique. La politique d'« indépendance nationale » de M. Sadate rejoint les préoccupations de M. Giscard d'Estaing, lequel cherche à consolider les positions de la France, voire de l'Europe occidentale, dans le monde arabe, au sein duquel l'influence de l'Egypte est traditionnellement prédominante.

A cet effet, les deux chefs d'Etat ont exprimé le vœu, dans des interviews — l'une accordée au « Monde », l'autre reproduite par l'Agence de presse du Moyen-Orient, — que la France puisse prendre une part active dans la solution du conflit israélo-arabe. M. Sadate a suggéré que la sécurité d'Israël et celle des pays arabes soient garanties non seulement par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais aussi par les membres permanents du Conseil de sécurité, notamment la France. M. Giscard d'Estaing a repris l'idée à son compte, en affirmant que les Etats du Proche-Orient devraient être dotés de « frontières sûres et garanties », plutôt que de « frontières sûres et reconnues », selon les termes de la résolution 242 du Conseil de sécurité.

Serait-il question de l'admission de la France à la conférence de la paix à Genève ? On envisage-t-on l'invitation d'autres Etats « non engagés » dans une phase ultérieure de la négociation ? La question — qui paraît prématurée — serait malgré tout examinée.

L'objectif commun des conversations paraît être d'établir un nouvel axe Paris-Le Caire, qui permettrait, selon les termes du président Sadate, de favoriser une étroite coopération non seulement sur le plan international, mais encore dans le domaine culturel, militaire et économique.

De nombreux projets ont de bonnes chances d'aboutir, dont le système dit des « joint ventures », de caractère triangulaire : la main-d'œuvre égyptienne, la technologie française et les capitaux arabes (provenant des pays pétroliers) se conjugueraient pour la création de diverses entreprises destinées à doter l'Egypte d'une infrastructure moderne et de nouvelles industries de base. La France serait, en outre, en mesure d'intensifier l'exportation de biens d'équipement, notamment grâce aux crédits — évalués à quelque 500 millions de francs — dont pourrait bénéficier Le Caire. Parallèlement, les moyens d'équilibrer la balance commerciale entre les deux pays — lourdement déficitaire au détriment de l'Egypte — devront être définis.

La tâche s'annonce des plus difficiles, compte tenu de la « liste d'emplettes » de l'Egypte. Celle-ci voudrait acquérir en France au moins une centrale nucléaire, ainsi que d'importantes quantités d'armements qui viendraient s'ajouter à celles achetées par l'Arabie Saoudite pour le compte du Raïs égyptien.

La portée d'éventuels contrats d'armements serait de nature éminemment politique. Le vœu du président Sadate serait ainsi exaucé : la France ferait figure non plus seulement de « fournisseur », mais de « partenaire » de l'Egypte nassérienne.

Le chef de l'Etat égyptien et Mme Sadate étaient attendus ce lundi 27 janvier, vers 14 h. 45, à Paris, où ils devaient être accueillis par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing au salon d'honneur de l'aéroport d'Orly. Le président Sadate, qui aura au cours de son séjour en France de nombreux entretiens concernant la coopération politique et économique entre Le Caire et Paris, souhaiterait que la France joue un rôle plus actif dans le règlement de la crise du Proche-Orient.

Au Caire, M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré, samedi, que M. Gromyko, chef de la diplomatie soviétique, était attendu le 3 février dans la capitale égyptienne.

Une volonté de dialogue s'est manifestée à Alger, du 24 au 26 janvier, au cours de la conférence des ministres des affaires étrangères, des finances et du pétrole des treize Etats membres de l'OPEP. Dans le communiqué qu'ils ont publié à l'issue de leurs travaux, ces pays se déclarent prêts à participer à la conférence internationale proposée par le président Giscard d'Estaing, à condition toutefois qu'il y soit traité de l'ensemble des questions relatives aux matières premières et au développement, et non pas des seuls problèmes énergétiques.

Un « sommet » des chefs d'Etat des pays de l'OPEP se tiendra à Alger, entre le 21 février et le 8 mars, pour préparer les dossiers qui seront présentés lors de la réunion préparatoire à la grande conférence internationale.

Les pays exportateurs de pétrole, tout en renouvelant leur mise en garde contre une éventuelle agression militaire, semblent prêts à faire un pas dans la voie de la modération. Ainsi le ministre algérien de l'industrie, M. Abdesselem, a proposé que les prix du pétrole brut soient « gelés » en 1975 et pas seulement pendant les neuf premiers mois, comme il avait été décidé à la précédente réunion de l'OPEP à Vienne. En 1976 et en 1977, ces tarifs seraient indexés à concurrence de 80 à 90 % sur le taux de l'inflation mondiale.

(Lire nos informations pp. 2 et 3.)

L'AGITATION AU PORTUGAL

• Les socialistes demeurent au gouvernement • Le P.C. condamne l'action des gauchistes à Porto

La situation était tendue, ce lundi 27 janvier au Portugal, après les graves incidents de Porto, où des gauchistes ont empêché par la force la tenue du congrès du parti du Centre démocratique et social (C.D.S.). Le parti communiste a vivement condamné lundi, dans un communiqué, cette initiative gauchiste qui incite les observateurs étrangers à douter de la régularité de la prochaine campagne électorale.

M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, a confirmé lundi matin, à Lisbonne, qu'il restait au gouvernement. La direction du parti populaire démocratique (P.P.D.) a pris la même décision. Mais l'annonce de deux manifestations, communiste et socialiste, qui doivent avoir lieu en même temps à Lisbonne, le 31 janvier, suscite de nouvelles inquiétudes.

Préoccupé par l'évolution politique, le Mouvement des forces armées a multiplié les concertations pendant le week-end. Des officiers de la commission de coordination envisageraient un remaniement ministériel, alors que des rumeurs, non confirmées, font état d'une intervention du général Spinola.

Entre Mao et Spinola

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — « Le Centre démocratique et social est un parti fasciste. C'est une formation qui se prétend centriste, qui veut se donner un visage démocratique pour être à la mode, mais ses dirigeants ont collaboré avec le régime fasciste abattu le 25 avril... » C'est d'une voix douce et avec un sourire presque amusé que le porte-parole du comité central, comité Lénine, du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat) nous donne sa définition du C.D.S., cible des militants gauchistes.

Le 4 novembre, à Lisbonne, un meeting organisé au Théâtre national était vivement perturbé par un commando M.R.P.P. Intervention de la police, timide, et des militaires, plus décidés : l'affaire se solde par plusieurs blessés. A la suite de cette violente échauffourée, le principal dirigeant du M.R.P.P., M. Saldanha Sanches, est appréhendé, et le journal du parti, *Luta popular*, poursuivi. En décembre, dans l'Algarve, nouvel accrochage

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Une et multiple

Dans les commentaires qu'on fait sur les événements du Portugal, il me semble percevoir parfois comme une jubilation faussement attristée. En somme, les choses se passaient trop bien. Il y avait là comme une offense aux usages. Les difficultés entre la gauche et le centre nous ramènent sur un terrain plus sûr et plus connu.

Pourquoi pas ? S'il est heureux et rassurant de voir des hommes lutter ensemble dans l'ombre pour conquérir la liberté, il serait inquiétant qu'ils fussent tous d'accord sur ce qu'il faut attendre d'elle une fois qu'elle est acquise. Une liberté qui n'aurait qu'une volonté et qu'une voix serait le pire des esclavages.

Il n'en reste pas moins que sous d'innombrables visages il n'y a qu'une liberté, et qu'à détruire une de ses apparences on risque de la perdre tout entière.

ROBERT ESCARPIT.

Des radicaux aux républicains indépendants

La majorité cherche à exploiter la désunion de l'opposition

La gauche gagne du terrain au sein du P.S.

Vendredi 31 janvier vont s'ouvrir à Paris et à Pau les congrès respectifs des républicains indépendants et du parti socialiste. Au centre des débats de ces deux formations se trouveront deux préoccupations : l'avenir de l'union de la gauche et la possibilité de dégager un nouveau type de majorité en modifiant la loi électorale. Cette hypothèse a été retenue par M. Gabriel Péronnet devant le congrès du parti radical, qui siégeait à Bagnolet.

D'autre part, les rôles respectifs que jouent au sein de la majorité le président de la République et le premier ministre font l'objet, depuis l'accession de M. Jacques Chirac au secrétariat général de l'U.D.R., le 14 décembre, de jugements nombreux et contradictoires.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, estime que la dualité des fonctions exercées par M. Chirac modifie la nature des institutions. Tel n'est l'avis ni du premier ministre lui-même, ni de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui exprime ci-dessous son point de vue.

Tout au long du week-end, les fédérations départementales du parti socialiste ont préparé le congrès de leur formation, qui siégera à Pau du 31 janvier au 2 février. En progrès constant depuis sa prise en main par M. François Mitterrand en juin 1971 à Epinay-sur-Seine, le parti socialiste atteignait à la fin de l'année, si l'on en croit les sondages d'opinion, 34 % des intentions de vote. Le congrès de Pau devrait donc offrir le spectacle d'un P.S. au zénith.

Pourtant les nuages s'accumulent autour de la formation de M. François Mitterrand. Le P.C.F. met en doute sa volonté d'appliquer le programme commun et paraît décidé à tout faire pour stopper l'ascension de ses alliés et redresser sa propre situation. Les mêmes sondages qui accordent 34 % des intentions de vote au P.S. n'en prévoient que 18 % pour le parti communiste. La concurrence entre les deux grandes formations de gauche ne va sans doute pas tarder — si ce n'est déjà fait — à briser l'élan unitaire qui a porté le P.S. et favorisé son renouveau.

La dégradation de la situation au Portugal, la polémique qui s'est engagée, là-bas aussi, entre socialistes et communistes, permet en outre aux adversaires de l'union de la gauche de mener campagne en direction du P.S. pour le séparer du P.C.F. C'est ce que n'a pas manqué de faire M. Max Lejeune, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, en affirmant : « *L'action politique menée de concert avec les communistes conduit fatalement, inexorablement, à la dictature du parti communiste.* » Parce qu'il s'agit d'un pays européen, l'échec de la gauche au Portugal serait pour les signataires du programme commun encore plus grave que la fin tragique de l'expérience chilienne.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 11.)

JACQUES CHIRAC ET L'U.D.R.

par PIERRE MAZEAUD (*)

L'authentique responsable n'est pas celui qui suit les hommes dont il veut mériter la confiance, mais bien celui qui prend le risque de marcher devant eux, de tracer le chemin et d'encourir pleinement la sanction de sa détermination. C'est en cela que le succès d'une véritable action politique est, en général, soumis à la double condition de la clairvoyance et de l'adhésion. En d'autres termes, s'il convient le plus souvent à l'homme politique de devancer l'événement, et donc de surprendre, il lui appartient aussi de ne poursuivre son entreprise qu'en s'appliquant à obtenir le soutien d'un consensus aussi large que possible.

A cet égard, la façon dont Jacques Chirac a accédé au secrétariat général de l'U.D.R. puis a immédiatement manifesté sa résolution est exemplaire de l'anti-démagogie : il n'a pas craint de heurter, il n'a pas manqué d'agir, il n'a pas redouté d'être jugé.

Lorsque le 14 décembre dernier le premier ministre annonça au comité central qu'il se portait candidat à la succession d'Alexandre Sanguinetti, il se dressait fondamentalement à contre-courant. A dire vrai, rien ne pouvait laisser supposer une telle proposition. Traumatisée — c'est peu de le dire — par les résultats de l'élection présidentielle, l'U.D.R., après avoir passé le stade — inévitable — de la démobilisation, n'avait dû qu'à un bel effort de volonté de ne pas céder au dépit et de se placer sur la voie de la convalescence.

(*) Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

(Lire la suite page 10.)

L'Europe des femmes

Mille neuf cent soixante-quinze sera l'Année internationale de la femme. Ainsi en a décidé, en décembre 1972, l'Assemblée générale des Nations unies. De même que 1974, Année de la population, a été marquée par de nombreuses réunions et conférences, cette année est l'occasion de nombreux forums consacrés à la situation des femmes. Les contributions des Etats membres sont toutefois nettement inférieures à celles consenties pour l'Année de la population.

Les deux « sommets » de cette année seront la réunion à Mexico, du 26 juin au 4 juillet, d'une conférence internationale, sur l'invitation de l'ONU ; une autre réunion devant avoir lieu à Berlin-Est, en octobre, à l'initiative de la Fédération démocratique internationale des femmes.

Nous avons demandé à nos correspondants des pays de l'Europe des Neuf et de la Suède quel est le « poids » des femmes dans la vie sociale, économique et politique. Une constante se dégage de leurs analyses : partout, les vieux schémas des mentalités ont craqué, mais nulle part en Europe la femme n'est réellement l'égale de l'homme.

I. — GRANDE-BRETAGNE : toutes ne sont pas reines

De notre correspondant JEAN WETZ

Londres. — Sur le plan politique, l'émancipation des femmes a commencé, en Grande-Bretagne, plus tôt que dans d'autres pays européens. Après les campagnes résolues et spectaculaires des suffragettes, au début du siècle, elles ont obtenu le droit de vote dès 1918. Depuis lors, l'avance a été beaucoup plus lente. Durant ces dernières années, cependant, une offensive féministe très vigoureuse a repris dans tous les domaines.

Comme moyen de pression, le vote des femmes a peut-être été moins efficace en Grande-Bretagne qu'ailleurs. A la différence de ce qu'on observe dans les pays de tradition catholique, le choix politique des femmes aux élections ne se distingue guère de celui des hommes. En 1945 comme en 1966, les deux sexes ont voté exactement de la même façon, et c'est à peine si, dans d'autres élections, les experts ont cru pouvoir déceler une insignifiante préférence des femmes pour la cause conservatrice, alors qu'en théorie du moins le Labour party s'était toujours prononcé plus nettement pour l'égalité.

Les milieux politiques ont été jusqu'à présent les plus résistants à la pénétration féminine. La précédente Chambre des communes ne comptait que vingt-trois femmes sur un total de six cent trente-cinq députés. Dans le Parlement de 1970, elles étaient vingt-cinq, de même que dans le Parlement élu en octobre 1974. Le nombre des candidates s'accroît nettement à chaque consultation, mais les états-majors masculins des partis ne leur confient que des circonscriptions où elles ont peu de chances de l'emporter.

(Lire la suite page 12.)

LE THÉATRE LYRIQUE EN FRANCE

Sur deux « Bal masqué »

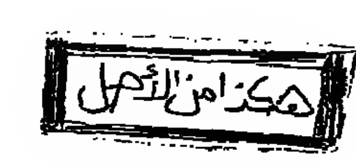
La situation du théâtre lyrique paraît aujourd'hui assez florissante, malgré l'aide minime accordée par l'Etat à la réunion des théâtres lyriques municipaux de France : salles remplies et enthousiastes, représentations plus nombreuses d'un même spectacle, niveau très amélioré des orchestres (marchant de pair avec un développement très heureux de la vie symphonique), théâtres souvent rénovés et plus confortables indiquant la sollicitude des municipalités, et donc une certaine « rentabilité » de cet effort culturel.

Pourtant, cette progression couvre des situations artistiques bien différentes, qui peuvent d'ailleurs évoluer dans une même ville d'un spectacle à l'autre. On se contente encore trop souvent de réunir une bonne distribution — et l'on se retrouve ainsi dans la tradition du vieil opéra, car les vedettes n'ont jamais hésité à monnayer leur talent sur des scènes provinciales — ou bien de rafraîchir quelque autre élément de la représentation (direction, mise en scène, décors) pour créer une petite « sensation ».

Le public est content, n'est-ce pas l'essentiel ? Oui, mais lequel ?

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 23.)



LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE

L'OPEP lâche l'accélérateur

De notre envoyé spécial

Alger. — Comme un pilote de course qui, en pleine vitesse, risquerait de perdre le contrôle de son bolide, l'OPEP lâche l'accélérateur. Telle est l'impression qui se dégage de la conférence d'Alger et particulièrement du discours important qu'a prononcé, le 25 janvier, M. Abdesselam. Le ministre algérien de l'industrie a proposé de geler les prix du brut pendant toute l'année 1975. L'indexation ne s'appliquerait qu'ensuite et partiellement pendant deux ans, selon des modalités qui sont encore à préciser. Comme on peut prévoir que l'inflation continuera de sévir à un rythme élevé, et que la hausse des prix des produits importés par les pays de l'OPEP sera plus rapide encore, la proposition de M. Abdesselam revient à consentir, au moins pour l'année 1975 (et non pas seulement pendant les neuf premiers mois, comme cela avait été décidé à Vienne, à la mi-décembre 1974), une baisse en valeur réelle du pétrole brut, alors même que l'OPEP continue à affirmer que le prix actuel du pétrole est juste et légitime.

Que cette proposition soit faite par l'Algérie, qui a toujours été en position avancée sur le front des prix du pétrole brut, peut être interprété de la façon suivante : les tensions au sein de l'OPEP sur cette question des prix auraient conduit l'Algérie à prendre les devants sur les chemins de la modération. Modération d'autant plus remarquable qu'elle se produit après le « sommet » de la Martinique (dont les résultats restent mystérieux aux yeux de l'OPEP : la « balance » franco-américaine a-t-elle ou non penché du côté de M. Kissinger ?) et surtout après l'interview menaçante, au moins implicitement, du secrétaire d'État américain à l'hebdomadaire *Business Week*.

Sans caricaturer les événements de ces dernières semaines, on peut les résumer ainsi : au geste de bonne volonté de l'OPEP en décembre, l'Amérique a répondu en brandissant les foudres de la guerre. Voici qu'aujourd'hui l'OPEP en rajoute, non seulement à l'égard des pays pauvres, envers lesquels elle multiplie gestes et bonnes paroles, mais aussi envers les pays industrialisés. « *Les pays de l'OPEP*, a notamment déclaré M. Abdesselam, *ne doivent pas oublier que de nombreux pays ont fondé leur développement uniquement sur le pétrole, et ils doivent continuer à assurer les besoins fondamentaux des pays industrialisés, à condition que ces derniers luttent contre le gaspillage et recherchent d'autres sources d'énergie.* » Quoi de plus raisonnable !

Un épineux problème

Certes, le discours de M. Abdesselam contient d'autres formules beaucoup plus sévères à l'égard des pays riches mais il a confirmé le sens de l'allocution d'ouverture de M. Bouteflika (*le Monde* daté 26-27 janvier) : « *Les pays de l'OPEP veulent se montrer raisonnables et responsables. Ils sont prêts au dialogue et à la concertation. Ce sont les « gens d'en » face » qui pensent à l'affrontement et à l'éventualité d'un nouvel embargo, mesure extrême que l'OPEP ne prendrait*, a dit M. Abdesselam, confirmant les propos de M. Bouteflika, *qu'au cas où l'un des leurs ferait l'objet d'une agression militaire* » (il n'est pas question ici nommément du conflit israélo-arabe car l'OPEP n'est pas une organisation arabe ; un tel sujet relève de l'OPAEP).

En d'autres termes, l'OPEP se prépare à participer à une conférence internationale « *telle que celle qui a été proposée par la France* », comme le précise le communiqué final de la conférence d'Alger, à condition, encore une fois, qu'on n'y parle pas seulement d'énergie. Comment y sera-t-elle représentée ? C'est une question qui doit être débattue par les chefs d'État lors de leur prochain « sommet » à Alger.

Quelle sera la représentation du tiers-monde ? Voilà une question fort épineuse. La thèse algérienne, qui a été réaffirmée et répétée tout au long de la conférence, est que l'*OPEP* en fait partie intégrante. Mais les Algériens reconnaissent eux-mêmes que l'organisation ne peut pas représenter à elle seule, à la conférence internationale, l'ensemble du tiers-monde. Alger peut donc difficilement éviter que, face aux pays riches, il n'y ait d'une part les pays de l'OPEP et, d'autre part, d' « autres » pays en voie de développement.

L'*OPEP* a mis le doigt dans un engrenage assez dangereux pour elle. Jusqu'ici, il est vrai, le « quart-monde » n'a pas osé se plaindre du quadruplement du prix du pétrole. En sera-t-il de même à huis clos autour de la table de la conférence internationale ? Ces pays ne seront-ils pas tentés de profiter de l'occasion pour manifester leur désarroi, non seulement face aux pays riches, mais aussi face aux pays de l'OPEP ?

En tous cas, la conférence internationale en préparation sera bien trilatérale, même si on ne la qualifie pas ainsi officiellement.

Quant aux autres délégations, il semble que le grand jeu diplomatique mené par Alger (c'est M. Boumediène, rappelons-le, qui a lancé l'idée du « sommet » de l'OPEP) les laisse un peu tièdes quand il ne les irrite pas. Pour les « rentiers » du golfe Persique il s'agit surtout d'engranger en paix leurs fabuleux revenus. S'il faut, pour éviter des troubles graves, baisser un peu les prix du « brut », sans doute le feront-ils. Tout ce qui va dans le sens du dialogue, de la concertation et de la détente leur convient. C'est sur eux que les menaces de M. Kissinger ont eu évidemment le plus d'impact.

Enfin la position de l'Arabie Saoudite est encore plus claire. Jusqu'à la conférence d'Alger elle s'opposait au projet de « sommet » de M. Boumediène. Si elle a finalement accepté d'y participer c'est en demandant en contrepartie que les Algériens mettent un bémol à leurs discours sur la nécessité de fonder un ordre économique international nouveau.

De même, l'Iran, le Venezuela, l'Indonésie, le Nigéria, ne sont pas des pays révolutionnaires, tant s'en faut ; et on les voit mal remettre en cause fondamentalement l'ordre économique actuel. Quant à l'imprévisible Libye, dont le poids est faible au sein même de l'OPEP, elle a paru relativement silencieuse tout au long de cette conférence.

Certes, l'*OPEP* n'a pas manqué de réaffirmer, une fois de plus, son bon droit et la légitimité de ses prix. Dans les faits, elle cède un peu de terrain. Habileté, sens des responsabilités internationales ou premiers signes de faiblesse ? Dans un monde où dominent impitoyablement les rapports de force, il faut être doublement sûr de soi pour faire des concessions avant même de commencer à négocier.

PHILIPPE SIMONNOT.

Le « sommet » des chefs d'État de l'Organisation aurait lieu entre le 21 février et le 8 mars

De notre correspondant

Alger. — Le « sommet » des pays de l'OPEP proposé par le président Houari Boumediène se tiendra à Alger entre le 21 février et le 8 mars. Pour leur part, les Algériens souhaiteraient secrètement que l'on retienne le 24 février, qui marquera le quatrième anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures en Algérie. La date définitive sera finalement arrêtée en fonction du calendrier des différents chefs d'État.

Que la conférence ministérielle ait annoncé la tenue de ce « sommet » constitue un succès politique pour l'Algérie dans la mesure où cette décision n'était pas acquise à l'avance, l'Arabie Saoudite n'y étant pas favorable. La délégation saoudienne a expliqué au cours des séances à huis clos les raisons de cette réserve. Le roi Fayçal estimait qu'après la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur les matières premières, en avril dernier, et le « sommet » de Rabat, en novembre, la conférence ministérielle de l'OPEP suffirait. Il craignait surtout que des assises aussi solennelles ne soient considérées par les Occidentaux comme la constitution d'un « front des producteurs », ce qui aurait contribué à cristalliser le « front des consommateurs » et risquait du même coup d'accroître les risques de confrontation.

Finalement les Saoudiens se sont ralliés au vœu de l'Algérie et des autres membres du club pétrolier. En contrepartie, la conférence ministérielle a nettement mis l'accent sur la volonté de dialogue et de concertation de l'OPEP. M. Bouteflika s'en est expliqué dans son discours de clôture en disant : « *Tout le monde se concerte sur des problèmes qui nous concernent au premier chef. Il est donc normal que nous nous concertions, aussi, non pour contribuer à former un front qui irait vers une quelconque confrontation, mais pour dégager plus clairement les phases du dialogue.* » Certes, la menace d'un nouvel embargo en cas d'agression militaire a été brandie par M. Abdesselam. Au cours de la discussion à huis clos, certains pays sont même allés plus loin : le représentant des Émirats arabes unis a précisé qu'il était prévu de faire sauter les installations pétrolières d'Abou-Dhabi en cas d'agression.

Une fois formulées ces mises en garde destinées à faire contrepoids aux menaces qu'ont laissé planer les dirigeants américains, les membres de l'OPEP ont préféré mettre l'accent sur les concertations. Alors que dans son discours d'ouverture, M. Bouteflika s'était contenté de faire allusion à la conférence proposée par le président Giscard d'Estaing, sans le nommer, le communiqué officiel y fait directement référence.

Ces grandes orientations ayant été définies, une commission d'experts se réunira à Alger, le 10 février, pour discuter des nombreux problèmes techniques qui se posent encore et élaborer les documents de travail qui seront soumis aux chefs d'État.

PAUL BALTA.

LE TEXTE DU COMMUNIQUÉ

Voici le texte intégral du communiqué final publié dimanche 26 janvier par le secrétariat général de l'OPEP :

« *La conférence des ministres des affaires étrangères, des ministres du pétrole et des ministres des finances des pays membres de l'OPEP s'est tenue à Alger du 24 au 26 janvier 1975, suite à l'initiative du président Houari Boumediène proposant une concertation au plus haut niveau politique entre les pays membres de l'OPEP.*

» *La conférence a élu à l'unanimité comme président M. Abdelaziz Bouteflika, membre du Conseil de la république, ministre des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et populaire, et chef de sa délégation.*

» *La conférence a examiné la situation économique mondiale actuelle et considère que la présente crise économique qui affecte la communauté internationale constitue une menace grandissante pour la paix et la stabilité mondiales. Elle condamne les campagnes de propagande imputant aux pays membres de l'OPEP la responsabilité de cette crise ainsi que les menaces réitérées à l'encontre de ces mêmes pays, campagnes et menaces qui sèment la confusion et risquent de conduire à l'affrontement.*

» *Convaincus de l'interdépendance entre les nations et de la nécessité de promouvoir la solidarité entre tous les peuples du monde par une véritable coopération internationale, les pays membres de l'OPEP accueillent favorablement le dialogue entre les pays industrialisés et les autres pays en voie de développement et sont disposés à prendre part à une conférence internationale telle celle qui a été proposée par la France, et qui traitera des problèmes des matières premières et du développement.*

» *Compte tenu de la situation internationale actuelle et conscients de la solidarité qui unit leurs peuples, les ministres sont convenus d'entamer d'ores et déjà la préparation de la conférence des chefs d'État des pays membres de l'OPEP, qui se tiendra à Alger à une date convenable se situant entre le 21 février et le 8 mars 1975.*

» *Ils ont désigné à cet effet une commission chargée de mettre au point l'ordre du jour et les documents de travail de la conférence au sommet, y compris les propositions pour une coopération future avec les autres pays en voie de développement, notamment les plus sévèrement affectés par la crise actuelle.* »

L'Algérie propose de reporter à 1978 l'indexation totale des prix du pétrole sur l'inflation

On trouvera ci-dessous l'essentiel du procès-verbal de la réunion du vendredi 24 janvier à la conférence qui vient de se tenir à Alger. Ce texte comprend notamment le compte rendu analytique du discours de M. Abdesselam. Ce document confidentiel — les séances se tenant à huis clos — donne l'état d'esprit de l'Algérie quant au projet de conférence internationale et des indications précieuses sur la façon dont ce pays conçoit la stratégie de l'OPEP dans les prochains mois.

M. Abdesselam indique que pour l'Algérie cette conférence... « *doit déboucher sur un « sommet » des chefs d'État. Un large consensus se dégage des réponses qui ont été adressées au président Boumediène à la suite du message qu'il a envoyé aux différents chefs d'État en octobre dernier. Un seul pays n'a pas donné son accord, tout en participant à la conférence : l'Arabie Saoudite* ».

Après avoir passé en revue les raisons qui, selon lui, justifient cette conférence (« *l'économie mondiale se trouve à un tournant* »), et énuméré les origines de la crise (profits abusifs des compagnies, inconsommation, recours à des moyens monétaires artificiels), M. Abdesselam estime que « *face à cette situation, les membres de l'organisation doivent réaffirmer solennellement leur droit de propriété sur leurs ressources naturelles et rejeter toute théorie de souveraineté limitée. La régulation de leur production et la fixation des prix doivent être considérées comme des conséquences de ce droit de propriété. Ils doivent répondre aux campagnes menées contre eux en présentant leur organisation comme un exemple à suivre par les pays du tiers-monde qui veulent contrôler l'exploitation de leurs richesses nationales.*

» *De nombreux pays membres tendent à remplacer leurs réserves par des avoirs en monnaie essentiellement étrangère. Ils doivent les préserver et, à ce titre, le système monétaire international les concerne directement...* »

M. Abdesselam s'élève ensuite contre les menaces dont l'OPEP est l'objet. Les pays de l'OPEP « *doivent dénoncer la création de l'agence internationale de l'énergie comme une machine de guerre contre leurs peuples. (...)*

» *S'ils donnent leur accord pour participer à la conférence internationale sur l'énergie, ils affirment notamment leur volonté de faire en sorte que l'ordre du jour soit non seulement consacré à ce sujet, mais aussi aux matières premières et aux problèmes de développement. Au concept de crise d'énergie doit être préféré celui de rééquilibre des échanges économiques dans le monde.*

» *Dans la perspective de cette conférence internationale, les pays de l'OPEP devraient formuler une proposition globale concernant trois volets essentiels :*

I. — *Les relations avec les pays industrialisés, trois problèmes essentiels se posent :*

» a) *L'approvisionnement en pétrole ; la faible consommation d'énergie n'est pas un facteur permanent de la situation économique de leurs pays ;*

» b) *Le prix du pétrole. Les pays de l'OPEP doivent définir une règle du jeu pour l'immédiat et pour l'avenir ;*

» *Dans l'immédiat, ils doivent respecter la charte votée récemment par les Nations unies, à savoir : prix rémunérateur pour le producteur et équitable pour le consommateur. (...) La phase intermédiaire, qui se terminera en 1980, pourrait se présenter ainsi :*

» *En 1975, gel des prix ; en 1976-1977, l'indexation qu'ils auront fondée sur certains facteurs à préciser ne sera appliquée que partiellement : de 80 à 90 %. Les années suivantes, le taux de l'inflation constatée sera appliqué intégralement.*

» c) *L'emploi des liquidités détenues par les membres de l'OPEP. À l'égard de certains pays européens et du Japon, ils peuvent envisager certaines formes de crédits spéciaux sans toutefois priver les pays membres d'une utilisation libre de leurs capitaux. Ils envisagent aussi une forme de garantie triangulaire : les pays de l'OPEP consentiraient des prix aux autres pays en voie de développement en obtenant une garantie des pays industrialisés.*

» *Les États-Unis cherchent à imposer leur hégémonie aux autres pays développés par la création d'une agence internationale de l'énergie et par un fonds de 25 milliards de dollars ; ils doivent désamorcer cette tentative de confrontation.*

» II. — *Les obligations des pays membres de l'OPEP à l'égard des autres pays en voie de développement.*

» *Les actions déjà entreprises doivent être poursuivies : dons d'urgence, octroi de crédits spéciaux, action pour l'alimentation.*

» *Sur ce dernier point, ils peuvent envisager, pour pallier les difficultés inhérentes au renchérissement du prix de l'azote la constitution de dix unités de production d'engrais, sur la base de 820 tonnes par jour qui assureraient la couverture des trois quarts des engrais utilisés dans les pays en voie de développement, soit 2,5 millions de tonnes.*

» *Enfin, soutien des prix des matières premières, par différents moyens de formules de financement de stocks.*

» III. — *Les obligations des pays industrialisés à l'égard des pays en voie de développement. M. Abdesselam donne une longue liste qui comprend notamment :*

» *Une transformation des structures économiques mondiales et valorisation des matières premières.*

» — *Transferts technologiques et financiers à condition qu'ils soient réels : refus des filières industrielles dépassées, trop coûteuses, à rentabilité insuffisante, polluantes, dont les sociétés internationales ont tendance à se débarrasser ;*

» — *Ouverture des marchés des des pays industrialisés aux productions des pays en voie de développement ;*

» — *Modification des contrats dans le sens d'une plus grande équité ;*

» — *Responsabilité des États en cas de litige avec les groupes industriels des pays développés ;*

» — *Sur le plan financier, octroi de crédits à des conditions avantageuses tenant compte de la situation spécifique des pays qui ne doivent pas souffrir des mesures restrictives prises pour lutter contre l'inflation.*

» *Même si cette proposition globale ne pouvait pas être présentée dans le cadre de la prochaine conférence internationale, les pays membres de l'OPEP devraient, en tout état de cause, accomplir leur devoir à l'égard du tiers monde ou à l'égard des pays industrialisés qui voudraient coopérer avec eux.*

» *Ces propositions seront communiquées aux délégations* », mais M. Abdesselam « *insiste sur leur caractère confidentiel, car elles s'inscrivent dans la perspective du sommet.* »

● UN CITOYEN ALGÉRIEN, dont l'identité n'a pas été révélée, a détenu en otages, pendant deux heures, dimanche 26 janvier, deux standardistes de l'ambassade d'Algérie à Rabat. Il demandait qu'on lui fournisse un avion pour quitter le pays. La police marocaine est parvenue à l'arrêter, après avoir investi l'ambassade. — (*A.P., Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

Soudan

LE PRÉSIDENT NEMEIRY A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Le président Nemeiry, chef de l'État soudanais, a procédé dimanche 26 janvier à un important remaniement ministériel. Certains ministres quittent le gouvernement, d'autres changent de portefeuille, enfin certains anciens ministres font leur réapparition.

Le commandant Mohamed Al Bagir Ahmed, premier vice-président et ancien ministre de l'intérieur, reprend ce poste, où il remplace M. Abdallah El Hassan, qui devient secrétaire général pour les affaires présidentielles. M. Mansour Khalid, ministre des affaires étrangères, devient ministre de l'éducation. Son remplaçant au ministère des affaires étrangères n'a pas encore été nommé.

M. Mamoon Biheiri devient ministre des finances et de l'économie nationale, en remplacement de M. Ibrahim Muneim Mansour, qui est relevé de ses fonctions et exclu du bureau politique du comité central de l'Union socialiste.

Outre le ministre des finances, le ministre d'État au commerce, M. Elsheikh Hasan Bilall, et le sous-secrétaire d'État au commerce, M. Hassab Al Rasoul Ahmed Uraby, ont été également relevés de leurs fonctions. La semaine dernière, ces trois personnalités avaient été accusées d'avoir violé la loi et les règlements de l'Union socialiste soudanaise, parti unique du Soudan, lors de la constitution d'une compagnie d'import-export avec l'Europe occidentale. Elles avaient fait l'objet de sévères critiques au cours d'un débat à l'Assemblée populaire. L'Assemblée avait annulé l'autorisation accordée et demandé le châtiment des responsables du scandale. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

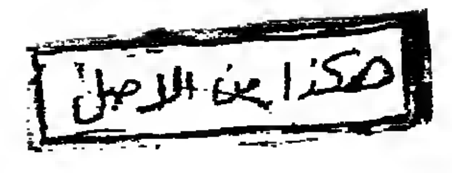
République arabe du Yémen

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT EST CONSTITUÉ

Sanaa (*A.F.P., U.P.I.*). — M. Abdel Aziz Abdel Ghani, gouverneur de la Banque centrale nord-yéménite, a formé, samedi 25 janvier, un nouveau gouvernement. Il succède au cabinet de M. Mohsen El Aini, démis de ses fonctions le 16 janvier.

La nouvelle équipe, de vingt-quatre membres, comprend treize nouveaux ministres, pour la plupart des techniciens.

[Agé de trente-huit ans, le nouveau chef du gouvernement, M. Abdel Aziz Abdel Ghani, est diplômé en économie de l'université du Colorado. Il a été à deux reprises ministre des affaires économiques dans les gouvernements présidés par le général Hassan El Amri. Directeur du bureau du Plan, il a fondé, en 1972, la Banque centrale nord-yéménite.]



LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT SADATE

La visite du président Sadate en France est commentée favorablement par l'ensemble des journaux des pays arabes qui, dans des articles de première page, analysent les divers aspects politiques et économiques du premier séjour en Occident du président de la République égyptienne.

● **AU CAIRE**, les journaux égyptiens ont largement reproduit l'interview accordée le 24 janvier par M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Agence égyptienne du Moyen-Orient (dont « le Monde » a donné quelques extraits dans ses éditions datées 26-27 janvier) en mettant en relief le passage dans lequel le chef de l'État français expose les fondements de la politique de Paris au Proche-Orient. A ce propos, le président Giscard d'Estaing avait déclaré : « La France n'a pas d'intérêts au sens étroit au Moyen-Orient, elle ne protège pas ses intérêts. La France a une politique, ce qui est différent, et c'est une politique pacifique et réaliste, c'est-à-dire qu'au Moyen-Orient nous voulons considérer à la fois les droits, les faits, et nous pensons qu'une paix durable ne peut s'instaurer que si l'on considère à la fois les droits et les faits. Alors, que disent les droits et les faits ? Ils disent trois choses : la première c'est que les territoires qui ont été occupés à la suite d'opérations militaires soient restitués aux Etats auxquels ils appartiennent. La deuxième chose, c'est qu'il faut tenir compte du droit du peuple palestinien, comme de tous les peuples, de disposer d'une patrie, et j'ai indiqué pour ma part qu'il n'y aurait pas de paix au Moyen-Orient s'il n'y avait pas pour les Palestiniens la possibilité de disposer d'une patrie comme les autres peuples du monde et comme les autres peuples de cette région. Et enfin il y a une nécessité pour tous les Etats de la zone de disposer de frontières sûres et reconnues, et j'emploierai pour ma part l'expression sûres et garanties, car je pense que, pour aboutir à la diminution de la tension militaire dans cette région du monde, il faut que ces frontières soient non seulement sûres, mais qu'elles soient garanties. »

● **A NEW-YORK**, l'hebdomadaire « Time » rapporte que le président syrien Assad a récemment affirmé à un groupe d'hommes d'affaires américains qu'il était disposé à prendre en considération une zone démilitarisée sur les hauteurs du Golan. Selon l'hebdomadaire new-yorkais, il aurait déclaré : « Nous pouvons nous mettre d'accord sur des mesures réciproques de chaque côté de la frontière pour une durée quelconque. S'ils acceptent 10 kilomètres de chaque côté, nous aussi. Mais pas si on nous l'impose. » — (A.F.P., U.P.I., Reuter.)

Le second Raïs

Le sourire un peu forcé, la contraction des paupières, traduisent peut-être la lassitude, mais aussi le souci, très égyptien, d'être aimable. Si le teint fortement cuivré de la peau est plutôt pharaonique, voire inca, qu'arabe, la moustache noire taillée en chapeau chinois est identique à celle qui uniformise les visages dans les rues de Bagdad ou d'Alger. Le front dégarni intellectualise le visage aux traits plus réguliers que fins.

Chez ce fils de « paysans moyens-pauvres » — définition venue d'une autre grande nation rurale, la Chine communiste, — les manières sont urbaines, avec un reste de lenteur campagnarde plus évidente lorsque, « en retraite » dans son village natal du delta du Nil, Mit-Aboul-Kom, M. El Sadate revêt l'ample abaye d'étoffe sombre des koulaks égyptiens. Les vareuses militaires retaillées sont réservées aux occasions martiales, que le Raïs ne cherche pas à multiplier. Mais s'il a quitté l'armée, il est quand même chef suprême des troupes et « gouverneur militaire » du pays. Les tenues qu'il affectionne le plus sont les vestons souples coupés dans de moelleux tissus anglais, ou les chemises flottantes faites du meilleur coton du monde, celui d'Egypte. Dans presque toutes les circonstances, il fume avec délice une pipe bourrée d'un tabac parfumé d'importation.

D'évidence, le raïs aime ses aises et apprécie « les choses de la vie ». Comme tant d'autres Orientaux, il a su mettre ce que l'Occident produit de mieux au service de ce goût du bien-être hérité de l'âge d'or de l'Islam. Ainsi que les musulmans veulent bien le reconnaître parfois, les exigences de l'austérité sont chez eux avant tout morales. D'ailleurs, le chef de l'Etat égyptien est ce que l'on appelle un « bon musulman » : il est allé plusieurs fois à La Mecque, on le voit à la mosquée, et il porte même au front cette petite callosité, le zebib — le « raisin sec » — provoquée par les contacts répétés du crâne avec le sol lors des prières quotidiennes.

En 1970, après la disparition de Gamal Abdel Nasser, certains affirmèrent un peu vite : « A travers Sadate, c'est une direction collégiale qui succédera au Raïs disparu. » En réalité, pas plus que sous Nasser, le pouvoir ne se partage aujourd'hui en Egypte. Certains vont jusqu'à dire que le président Sadate est, politiquement, plus indépendant que le Nasser des années 60.

Une démarche gaullienne

En se débarrassant, en 1971-1972, d'abord du clan nassérien pro-soviétique personnifié par MM. Ali Sabri et Charaoui Gomaa, puis des milliers de « conseillers militaires » envoyés par l'Armée rouge, M. Sadate a fait voler en éclats ce qui pouvait subsister de l'illusion de la collégialité. Le temps n'est plus, qui fut, assure-t-on, cruellement ressenti par ce nationaliste égyptien qu'est M. Sadate — alors que Nasser faisait surtout figure de nationaliste arabe — où le maître de l'Egypte ne pouvait se rendre dans certaines zones de son pays qu'après en avoir informé les Soviétiques... Et les Américains, quoi qu'on ait pu prédire ou dire, n'ont pas remplacé les Russes, car même si M. Sadate, au fond de son cœur, préfère le « système américain » au communisme, sa démarche reste très gaullienne en ce qui concerne l'« indépendance ».

Mais, à l'époque, cette récupération de la totalité du pouvoir parut dérisoire à nombre d'Egyptiens tournés vers ce grand pan du territoire national occupé depuis 1967 par Israël : le Sinaï. Peuple pacifique s'il en est, les Egyptiens étaient pourtant prêts à prendre les armes en désespoir de cause, pour récupérer leur province asiatique. La promesse, non tenue, du Raïs selon laquelle 1971 serait l'« année décisive », fit hausser les épaules à l'Egypte entière. « Israël nous fait mourir de peur, mais Anouar El Sadate nous fait mourir de rire », lançait-on dans les cercles intellectuels du Caire à la mi-1973, en sachant bien que de telles railleries faisaient mouche à la présidence. Et puis, ce fut la « divine surprise » de la guerre d'octobre. Au milieu d'une journée morne comme toutes celles écoulées depuis 1967, la population apprit que le Raïs avait lancé l'armée à l'assaut de la ligne Bar-Lev. La baguette d'une fée n'aurait pas obtenu de résultats plus rapides : la nation unanime fut dans l'heure transportée d'amour pour le chef ridiculisé la veille. M. Anouar El Sadate méritait enfin, aux yeux du peuple, le titre de « Raïs », tranchant comme un coup de sabre, que l'on traduit en français par le terme fade de « président », mais qui, en arabe, aurait tantôt la résonance plus martiale de « maître » ou de « capitaine » (seul maître à bord), tantôt celle, plus familière, de « patron ».

La lune de miel entre le président et son peuple n'aura pas été de longue durée, car l'Egypte est pratiquement retombée, en 1974, dans l'inconfortable situation de « ni guerre ni paix », qui prévalait avant octobre 1973. En outre, la brutale flambée des prix, non suivie par une hausse des salaires, le délabrement grandissant du pays, l'usure nerveuse de l'opinion publique, ont créé, au moins dans les grandes villes, un climat plus tendu qu'il y a deux ans. Mais le Raïs, à défaut d'être toujours au zénith de sa popularité, a toujours la confiance de beaucoup de ses compatriotes.

Un pur produit du nassérisme ?

Le premier semestre de 1974, qui commence avec l'accord égypto-israélien du kilomètre 101, et s'achève avec le voyage triomphal du président Nixon en Egypte, constitue une « période de répit », pendant laquelle se sont précisés les contours du « nouveau Sadate ». Avant 1970, il était l'ombre du premier Raïs, lequel peignait ainsi en 1957 « le colonel Anouar El Sadate, ministre d'Etat » : « Sa figure inspire sympathie et respect. Ses vertus militaires, courage et sang-froid, loyauté et dévouement, force de caractère et désintéressement absolu, enfin : son amour de l'équité, le destinaient à jouer un rôle de premier plan dans la préparation et le triomphe de la révolution égyptienne du 23 juillet 1952. »

Mais après ? Après, il fut associé à toutes les entreprises, les meilleures et les pires, du régime nassérien ; et aujourd'hui encore, à ceux qui lui reprochent de « dénassériser », il rétorque qu'il est lui-même un pur produit du nassérisme, et qu'il a participé à tout ce qui s'est fait sous cette étiquette. Ce qui ne veut pas dire, dans l'esprit agile du second Raïs, que les « aspects négatifs » de l'ère précédente ne doivent pas être « rectifiés ».

Ainsi, les Frères musulmans, dont il s'était senti proche durant sa jeunesse, mais contre lesquels Nasser l'avait ensuite utilisé, ont été tirés de leurs oubliettes ; l'Union socialiste arabe, parti conçu, en 1962, comme un « front national progressiste » que M. Sadate tente alors d'animer, est considérée aujourd'hui, par une bonne partie de la classe politique égyptienne, comme le symbole de la « bureaucratie parasitaire » ; des entreprises extérieures, comme l'expédition du Yémen, qui coûta la vie — pour rien — à quarante mille Egyptiens, et dans laquelle M. Sadate joue un rôle politique important en 1964, sont maintenant jugées au Caire comme une « folie », et l'Egypte du second Raïs se flatte d'entretenir des rapports paisibles avec tous les régimes arabes.

Une telle évolution — moins de panache, mais aussi moins de douloureux gaspillages — ne peut pas vraiment permettre d'affirmer que le président Sadate a tourné le dos au nassérisme.

Parmi ceux qui continuent de dénoncer la « dénassérisation », l'« ouverture » est contestée sur le plan économique par la néo-bourgeoisie et par le prolétariat ouvrier bénéficiaires du capitalisme étatique. En fait, M. Sadate n'a jamais songé réellement à remettre en cause cette partie de l'héritage nassérien, mais il s'inquiète de la non-rentabilité économique du secteur d'Etat.

Cependant, la « nouvelle donne de l'économie » reste pour l'essentiel un projet, les quelques libertés retrouvées demeurent fragiles, et la majorité des Egyptiens, c'est-à-dire les fellahs, continuent d'être tenus à l'écart de tout, sauf évidemment de la conscription. Il en sera ainsi tant que le pays ne sortira pas de « l'état de guerre » qui dévore ses ressources, compromet ses plans de développement, et trace en noir, ou en rouge, l'horizon de la jeunesse. Or tous ceux qui ont approché le Raïs ont été convaincus de son profond désir de paix. « Sortir l'Egypte de ce cauchemar », le président ne veut pas être seulement « l'homme du franchissement » (du Canal). Il sait que cet exploit a redonné espoir aux Egyptiens. Il sait aussi que les espérances déçues sont souvent plus difficiles à supporter pour un peuple que l'absence d'espoir.

J.-P. P.-H.

* * *

Le président Anouar El Sadate est né le 25 décembre 1918, à Mit-Aboul-Kom, dans la Menoufieh, au nord-ouest du Caire. En 1938, il sort diplômé de l'école d'officiers de l'Abbassieh, au Caire. Peu après, il fait connaissance, en garnison, d'un autre jeune officier, Gamal Abdel Nasser. Pendant la seconde guerre mondiale, il est arrêté pour « espionnage au profit de Rommel ». A l'époque, le plus important, à ses yeux, était de bouter les Anglais hors d'Egypte (« Les ennemis de nos ennemis sont nos amis »). En 1945, M. Anouar El Sadate est de nouveau incarcéré pour avoir trempé dans une tentative d'attentat contre Nahas Pacha, chef du parti nationaliste du Wafd. En 1948, il se lance dans le journalisme, en entrant au Moussawar (l'Illustré), le Paris-Match égyptien. Deux ans après, il retourne à l'armée, où il fait bientôt partie à part entière du groupe des « officiers libres » avec Nasser, tout en ayant des contacts avec les Frères musulmans. Il est l'un des principaux acteurs du coup d'Etat militaire de juillet 1952, qui entraînera l'abdication du roi, puis l'abolition de la monarchie, moins d'un an après. Il est ministre d'Etat dans le premier cabinet Nasser, avant de diriger le parti unique (1957), puis d'être porté par deux fois à la présidence de l'Assemblée nationale (1960 et 1964). Vice-président de la République, il est chargé ensuite (1968) d'une nouvelle mission à la tête du parti unique, puis de négociations politiques dans divers pays, dont l'Union soviétique (1969). Lors de la disparition de Nasser, M. Sadate était derechef vice-président de la République. Il est l'auteur d'un intéressant ouvrage sur la genèse de la révolution de 1952 : Révolte sur le Nil, dont la traduction française a été publiée par Amiot en 1957.

● *La peine de mort* a été requise, samedi 25 janvier, contre soixante-quatorze personnes accusées de l'attaque contre l'académie de génie militaire égyptienne, qui avait fait, en avril dernier, vingt et un morts. La peine capitale a été également requise contre une dizaine de cadets complices qui avaient facilité l'occupation des locaux de l'académie. Les auteurs de l'attaque, quatre-vingt-douze jeunes gens, appartenaient à une organisation d'extrême droite qui projetait de s'emparer du dépôt d'armes de l'académie pour investir, le lendemain, le siège de l'Union socialiste arabe, au moment où le président Sadate devait y prononcer un discours. Le procès, ouvert le 16 novembre 1974, avait été plusieurs fois reporté à la demande de la défense. — (A.F.P.)

LE CAIRE : un sentiment de satisfaction sans précédent

De notre correspondant

Le Caire. — Prévu au départ comme un simple *« voyage de travail »*, le court séjour que le Raïs fait à Paris du 27 au 29 janvier, pour ne pas être une *« visite d'Etat » stricto sensu*, n'en doit pas moins revêtir *« un éclat quasi officiel »*, dit-on ici, et comporter *« des égards protocolaires particuliers »*. Le président Sadate, qui souhaitait depuis longtemps être reçu en France, fait aujourd'hui son premier voyage dans un Etat occidental depuis son accession au pouvoir en 1970.

Ce déplacement suscite en Egypte, dans la presse et dans l'opinion publique, un intérêt et un sentiment de satisfaction qui, selon des Egyptiens férus d'histoire, sont sans précédents pour une visite à l'extérieur du président de la République égyptienne.

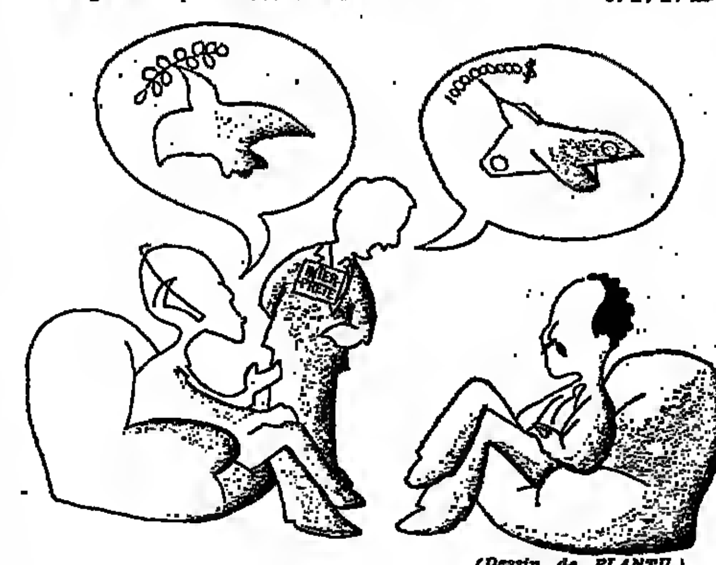
Cet événement est le couronnement d'une évolution de plus en plus favorable amorcée une fois que fut réglé le problème algérien en 1962. Pour le général de Gaulle, qui, sur *« l'Orient compliqué »*, avait des *« idées simples »*, il s'agissait de restaurer sous des formes adaptées à notre temps l'influence française dans la plus vieille nation du monde. L'homme du 18 juin ne rencontra pas Nasser, mais il reçut à l'Elysée, en 1965, le maréchal Amer, bras droit du chef de l'Etat égyptien, et, l'année suivante, il dépêcha au Caire M. André Malraux, alors ministre d'Etat chargé des affaires culturelles. Il donna définitivement corps à la nouvelle politique arabe de la France en condamnant l'attaque israélienne contre l'Egypte en 1967 et en montrant de plus en plus de compréhension à l'égard des positions arabes.

Georges Pompidou resta dans la voie tracée par son prédécesseur, mais, dit-on ici, *« sans jeter suffisamment de bûches dans le foyer de l'amitié franco-égyptienne »*. Le président Giscard d'Estaing, moins avare de déclarations et de gestes chaleureux dont la sensibilité orientale se nourrit, est devenu en quelques mois une figure presque aussi populaire dans la vallée du Nil que celle du général de Gaulle, ce qui n'est pas peu dire. Au fin fond des villages, les fellahs vous demandent des nouvelles du « raïs » français.

Les relations franco-égyptiennes bénéficient d'un substrat historique particulièrement riche. Chacun sait que l'Egypte moderne est née entre l'expédition de Bonaparte en 1798 et l'inauguration du canal de Suez en présence de l'impératrice Eugénie, en 1869. Entre ces deux dates, plusieurs centaines de Français, officiers, ingénieurs, médecins ou professeurs, appelés par le vice-roi Méhémet Ali et ses successeurs, avaient fait entrer le siècle dans cette province arriérée de l'emprise ottoman. La coopération militaire franco-égyptienne, dont on reparle aujourd'hui, fonctionnait déjà activement sous Charles X. La prépondérance anglaise, affirmée à partir de 1882, ne déborda guère du champ politique, et, au moment de la révolution de 1952, la culture et le commerce français étaient très importants en Egypte.

La mutation de cette présence « coloniale » — qui n'a d'ailleurs pas laissé de mauvais souvenirs dans le pays — aurait pu s'accomplir moins dramatiquement qu'à travers l'expédition de Suez, en 1956, mais, dit un proverbe arabe, *« le passé est mort »*.

J.-P. P.-H.



(Dessin de PLANTU.)

L'Égypte souhaiterait commander des centrales nucléaires

Au cours de sa visite le président Sadate se propose d'évoquer avec le président de la République française un éventuel achat de centrales nucléaires.

L'Egypte, dont les besoins en énergie sont importants, a déjà reçu des promesses de la part des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., mais celles-ci ne semblent pas devoir déboucher à court terme. En juin dernier, l'ancien président Richard Nixon avait accepté de vendre à l'Egypte une centrale nucléaire de 600 mégawatts. Il a par la suite été annoncé que cette centrale, d'un coût de 180 millions de dollars, serait construite à Abou-Kreir, à l'ouest d'Alexandrie. La construction commencerait en 1975 et la centrale serait mise en service en 1981.

Mais au cours de l'été, et à cause de l'émotion soulevée par la première explosion nucléaire indienne, le Congrès américain s'est donné un droit de veto sur toute exportation de techniques et de matériaux nucléaires. Les Etats-Unis souhaiteraient aussi que toutes les installations nucléaires égyptiennes soient soumises au contrôle international de l'Agence de Vienne. Il n'est donc pas sûr que le président Ford puisse tenir la promesse de son prédécesseur. D'autant que l'Egypte a signé, mais n'a pas ratifié, le traité de non-prolifération.

En octobre dernier, au cours de la visite à Moscou du ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, l'U.R.S.S. a, à son tour, proposé une centrale de 460 mégawatts.

Dans le domaine nucléaire, les relations de l'Egypte avec la France se sont jusqu'ici réduites à peu de choses. Des stagiaires égyptiens ont séjourné dans des centres de recherche du C.E.A. Mais il n'a encore jamais été question de vente de centrales.

On ne sait d'ailleurs pas quelles sont exactement les intentions du président Sadate. Souhaite-t-il, comme l'Iran, des centrales de la filière à eau légère qui utilisent de l'uranium enrichi ? Ou est-il intéressé, comme l'Irak, par des centrales graphite-gaz alimentées en uranium naturel ? — M. A.

A travers le monde

Angola

● M. AGOSTINHO NETO, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), a accusé le Zaïre, samedi 25 janvier, de préparer une attaque contre l'Angola.

Argentine

● DE NOUVELLES MENACES DE L'A.A.A. ont entraîné la suspension de la parution du quotidien de Cordoba *la Voz del Interior*. Le 23 janvier, les locaux du journal avait été détruits par un commando de l'Alliance anticommuniste argentine.

R.F.A.

● M. STRAUSS, président de l'Union sociale-chrétienne bavaroise (C.S.U.), dans une interview accordée au quotidien *Bild Zeitung*, a critiqué samedi 25 janvier, à son retour de Chine, la politique de Bonn à l'égard de Moscou et lancé un appel en faveur d'une politique étrangère plus orientée vers Pékin.

JÉRUSALEM : un voyage d'affaires

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le voyage en France du président Sadate ne soulève en Israël qu'un très faible intérêt. Ce lundi matin 27 janvier, quelques quotidiens, et pas parmi les plus importants, lui consacrent leurs éditoriaux. Les organes des partis religieux *Hatsoféh* et *Hamodia* voient dans cette visite une tentative de Paris pour rétablir le club des Quatre qui permettrait à la France de jouer un rôle au Proche-Orient.

Quant aux milieux officiels, leurs commentaires, très rares, sont généralement désabusés. *« Que voulez-vous que nous attendions d'un tel voyage*, nous a dit un haut fonctionnaire. *Sadate va à Paris un peu comme Golda allait à Washington avec un panier à provisions et une liste d'achats. Sadate n'attend pas des Français qu'ils le sortent de l'impasse politique. Il attend d'eux qu'ils redorent son prestige dans le monde arabe et qu'ils lui fournissent du matériel de guerre. C'est en somme un voyage d'affaires et rien de plus... »*

Sur le plan politique, on s'attend cependant à des initiatives franco-égyptiennes dont on craint les retombées, notamment dans les rapports d'Israël avec l'Europe. Pour de nombreux Israéliens, la France, si l'on se réfère à une déclaration de M. Giscard d'Estaing à l'Agence de presse du Moyen-Orient (agence égyptienne), serait disposée à aller *« au-devant et même au-delà »* des souhaits de l'Egypte. Le président de la République a, en effet, déclaré dans son interview diffusée le 24 janvier qu'il faudrait qu'Israël soit pourvu de *« frontières sûres et garanties »*. En rejetant la formule *« sûres et reconnues »*, le président français a-t-il voulu dispenser les Etats arabes de reconnaître Israël ? se demande-t-on à Jérusalem.

C'est donc avant tout en raison des effets qu'il peut avoir sur le plan diplomatique que le voyage du président Sadate à Paris retient quelque peu l'attention des dirigeants israéliens.

ANDRE SCEMAMA.

Mme JIHANE EL SADATE : la seule femme égyptienne qui peut correspondre avec des Israéliennes.

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Elle prononce des discours, donne des interviews, préside des congrès et des réunions publiques, visite inlassablement les soldats blessés, auxquels elle distribue des corans ou des évangiles, selon leur religion. Sans jouer vraiment un rôle politique, Mme Sadate, qu'en général les Egyptiens désignent seulement par son prénom de Jihane, tient aux côtés du Raïs une place que n'ont pas la plupart des femmes de chefs d'Etat musulmans. Cela lui a d'ailleurs parfois été reproché au nom de la discrétion demandée aux femmes par l'Islam, mais Jihane el Sadate reste une figure populaire en Egypte. Distinguée, élégante, elle est parvenue à être présente dans la vie de l'Egypte tout en continuant d'observer une certaine réserve. Elle est membre du conseil populaire des gouvernorats, et préside l'Alliance féminine afro-arabe. Enfin, elle poursuit des études de lettres.

Née en Moyenne-Egypte d'un père égyptien et d'une mère anglo-maltaise, Mme Sadate est la deuxième épouse du Raïs, à qui elle a donné un fils et trois filles. Deux de celles-ci, mariées récemment, accompagnent leurs parents, avec leurs maris, pendant le voyage à Paris (d'un premier mariage, le président Sadate a trois autres filles). Mme Sadate s'était déjà rendue il y a quelques mois en France pour visiter des soldats égyptiens blessés qui y sont soignés. Elle avait alors reçu une pétition rédigée par un groupe de femmes françaises de confession israélite. Elle reçoit aussi parfois des lettres d'Israël, et y répond sur un ton de dialogue qui a été remarqué. On a pu dire de Mme Sadate qu'elle était *« la seule Egyptienne qui peut correspondre avec des Israéliennes »*.

J.-P. P.-H.

EUROPE

Chypre

Les Turcs recensent les personnes et les biens en zone occupée

De notre correspondant

Nicosie. — Mgr Makarios a confirmé, dimanche 26 janvier, le piétinement des négociations intercommunautaires. Il a également affirmé que les déclarations des dirigeants turcs ne laissaient aucune marge d'espoir et d'optimisme pour la conclusion d'un accord. Les dirigeants turcs demandent aux Grecs « *d'entériner la nouvelle réalité qu'a imposée l'opération militaire Attila. A quoi bon les négociations si leur objectif était de nous imposer un fait accompli? Nous rejetons cette situation de facto imposée à notre peuple par la violence et la trahison* ».

Acclamé par la foule, l'ethnarque a fait cette déclaration au cours d'un service religieux célébré à Nicosie, en mémoire des victimes de l'invasion turque. Le président Makarios a souligné que « *l'hellénisme chypriote ne pliera pas l'échine sous la violence et fera face à n'importe quelle situation avec courage, persévérance, patience et foi* ».

« *J'affirme que nous continuerons les efforts entrepris dans toutes les directions, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, pour recouvrer l'indépendance et l'intégrité territoriale de notre île* », a-t-il conclu.

Ce lundi, à Nicosie, une nouvelle rencontre était prévue entre MM. Cléridès et Denktash, dans le cadre des négociations intercommunautaires. Elle devait porter seulement sur les questions humanitaires.

Dimanche, l'administration turque a décrété le couvre-feu dans les régions septentrionales occupées de Chypre, afin de permettre le recensement des personnes et des propriétés.

A Nicosie, on estime que ce « recensement » est destiné à officialiser l'occupation.

La radio chypriote-turque Bayrak a déjà annoncé l'arrivée, dimanche, dans le nord de l'île, du premier groupe de Chypriotes turcs qui avaient été autorisés à quitter les bases britanniques. Le comité panchypriote des réfugiés a dénoncé, dans un télégramme à M. Waldheim — secrétaire général de l'ONU, — le transfert des Chypriotes turcs et leur réinstallation dans le nord de l'île. Samedi, des représentants du comité ont rendu visite à M. Chaillous, ambassadeur de France à Nicosie, pour demander que Paris, avec les autres membres du Conseil de sécurité, empêche le partage de l'île.

Le diplomate a assuré que la France se prononce pour l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'île et continuera ses efforts en faveur de l'application des résolutions des Nations unies.

Espagne

Responsable de la Junte démocratique de Madrid

Le professeur Donato Fuejo est arrêté

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter.*) — La conférence de presse clandestine au cours de laquelle, le 18 janvier, à Madrid, a été annoncée la création d'une junte démocratique madrilène continue de provoquer des remous en Espagne.

Le professeur Donato Fuejo, spécialiste des maladies circulatoires et proche collaborateur du marquis de Villaverde, gendre du général Franco, a été arrêté le 24 janvier. M. Donato Fuejo, l'un des principaux organisateurs de la conférence de presse, avait été longuement entendu le 21 janvier par la police, puis libéré après paiement d'une forte amende. M. Donato Fuejo est accusé de constitution « *d'association illégale* ».

D'autre part, l'un des journalistes qui avaient assisté à la conférence de presse, M. Ernesto Garcia Herrera, correspondant à Madrid des quotidiens *la Croix*, *le Soir*, de Bruxelles, et *le Journal de Genève*, a été convoqué par le juge du tribunal de l'ordre public. M. Garcia Herrera est l'un des journalistes que la police avait interrogés à l'issue de la conférence de presse (*le Monde* du 26-27 janvier). Une « *bataille de communiqués* », assez inédite en Espagne, a précédé la convocation de M. Garcia Herrera. Celui-ci a, en effet, vivement réfuté les allégations de la police selon lesquelles ces déclarations auraient permis d'établir « *la véritable nature subversive* » de la conférence de presse du 18 janvier.

On s'attend, d'autre part, à Madrid, à l'annonce d'ici quelques semaines, de la création — sous le nom de Réforme démocratique — d'une grande association politique de centre droite, sous l'égide de M. Manuel Fraga Iribarne, ambassadeur à Londres et ancien ministre de l'information. Celui-ci a déployé la semaine dernière une intense activité dans la capitale espagnole, rencontrant le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro ; un ministre, M. José Utrera Molina, secrétaire du mouvement, et un de ses prédécesseurs, M. José Solis Ruiz, le président des Cortès ; M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel ; le comte de Motrico, ancien président du conseil privé de Don Juan Carlos, et M. Federico Silva Munoz, ancien ministre des travaux publics, qui pourrait être le numéro deux de la nouvelle association.

Enfin, Mgr Enrique y Tarancon, archevêque de Madrid, transmettra prochainement au gouvernement, a annoncé le 25 janvier la commission permanente de la conférence épiscopale espagnole, une demande d'amnistie en faveur des détenus politiques à l'occasion de l'Année sainte. Le cardinal Tarancon, qui préside la conférence, réunie depuis le 23 janvier, remettra également au gouvernement une pétition qui a circulé sous l'égide du mouvement Justice et Paix, et qui a recueilli 160 000 signatures dans le pays.

Sur le plan social, deux sérieux incidents ont eu lieu au cours du week-end. Vingt-six mineurs, qui s'étaient enfermés dans une mine de la société Rio Tinto, à Sallent, dans la province de Barcelone, ont été évacués par la police le samedi 25 janvier. Trois contremaîtres de la fabrique d'automobiles SEAT ont, d'autre part, été blessés le 25 janvier à Barcelone par l'explosion d'une charge de faible puissance qui avait été déposée dans la voiture de l'un d'entre eux.

● *Cinq Français et trois Espagnols* ont entrepris un jeûne public de trois jours dans la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse pour exprimer leur solidarité à l'abbé Lluis Xirinacs, qui, depuis le 1er janvier, fait la grève de la faim à l'hôpital pénitentiaire de Carabanchel, à Madrid. Les grévistes toulousains ont adressé à l'évêque de Madrid, président de la Conférence épiscopale d'Espagne, une lettre lui demandant d'intercéder auprès du gouvernement espagnol pour la libération des prisonniers politiques et la grâce des exilés. — (*Corresp.*)

Portugal

VIOLENTS INCIDENTS A PORTO

Plusieurs centaines de manifestants gauchistes ont provoqué l'annulation du congrès du parti du Centre démocratique et social

Congressistes et invités étrangers sont restés bloqués toute une nuit

De très violents incidents ont éclaté pendant le week-end à Porto, où le Centre démocratique et social (C.D.S.), la formation la plus à droite de l'échiquier politique portugais, devait tenir son premier congrès national. Plusieurs centaines de manifestants gauchistes ont encerclé dès samedi soir 25 janvier le palais de Cristal, où les congressistes et de nombreux invités étrangers, parmi lesquels des représentants du parti conservateur britannique et des jeunesses giscardiennes, devaient se réunir.

Hurlant « *Mort aux fascistes !* », les manifestants d'extrême gauche, armés de gourdins et de chaînes de vélo, ont engagé le contact avec les policiers du service d'ordre. Des coups de feu ont été tirés et des grenades lacrymogènes lancées. Des voitures ont été incendiées. Selon plusieurs témoins, des soldats de casernes proches ont fait cause commune avec les émeutiers et ont gêné les policiers et la garde républicaine à cheval dans leurs interventions.

Les congressistes et leurs invités sont restés bloqués toute la nuit à l'intérieur du Palais des congrès, qui domine le Douro. C'est dimanche matin seulement que des renforts de parachutistes du COPCON, force d'intervention du continent, envoyés de Lisbonne par le gouvernement, ont pu assurer la sortie des membres du C.D.S. Dès samedi soir les dirigeants du C.D.S. avaient décidé, après un entretien avec trois officiers, d'annuler leur congrès. Congressistes et personnalités étrangères sont alors sortis au milieu des tanks et des jeeps équipées de mitrailleuses. Des groupes de manifestants étaient encore sur les lieux.

On déplore une quinzaine de blessés, dont cinq seraient assez sérieusement touchés. Lundi matin 27 janvier, le M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, maoïste) et plusieurs autres organisations révolutionnaires d'extrême gauche ont revendiqué la manifestation de Porto contre le C.D.S. En revanche, le parti communiste portugais (P.C.P.) a dénoncé dans un communiqué une action qui fait « *le jeu des forces de droite* ». Le parti communiste devait donner une conférence de presse lundi soir à Lisbonne sur ce thème.

L'agence U.P.I. attribue pourtant les désordres de Porto au « *parti communiste* », et certains des observateurs étrangers au Congrès reporté du C.D.S. accusent également les « *communistes* » de bloquer le processus démocratique au Portugal. Plusieurs diplomates, enfermés dans le palais de Cristal, ont tenté de joindre leurs ambassades respectives pendant la nuit. M. Henry Kissinger aurait été personnellement tenu au courant par téléphone, à Washington, par les services de l'ambassade des Etats-Unis à Lisbonne.

Rentré à Londres, M. Peter Kirk, député conservateur, a déclaré que les manifestants étaient encouragés « *par des soldats qui leur lançaient des cigarettes* ». M. Geoffrey Rippon, secrétaire au Foreign Office dans le cabinet fantôme britannique conservateur, présent à Porto, a affirmé, de son côté, que « *ces émeutes étaient déprimantes dans la mesure où tout le monde croyait que le Portugal deviendrait vraiment un pays démocratique. Il existe maintenant un danger que les élections ne puissent avoir lieu* ».

M. Dominique Bussereau, chef de file des jeunes républicains indépendants, a déclaré : « *Au plus fort des manifestations, un officier de police est entré dans la salle du congrès en criant :* « Fuyez, fuyez, » c'est fini. Ils viennent. » *Les délégués terrifiés se sont alors précipités vers les galeries les plus hautes et se sont barricadés.* » (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

M. MAX LEJEUNE : l'action menée avec les communistes conduit à la dictature de ces derniers.

Le comité national du M.D.S.F. (Mouvement démocrate et socialiste de France), réuni le samedi 25 janvier à Meudon, sous la présidence de M. Max Lejeune, ancien ministre, député de la Somme et président du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux à l'Assemblée nationale, a évoqué au cours de ses travaux l' « *évolution tragique* » des événements politiques au Portugal, « *non pas dans les faits, il n'y a pas d'hécatombes*, a précisé M. Lejeune, *mais parce que nous, démocrates-socialistes, y trouvons la preuve que l'action politique menée de concert avec les communistes conduit fatalement, inexorablement, à la dictature du parti communiste par un processus qui nous est bien connu de prise en main de l'information et des organisations syndicales* ».

Le président du M.D.S.F. a noté que « *quarante-trois ans de dictature ont eu pour conséquence une action clandestine du parti communiste qui fait en sorte que les autres formations politiques, au lendemain de la chute du fascisme, sont mises en tutelle politique. D'autant que l'armée, dans ses jeunes éléments, avait été noyautée par les communistes* ».

« L'HUMANITÉ » : que veulent les socialistes portugais.

Dans *l'Humanité* du 27 janvier, M. Antoine Acquaviva écrit :

« *Les voilà maintenant (les socialistes) qui flirtent et qui nouent des alliances avec les centristes et accusent les communistes de ne pas vouloir la tenue des élections à l'assemblée constituante à la date prévue ; de redouter le verdict des urnes. Rien n'est plus faux.*

» *Le P.C. s'en tient à l'application stricte du programme du M.F.A., devenu programme du gouvernement. Au respect du calendrier établi. Il émet, non sans raison, des réserves sur la liberté de la consultation envisagée ; sur la manière dont elle est préparée dans certaines régions du Portugal et dans certains pays étrangers où les émigrés sont nombreux.* (...)

» *Loin de s'associer aux communistes pour dénoncer ces obstructions, ces entraves à la liberté de vote, certains leaders du P.S. se livrent à des manifestations d'anticommunisme primitif.*

» *Aussi, le P.C. est-il fondé à poser des questions. Avec qui le P.S. veut-il passer alliance ? Avec les communistes, avec les forces démocratiques, ou avec les adversaires avoués ou honteux de la démocratie ? Acceptent-ils la caution de Spinola ?* (...)

Union soviétique

Convaincus de corruption

Plusieurs dirigeants du parti de Géorgie sont limogés

De notre correspondant

Moscou. — Le deuxième secrétaire du parti communiste de Géorgie, M. Tchourkine, a été démis de ses fonctions. Cette information qui circulait depuis quelque temps à Moscou vient d'être indirectement confirmée par *Zaria Vostoka*, organe du P.C. géorgien. Le 19 janvier, ce journal a publié, en effet, le message de condoléances signé par tous les membres du bureau politique géorgien à l'occasion de la mort d'un scientifique. Or le nom de M. Tchourkine a disparu de la liste des membres du bureau politique.

Conformément à la tradition, M. Tchourkine est d'origine russe. Très souvent dans les Républiques fédérées le rôle du second secrétaire est souvent plus important en pratique que celui du premier. Désigné directement par Moscou, il est là pour surveiller l'état des affaires et faire le rapport directement au secrétariat du parti de l'Union soviétique.

M. Tchourkine aurait été limogé à la demande de M. Chevarnadzé, l'ancien chef de la police de Géorgie, nommé premier secrétaire en 1972 pour remplacer M. Mjavanadzé, accusé de corruption. M. Chevarnadzé aurait découvert que M. Tchourkine avait trempé dans plusieurs trafics. Selon certaines informations, non confirmées, M. Tchourkine serait même déjà emprisonné.

Zaria Vostoka annonce — également le 19 janvier — le limogeage d'un autre responsable de Géorgie ; il s'agit du premier secrétaire de la République autonome d'Abkhasie, M. Kobakhia. Tous ces faits indiquent que la campagne de lutte contre la corruption entreprise par M. Chevarnadzé se poursuit. On estime à plusieurs milliers le nombre de personnes déjà arrêtées en Géorgie pour ce motif depuis 1972.

JACQUES AMALRIC.

La police a perquisitionné dans l'appartement d'une militante des droits de l'homme

Moscou (*Reuter*). — Cinq policiers du K.G.B. ont perquisitionné, mercredi 22 janvier, pendant sept heures dans l'appartement moscovite de Mme Tatiana Khodorovitch et y ont saisi des ouvrages clandestins et des manuscrits protestant contre la répression politique en Union soviétique.

Mme Khodorovitch a précisé, par téléphone, à la presse que le K.G.B. avait agi à la demande de la République de Lituanie, qui la soupçonnait d'avoir dans son appartement « *des documents mensongers diffamant l'Etat et le système social soviétiques* ».

Mme Khodorovitch, une linguiste, avait signé, avec une cinquantaine de dissidents, un appel protestant contre l'arrestation et le transfert en Lituanie, le 28 décembre dernier, de M. Serge Kovalev, proche collaborateur du physicien André Sakharov dans le Mouvement pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., auquel appartient également Mme Khodorovitch. M. Kovalev a été accusé d'avoir publié un journal polycopié clandestin en Lituanie affirmant que l'Eglise catholique y est persécutée.

[Comme pour M. Sakharov, il est devenu à peu près impossible d'appeler Mme Khodorovitch de l'étranger. Il est vrai qu'elle avait pris d'emblée la défense du mathématicien Léonid Pliouchtch, soumis depuis juillet 1973 à un traitement dans un asile psychiatrique. Un comité international de mathématiciens s'est créé pour tenter de le sauver.

Récemment, d'ailleurs, Mme Tatiana Pliouchtch a demandé au procureur de la région de Dniepropetrovsk d'ouvrir un procès contre le personnel médical de l'hôpital de cette ville pour « homicide volontaire ». La femme du mathématicien signale que la vie de M. Pliouchtch est en danger. La section française d'Amnesty International a porté à la connaissance de l'opinion cette requête en date du 28 décembre 1974. Or Mme Khodorovitch avait fait connaître à l'Occident tous les faits concernant ce cas. De plus, elle avait signé avec le professeur Orlov un appel au Comité international de la défense des droits de l'homme, à la Commission internationale des juristes et à toutes les associations de psychiatres, leur demandant d'envoyer un psychiatre consultant et un avocat pour aider Mme Pliouchtch dans son action en justice.]

هكذا في الأصل

EUROPE

Portugal

Entre Mao et Spinola

(Suite de la première page.)

Le C.D.S. est-il à droite ? Par rapport aux trois formations représentées dans la coalition gouvernementale, communistes, socialistes et populaires démocrates du P.P.D., cela ne fait aucun doute. Depuis le 25 avril, le centre de gravité politique du Portugal a été si violemment rejeté vers la gauche qu'aucun parti ne peut, ou ne veut actuellement, défendre des positions teintées d'un conservatisme même timide. Ce que proposent les murs de Lisbonne, où affiches, slogans et graffiti se chevauchent de nouveau dans un désordre surréaliste après la grande et unique « *lessive* » d'octobre, c'est le « socialisme ». Quel socialisme ? C'est une autre affaire. Mais le M.R.P.P. est une force incontestable, les groupuscules d'extrême gauche sont nombreux et actifs, le parti communiste portugais est le plus « dur » d'Europe, les socialistes parlent de « lutte des classes », et les partisans du P.P.D. ont demandé l'année dernière leur adhésion à l'Internationale socialiste. En vain. L'Internationale avait déjà donné sa bénédiction au parti de M. Mario Soares, rival théorique, à l'époque, du P.P.D de Sa Carneiro. Mais la démarche était révélatrice.

Il faut ajouter que le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), dont de nombreux militants sont d'anciens communistes, est une force, en un sens, plus à gauche que le parti communiste, avec laquelle il faudra compter aux prochaines élections. Le Mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.) n'est pas négligeable. Au lendemain de son premier congrès national de décembre, il a connu une scission qui illustre un « durcissement » de la base. Enfin, la commission de coordination du Mouvement des forces armées a fait savoir en janvier, qu'elle souhaitait un régime « socialisant », et, « dans le cas où le capital refuserait de collaborer, nettement socialiste. » Le Portugal est aujourd'hui le pays « le plus à gauche » de toute l'Europe occidentale.

Le C.D.S., seul au centre... ou à droite ?

Les tracts, vert et blanc, du C.D.S. prônent un « *centrisme* » raisonnable et « *démocratique* ». Le sigle du parti — deux flèches qui renvoient à un cercle paisible et harmonieux — est évidemment ambigu. Car, à droite du C.D.S., c'est le vide, ou presque. Les groupuscules d'inspiration démocrate-chrétienne, qui prétendent représenter « *la grande majorité du peuple portugais* », sont à peu près silencieux. La vraie droite et l'extrême droite, qui ont élu pendant quarante ans des bataillons serrés de députés salazaristes, sont inexistantes. Les ultras, les caétanistes, les intégristes, les nationalistes intransigeants, les défenseurs de la « multiracialité » et de l'« Occident chrétien » ont disparu, résignés, atterrés ou peut-être ralliés. Dans ces conditions, le C.D.S., dans une position peu confortable, ne fait-il pas effectivement figure de parti de droite ?

Le dirigeant du M.R.P.P. balaie d'un geste de la main cette construction. « *Nous savons*, dit-il, *que des représentants du C.D.S. ont des contacts en Espagne* avec *d'anciens membres de la P.I.D.E.-D.G.S., la police politique du régime fasciste. Nous savons que les services de renseignements américains participent à l'organisation et au financement du Centre démocratique et social...* » Il ajoute, martelant ses mots : « *Le principal leader du C.D.S. a été le bras droit de Marcelo Caetano, l'ancien président du conseil. Il a participé à la rédaction d'ouvrages qui ont servi de base à la théorie de l'Etat fasciste. Tous les autres dirigeants du C.D.S. ont, peu ou prou, collaboré avec l'ancien régime. Et ce n'est pas la propre presse bourgeoise portugaise qui a lancé les premières accusations contre le C.D.S. lorsque des documents de cette dernière formation ont été découverts au siège du parti nationaliste portugais ?* »

Torse maigre, visage pâle et émacié, yeux de fièvre, le dirigeant M.R.P.P. n'a guère changé depuis notre dernière rencontre « clandestine » au pied de la tour de Belem, il y a cinq ans. Il appartenait à un commando de lutte armée. Les précautions n'étaient pas inutiles. Mais les libertés sont rétablies depuis dix mois à Lisbonne. Ce nouveau rendez-vous, dans un modeste appartement d'un quartier populaire de la capitale, est pourtant aussi « *discret* ». Les deux militants qui nous ont conduit jusqu'ici sont silencieux et attentifs. Le leader « *sans nom* » n'exclut pas une nouvelle « *plongée dans la clandestinité* ».

« *Notre mouvement*, dit-il, *est le défenseur rigoureux des intérêts de la classe ouvrière, des paysans, du peuple. Il est naturel, il est même souhaitable qu'il soit la cible des attaques des partis de la bourgeoisie. Pour eux toutes les armes sont bonnes, les armes à feu mais aussi les autres, idéologiques, les injures, les calomnies. Nous sommes une organisation politique de la classe ouvrière qui prétend fonder un parti politique* du *prolétariat. Une parti révolutionnaire marxiste-léniniste-maoïste. C'est là notre objectif principal et immédiat.* »

Le M.R.P.P. a été fondé en septembre 1970 par un noyau de militants de l'ancienne gauche démocratique étudiante (E.D.E.) qui s'élevaient à la fois contre « *le révisionnisme* du *parti communiste* » et le « *dogmatisme* d'autres *organisations marxistes-léninistes* ». Son premier manifeste appelle à la réorganisation du parti, à la lutte contre l'exploitation capitaliste, la répression fasciste et la guerre coloniale. Le premier numéro de *Luta popular*, organe central du mouvement, est de février 1971. Son directeur : Saldanha Sanches.

Le pain, la terre, la paix

La même année parait *Garde rouge*, journal de la section estudiantine du M.R.P.P., relativement autonome, devenue Fédération des étudiants marxistes-léninistes. Dès cette époque, les dirigeants du M.R.P.P. font une analyse sensiblement différente de celle du parti communiste et du Mouvement démocratique portugais (qui a participé sous le nom de C.D.E., Commission démocratique électorale, aux « élections » de 1969). A la veille des « élections » de 1973, organisées cette fois par un gouvernement Caetano qui hésite entre la « répression » et l'« ouverture », le M.R.P.P. lance un mot d'ordre : « *Le peuple vote dans la rue.* » Et il ajoute : « *Ni fascistes, ni libéraux, ni révisionnistes.* » Au programme du Mouvement des forces armées, qui promet le rétablissement de la démocratie, il répond par un autre slogan : « *Le pain, la terre, la paix, la liberté, la démocratie, l'indépendance nationale.* » Il préconise la multiplication des « meetings dans la rue ».

Depuis avril, on a effectivement beaucoup vu les militants du M.R.P.P. sur le Rossio, aux côtés des déserteurs et des insoumis réclamant un statut, des militants du M.P.L.A. (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) et du Frelimo (Front de libération du Mozambique), alors que le général Spinola tentait de donner une orientation « droitière » à la décolonisation. Le M.R.P.P. se flatte aussi d'avoir des « amitiés dans l'armée », et plusieurs incidents récents ont prouvé que des soldats n'hésitaient pas, dans les casernes, à défendre les positions de *Luta popular*.

« *Le Mouvement des forces armées*, affirme le dirigeant M.R.P.P., *est en fait le pilier principal du régime issu du 25 avril. Mais il n'est pas homogène. Il y a des tendances, des clientèles pour les communistes, les socialistes, les P.P.D. Le courant démocrate* du *M.F.A. est fort, mais il ne veut pas entendre parler de la classe ouvrière comme avant-garde. Il ne faut pas oublier que le parti communiste portugais a toujours spéculé sur un coup d'Etat militaire et l'a encouragé. Les trois partis de la coalition ont leurs « correspondants » dans le M.F.A.*, à *condition, bien entendu, sont le reflet des querelles politiques...* »

Certains ministres militaires ont qualifié, devant nous, le M.R.P.P. de « *mauvaise conscience* du *parti communiste* ». Le « brigadier » Otelo Saraiva de Carvalho, commandant adjoint du COPCON, la force d'intervention du continent, estime que « *le M.R.P.P. ainsi que les autres partis* d'*extrême gauche pourraient être les alliés du M.F.A., à condition, bien entendu, qu'ils soient intéressés à la construction d'une démocratie* ».

Le M.R.P.P., qui pratique avec éclat la formule de Saint-Just : « *Pas de liberté pour les ennemis de la liberté !* », est moins tendre. Ses dirigeants, faisant un jeu de mots que le général de Carvalho prend d'ailleurs avec le sourire, appellent le COPCON « *comment organiser la PIDE avec un autre nom* ». Pour le P.C.P., pas d'équivoque : les maoïstes du M.R.P.P. « *servent tout simplement les intérêts de la réaction* » et les « *attaques brutales contre le C.D.S. sont en réalité l'aide la plus efficace que la* droite *puisse espérer* ».

Des anciens caetanistes

La virulence du M.R.P.P. n'est pas sans ambiguïté et le mouvement a décidé de participer aux prochaines élections. « *C'est que nous luttons dans des conditions difficiles*, précise le porte-parole du comité central. *Les masses petites-bourgeoises ont encore des illusions sur les élections. Nous n'en avons aucune, mais nous allons exploiter ce moment pour faire monter la conscience politique du peuple. Nous savons que seule la lutte armée peut modifier le rapport* de *forces, mais il s'agit d'isoler l'ennemi. Nous allons exposer notre programme* de *lutte révolutionnaire et dénoncer* celui *des social-fascistes, des révisionnistes* du *P.C.P. qui ont bien significativement retiré l'expression « dictature du prolétariat » à l'issue de leur congrès national.* »

Les actions de rue du M.R.P.P. ne profitent-elles pas à la droite, comme le prétend le parti communiste ? « *Le P.C.P. nous accuse de faire le jeu de la réaction. Ce sont les révisionnistes qui font la politique de la bourgeoisie et de la réaction...* » Dialogue de sourds qui n'est pas limité au Portugal...

Largo do Caldas, au pied de l'antique et tortueux Alfama, les murs du siège du Centre démocratique et social portent encore les traces de la dernière attaque des commandos M.R.P.P. Des vitres brisées ont été recouvertes de cartons disjoints. Dans les bureaux, l'ambiance est « fonctionnelle » : moquette, téléphone en cours d'installation, magnétophones, secrétaires diligentes et souriantes. Mais les « gorilles » du rez-de-chaussée sont aux aguets.

Le dirigeant du C.D.S., M. Freitas do Amaral, est un homme jeune, très grand, pondéré et un peu triste. Professeur à la faculté de droit de Lisbonne, il ne conteste pas avoir connu Marcelo Caetano, et il ne saurait dissimuler qu'il a été procurador (député) à la Chambre corporative. Mais il est aussi notable du nouveau régime, membre du Conseil d'Etat, nommé à ce poste-clé par le général Spinola, qui avait le privilège de désigner sept personnalités, pour leurs « *mérites civils et militaires* », dans cet organisme de vingt et un membres (1). Il parle volontiers « de *son ami, le général Vasco Gonçalves, chef du gouvernement* » pour lequel il a une « *estime particulière* ». Il compare le Conseil d'Etat, qui se réunit deux fois par semaine, au Conseil de la révolution libyen. « *Le Conseil a le droit de veto sur le gouvernement. Aucune loi ne peut être approuvée sans son accord. Composé pour* une *bonne part de professeurs* d'*université, le Conseil se trouve aujourd'hui dans* une *position curieuse : il doit en quelque sorte surveiller un gouvernement où les militaires sont prépondérants...* »

Le professeur Freitas do Amaral est tenté d'approuver la formule du major Melo Antunes, ministre d'Etat : « *Il y a plusieurs lectures du programme* du *M.F.A.* ». Le leader du C.D.S. craint, bien sûr, que « *la lecture de gauche* » ne favorise l'instauration d'un régime « *plus autoritaire* ». Le C.D.S. a adhéré à l'Union des démocrates-chrétiens européenne. « *Nous sommes*, disent ses dirigeants, *une organisation ouverte à tous les démocrates du centre, du centre droit ou du centre gauche, qui s'identifient sincèrement avec le Mouvement* du 25 *avril et acceptent l'humanisme personnaliste comme philosophie* d'*action.* »

machine 20

Pluralisme syndical, rejet des idéologies totalitaires, tolérance, consolidation de la démocratie ainsi que l'impose le programme du Mouvement des forces armées, réduction accélérée des inégalités sociales, assistance médicale gratuite à toute la population, nouveau contrat social dénonçant un néo-capitalisme matérialiste, établissement rapide de relations diplomatiques avec Pékin : le programme du C.D.S., au moins dans sa lettre, serait aisément accepté par des sociaux-démocrates européens.

« *Mes amis Lecanuet et Abelin...* » M. Adelino Amaro da Costa, secrétaire général du C.D.S., fait volontiers état de ses relations avec des personnalités du « centre » français. Ancien directeur de cabinet au ministère de l'éducation (2) du gouvernement Caetano, M. da Costa affectionne le langage « technocratique », considère que le C.D.S. « *est la seule force* d'*opposition en dehors* d'*un pouvoir mythique* », trouve la P.P.D. de Sa Carneiro « *beaucoup trop cortesien* ».

« *Nous nous situons clairement à gauche*, soupire-t-il, *mais nous savons bien que nous sommes simplement tolérés. Nos militants ont peur, vraiment peur, après toutes ces attaques. Nous ne voulons pas être des martyrs, pas davantage les représentants de la majorité silencieuse. Mais pourquoi ne serions-nous pas majoritaires dans deux ans ? C'est une situation qui pourrait se présenter aussi dans d'autres pays européens...* »

Parmi les fondateurs du C.D.S., on trouve un certain nombre de personnalités caetanistes. Par exemple, M. Valentin Xavier Pintado, ancien secrétaire d'Etat au commerce, qui déclarait à Lisbonne, en 1973 que « *le peuple portugais n'était pas prêt pour la démocratie* ». Que pense aujourd'hui M. da Costa du socialisme ? « *Ce serait la misère*, répond-il. *Mais au Portugal, le socialisme n'est pas possible. L'administration n'est pas assez efficace...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Le général Spinola avait choisi cinq civils et deux militaires, les colonels Almeida Bruno et Durao, pour les sept postes — sur vingt et un — laissés à sa discrétion.

(2) M. Veiga Simao, dernier ministre de l'éducation du gouvernement Caetano, est actuellement ambassadeur du Portugal aux Nations unies. Sa nomination, décidée par le général Spinola, avait provoqué de vives réactions de la gauche civile et militaire du gouvernement.

Confirmant son maintien au gouvernement

M. SOARES PROPOSE UN PACTE AUX PARTIS DE LA COALITION ET AU MOUVEMENT DES FORCES ARMÉES

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Au cours de la réunion de son comité directeur, qui a eu lieu dimanche 26 janvier, le parti socialiste a décidé de se maintenir dans la coalition gouvernementale. Lundi matin, M. Soares, secrétaire général du parti, a confirmé cette décision et demandé la publication immédiate du plan économique. Il a également proposé l'organisation d'une rencontre entre les trois partis de la coalition et le conseil des Vingt du M.F.A. afin de déterminer les « *termes* d'*un pacte* ».

M. Soares a souhaité un débat télévisé au cours duquel les secrétaires généraux des trois partis de la coalition analyseraient leurs divergences et les problèmes fondamentaux qui se posent au pays. Le « modérateur » de ce débat pourrait être un représentant du Mouvement des forces armées.

J. R.

LA COLLECTE AUX PAYS-BAS A RAPPORTÉ PRÈS DE 3 MILLIONS DE FRANCS AU PARTI SOCIALISTE

(De notre correspondant.)

La Haye. — Les militants du Parti du travail néerlandais (P.V.D.A.) ont recueilli, samedi 25 janvier, près de 3 millions de francs pour leurs amis du parti socialiste portugais. Environ dix mille collecteurs de fonds s'étaient éparpillés dans les rues de la plupart des villes néerlandaises tandis que la télévision VARA (proche du Parti du travail) présentait un spectacle qui a duré plus de neuf heures, entrecoupé par des interviews avec M. Mario Soares, de reportages sur le Portugal et de courtes conversations avec des militants qui venaient apporter la preuve de leur solidarité internationale en remettant de l'argent.

AFRIQUE

Éthiopie

DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS EN ÉRYTHRÉE

Addis - Abeba (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Quatorze officiers et soldats de l'armée de l'air auraient été arrêtés samedi 25 janvier à Asmara, chef-lieu de la province de l'Erythrée. Dimanche, des tirs d'armes automatiques ont été entendus près de l'aéroport d'Asmara.

D'autre part, plusieurs membres des forces aériennes servant en Erythrée auraient disparu ce mois-ci et auraient rejoint les rangs du Front de libération (F.L.E.). Une trentaine d'officiers de marine du port de Massawa, sur la mer Rouge, seraient portés manquants. Trente autres auraient été arrêtés.

Dans une interview au quotidien libanais *Nahar*, M. Mohamed Abdel Rahmane, ministre éthiopien du commerce, a déclaré le 26 janvier que « *le gouvernement éthiopien et les dissidents érythréens sont au même titre des révolutionnaires, mais les Erythréens doivent comprendre qu'une mutation fondamentale s'est produite en Ethiopie et que le différend qui nous oppose doit être réglé par des négociations pacifiques* ».

M. Mikael Imru, ministre éthiopien de l'information, a cependant indiqué qu'une « *requête des représentants érythréens demandant la libération des prisonniers politiques érythréens a été rejetée* ».

LE SORT DES MALIENS EN HAUTE-VOLTA

M. Victor Kaboré, ambassadeur de Haute-Volta à Paris, nous a adressé le communiqué suivant :

Le *Monde* du 24 janvier 1975 a rapporté un communiqué de Radio-Mali selon lequel « *un enfant malien a été tué devant un restaurant de Ouagadougou à coups de machette. Le vol, le viol, les ratonnades, les tueries, continuent à l'encontre des citoyens maliens en Haute-Volta* ». L'ambassade de Haute-Volta en France rejette catégoriquement ces accusations mensongères et les calomnies du gouvernement malien. Ces affirmations ne reposent sur aucun fondement et témoignent de la mauvaise foi de leurs auteurs (...). Le gouvernement de Bamako veut détourner l'attention de l'opinion internationale sur son refus de respecter les engagements qu'il a pris à Lomé le 27 décembre 1974 et cherche à justifier son agression passée et ses projets belliqueux.

● *Pour le deuxième anniversaire* de l'assassinat d'Amilcar Cabral, fondateur du P.A.I.G.C. (parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert), une réunion a été organisée samedi 25 janvier à Paris par le Comité international N'Krumah (c/o M. Diallo, 20, rue Saint-Antoine, Paris, 4e), en présence de l'ambassadeur de la Somalie en France et d'un représentant de l'ambassade d'Algérie.

OCÉANIE

Le Pacifique du Sud, ou la difficulté d'être

II. — Les chiens mordent les chefs

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Dans les œuvres, souvent de très bonne qualité, des écrivains du Pacifique du Sud, apparaît la recherche d'une identité culturelle et politique. Ces romans, ces poèmes sont souvent des témoignages de déchirements, de révolte contre l'hypocrisie des hiérarchies traditionnelles et des valeurs imposées par l'étranger (« le Monde » du 26-27 janvier).

Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée). — S'il lui est facile, avec un peu de temps devant lui, de sillonner le Pacifique du Sud, le voyageur doit, à chaque atterrissage, oublier ce qu'il a appris dans le pays précédemment visité, tant les différences sont grandes d'un archipel à l'autre.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée attend que ses querelles internes soient réglées pour proclamer, en juin 1975 en principe, son indépendance ; encore l'actuelle agitation des dirigeants papouans risque-t-elle de précipiter les tendances à l'éclatement de ce grand pays. Si les Salomon du nord appartiennent à cet ensemble, celles du sud (où se trouve Guadalcanal), dotées d'un gouvernement local, sont sous protectorat britannique.

Au sud-est, les Nouvelles-Hébrides forment un condominium franco-britannique, et la Nouvelle-Calédonie est territoire français. Au nord-est, Nauru est indépendant, mais les Gilbert et les Ellice, îles avancées en direction de la Micronésie, demeurent colonies britanniques (elles n'iront pas de concert vers l'indépendance, les Ellice ayant, à l'automne de 1974, décidé de rompre leurs liens avec leurs sœurs du nord). Les Fidji sont indépendantes, mais non Rotuma, qui, d'une culture distincte, est un condominium fidjien. Tonga aussi est indépendant, mais Wallis-et-Futuna, et plus à l'est Tahiti et ses voisins, sont français.

Associées à la Nouvelle-Zélande et autonomes, les îles Cook formeront à moyen terme un Etat. Autonome, Niue a choisi une libre association avec Wellington, mais les Tokelau demeurent propriété de la Nouvelle-Zélande. Et si les Samoa occidentales sont indépendantes, les Samoa orientales sont administrées par Washington. Citons, pour mémoire, à une aile de la région, la Nouvelle-Guinée occidentale, partie intégrante de l'Indonésie, et à l'autre aile, l'île de Pâques, qui est chilienne.

Le monde mélano-polynésien *est donc tout sauf homogène*. Sur plus de 10 000 kilomètres d'ouest en est vivent un peu moins de quatre millions d'habitants, dont plus de deux millions et demi sont des Papouans-Néo-Guinéens. Mais il n'y a guère plus de sept mille âmes à Nauru et, lorsque l'avion nous menant de Nuku'alofa (Tonga) à Apia (Samoa) s'est posé à Niue, il nous a semblé que la moitié de la population (cinq mille personnes au total) se trouvait à l'aéroport. « *Quand je vais faire le point de la situation à Niue, j'emporte une valise de romans policiers, car j'ai fini mon travail en une demi-journée, mais je suis coincé sur l'île pour huit jours* », soupire un curé en tournée.

La terre et l'homme

Pour parfaire l'analyse de ces sociétés, il faudrait rendre visite aux communautés de travailleurs immigrés, aller voir les Gilbertiens extraire le phosphate de Nauru, les Wallisiens et les Futuniens charger le nickel de Nouvelle-Calédonie, les Tongiens, les Samoans, les Niuens, qui peuplent certains quartiers industriels d'Auckland, en même temps que de nombreux habitants des îles Cook ; il faudrait se rendre jusqu'à Hawaï et en Californie pour rencontrer des Samoans orientaux, et au Canada pour étudier la vie des Indiens originaires des Fidji.

La bigarrure ? On la retrouve dans le domaine linguistique. La région compte plus de mille deux cents langues, dont quelque sept cents en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et quatre-vingts environ dans les Salomon (heureusement, le pidgin facilite les communications). Si les Samoa et les Tonga donnent une plus grande impression de cohésion, en dépit des barrières sociales, cela est dû en grande partie à leur unité linguistique.

Le trait commun aux peuples de la zone, malgré d'importantes différences entre les systèmes fonciers, est peut-être l'attachement à la terre de ces communautés isolées sur leurs microbes océaniens. « *La vie autochtone est entièrement fondée sur les rites des cultures nourricières, le psychisme des individus est tout entier tourné vers les rapports entre la terre et l'homme* », écrit M. François Doumenge (1). Partout, cependant, les vieux cadres craquent. Les territoires français constituant une exception, la propriété de terres par des non-locaux, déjà restreinte, est en diminution (ainsi en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Salomon). Elle est parfois prohibée par le droit coutumier (Tonga, Samoa), dont l'application peut aller jusqu'à interdire la possession de terres à *la moitié* de la population — c'est le drame des Indiens de Fidji, pourtant citoyens fidjiens.

Les habitants sont soit collectivement attachés à leurs champs, quitte à relancer les luttes tribales pour effacer les limites arbitraires autrefois imposées par le colonisateur (cas de la Nouvelle-Guinée), soit soumis à une structure féodale archaïque (Tonga, Samoa), soit détenteurs de droits sur des terres qu'ils ne cultivent pas toujours.

Dans les petits archipels, la population quitte les îles isolées pour les îles principales et, à l'intérieur de celles-ci, la campagne pour les villes, en attendant souvent un visa pour la Nouvelle-Zélande ou d'autres lieux d'immigration. Ces phénomènes, qui ne contribuent pas à renforcer l'indépendance économique des pays d'Océanie, reflètent une grave crise des structures foncières. Mais toute réforme agraire signifierait un bouleversement des hiérarchies sociales. Il reste que la terre est mal exploitée, souvent laissée en friche, alors que des milliers de personnes sont, chaque année, contraintes à l'exil.

Le poids des « grands »

La région est aussi victime de dérisoires querelles d'amour-propre nationaliste. C'est ainsi que, partout, *fleurit le mythe* de l'avion, moyen de transport nécessaire mais coûteux. D'incroyables rivalités opposent les petites capitales locales dans ce domaine. Les îles Fidji ne cherchent-elles pas, sous couvert de coopération, à dominer l'ensemble oriental de la zone ? se demandent les responsables des Etats voisins. Le roi de Tonga a d'abord songé à s'allier — mésalliance évidente tant est patent le déséquilibre des forces ! — avec des Japonais pour créer sa propre compagnie d'aviation. Il songerait maintenant à un contrat avec Nauru.

Il existe un système de consultations régionales pour défendre certains intérêts économiques locaux vis-à-vis de l'extérieur (notamment lors des discussions avec la C.E.E. ou avec Wellington). De même, l'université du Pacifique du Sud, située à Suva, permet-elle, non sans heurts d'ailleurs, d'esquisser un embryon de coopération. Mais les *liens horizontaux établis* entre les divers pays sont d'une moindre importance que les liens verticaux tissés avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Forum du Pacifique, auquel participent les dirigeants de la région (ceux de Canberra et de Wellington compris), permet d'aborder des questions politiques, par définition taboues lors des réunions de la commission du Pacifique du Sud, où sont représentées des puissances métropolitaines telles que la France et la Grande-Bretagne.

Même si une évolution positive paraît se dessiner depuis la réunion de septembre 1974 à Rotoronga (îles Cook), les territoires français n'ont pas encore la possibilité de faire entendre leur voix, aucune instance régionale ne définit les besoins propres à la zone, et il n'existe aucun espoir d'atténuer la différence de puissance entre les « grands » et les « petits » de l'océan. La belle renaissance culturelle, *dont nous* avons entrevu l'aspect littéraire dans un premier article, risque, dans ces conditions, de n'avoir pas de prolongement politique. Un certain type d' « aide » peut prendre l'allure d'un ethnocide ; il faudrait aussi que soit remis en question l'énorme pouvoir de la poignée de compagnies commerciales étrangères qui écument la région, et que soit arrêtée l'expansion du tourisme, une plaie *qui* n'apporte *qu'humiliation* et prostitution culturelle.

Le Pacifique du Sud a pourtant la chance, contrairement au Pacifique du Nord et à la Micronésie américaine, de ne posséder ni son Guam, ni son Okinawa. Son rôle stratégique est minime dans les conditions actuelles, et la rade de Pago-Pago est bien moins visitée par l'U.S. Navy que par les bateaux de pêche. Seule, dans un avenir prévisible, la Papouasie-Nouvelle-Guinée pourrait se trouver entraînée dans des conflits locaux, *par* exemple, *en* cas de troubles sérieux en Nouvelle-Guinée indonésienne. Mais les forces armées de Port-Moresby seraient incapables de faire face à une crise grave. Embryonnaires et très dépendantes de l'encadrement australien, leur première tâche, si elles ne sont pas tentées par le pouvoir politique, sera de maintenir l'ordre intérieur et de prévenir l'éclatement du pays, en luttant, par exemple, contre l' « armée » papouane.

Deux facteurs pourraient attiser les rivalités dans la région : le pétrole, si les recherches *off-shore* se révèlent fructueuses, et les formidables richesses de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont les gisements cuprifères de Bougainville ne représentent qu'une petite fraction. La ferme volonté du premier ministre, M. Somare, d'obtenir une plus grande part des bénéfices de Bougainville, les *déclarations « gauchisantes »* du chef du gouvernement au sujet du mode de développement et des méthodes d'éducation étrangère imposées par l'Australie, permettent de penser que les négociations entre Port-Moresby et les sociétés multinationales ne seront pas amènes.

Les relations entre les archipels et les puissances métropolitaines, ou les grands pays « protecteurs », méritent réexamen — tel était l'un des aspects de la mission aux Nouvelles-Hébrides de M. Stirn et de son homologue britannique. Un récent rapport du Congrès a évoqué la gabegie qui règne en Micronésie américaine, analogue à celle que nous avons constatée dans les Samoa orientales. En Australie et en Nouvelle-Zélande, de petits groupes de chrétiens, en liaison avec des minorités insulaires, commencent à dénoncer « *le nouveau colonialisme* » dont sont victimes des pays *comme* Fidji ou Tonga.

Cette prise de conscience vient à son heure. Car, dans les îles, des visages perdent leur douceur de légende pour exprimer la haine. Parce que ses vers ont valeur de symbole, laissons, pour conclure, la parole à Makiuti Tongia, un poète des îles Cook :

Traversant cette riche banlieue
pleine de chefs blancs et noirs
J'entends un chien aboyer
J'écoute son appel
je le sais je suis ce chien
Il ramasse ce qu'il peut
des poubelles qui débordent
Chefs je vous le dis
enterrez ces déchets que vous
[ne pouvez manger
Ainsi aucun chien affamé ne
[viendra
[manger devant vos portes fermées
[à clé
Attention, les chefs, aux chiens
[affamés !

FIN

(1) François Doumenge, *l'Homme dans le Pacifique sud*, publication de la Société des océanistes. Voir aussi *Land tenure in the Pacific*, sous la direction de R. Crocombe (Oxford University Press).

POPULATION DES PRINCIPAUX TERRITOIRES

Voici approximativement la population des principaux territoires du Pacifique du Sud :

Papouasie - Nouvelle-Guinée	2 560 000
Salomon	165 000
Nauru	7 000
Fidji	550 000
Gilbert-et-Ellice	60 000
Tonga	90 000
Samoa occidentales	150 000
Samoa américaines	30 000
Niue	5 000
Tokelau	2 000
Cook	22 000
Polynésie française	110 000
Wallis-et-Futuna	10 000
Nouvelle-Calédonie	120 000
Nouvelles-Hébrides	90 000

مكرر عن الأصل

ASIE

Bangladesh

L'instauration d'un régime présidentiel marque un net renforcement du pouvoir de M. Mujibur Rahman

Après l'instauration, samedi 25 janvier, d'un régime présidentiel et de parti unique au Bangladesh, le nouveau président, M. Mujibur Rahman, a nommé premier ministre l'ancien ministre de l'intérieur, M. Mansoor Ali. M. Nazrul Islam, auparavant ministre de l'industrie, a été désigné comme vice-président de la République.

Dernière étape d'une reprise en main qui a commencé le 28 décembre 1974 avec la proclamation de l'état d'urgence, un régime présidentiel avec parti unique a été instauré samedi 25 janvier au Bangladesh. Ce régime renforce l'autorité de M. Mujibur Rahman, personnalité charismatique peu portée au dialogue et inclinant, en revanche, à *« l'exercice solitaire du pouvoir »*.

« Banglabandhou », « l'ami du Bengale », pense répondre par cette réforme constitutionnelle, aux multiples périls qu'affronte son pays. Le Parlement, où le parti gouvernemental, la ligue Awami, détient la quasi-totalité des sièges et qui ne faisait guère qu'entériner les décisions du pouvoir, a approuvé *« à l'unanimité »* — les cinq membres de l'opposition ayant quitté la salle — sa transformation en simple Chambre d'enregistrement. Tous les partis politiques, à l'exception de la Ligue, sont dissous. Ancien premier ministre et nouveau président de la République — élu pour cinq ans. — M. Mujibur Rahman n'hésite pas à qualifier ce changement de *« révolution »* ; il affirme que l'ancienne Constitution, portant la marque du juridisme anglo-saxon qui imprègne l'élite bengalie, était *« un héritage du régime colonial, incapable de régir un pays possédant une identité et un style propres »*.

Cette évolution, prévisible, est un constat d'échec. Ce ne sont pas les pouvoirs qui ont fait défaut au premier ministre d'hier, mais la capacité de définir une politique cohérente, de la mettre en œuvre, bref, de gouverner. Son prestige et le capital de sympathie dont bénéficiait son peuple à l'étranger, au lendemain de l'indépendance, ont été largement dilapidés.

La fin de l'intermède démocratique

Le régime de Dacca, qui veut lutter à la fois contre la recrudescence du terrorisme et le pourrissement de la situation économique, n'était cependant pas menacé à court terme. Les anciens « collaborateurs », les nostalgiques du Pakistan, ou les *« ennemis du pays payés par les puissances étrangères »* sont des personnages presque mythiques créés par la propagande officielle. Les communistes pro-soviétiques n'ont guère d'audience ; ils ont tenté de faire un bout de chemin avec le parti gouvernemental, puis s'en sont séparés. L'un des responsables de la gauche radicale, le commandant Jalil, un ancien dirigeant de la résistance « de l'intérieur », est en prison. M. Maulana Bhashani, le chef politico-religieux d'extrême gauche, a jugé plus opportun, à quatre-vingt-treize ans, de se retirer de la vie politique plutôt que de continuer à défier, vainement, les autorités. Enfin, le chef de la faction la plus dure des groupuscules révolutionnaires, responsable de plusieurs assassinats, M. Siraj Sikdar, a été tué, au début du mois, *« alors que, arrêté, il tentait de s'enfuir »*.

Le brigandage et la criminalité, dans un pays où il y a eu de tout temps des brigands et des « rebelles », vont-ils pour autant disparaître ? Il est probable en tout cas que la fin de l'intermède démocratique, dont, il est vrai, l'opposition aura plus abusé que profité, vont, au contraire, renforcer le courant révolutionnaire, encore faible et inorganisé.

Le principal danger provient, pour l'heure, de la déliquescence de l'Etat et des risques, encore menaçants en 1975, de famine. Pour y faire face, le nouveau président s'appuiera désormais sur un *« parti national »*, nouvelle mouture, après épuration de la ligue Awami, et sur une force para-militaire, les *rakhi bahini*.

La Ligue du peuple ne tire pas sa force du prolétariat rural, dominant dans le delta, mais de la petite bourgeoisie urbaine. C'est avant tout un parti de notables. Son programme est celui de toutes les bourgeoisies nationales des pays du tiers-monde, le nationalisme « bengali — étant renforcé par le sentiment islamique, autrement dit anti-indien, d'une partie des membres de la Ligue. Tous les parlementaires devront à l'avenir appartenir à cette formation. La fascisation du régime de M. Mujibur Rahman s'accentuera sans doute à la faveur du système présidentiel et de parti unique. L'« idéologue du moujibisme, le propre neveu du chef de l'Etat, occupe une place croissante dans la vie publique.

Les rakhi bahini, formées de « combattants de la liberté » mis en disponibilité après l'indépendance, initialement équipés et entraînés par les Indiens, constituent la garde prétorienne du régime. Ils brisent les grèves, perturbent les manifestations politiques, pourchassent les pilleurs et les extrémistes. M. Mujibur Rahman n'a pas confiance dans l'armée régulière, peu nombreuse, médiocrement équipée, divisée, de surcroît, entre anciens maquisards et ralliés de la dernière heure des forces pakistanaises. Certains militaires ont le sentiment d'avoir été frustrés de leur victoire par les politiciens, qui furent, pendant la lutte de libération, soit incarcérés au Pakistan, comme le chef de l'Etat, soit confortablement exilés à Calcutta. Ils semblent attendre leur heure. Déjà, quelques officiers et soldats auraient déserté et rejoint les groupes de guérilleros.

G. V.

Pakistan

QUATRE DIVISIONS SONT MOBILISÉES POUR COMBATTRE SIX A HUIT MILLE GUÉRILLEROS BALOUTCHES.

Le *Guardian* du 24 janvier a publié un long témoignage d'un journaliste qui a enquêté pendant plusieurs semaines sur la guerre civile en Baloutchistan. Ce document est unilatéral, mais il apporte d'importantes précisions.

« En raison de la stricte censure, le public, au Pakistan, connaît peu de chose sur la réelle nature de la « campagne de conciliation » que mène l'armée. Celle-ci a bouclé les voies d'accès des régions tribales Marri et Jhalwan, coupant les approvisionnements en vivres des populations de ces régions. En dépit des déclarations de M. Bhutto affirmant que l'armée ne dispose même pas d'une division, les services de renseignements militaires à l'échelon le plus élevé révèlent le déploiement de quatre divisions (100 000 hommes).

» Le Livre blanc publié par le gouvernement indique que, à aucun moment, l'armée de l'air pakistanaise n'a été utilisée pour bombarder (...), qu'aucun village, aucune base ou bande n'a été l'objet d'attaque aérienne. » « Lors de ma visite dans la région Marri, poursuit le journaliste, *j'ai vu des cratères et de larges fragments de bombes. (...) A l'ambassade de France à Islamabad on admet que le Mirage, un avion qui n'est pas ordinairement utilisé pour le mitraillage, avait été équipé dans ce but à la demande du gouvernement du Pakistan. »*

Sept mille prisonniers

Le *Guardian* estime que sept mille prisonniers sont incarcérés au Baloutchistan. Les arrestations sont devenues le *« moyen caractéristique »* pour tenter d'étouffer toute opposition politique. Quatre personnalités politiques, dont deux membres de l'Assemblée provinciale, ont été assassinées.

La principale opposition à la politique du gouvernement central provient des six mille à huit mille guérilleros combattant dans la province. Ils sont regroupés au sein d'un organisme, le Front populaire pour la résistance armée, qui a son quartier général dans la région de Jhalwan, contrôlée principalement par la tribu Mengal, dont le chef est en prison. Les guérilleros se sont rapidement *« politisés »*, à la suite des activités des étudiants de Quetta ou de Karachi qui ont rejoint le F.P.R.A. Le commandement central de cet organisme affirme qu'il ne négociera pas avec M. Bhutto tant qu'un minimum de revendications des Baloutches n'aura pas été accepté : garanties constitutionnelles défendant le Baloutchistan contre *« l'action arbitraire de l'armée et assurant l'autonomie provinciale »*.

C'est dans la région de Jhalwan et dans celle de Marri que se trouvent la plupart des guérilleros. Le *Guardian* indique encore qu'ils sont divisés en groupes de trente à cinquante combattants dans des régions dont de larges secteurs *« restent impénétrables à l'armée »*. Des sources sûres, à Islamabad, estiment les pertes de celle-ci à deux mille cent hommes. L'article estime qu'une rébellion tribale s'est transformée désormais en un soulèvement populaire contre le gouvernement central et celui de Quetta.

Philippines

L'AVIATION A BOMBARDÉ AU NAPALM DES BASES DE REBELLES MUSULMANS.

L'aviation philippine a attaqué au napalm des bases de rebelles musulmans dans le centre de l'île de Mindanao, a indiqué, à la fin de la semaine dernière, une source militaire citée par l'agence A.P. C'est la première fois que des bombardements au napalm sont annoncées par l'armée.

Quelques jours à peine après les négociations de Djedda entre délégués des mouvements musulmans et représentants du gouvernement de Manille sous la présidence du secrétaire général de la conférence islamique, M. Mohammed Al Tohamy, la poudrière du sud de l'archipel — Mindanao et Sulu — menace une nouvelle fois d'exploser, indique l'A.F.P.

Alors que la plus grande partie des effectifs de l'armée philippine est engagée contre les quelque six mille irréguliers musulmans, les rebelles se sont emparés, le 15 janvier, d'un camp gouvernemental dans l'île de Jolo, massacrant les quarante et un défenseurs ; le 16, ils bombardaient au mortier la ville de Cotabato et détruisait la station de radio gouvernementale de Marawi City, dans la province de Lanao.

Face à cette reprise de l'offensive musulmane, destinée à arracher l'indépendance du Sud, le président Marcos mène un double combat, politique et économique, d'une part, militaire, d'autre part.

Sur le plan économique, en raison de la hausse des prix pétroliers, la reconstruction et la mise en valeur du Sud ne progressent qu'avec lenteur, malgré la mise en route, en 1974, d'un programme de 57 millions de dollars.

Sur le plan des relations diplomatiques, que compliquent les revendications de Manille sur Sabah (Bornéo du Nord), partie intégrante de la Malaisie, une conférence des dirigeants d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines est prévue dans le courant de l'année à Bali, pour régler, notamment, les différents entre Manille et Kuala-Lumpur.

M. Mustapha, ministre de la défense de Malaisie, et premier ministre de Sabah, est accusé par Manille de fournir des armes aux rebelles philippins.

Indochine

TOUT EN POURSUIVANT LA « BATAILLE DU MÉKONG »

Les révolutionnaires ouvrent de nouveaux fronts au Cambodge

Alors que la situation reste préoccupante pour les forces républicaines le long du Mékong, les révolutionnaires ouvrent de nouveaux fronts au Cambodge. Profitant du départ pour Néak-Luong (sur le Mékong) d'unités d'élite, les Khmers rouges attaquent Kampot, sur le golfe de Thaïlande, et ont occupé quatre positions. Au nord-ouest de Kampot, à Kompong-Som (l'ancien Sihanoukville), seul port de mer du pays, les Khmers rouges ont, pour la première fois, réussi à s'infiltrer dans la ville, détruisant un dépôt de carburant. D'autre part, cinq mille révolutionnaires se concentreraient au nord de Phnom-Penh ; l'avant-garde se trouverait à 13 km de la capitale. Au sud de Phnom-Penh, les républicains tentent vainement une percée pour soulager la garnison encerclée de Néak-Luong et n'ont progressé que de 100 mètres dimanche. En deux jours, deux pétroliers et deux bateaux chargés de munitions ont réussi à grand-peine à remonter le Mékong ; seule une partie du convoi a pu, en subissant des dommages, franchir les barrages de tirs communistes.

Le Pentagone estime, selon le *Washington Post*, que Phnom-Penh pourra, jusqu'au début de la saison des pluies, en mai, être ravitaillé suffisamment par voie fluviale et par la compagnie américaine Bird Air, sous contrat avec l'armée ; ainsi le gouvernement américain pourrait-il peut-être éviter d'établir ouvertement un pont aérien entre la Thaïlande et la capitale khmère.

● AU VIETNAM DU SUD, les communistes ont repoussé l'offensive des troupes gouvernementales en direction de la position stratégique de la Dame-Noire, près de Tay-Ninh, au nord-ouest de Saigon. Deux chasseurs ont été abattus par des missiles, et la base de Bien-Hoa, d'où partent les raids aériens, a été à nouveau pilonnée.

Le président Thieu a rejeté, samedi, l'idée d'une coalition avec les communistes, les *« vingt millions »* de sudistes étant, selon lui, *« groupés en un parti national »*. Un commentateur du journal *Doc Lap* écrit dans un éditorial qui reflète l'inquiétude du pouvoir : *« L'opinion américaine ne semble ne plus vouloir entendre parler de la guerre en Indochine. (...) Le Congrès a fait mauvais accueil aux mesures économiques du président. (...) Dans ces conditions, comment fera le président Ford pour réclamer 550 millions de dollars supplémentaires ? Le président a les mains liées. Il ne peut rien faire d'autre que de laisser aux sénateurs et aux représentants toute la responsabilité des affaires indochinoises. »*

Pour avoir dénoncé l'aide apportée par Washington à Saigon, neuf pacifistes américains viennent d'être expulsés du Sud.

A HANOI, M. Le Duc Tho, négociateur de l'accord de Paris, a déclaré que *« le rapport des forces entre les forces armées (du G.R.P.) et la population, d'une part, l'administration de Saigon, de l'autre, s'était modifié »* en faveur des révolutionnaires, M. Thieu ayant *« perdu, à la suite du retrait des troupes américaines, son solide point d'appui militaire et économique »*. Hanoï déplore d'autre part que Washington ait refusé des visas d'entrée aux Etats-Unis à trois Nord-Vietnamiens désirant participer à une conférence pour la sauvegarde de l'accord de Paris qui s'ouvre dans la capitale américaine. Les Vietnamiens font remarquer que de nombreux Américains ont pu se rendre en R.D.V.

● A WASHINGTON, le vice-président Rockefeller a déclaré, dimanche, que le refus du Congrès d'accorder une aide nouvelle à Saigon encourage les communistes à passer à l'attaque. Le sénateur Kennedy, dans un rapport publié à l'occasion du second anniversaire de l'accord, écrit : *« La demande du président visant à accorder 520 millions de dollars sous forme de crédits spéciaux à Saigon et à Phnom-Penh est à la limite de l'irresponsabilité fiscale. Le Congrès doit mettre un terme à ces dépenses insensées destinées à une guerre que la majorité des Américains ne soutiennent plus (...). Je pense que le contribuable américain serait étonné d'apprendre que la « guerre du cessez-le-feu » a déjà coûté aux Etats-Unis quelque 8 milliards de dollars. »* Le rapport indique qu'en deux ans le nombre des réfugiés a crû de un million quatre cent mille au Vietnam et que les réfugiés forment maintenant la moitié de la population du Cambodge.

● A PARIS, le porte-parole de la délégation de Saigon à la conférence de La Celle-Saint-Cloud réaffirme que la R.D.V. a reçu de ses alliés socialistes une aide de 712 millions de dollars en 1973 et de 1,3 milliard en 1974. Hanoï réfute catégoriquement ces chiffres, estimant que ces *« spéculations »* visent *« à soutirer des Etats-Unis une augmentation de leur aide »*. Toujours à Paris, les organisations de la troisième force se sont réunies dimanche en présence du général Khanh, ancien chef de l'Etat du Sud, qui, à cette occasion, a révélé qu'en 1964 — il était alors au pouvoir — il avait eu des contacts avec les communistes. Les participants ont *« exigé la cessation de l'engagement militaire »* américain au Sud et demandé la démission de M. Thieu et son remplacement par une administration qui accepte de coopérer avec le G.R.P. et la troisième force en application de l'accord de Paris. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

LES DOSSIERS DU F.B.I. SUR LA VIE PRIVÉE DES ANCIENS PRÉSIDENTS

Après avoir démontré, avec les résultats que l'on sait, que l'administration *« de loi et d'ordre »* de l'ancien président Nixon ressemblait en réalité par divers aspects à une association de malfaiteurs, les grands journaux américains se sont lancés dans une nouvelle campagne, cette fois contre « l'espionnite » qui sévit dans leur pays, champion des libertés individuelles.

Dans son édition du 27 janvier, l'hebdomadaire *Time* affirme que l'ancien directeur du F.B.I. (Federal Bureau of Investigation), Edgard Hoover, détenait des dossiers sur les aventures sentimentales des anciens présidents John Kennedy et Richard Nixon. Selon ces documents, le président Kennedy et son frère, Robert Kennedy, auraient eu des relations extra-maritales, ce qui n'est peut-être pas tout à fait une révélation. En revanche, le magazine affirme qu'avant de devenir président, M. Nixon avait entretenu une liaison avec une Chinoise de Hong-Kong.

Le *Washington Post*, de son côté, écrit que l'ancien président Johnson était secrètement informé des faits et gestes de certains hommes politiques. Parmi eux se trouvaient son propre ministre de la justice, M. Robert Kennedy (qu'il craignait semble-t-il de se voir imposer comme colistier au cours de la convention du parti démocrate en 1964), et le pasteur Martin Luther King, dans la chambre duquel avaient été posés des micros. Les sénateurs pressentis pour faire partie d'une commission d'enquête sur l'espionnage par la C.I.A. de dix mille citoyens américains, ont déjà déclaré qu'ils étendraient leurs recherches aux abus commis par le F.B.I.

Chili

UN ANCIEN RESPONSABLE DU MIR EST EXPULSÉ

Santiago *(A.F.P., A.P.)*. — Un groupe de dix-huit Chiliens réfugiés à l'ambassade d'Italie à Santiago ont quitté, le 25 janvier, leur pays à destination de l'Europe. Parmi deux figure M. Humbarto Sotomayor, l'un des principaux dirigeants, jusqu'à une date récente, du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR). M. Sotomayor avait échappé, le 5 octobre dernier, à une fusillade au cours de laquelle le secrétaire général du MIR, Miguel Enriquez, dont il était l'adjoint, avait trouvé la mort. Il s'était, peu après, réfugié à l'ambassade d'Italie et avait, de ce fait, été exclu du mouvement. M. Sotomayor, qui a annoncé son intention de s'établir à Cuba après un bref séjour en Suède, a déclaré que son exclusion résultait d'un *« malentendu »*.

Une vaste opération mettant en œuvre des forces de la police et de l'armée, et destinée à mettre fin aux agissements d'*« éléments anti-sociaux »*, a eu lieu le 24 janvier à Santiago. Elle a entraîné l'arrestation de trois cent quarante personnes.

Enfin, cent soixante étudiants en médecine de la faculté de Concepcion — soit la totalité de la quatrième année — ont été expulsés de l'université pour avoir dérobé des... pilules anticonceptionnelles à l'hôpital de la ville.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions écrit dans *le Monde* du 24 janvier sur la foi d'une dépêche d'agence, MM. Jean-Paul Sartre, Julio Cortazar et Gabriel Garcia Marquez ne participaient pas à la conférence de presse du Comité de solidarité avec le peuple bolivien.

POLITIQUE

LES CONGRÈS FÉDÉRAUX DU PARTI SOCIALISTE

Une poussée à gauche s'est manifestée

Les congrès des fédérations départementales du parti socialiste se sont, pour la plupart, déroulés samedi 25 et dimanche 26 janvier. Les délégués étaient appelés à se prononcer sur les quatre motions déposées pour le congrès national, qui siégera à Pau du 31 janvier au 2 février. La première motion, signée par M. François Mitterrand, est flanquée d'un amendement déposé par MM. Gilles Martinet, André Acquier et Robert Chapuis, qui préconise notamment des actions communes avec le P.C.F. ; la seconde motion est déposée par le CERES ; la troisième par la Bataille socialiste (mais cette année M. Guy Mollet ne figure pas parmi les signataires). La quatrième est déposée par M. Arthur Notebart, député du Nord, président de la communauté urbaine Lille-Roubaix-Tourcoing.

De nos correspondants

Après les multiples assemblées de section et les réunions d'information, le congrès de la fédération socialiste du Nord n'a été, dimanche matin 26 janvier à Lille, en présence de plus de quatre cents délégués, qu'un débat assez bref et sans passion excessive. Les jeux étant faits, les porte-parole des différentes motions n'intervinrent que très brièvement. Finalement, la motion numéro un (Mitterrand-Mauroy) l'a emporté nettement avec 58,8 % des mandats devant la motion numéro 4 (Notebart, Piette, Provo), 23 % ; la motion du CERES, 17 % ; une dizaine de mandats seulement se portant sur le texte de la Bataille socialiste (tendance animée par MM. Durand et Fuzier).

Si M. Mauroy ne retrouve pas les 76 % des mandats de juin 1973 avant le congrès de Grenoble, la situation se trouve néanmoins clarifiée dans le Nord. Le style adapté par le parti socialiste depuis trois ans soulève des réticences, plus ou moins exprimées mais réelles. Elles se sont manifestées en appuyant le texte défendu par M. Arthur Notebart, député, maire de Lomme, et signé notamment par M. Victor Provo, sénateur, maire de Roubaix. Il convient toutefois de noter que si ce texte a rassemblé près du quart des mandats dans le Nord — département d'origine de la plupart des signataires, — il a soulevé aussi quelques remous, ne serait-ce qu'à Roubaix, où ses défenseurs, MM. Victor Provo et Léonce Clérambeaux, député, ont été mis en minorité dans leur propre section.

Dans le Pas-de-Calais, le congrès qui s'est tenu à Lens a donné une majorité absolue à la motion Mitterrand - Mauroy (56,2 % des mandats). Le texte de la Bataille socialiste, qui avait la caution de M. Guy Mollet, bien qu'il ne l'ait pas signé, a recueilli 17,2 % des mandats seulement. Ce courant est en pleine régression puisqu'en juin 1973 il était encore arrivé en tête avec 77 % des mandats. Le CERES s'affirme avec 15,8 % des candats contre 11 % en 1973. Quant à la motion signée par MM. Notebart et Jacques Piette, maire de Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), elle n'a recueilli que 10,6 % des suffrages.

En 1973, le courant de MM. Mitterrand et Mauroy ne l'avait emporté que grâce à l'appui du CERES. Celui-ci affirme, cette fois, son emprise sur la fédération.

Dans les Bouches-du-Rhône, la motion 1, signée par M. Gaston Defferre, a obtenu 97 % des mandats, le CERES 3 %.

En dehors de ces trois fédérations particulièrement puissantes du parti socialiste, les congrès des autres fédérations départementales du P.S. ont, en règle générale, été marqués par une poussée à gauche exprimée à travers les votes pour la motion du CERES ou pour l'amendement de M. Gilles Martinet.

Le CERES obtient, par exemple, 59,4 % des mandats à Paris, contre 38,6 % à M. Mitterrand et 1,07 % à la Bataille socialiste.

Pour la première fois en Meurthe-et-Moselle, le CERES est majoritaire. Sur les quarante-deux sections du département, sa motion a obtenu 59 % des mandats, contre 41 % à celle de M. Mitterrand. A la tête de la fédération depuis deux ans, le CERES bénéficiait de l'appui de la tendance de M. Poperen, qui, au plan national, soutient M. Mitterrand. De 4,8 % en 1971, il est passé à 40 % en 1973. Dominant le sud de la Meurthe-et-Moselle, le CERES dispose d'une supériorité écrasante dans le nord du département, le pays haut.

En Moselle, la motion du CERES l'a emporté de justesse (374 voix contre 351 à M. Mitterrand). La Meuse, de son côté, s'est prononcée aux deux tiers pour le CERES. Seule la fédération vosgienne a opté pour la tendance Mitterrand par 60 % des suffrages.

Une légère progression du CERES (4 %) est également enregistrée dans le Rhône, où le courant représente maintenant 29 % des mandats.

Dans le Haut-Rhin, la fédération du parti socialiste a voté par 40 % des suffrages exprimés la motion du CERES, au cours d'un congrès réuni à Mulhouse. La motion de M. Mitterrand est arrivée en deuxième position, avec 30 % des voix. En revanche, dans le Bas-Rhin, M. Mitterrand conserve la majorité (51,5 %, contre 47,5 au CERES).

Succès pour le premier secrétaire du P.S. en Gironde, où il rassemble 73,64 % des mandats (contre 24,45 % au CERES), et en Haute-Garonne, où il obtient 80,52 %, contre 17,89 % au CERES.

L'amendement de M. Martinet recueille 56 % des voix en Corrèze, 49 % dans le Finistère, 40 % dans le Gard, 47 % dans le Jura, 33 % dans le Puy-de-Dôme, 30 % en Gironde, 26 % dans la Drôme, 28 % en Seine-Maritime. Dans la région parisienne, il obtient 17 % à Paris, 24 % dans les Hauts-de-Seine, 26 % dans le Val-de-Marne, 30 % dans les Yvelines, 30 % dans le Val-d'Oise et 22,5 % dans l'Essonne.

M. MITTERRAND : nous n'aimons pas que notre parole soit mise en doute

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré dimanche 26 janvier à Aubière, localité voisine de Clermont-Ferrand : « *Il faut bien imaginer que la réussite réelle du parti socialiste ne fait plaisir à personne. Nous gênons tout le monde. Il faut s'attendre forcément à recevoir un certain nombre de coups. Plus on approchera d'ailleurs de la victoire, plus on recevra de coups. Il n'y a pas lieu cependant de prendre des égratignures pour des blessures profondes. De toute manière, le parti socialiste n'entend pas bouger sur son objectif, et nous demeurons les mêmes. Nous sommes aussi ouverts et aussi amicaux à l'égard de tous ceux qui, à gauche, composent le véritable visage de notre peuple. Nous ne demandons qu'à être crus, qu'à être estimés, et nous n'aimons pas que notre parole ou notre action soient mises en doute.* »

LE CONGRÈS DE BAGNOLET

Le parti radical voudrait être l'aiguillon de la majorité

Le congrès radical s'est déroulé en trois étapes. Vendredi 24 janvier, moitié à huis clos, moitié dans les couloirs du Novotel de Bagnolet, au milieu d'un beau tohu-bohu, M. Servan-Schreiber n'a pu ni modifier le titre du parti ni réformer ses statuts. Samedi 25 janvier, il en a pris acte au début d'une journée qui a davantage ressemblé à un colloque qu'à un congrès politique. Des rapporteurs — dont certains ne sont pas membres du parti radical — se succédaient à la tribune, et la salle était autorisée à leur poser ensuite quelques questions qui suscitaient de brèves et vagues réponses. C'est ce que le député de Meurthe-et-Moselle a appelé la « démocratie directe ». Dimanche matin, enfin, s'est amorcé le débat politique à travers les interventions de MM. Hovnanian et Catesson pour la minorité du parti, Jean-Claude Colli et Jean-Jacques Servan-Schreiber pour la majorité. Il était alors déjà temps de clore les travaux, et les délégués présents dans la salle n'étaient, à l'évidence, ni disposés à entendre un débat d'idées ni à y participer. Ils étaient là pour acclamer M. Servan-Schreiber et pour huer ses adversaires : c'est ce qu'ils ont fait. Tel est apparu le néo-radicalisme.

Au-delà du spectacle — de moins en moins bien réglé — prévu par la direction du parti radical, que reste-t-il ? Trois courants coexistent au sein de la formation valoisienne dont les analyses, sans être diamétralement opposées, ne sont pas similaires.

Les minoritaires du Combat radical-socialiste, qui avaient appelé lors de l'élection présidentielle à voter pour M. François Mitterrand, ne se reconnaissent pas dans l'actuelle majorité présidentielle. Ils espèrent toujours reconstruire avec les radicaux de gauche un grand parti radical qui, allié au P.S. et fort du soutien du P.C.F., obtiendrait la majorité. Dans cette analyse, bien sûr, le programme commun, pacte trop contraignant, est escamoté. En outre, les membres de cette tendance mènent au niveau personnel, contre M. Servan-Schreiber, une lutte sans merci.

Le secrétaire général du parti radical, M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, appelle également de ses vœux la réunification de la famille radicale, des radicaux de gauche de M. Robert Fabre au Centre républicain de M. Michel Durafour. Lui aussi jette des passerelles en direction des socialistes. Mais son projet se situe nettement dans le cadre de l'alternance telle que M. Valéry Giscard d'Estaing l'a définie. Une modification du mode de scrutin législatif devrait permettre de briser l'union de la gauche, et dès lors plus rien ne devrait empêcher socialistes et radicaux d'alterner au gouvernement avec les républicains indépendants et autres libéraux, le P.C.F. étant placé hors jeu. Reste bien sûr, là encore, le cas de M. Servan-Schreiber, dont la présence rend impossible toute réunification de la famille radicale. M. Péronnet a choisi de se taire dans ce domaine. Il s'est borné à noter l'effritement de sa formation alors que le président du parti n'a pas craint d'affirmer qu'elle vole de victoire en victoire. S'il ne joue pas contre le député de Meurthe-et-Moselle, M. Péronnet joue sans lui et compte sur le temps pour régler la délicate question de la présidence du parti radical.

Restent enfin M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et ses fidèles, plus que jamais soudés par le tour personnel que prend souvent le combat. Ils ont voulu faire du parti radical un tremplin et un outil pour gouverner. Mais au fur et à mesure qu'ils y introduisent des techniciens et des hauts fonctionnaires chargés d'élaborer des dossiers pour les ministres ou futurs ministres du parti, les animateurs locaux s'en vont, car eux attendent du parti radical qu'il reste une machine électorale. Si, pour l'essentiel, la stratégie de M. Servan-Schreiber semble être la même que celle de M. Péronnet, sa réalisation paraît délicate compte tenu du ton employé pour parler des autres forces politiques concernées. Le Mouvement de la gauche réformatrice de M. Durafour est, par exemple, un simple « marché de l'occasion » pour M. Colli.

Désireux d'être sinon le moteur de la nouvelle majorité du moins son aiguillon, M. Servan-Schreiber entend se situer à la gauche du centre gauche. Illustrant la complexité de cette démarche, un des plus chauds partisans du député de Meurthe-et-Moselle, M. Marcel Ruby (Rhône), a ainsi été amené à demander aux radicaux de définir une nouvelle troisième voie entre la participation et le socialisme. Un pari audacieux.

Curieux dilemme que celui du néo-radicalisme. N'étant pas à droite, il ne se reconnaît pas entièrement dans la majorité dont il est à présent partie prenante. Se voulant à gauche mais participant au gouvernement, il n'entend déjà plus la voix de l'opposition. Mme Françoise Giroud, qui, il y a huit mois, soutenait M. Mitterrand, compare à présent les propos de ses anciens amis au « bourdonnement de frelons dogmatiques ».

Le néo-radicalisme a désormais ceci de commun avec M. Michel Jobert que, ne voulant pas être à droite et n'étant plus à gauche, il semble de plus en plus se situer « ailleurs ». — T. P.

Samedi 25 janvier, les délégués entendent plusieurs rapports dont celui de M. Coutard (Paris) sur la politique étrangère. Interrompant l'orateur à diverses reprises, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, explique en particulier que la revendication d'une force nucléaire européenne est absurde, car d'une part les Allemands ne la souhaitent pas, et d'autre part les Américains et les Soviétiques s'y opposeraient. M. Jacques Toutain, inspecteur des finances, conseiller général, maire de Jouy-en-Josas (Yvelines), analyse ensuite les mutations de l'économie française. Il réclame notamment un nouveau système de solidarité en insistant sur l'interdépendance de toutes les catégories sociales.

Après avoir récusé le socialisme « *autoritaire et centralisateur* » et « *les réductions du socialisme autogestionnaire* », l'orateur propose une série de mesures pour enrayer la crise. Il insiste notamment sur le fait que pour rendre acceptable une politique d'austérité il faut d'abord réduire les inégalités.

M. Jean-Paul Richert traite ensuite des questions culturelles, Mme Nicole Chouraqui de l'inquiétude des ménages français, puis M. Leroy insiste sur la nécessité de régler le problème de l'emploi. Mlle Anne-Marie Fritsch, député réformateur de la Moselle, explique que les régions ont envie de vivre, et constate que les élus de la nouvelle majorité subissent des lois qu'ils n'ont pas votées.

Mme Brigitte Gros, sénateur, maire de Meulan (Yvelines), explique que les radicaux veulent déborder le président de la République sur sa gauche. Après un plaidoyer de M. Marcel Henry en faveur des Mahorais qui, en dépit de l'indépendance des Comores, souhaitent rester français, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, explique qu'elle ne fait pas de politique, s'il ne s'agit que de se mêler à l'affrontement de rivalités personnelles. Elle souhaite que les radicaux retrouvent l'usage d'« *un langage clair pour exprimer une pensée forte* », et elle les engage à être « *l'aiguillon du pouvoir, son censeur loyal et intransigeant* ». En effet, explique-t-elle, ses nouvelles fonctions lui ont permis de constater que « *la critique de l'opposition est rigoureusement sans effet sur la politique de l'Etat* », et elle compare cette critique au « *bourdonnement de frelons dogmatiques* ». En conclusion, elle affirme que ce sont les radicaux qui ont installé le président de la République à l'Elysée en prenant « *le risque formidable de croire qu'un homme peut être transformé par sa fonction et voir que le cœur du pays bat à gauche* ».

M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, traite quant à lui de la situation du parti radical. Il constate le recul de l'implantation et l'effritement de la représentation parlementaire et appelle à un regroupement des radicaux, même si le dernier scrutin présidentiel les a divisés. La politique du gouvernement lui paraît de nature à rassurer ceux qui n'avaient pas cru dans la capacité de réforme de M. Giscard d'Estaing. Il compare à cette occasion les pratiques du président de la République à celles de M. Pierre Mendès France.

Ce secrétaire général du parti radical explique ensuite qu'il faut que « *la majorité présidentielle puisse se montrer souple et évolutive, puisse accueillir en son sein les représentants de groupes qui s'attardent encore dans l'opposition* ». *Dans cette perspective, le* parti radical lui paraît « *la seule voie de passage nécessaire et obligée entre la majorité présidentielle et l'opposition de gauche* ».

Après avoir rappelé que le projet de rassemblement de la gauche libérale par le biais d'un élargissement du parti radical a échoué « *sur des questions de personnes* », il souligne la nécessité de parvenir à un regroupement du centre gauche qui « *ne saurait aboutir sans une participation active du parti radical, seule force véritablement organisée sur le plan national* ».

Le secrétaire d'Etat explique enfin que le P.S. est « *une formation démocratique dont l'éloignement prolongé du pouvoir et des responsabilités appauvrirait considérablement la vie politique française* » et que les radicaux de gauche ont « *dans leur immense majorité commencé par adopter les thèses et le programme du manifeste radical* ». « *En bien des domaines,* poursuit-il, *majorité et opposition sont séparées moins par des antagonismes doctrinaux que par la force des institutions et des mécanismes majoritaires.* » C'est pourquoi il réclame le retour « *à une représentation plus équitable de chaque famille politique par l'institution d'un système de représentation proportionnelle* ». « *Elle seule,* conclut-il, *libérerait la gauche du carcan du programme commun (...) et rendrait possible une association de tous les trois réformateurs, qu'ils soient aujourd'hui dans la majorité ou dans l'opposition* ».

En répondant ensuite à diverses questions, M. Péronnet s'est notamment prononcé en faveur d'une force nucléaire européenne, position inverse de celle de M. Servan-Schreiber.

Dimanche matin, 26 janvier, interviennent notamment MM. Bariani (Paris), qui refuse d'associer le P.C.F. au pouvoir, et Ruby (Rhône), qui explique que si le député de Meurthe-et-Moselle « *est si durement attaqué c'est parce qu'il est supérieur à ses concurrents et à ses détracteurs* ». M. Pouille, sénateur de Meurthe-et-Moselle, réclame une réforme des collectivités locales.

M. HOVNANIAN : main basse sur le parti

M. Léon Hovnanian, porte-parole de Combat radical-socialiste, qualifie tout d'abord le congrès de « *meeting mondain qui a effleuré avec beaucoup de distinction tous les sujets sans en traiter aucun* ». Puis il constate que le radicalisme a encore une base sociologique — évaluée par lui à trois ou quatre millions d'électeurs, cadres, commerçants, agriculteurs, etc., — « *la bourgeoisie de progrès* », mais qu'il n'a plus de réalité politique, « *car sa représentation s'est émiettée en tout sens* ».

Selon lui il convient de replacer le parti radical à gauche, ce qui implique « *d'accepter encore quelque temps de ne pas être au pouvoir ou proche du pouvoir* » et de rechercher la réunification de la famille radicale. Est-ce à dire qu'il faille accepter le programme commun de la gauche ? M. Hovnanian indique : « *Le P.C.F. et le P.S. sont deux partis sérieux et ils ne se présenteront pas à une nouvelle élection avec un programme vieilli dépassé par les événements ; il faudra bien qu'ils négocient un autre programme. Si nous avons renforcé le parti radical socialiste en le réunifiant, nous pourrons d'autant mieux marquer ce nouveau programme de notre empreinte.* »

L'orateur critique ensuite le comportement de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, car il estime que « *le parti subit des conséquences malheureuses du pouvoir personnel de son président* ». Il dénonce « *le clan de celui-ci et de ses salariés, qui ont fait main basse sur le parti radical* », et conclut :

« *Dois-je vous rappeler que c'est parce qu'il a eu peur de subir le même sort que le Centre républicain, par la voix d'André Morice, a refusé de lier son sort au parti radical de J.-J. S.-S. (...). Vous comprenez pourquoi nous voulons libérer le radicalisme de cette image de marque pesante qui le déforme et l'étouffe, ne laissant d'autre choix aux militants en disgrâce que la stérilisation ou le départ.* »

Mme Françoise Giroud fait remarquer à M. Hovnanian que, puisqu'il est question de vie démocratique, c'est M. André Morice qui a fait quitter le parti radical à M. Pierre Mendès France.

M. Jean-Claude Colli explique ensuite qu'il vaut mieux être « *l'accélérateur d'une droite qui freine que le frein d'une gauche dont le moteur est cassé* ». Il insiste lui aussi sur le fait que « *l'effort ne peut être demandé que s'il est légitimé par la justice* ». C'est pourquoi il se prononce pour « *l'égalité et la justice devant l'impôt* », « *le pouvoir régional* », qui doit être une manifestation de confiance « *à la capacité d'initiative et de création* », un vaste redéploiement industriel.

L'orateur évoque ensuite le lancement par M. Durafour du Mouvement de la gauche réformatrice et s'exclame : « *Au moment où il faut du neuf, à quoi bon ouvrir un marché de l'occasion ?* »

M. Claude Catesson, secrétaire général adjoint et animateur de la tendance Combat radical-socialiste, explique en partie l'échec de sa formation par la présence de M. Servan-Schreiber, qui « *détient le record de pouvoir centrifuge* ». « *Notre président,* explique-t-il, *est un homme seul à l'extérieur du parti. De plus en plus, il tend à le devenir à l'intérieur de son parti. Le résultat concret c'est que notre crédibilité décline de jour en jour, que nos fédérations ont du mal à survivre et que le recrutement est devenu pratiquement nul.* »

L'orateur critique ensuite la stratégie de son parti. Il estime que les radicaux ne pèsent pas d'un poids suffisant pour pouvoir agir de l'intérieur de la majorité. « *Vous avez cru battre l'U.D.R.,* déclare-t-il. *Vous l'avez sauvée. Entre vos désirs et les siens, Valéry Giscard d'Estaing ne balancera jamais une seconde (...). Vous pensez être demain élus par les anciens électeurs de la droite. Là, je suis sûr que vous vous trompez. L'électorat traditionnel radical, il est à gauche et non ailleurs (...).* »

M. Catesson estime que les vraies réformes ne seront menées à bien que par une majorité nouvelle comprenant la gauche. Lui aussi pense qu'il faudra négocier un nouveau programme commun dans le cadre de l'union de la gauche. Si celle-ci se brise, alors les retrouvailles des socialistes et des radicaux s'imposeront davantage.

M. SERVAN-SCHREIBER : la France n'oubliera pas que vous l'avez protégée

L'intervention de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber clôt les travaux du congrès. Il affirme tout d'abord que « *le parti radical a plus d'une fois fait la différence au moment d'un vote* » et qu'il reste libre de s'unir avec l'opposition si le pouvoir s'en tenait à la continuité, hypothèse à laquelle il ne croit pas.

En ce qui concerne la gauche, le président du parti radical rappelle que s'il n'y avait eu qu'une alliance électorale il y aurait participé. Mais le contenu du programme commun interdisait aux radicaux de mettre au pouvoir une politique qui « *ne pouvait conduire la France qu'à l'aventure, aux ruptures et aux drames* ». « *D'un côté,* explique M. Servan-Schreiber, *nos sentiments étaient pour M. Mitterrand, d'un autre côté notre patriotisme nous obligeait à soutenir M. Giscard d'Estaing. (...) Si les Français ont la possibilité de réformes, c'est parce que, à votre tête, j'ai empêché le programme commun de venir au pouvoir.* »

Le président du parti radical se déclare donc satisfait de l'action de son parti au cours des trois dernières années mais précise qu'il ne souhaite pas personnellement continuer car il est l'homme politique qui est le plus victime « *d'attaques, de critiques et de malentendus volontaires* ». « *Malgré toutes les attaques concentrées,* souligne-t-il, *nous avons rempli notre rôle. La France n'oubliera pas que vous l'avez protégée. (...) A la présidence de la République il y a un homme qui, pour l'essentiel, est convaincu de la justesse des thèses du manifeste radical.* »

M. Servan-Schreiber souligne ensuite que des changements significatifs sont intervenus dans les méthodes du pouvoir, mais que le président de la République n'a pas utilisé à plein les huit mois écoulés car il craignait de perdre une partie de son électorat en réformant trop vite sans en gagner de nouveaux « *car le bloc idéologique était terrible* ». Il estime que « *le potentiel d'espérance* » qui était jusqu'ici à gauche est devenu disponible du fait de la controverse entre le P.C.F et le P.S. « *Nous ne voudrions pas,* explique-t-il, *que la rupture du front du programme commun introduise chez les Français un vide d'espérance. Il faut combler ce vide.* » M. Servan-Schreiber exhorte en conséquence le président de la République à accélérer le rythme des réformes. Il insiste en particulier sur :

— *L'énergie.* — L'orateur se déclare favorable à la formule française de conférence multilatérale et explique qu'il s'emploiera à convaincre les Américains et les Israéliens de sa valeur.

— *Le redéploiement industriel.*

Il propose deux réformes immédiates :

— *La justice fiscale,* de manière que les revenus du travail et du capital soient taxés de la même manière.

— *La décentralisation des pouvoirs de décision.*

« *Puisque l'opposition est dogmatique, systématique et disloquée,* explique-t-il, *nous devons remplir le rôle de l'opposition, stimuler et contraindre le gouvernement à agir.* » Le président du parti radical annonce, dans cette perspective, la mise en place de quatre groupes de travail qui rendront leurs conclusions le 15 mars. Le premier, dirigé par M. Robin, directeur général adjoint à l'E.D.F. pour les problèmes internationaux, s'occupera de la conférence multilatérale sur l'énergie. Le second, animé par Mme Francine Gomez, président-directeur général de Waterman, se penchera sur le redéploiement industriel. Le troisième, confié à M. Jacques Toutain, est chargé du pouvoir régional. Enfin, un quatrième groupe travaillera sur la réforme fiscale.

Après son intervention, le président du parti soumet au vote à main levée — ce qui provoque les protestations des minoritaires — un projet de résolution soutenu, assure-t-il, par quarante fédérations. Ce texte, adopté par les congressistes, déclare :

« *La division de la France politique en deux coalitions irréductibles n'est pas acceptable.*

» *Le parti radical doit tout mettre en œuvre pour éviter à notre pays les très grands risques de ce blocage.*

» *Les radicaux, en majorité, se sont prononcés en faveur du soutien à l'action engagée par le président de la République. Ils confirment cet engagement étroitement lié aux réformes concrètes.*

» *Ceux qui ont fait campagne pour le candidat de l'union de la gauche ont cependant et naturellement, dans le cadre du respect des décisions de la majorité, leur place au sein du parti.*

» *Celui-ci reste libre de ses options d'avenir.*

» *Ensemble ils s'emploieront à la réunification de la famille radicale socialiste et à l'union avec tous ceux qui sont engagés dans l'action réformatrice afin de promouvoir la rénovation de notre vie politique, qui doit passer du changement à la réforme.* »

● *M. Léon Hovnanian* a décidé de réunir le 1er mars à Orléans un congrès de sa tendance « Combat radical-socialiste » pour faire le point du processus de regroupement avec les radicaux de gauche engagé à l'occasion d'un colloque les 16 et 17 novembre.

POLITIQUE

Deux points de vue : QUI GOUVERNE ?

La prise en main de l'U.D.R. par M. Chirac est-elle une étape dans l'inévitable rivalité entre le premier ministre et son ministre d'Etat ? Ou bien consolide-t-elle le « triumvirat » exercé par M. Giscard d'Estaing, le chef du gouvernement, et M. Poniatowski ? MM. Fessard de Foucault et Jacques Robert défendent chacun ci-dessous l'une de ces deux thèses.

LE PRINCE ET LE LOUP

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Tous deux ont compris de longue date comment se fait une carrière politique dans le milieu « majoritaire » où ils sont nés.

L'un a d'emblée compris qu'avant le ballottage du 5 décembre 1965 l'ascension se faisait par de Gaulle et qu'ensuite elle se ferait par la plantation de cactus. Il a constamment prôné une stratégie de conciliation en tous domaines et d'extrême soin de l'image publique. Il a su pencher pour de Gaulle contre Pompidou en 1968, préconiser le « non » au référendum de 1969, dénoncer « les copains et les coquins », rallier Pompidou au lieu de Poher à l'élection qui a suivi et ainsi précipiter la chute de Jacques Chaban-Delmas en 1972, se tenir coi tandis que le président en place se mourait. Mais à la différence de « l'autre », celui-là, prince Michel Poniatowski, ne travaille pas pour lui, mais pour Valéry Giscard d'Estaing, à qui il s'est donné dès le départ.

L'autre est de la cuvée 1967, celle des « jeunes loups » qui donnèrent le Massif Central à la majorité. Major de cette promotion, Jacques Chirac a montré la manière à d'autres qui ont adopté les mêmes apparences de costume, de compétence, de travail et d'assurance devant les plus faibles. On entre en politique par la grisaille omnipotente des cabinets ministériels. On se garde d'abord d'afficher la moindre conviction qui ne serait pas celle d'un patron choisi avec soin pour ses vertus locomotrices. Jacques Chirac n'eut pas à chercher ; la première affectation fut la bonne, c'est à Matignon qu'il débuta. Ses tâtonnements ne furent que tardifs; ils sont mêmes récents. A la suite des législatives de 1973, notre loup, ministre depuis deux ans, pouvait raisonnablement se demander que serait l'avenir. Il se déguise en berger, va de l'un à l'autre, conquiert l'affection de quelques coulisses et l'intérêt de quelques politiques. Comme le prince de tout à l'heure, dont il croise alors l'itinéraire et les calculs, il joue le cheval qui gagnera.

Ayant vécu de l'intérieur les divisions de l'U.D.R. pendant la campagne présidentielle, ayant été assez intime de Georges Pompidou pour avoir vu s'édifier la machine électorale du « parti dominant » et avoir aussi jaugé les appétits et les caractères, Jacques Chirac comprend à merveille deux des données de la nouvelle situation : le goût du chef est tel chez les *« gaullistes »*, l'habitude de coller au pouvoir est telle dans le groupe parlementaire que la décision appartiendra à celui qui tirera le premier et contrôlera la caisse... L'inaction de ses aînés, l'absence d'un autre choix depuis qu'il est à Matignon en titre, lui permettent de s'approprier tout un parti.

Jusqu'alors, Michel Poniatowski s'était hissé à l'autorité d'un véritable vice-président de la République. Son poulain (ou son suzerain) une fois au pouvoir après dix ans de soins et de bichonnage, c'était l'ivresse du modeste lisant les premiers communiqués du nouveau conseil des ministres, ne sabrant plus que pour la montre tant la victoire, après tant de charges et d'attente au petit matin, était totale.

La consécration du loup, au seuil d'une saison d'ordinaire assez dure, suit de quelques semaines quelques-uns des signes de l'effacement du prince. Le 24 octobre déjà, le chef de l'Etat traitant quelques personnages de l'U.D.R. à déjeuner déclarait que seuls importaient vraiment les commentaires du président et du premier ministre, à l'exclusion de ceux des autres. Le 11 novembre, de Chamalières, il s'écartait ostensiblement de la querelle entre le ministre d'Etat et M. J. Duclos, querelle qui faisait retirer un couvert au banquet en l'honneur de M. Brejnev.

Pygmalion

Aujourd'hui au pouvoir, Valéry Giscard d'Estaing n'aurait-il plus besoin de son Pygmalion ? A l'heure où le loup explique « son coup » à ceux qu'il va manger en leur promettant d'atteindre par eux l'essentiel qui est le pouvoir ? Ne deviendrait-il pas un concurrent pour le chef de l'Etat en place, s'il demeure assez de temps à Matignon ? De ce loup dont chaque jour accroît les *forces*, sera-t-il toujours aisé pour l'Elysée de se défaire ? Déjà, avant Valéry Giscard d'Estaing, un général de Gaulle pourtant autrement coriace s'y était *essayé* ; il s'agissait alors précisément de celui dont Jacques Chirac, faute de concurrence sur ce terrain..., a choisi d'être le continuateur et l'héritier, Georges Pompidou.

Déjà Jacques Chirac peut prétendre avoir une doctrine que n'ont ni le prince ni son suzerain : même réduit à de simples facilités d'étiquetage, les « options » gaullistes peuvent donner l'illusion et l'alibi de l'idéologie. Déjà Jacques Chirac, signataire de « fabuleux » contrats, réputé gros travailleur, s'est donné une image d'« homme fort » qui « gagne pour la France »... Surtout, et cela compta pour Georges Pompidou son modèle, Jacques Chirac vient de se tailler, aux dépens d'une U.D.R. qu'il est maintenant aisé d'épurer de ses grognards, une sérieuse réputation d'habileté, de flair et d'expéditif savoir-faire.

Huit mois après l'élection présidentielle, voici déjà que la relève serait possible...

LE TRIUMVIRAT

par JACQUES ROBERT

La France a cessé d'être inspirée par un guide ou conduite par un régent. Elle est désormais gouvernée par un « triumvirat ». MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Michel Poniatowski.

Habitués depuis les débuts de la V[e] République à voir leur destin pris en charge par un président et un premier ministre, les Français ont vu surgir sur le devant de la scène un chef de gouvernement, leader du plus important parti, et un troisième personnage, à la fois ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, représentant personnel, confident, ami...

Défini, agressivement, comme une « association de trois citoyens puissants pour accaparer toute l'autorité », ou, plus objectivement, de trois personnes exerçant une influence ou le pouvoir, on le trouvait déjà à Rome...

Mais le « triumvirat » français d'aujourd'hui est très différent de ses devanciers.

***

● Il repose, en premier lieu, juridiquement sur la hiérarchie officielle de l'Etat.

Il *réunit*, en *effet*, les trois personnages les plus haut placés dans les structures de l'exécutif. Mais entre les trois existe un lien de subordination hiérarchique évident.

C'est le chef de l'Etat qui nomme les deux autres, et le troisième, en tant que ministre, est, en plus, subordonné au second.

Le président et le premier ministre ont d'ailleurs seuls, chacun à son niveau, vocation naturelle à traiter de l'ensemble des affaires de l'Etat. Le ministre d'Etat, quant à lui, est chargé, au sein du gouvernement, d'un département ministériel, certes important, mais spécialisé : l'intérieur.

Il y a donc, officiellement du moins, distribution des rôles, non point direction collégiale.

● En second lieu, le « triumvirat » français regroupe, au *plan* politique, les chefs de la majorité.

La répartition des tâches était longtemps demeurée assez floue. Les déclarations restaient, en effet, contradictoires.

Une première fois, le 1[er] juillet, à l'émission « Actuel 2 », M. Chirac avait indiqué que *« le chef de la majorité, c'est le président de la République, chef de la majorité présidentielle et de la majorité parlementaire »*. Mais il se reprenait le 12 septembre, au micro d'Europe 1, en précisant que *« le rôle du premier ministre — je ne dis pas de Jacques Chirac — est tout particulièrement d'être le chef de la majorité parlementaire »*. Et il ajoutait : *« Je ne conteste pas la vocation de M. Michel Poniatowski à être le chef des républicains indépendants. Le problème est de nature différente. Je ne parle pas de mouvement; je parle de la majorité parlementaire. Le premier ministre est tout naturellement le chef de la majorité parlementaire et j'assumerai cette fonction. »*

Il semblait donc qu'il y eût, entre les trois hommes, une *« hiérarchie partisane »* : le président de la République est chef de la majorité présidentielle, c'est-à-dire, pour reprendre les expressions employées par M. Chirac dans son interview du 8 juillet au *Quotidien de Paris*, *« le responsable politique et humain de tous les électeurs et électrices qui ont voté pour lui, quels que soient par ailleurs les courants d'idées auxquels ils appartiennent, les mouvements politiques auxquels ils adhèrent »* ; le premier ministre, animateur du groupe majoritaire au sein de la majorité parlementaire, est responsable de la cohésion de cette majorité ; quant au ministre d'Etat, chef de la formation à laquelle appartenait le chef de l'Etat avant son élection, il représente, dans le « triumvirat », le deuxième courant majoritaire. Avec l'accession de M. Chirac au secrétariat général de l'U.D.R., les choses se sont clarifiées. Le trio est devenu effectivement celui des « leaders ».

Apparemment, majorité présidentielle et majorité parlementaire se confondant donc dans les trois hommes. En réalité, aux côtés d'un président qui ne dispose ni d'une organisation politique solide à l'échelle nationale, ni d'une doctrine très élaborée, ni encore d'une « équation personnelle » irrésistible, voici qu'apparaissent au grand jour les leaders des deux formations majoritaires les plus importantes dont les visées ne sont point nécessairement communes et qui peuvent, un jour, s'opposer...

***

● Toutefois, pour l'instant, au plan psychologique, l'équipe, née d'une préférence et d'un choix, cimente une *« union personnelle »*.

Ici encore, les rôles semblaient, il y a peu, bien partagés.

Au chef de l'Etat, maître de lui et calculateur, l'impulsion du changement, les initiatives frappantes, les décisions fondamentales, les gestes symboliques.

Au premier ministre, actif et volontaire, la direction ferme des élus et la sauvegarde de l'homogénéité gouvernementale.

Au ministre d'Etat, solide, impassible et rusé, dépositaire des pensées profondes du président, les confidences calculées de l'ami de toujours, les missions difficiles, les rappels ingrats, la « suppléance » du maître...

Mais aujourd'hui la distribution des rôles n'est plus très nette. Une concurrence de fait, insidieuse et larvée, risque de s'installer entre les « triumvirs ».

Le premier ministre s'est largement fait connaître. En brisant l'élan revendicatif des syndicats, en s'emparant, sans coup férir, de l'U.D.R., en se faisant, à l'étranger, le commis voyageur efficace des intérêts *français*, en se voyant, « excellent premier ministre », décerner par le chef de l'Etat une flatteuse décoration...

De son côté, la stature du ministre d'Etat n'a fait que grandir. Il est, certes, officiellement, seulement ministre de l'intérieur en même temps que ministre d'Etat. Mais il est, à l'évidence, bien plus que cela.

Les limites de son ministère ne constituent point des barrières à son action. Une profonde affinité avec le chef de l'Etat, son dynamisme personnel, la franchise de ses propos, se conjuguent pour élargir le champ de son influence. Il est consulté à tout moment par le président de la République. On le trouve dans tous les conseils importants, participant à tous les déplacements significatifs, à toutes les négociations délicates, empiétant délibérément sur les autres ministères : on l'a vu, pour la justice, lors de la crise pénitentiaire, ou à propos du code des libertés ; on a pu aussi le constater pour les affaires étrangères à l'occasion de récents voyages en Pologne ou en Algérie.

Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, que l'élection présidentielle avait déjà imposé et qui n'avait plus qu'à parfaire son « image », on peut se demander si, en mettant sur pied un « triumvirat » moderne, « à la française », il n'a point réussi un double coup de maître : s'attacher pour aujourd'hui un vice-président et se doter, peut-être pour demain..., d'un dauphin.

Jacques Chirac et l'U.D.R.

(Suite de la première page.)

Mais quelles que fussent l'ardeur de bon nombre de ses dirigeants et la courageuse opiniâtreté d'une partie de ses militants, la guérison complète ne pouvait être que différée. Dans les circonstances d'alors, c'était inévitable. On verrait ensuite. Plus tard. C'est dans cette perspective qu'avait été établi un calendrier de travaux et de réflexions dont l'aboutissement — c'est-à-dire la rénovation de l'U.D.R. — devait se situer à l'occasion du conseil national et des assises, laissant en fait à chacun le temps d'approfondir isolément ses propositions et de les faire connaître. Imagine-t-on ce que serait l'état d'esprit d'un patient qui, quotidiennement, verrait publiquement s'étaler l'incertitude, l'inquiétude, la confrontation de ceux qui devraient avoir en charge son rétablissement ? Croit-on que ce soient les circonstances les plus propices pour retrouver l'espoir et la combativité ?

La situation se dégradait peu à peu. Mais il faut avouer que si chacun en mesurait le danger, nul n'en voyait le remède. Aussi, l'U.D.R., dans son ensemble, s'était engagée avec résignation dans cette voie que l'on savait, tous, longue et incertaine.

C'est en raison de cet attentisme que la décision de Jacques Chirac a pu être à juste titre présentée comme une volonté de déblocage. A supposer même que que l'on fasse abstraction de ses qualités personnelles, sa seule fonction de premier ministre garantissait la fin de querelles médiocres qui avaient trop longtemps paralysé l'action et les initiatives, sa présence était en soi un incomparable atout pour l'unité du mouvement. Non pas, certes, qu'il fût question de mettre un terme à la discussion interne : mais parce que pour ceux qui l'ont porté au secrétariat général et ceux qui ont aussitôt exprimé leur approbation à cette décision il y avait la certitude que désormais le détenteur de ces responsabilités aurait pleinement le moyen de les exercer. A la façon d'un pari, ils estimaient à la fois nécessaire et suffisant que l'U.D.R. retrouve à sa tête une impulsion nette et dégagée de toute contrainte intestine pour que le mouvement soit, enfin, vraiment dans des conditions propres à la réflexion positive et à l'engagement offensif.

Il y avait, sans doute, des risques à recourir ainsi à l'électrochoc. Deux mois après, pourtant, tout donne à penser que la méthode était profondément salutaire.

Tout d'abord parce que l'exemple de l'action personnelle de Jacques Chirac a joué le rôle d'un stimulant déterminant. En se faisant seconder, au niveau national, par une équipe dont il n'est pas un observateur qui ait nié qu'elle portât la marque de l'ouverture et du renouveau, en en appelant personnellement et directement aux sept cents cadres du mouvement, en redéfinissant des objectifs ambitieux, le nouveau secrétaire général a indiqué avec éclat qu'il n'avait pas l'intention de se contenter d'assumer l'animation fictive d'une *formation* léthargique. Il venait bien pour donner un nouveau départ, et plus personne ne peut en douter. Le mouvement s'est remis à vivre, comme débarrassé du lourd fardeau de l'amertume et de la déception. Il réalise brusquement qu'il n'a pas de complexes à avoir. Qu'il est de son époque. Qu'il peut être admiré, craint ou jalousé. Bref, qu'il compte et qu'à nouveau on peut s'y engager pour préparer l'avenir. Il n'est pour s'en convaincre que d'observer le regain d'ardeur — sinon le retour — des militants et la multiplication des adhésions nouvelles.

***

Mais, tout cela, Jacques Chirac ne l'a pas entrepris dans le confort d'un pouvoir incontrôlé. Au moment même où il donnait à l'U.D.R. ce souffle de l'offensive, l'ensemble des instances du mouvement était soumis à un renouvellement démocratique sans précédent. Du niveau local le plus bas au bureau exécutif, en passant par les comités fédéraux, le conseil national et le comité central, la quasi-totalité des centaines de responsables ont dû trouver ou retrouver dans les urnes la confiance des militants. De telle sorte que le secrétaire général qu'éliront, à la fin du mois de février, les mille membres du nouveau conseil national sera bien un homme choisi en toute liberté, à la lumière des semaines qui viennent de s'écouler. Quels que soient alors les candidats en présence, ils seront jugés dans une totale vérité. Comme l'aura voulu et permis Jacques Chirac.

N'y aurait-il que cette perspective, elle justifierait amplement à mes yeux l'élection du 14 décembre dernier.

Mais bien d'autres raisons s'ajoutent encore qui m'empêchent de partager les hésitations qu'expriment ici et là quelques-uns, face au principe même du cumul — fût-il temporaire — des fonctions de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R.

***

Des arguments que l'on a opposés à l'élection de Jacques Chirac, j'élimine tout d'abord celui qui consiste à affirmer que le général de Gaulle aurait été hostile au procédé. Et pour cause ! On voit mal dans quelles conditions il aurait pu considérer, étant à l'Elysée, que le maintien du mouvement gaulliste et la fidélité à son propre idéal tenaient à la personne du premier ministre. Ce n'est pas faire offense à ceux qui dirigèrent le gouvernement de 1958 à 1969 que de penser qu'à cet égard l'homme du 18 juin excluait, par la force des choses, de leur assigner cette mission. Ce n'est pas non plus porter un jugement désobligeant sur ceux qui furent alors secrétaires généraux de notre mouvement que de rappeler que, pour la même raison, ils ne furent jamais que des animateurs et des organisateurs — de grande qualité le plus souvent — dépendant étroitement d'un premier ministre veillant lui-même à traduire dans les faits la volonté de Charles de Gaulle.

La présence à la tête de l'Etat de Georges Pompidou maintint, pour l'essentiel, les mêmes exigences. L'affirmant, je ne crains pas d'être démenti.

Depuis mai 1974, les références au passé sont, à cet égard, devenues sans effet. Les choses ont fondamentalement changé. Il ne faut pas confondre rigidité et fidélité.

Poser que, par principe, un premier ministre U.D.R. ne peut, en aucune façon, être le leader en titre du mouvement me paraît un non-sens politique. Pour la simple raison que cela suppose qu'on tienne pour concevable — voire inévitable — un conflit entre les deux (autrement pour quelle raison avouable s'en tiendrait-on à cette interdiction ?). Or, l'éventualité d'un tel différend, dans l'état actuel de la répartition des forces politiques au sein de la majorité, ne dépasse pas la simple hypothèse d'école et relève de la « politique-fiction ».

En effet, comment affirmer que, dans la situation présente, le premier ministre bénéficiant de la confiance du groupe U.D.R. à l'Assemblée nationale soit, dans le même temps et *ipso facto*, inapte à mériter celle du mouvement ? Comment croire, à l'inverse, que les parlementaires gaullistes apporteraient un soutien profond à l'un des leurs qui ne serait pas leur chef de file naturel ? Ensuite — et je m'en tiens là aux questions essentielles — imagine-t-on sérieusement que l'esprit de nos institutions ne serait pas fondamentalement faussé si, l'autorité de la principale formation de la majorité n'étant plus à Matignon, le chef de l'Etat, dès lors qu'il n'est plus issu de nos rangs, en vint à devoir composer avec un homme politique situé hors de l'exécutif ?

***

S'il en est pour faire parler aujourd'hui le général de Gaulle, on peut leur opposer que sa condamnation du régime des partis revêt une importance d'une autre dimension que celle qu'ils attachent à un refus qu'à l'évidence seules les circonstances imposaient.

Affirmer, d'autre part, qu'un premier ministre ne peut assumer à la fois ses fonctions de leader de l'ensemble de la majorité et de chef de l'une de ses composantes, c'est oublier que, de *fait*, c'est bien ainsi que, jusqu'à présent, les choses se sont passées, sans que jamais l'U.D.R. ait eu à souffrir de l'équilibre avec ses alliés ni que le chef du gouvernement ait à ce point manqué de raison pour méconnaître les exigences propres à toute alliance.

Quant à craindre enfin que le premier ministre n'« emprisonne » ainsi l'U.D.R. et ne l'entraîne à cautionner une politique qui ne serait pas conforme à ses aspirations, qui n'y verrait à l'égard des milliers de nos militants, des centaines de nos cadres, des dizaines de nos parlementaires — sans parler de la personne même de l'actuel chef du gouvernement — une suspicion qu'il appartiendra à chacun d'eux de qualifier.

La vérité est au contraire — maintenant que le gaullisme a cessé de s'incarner dans un homme pour ne plus s'exprimer qu'à travers l'ensemble de tous ceux qui s'en réclament — que les idéaux qui sont les nôtres ont besoin pour se maintenir d'un porte-parole fort de notre confiance. Plus que jamais, la fidélité au gaullisme passe par l'exigence de l'unité des gaullistes.

Que ce soit Jacques Chirac qui puisse être aujourd'hui le lien de cette union offre à l'U.D.R. des chances particulières.

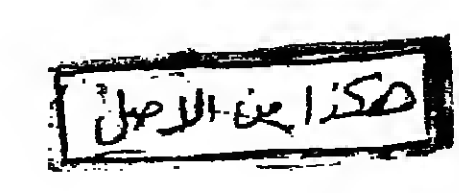
Trente-cinq ans après le 18 juin, seize ans après la fondation de la V[e] République, il n'est pas sans intérêt qu'un homme de la génération de Jacques Chirac accède aux responsabilités en proclamant son attachement à des principes dont la naissance est déjà inscrite dans l'histoire.

Mais l'effort important, essentiel, est devant nous. Il consiste désormais à présenter le gaullisme comme un véritable projet politique, d'une manière moderne et sans doute nouvelle.

Cet effort est à la portée de tous les cadres et animateurs de l'U.D.R. Bien plus, ils l'exigeront, car ces cadres ont changé. Ils appartiennent à la nouvelle génération. Et c'est avec cette génération inquiète devant l'avenir, capable d'enthousiasme, mais sceptique devant la société politique, c'est avec ces millions de jeunes devenus tout à coup « citoyens » que l'U.D.R. doit engager le dialogue.

On a trop annoncé que le gaullisme ne survivrait pas au départ de son initiateur. Il est vrai qu'il y avait un risque majeur de voir la part de l'attachement sentimental et personnel à un homme exceptionnel prendre le pas sur l'analyse rationnelle de l'apport de sa pensée. Or, Jacques Chirac, se réclamant avec fermeté de cette réflexion, vient d'attester sa permanence. Pour ceux notamment qui ne peuvent, par la force des choses, se prévaloir d'une quelconque historicité, il est d'un intérêt fondamental de constater que le mouvement gaulliste a reconnu comme l'un des siens au point de le porter à sa tête un homme d'aujourd'hui dont l'engagement ne doit rien au passé. Quant à ceux qui pouvaient redouter le nécessaire moment du relais des générations, ils savent à présent que la transmission de l'enseignement de Charles de Gaulle est assurée.

PIERRE MAZEAUD.



POLITIQUE

M. Chirac : toute déviation du gaullisme serait inacceptable

A l'occasion du voyage qu'il a effectué durant le week-end en Corrèze et dans le Lot, en compagnie de Mme Veil, ministre de la santé, M. Chirac a participé à des réunions de cadres U.D.R. des régions du Limousin, à Limoges, et du Midi-Pyrénées, à Cahors. A Limoges, le premier ministre a déclaré : *« Le bulletin de santé du mouvement est satisfaisant. La réunion que nous venons d'avoir s'est traduite dans la reformulation de notre politique, et nous avons rencontré l'unanimité. »* Interrogé sur la position de M. Charbonnel, M. Chirac a répondu : *« Même si le point de vue qu'il exprime n'est pas celui de la Corrèze, notre compagnon Charbonnel n'est pas sorti de l'U.D.R. Nous voudrions qu'il prenne conscience de la nécessité de l'unité de notre mouvement, qui est le préalable de notre action politique, et qu'il revienne dans nos rangs. La porte lui est grande ouverte. »*

Ces propos rejoignent ceux de M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., qui avait présidé le comité fédéral de ce parti, à Tulle, pour l'élection de M. Maurin à la présidence après l'annulation de celle de M. Charbonnel (*le Monde* du 26-27 janvier). M. Guéna avait déclaré : *« Je formule le souhait que ce bon compagnon — M. Charbonnel, — qui n'a jamais quitté le mouvement, y prenne sa place dans les conditions les plus favorables. »* De son côté, M. Charbonnel a déclaré à Tulle, samedi, que l'élection d'un nouveau comité fédéral de l'U.D.R. de la Corrèze « *n'engageait pas les gaullistes corréziens* ». *« Le seul comité régulièrement désigné est celui qui a été élu le 20 janvier. Je considère l'élection de Tulle comme une manœuvre de division liée à la prise en compte dans des conditions illégales de six cent vingt-quatre adhésions dans l'arrondissement d'Ussel. En attendant que les tribunaux — que je vais incessamment saisir — aient statué sur ma requête, le comité fédéral élu le 20 janvier va exercer normalement son activité. Il se réunira le 27 janvier à Brive. »*

A Gramat (Lot), devant les délégués U.D.R. des départements de la région Midi-Pyrénées, M. Jacques Chirac a notamment déclaré, après avoir justifié « *pour une courte période* » ses fonctions de secrétaire général du mouvement : *« Il faut maintenant faire porter nos efforts dans trois directions : d'abord le retour aux sources. Il nous faut affirmer notre attachement profond à ce qui a été options fondamentales du gaullisme. Là-dessus, nous ne pouvons transiger.*

La deuxième direction à suivre pour M. Jacques Chirac est l'affirmation et l'approfondissement de la vocation du gaullisme en matière sociale, « *faire sentir que le souffle du gaullisme est toujours présent, toujours puissant* ». La troisième est « *la lutte contre l'amertume, le sectarisme et le développement des clans* ».

Le secrétaire général a poursuivi :

« Nous n'avons pas de complexe à avoir à être dans la nouvelle majorité présidentielle. Elle est conduite par un président de la République auquel nous avons apporté nos voix. Nous devons lui faire confiance.

» Le mouvement gaulliste a surmonté ses difficultés, et son état d'esprit est celui de l'offensive. »

M. Jacques Chirac, interrogé par France-Inter, a qualifié d'« *absurdes* » les déclarations que venait de faire M. François Mitterrand à Romagnat (Puy-de-Dôme) et lui a reproché de « *témoigner une fois de plus son attachement profond aux méthodes de la IIIe et de la IVe République. Le premier ministre ne saurait en aucun cas imposer quoi que ce soit au président de la République.*

M. Chirac visait ainsi les propos de M. Mitterrand, qui avait notamment déclaré :

« M. Chirac a une spécialité. Il fait de la politique à la hussarde, et je comprends que cela puisse déranger les habitudes. Il a conquis l'U.D.R., événement fort important qui change la nature du régime. Désormais, le premier ministre a une plus grande part de la majorité présidentielle que le président de la République lui-même. Le président de la République ne peut plus désigner à son gré le chef du gouvernement, c'est-à-dire que l'on assiste à la naissance de la fameuse dyarchie du pouvoir, tant contestée par le général de Gaulle et Georges Pompidou. Ce sont là des considérations de caractère général mais, pour ce qui concerne M. Charbonnel, je comprends assez bien, tout en lui laissant la responsabilité de ses actes, qu'il soit désagréablement surpris par les fruits qui ont poussé sur l'arbre. L'arbre, c'était l'U.D.R., c'était une certaine forme du mépris du citoyen. Les fruits sont ceux qu'il constate et dont il goûte la saveur amère. M. Chirac conduit la politique à la hussarde et le fantassin Charbonnel est un peu distancé. Mais, en général, les fantassins ont le souffle long, alors j'attends la suite. »

M. Lucien Neuwirth, député de la Loire, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré, dimanche 26 janvier, à Lyon, devant les délégués de la région Rhône-Alpes : *« Désormais, ce ne sont pas des animosités personnelles ou des affrontements locaux mineurs qui pourront bloquer le mouvement de l'U.D.R. renouvelée démocratiquement. D'ailleurs, l'inquiétude que manifeste M. Mitterrand devant la puissance de Jacques Chirac est plutôt de bon augure pour la santé du mouvement. »*

* * *

A Marseille, M. Joseph Comiti, ancien ministre, élu délégué de la région Provence - Côte d'Azur au comité central de l'U.D.R. (en même temps que MM. Marcel Bayle, Var, ancien député ; Roger Binda, Alpes-Maritimes, et Jean-Pierre Roux, Vaucluse, ancien député), a déclaré qu'il apportait son « *soutien total à Jacques Chirac, qui a entrepris et réussi la rénovation du mouvement* ».

M. Maurice Bertrand, maire de Plan-de-Cuques, secrétaire de la fédération U.D.R. des Bouches-du-Rhône, a remis sa démission de secrétaire fédéral à M. Chirac, après avoir été mis en minorité lors de l'élection des délégués au comité central. M. Bertrand assure qu'« *une entente préalable a été réalisée en vue d'éliminer tous les candidats autres que ceux désignés à l'avance* ».

A Lille, M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur et délégué national U.D.R. pour le Nord et les Ardennes, a déclaré : *« Les formations de la majorité ne connaissent pas les dissensions de l'union de la gauche.*

» Chaque composante de la majorité doit se battre comme un mouvement politique indépendant afin de remporter les batailles politiques et renforcer ainsi l'union autour du président de la République. »

L'U.J.P. affirme son indépendance à l'égard de l'U.D.R.

L'assemblée générale de l'Union des jeunes pour le progrès tenue à Paris, dimanche 26 janvier, en présence d'une centaine de délégués, a confirmé l'orientation politique prise par la direction sortante de ce mouvement de jeunes gaullistes qui se veulent désormais totalement indépendants de l'U.D.R. (*le Monde* du 26-27 janvier). M. Jean-Paul Fasseau, président de l'U.J.P. depuis trois ans, a été réélu par 63 voix sur 93 suffrages exprimés. Les deux vice-présidents sortants, MM. Paul Aurelli et Yves Deniaud, ont également été reconduit, alors que les autres membres du bureau ont tous été renouvelés.

M. Fasseau, à l'issue de cette assemblée, a rappelé que l'U.J.P. entendait ne se situer « *ni dans la majorité ni dans l'opposition* », et il a ajouté :

« C'est un choix raisonné parce que la vie politique actuelle est confuse. Nous n'avons pas non plus à nous définir par rapport à telle ou telle personnalité. Nous ne sommes pas devenus indépendants de l'U.D.R. pour nous raccrocher aujourd'hui à quelqu'un d'autre. Nous n'avons pas à être des suiveurs, nous sommes gaullistes. »

Il a annoncé que les Jeunes Gaullistes ont l'intention de « *mettre sur pied une structure d'accueil associée à l'U.J.P., qui permettra aux anciens du mouvements atteints par la limite d'âge, ou qui avaient quitté l'organisation, de se regrouper* ».

Les débats ont fait apparaître le caractère minoritaire de l'opposition interne. Le principal opposant à M. Fasseau, M. Alain Carignon, délégué de la région Rhône-Alpes, a toutefois recueilli 24 voix, mais parmi ses partisans plusieurs souhaitaient davantage le remplacement de l'équipe dirigeante par d'autres hommes qu'un changement de politique et qu'un ralliement à l'U.D.R. M. William Lhomme, délégué de la région Lorraine, qui n'a recueilli que deux voix, était, en revanche, plus favorable à un rapprochement avec l'U.D.R.

Si quelques défections peuvent, dans un avenir proche, se produire de la part de militants U.J.P. qui souhaiteraient rejoindre l'U.D.R., M. Fasseau espère attirer à lui de nouveaux adhérents et aussi d'anciens militants auxquels il a lancé un appel.

LE NOUVEAU BUREAU

Président : M. Jean-Paul Fasseau (31 ans).

Vice-présidents : MM. Paul Aurelli, Corse (27 ans), et Yves Deniaud, Basse-Normandie (28 ans).

Secrétaires nationaux : MM. Jean-Noël Amadei, Bourgogne (27 ans), Jean-Pierre Bazin, Pays de Loire (27 ans) ; Jean-Michel Ferrand, Provence (27 ans).

Délégués nationaux : MM. Jean-Louis Dolsa, Pyrénées-Orientales (27 ans) ; Marc Renoux, Puy-de-Dôme (19 ans) ; Patrice Salvaudon, Val-de-Marne (27 ans), et Jean-Michel Noleau, Paris (26 ans).

Nouvelle adresse de l'U.J.P. : 8, avenue du Maine, Paris (15e). Tél. 548-55-38. Boîte postale 132-75663 Paris, Cedex 14.

LE MOUVEMENT DÉMOCRATE ET SOCIALISTE DE FRANCE RÉCLAME UNE RELANCE DU MOUVEMENT RÉFORMATEUR

Le comité national du M.D.S.F. (Mouvement démocrate et socialiste de France) réuni le 25 janvier à Meudon, sous la présidence de M. Max Lejeune, député de la Somme, ancien ministre, président du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux de l'Assemblée nationale, s'est prononcé à l'unanimité pour la relance du Mouvement réformateur. Après s'être montré convaincu que « *le parti socialiste sera obligé tôt ou tard de réviser sa tactique dite d'union de la gauche, d'union privilégiée avec le parti communiste* », M. Lejeune a demandé que soit réalisée « *sur le plan national l'unité d'action des différentes composantes du mouvement réformateur* » comme celle-ci s'est réalisée sur le plan parlementaire à l'Assemblée nationale.

Le président du M.D.S.F., qui a été chargé par le comité national de prendre contact avec MM. Durafour et André Rossi, qui viennent de créer le Mouvement de la gauche réformatrice (*le Monde* du 23 janvier), a estimé que ce nouveau mouvement « *faisait partie du Mouvement réformateur* » et que cette « *organisation réformatrice nouvelle devait collaborer avec les autres* ».

Aux élections complémentaires de Saint-Raphaël

LE MAIRE DÉMISSIONNAIRE SE PRÉSENTERA SUR UNE LISTE D'UNION DE LA GAUCHE

M. Henri Girod, maire démissionnaire de Saint-Raphaël (Var) et vice-président départemental du Mouvement des radicaux de gauche, a rendu publique, le dimanche 26 janvier, la liste qu'il conduira aux élections municipales complémentaires qui doivent se dérouler le 9 et éventuellement, en cas de ballottage, le 16 février 1975. Outre M. Girod, cette liste comporte deux membres du parti socialiste, un membre du parti communiste et une personnalité sans étiquette. Trente-huit maires du Var avaient donné leur démission pour protester contre le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon, mais la démission de M. Girod a été la première à être acceptée par le préfet, M. Jean-Marie Robert.

M. Girod, rendant publique sa liste, a déclaré :

« Le gouvernement a voulu que les premières élections municipales partielles dans le Var aient lieu à Saint-Raphaël, parce qu'il estime que dans notre ville le scrutin lui sera plus favorable que dans le reste du département. Dans le cas où cette supposition s'avérerait, le gouvernement pense que certains maires reviendraient sur leur décision de démissionner. Si, comme je l'espère, la population raphaëloise reste fidèle à ses traditions démocratiques, cela sera un encouragement pour le reste du département. »

DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

SAINT-FLORENT (Corse) :

Inscr., 736 ; vot., 636 ; suffr. expr., 627.

MM. Pari, 408 voix ; Casta, 405 ; Coltelonni, 395 (union de la gauche), 3 *ELUS* (moyenne de voix : 402).

[Il s'agissait de remplacer trois conseillers municipaux décédés, qui, en 1971, avaient été élus sur la liste d'union de la gauche. Cette liste avait alors emporté tous les sièges au premier tour avec une moyenne de 389 voix sur 673 suffrages exprimés.]

HAUTE-GARONNE (Grenade) (2e tour) :

Inscr., 2 526 ; suffr. expr., 1 980. Liste républicaine et socialiste, M. Jean-Claude Gouze, 1 098 voix, et M. Guy Nicolas, 1 083 voix, 2 *ELUS* ; liste d'union (modérée), M. Eugène Dou, 887, et M. Roger Lozes, 840.

[Au premier tour, la liste d'union, modérée, conduite par M. Bernard Moulères, avait enlevé seize des dix-huit sièges qui étaient à pourvoir à la suite de la démission pour raisons de santé du maire, M. Jean-Michel Bernard, modéré, et de quinze conseillers municipaux qui jugeaient « intolérable » la situation née de la rivalité existant entre le maire démissionnaire et M. Louis Marchand, conseiller général (P.S.) et conseiller municipal, et à la suite du décès d'un conseiller et de la démission antérieure d'un autre. Sur 2 526 inscrits, 2 122 votants et 2 051 suffrages exprimés, cette liste avait obtenu en moyenne 1 094 voix contre 706 en moyenne à la liste républicaine et socialiste, conduite par M. Jean-Claude Gouze et composée de socialistes, radicaux de gauche et sympathisants, la liste communiste, conduite par M. André Coulon, obtenant une moyenne de 222 suffrages.

L'entente, qui n'avait pu se faire à gauche pour le premier tour, s'est réalisée pour le second, les deux candidats de la liste républicaine et socialiste bénéficiant du soutien communiste. Bien que majoritaire en Haute-Garonne, la gauche, semble-t-il, ne peut l'emporter que si elle n'est pas divisée. Dans le cas précis de Grenade, on doit aussi tenir compte de l'opposition qui s'est manifestée à l'égard de M. Dou, ancien maire, et de M. Lozes, ancien adjoint de M. Dou, qui, tous deux membres du parti socialiste, se sont présentés sur la liste modérée.]

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a participé, samedi 25 janvier, à une chasse dans le parc de Chambord. MM. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur ; Roger Frey, président du Conseil constitutionnel ; Etienne Dailly, vice-président du Sénat ; Alain Pompidou, fils de l'ancien président de la République, étaient au nombre des invités. Quarante-six sangliers ont été tués.

● *La section locale du parti communiste d'Annecy (Haute-Savoie)* a annoncé, samedi 25 janvier, son intention de ne pas présenter de liste commune avec le parti socialiste pour les élections municipales complémentaires d'Annecy. Considérant que « *la présence de socialistes au conseil municipal constitue une équivoque qui doit être levée* », le parti communiste a décidé, « *avec un souci de clarté, d'aller à la bataille avec ses propres candidats* ». Il est à noter que ces élections complémentaires ne sont pas encore fixées, puisque le maire d'Annecy, M. Charles Bosson, Centre démocrate, s'il a annoncé, au mois de décembre 1974, son intention de se démettre de son mandat, n'a pas encore fixé la date de cette démission.

● *Précision.* — A la suite de l'annonce dans *le Monde* du 14 janvier de l'adhésion des conseillers municipaux du GAM de Grenoble au P.S., le secrétariat national des groupes d'action municipale nous précise que les membres du GAM qui adhèrent au P.S. conservent leur appartenance à ce mouvement. C'est le cas du maire, de deux adjoints, de trois conseillers municipaux délégués et d'un autre conseiller municipal.

La majorité cherche à exploiter la désunion de la gauche

(Suite de la première page.)

Soumis sur sa gauche comme sur sa droite, à une forte pression idéologique, le parti socialiste doit également compter avec ses tensions internes qui se sont trouvées exacerbées par l'afflux de nouveaux adhérents. Avec l'effacement au niveau national de tendances comme celles de M. Alain Savary, de M. Jean Poperen et de la Bataille socialiste (qui regroupe les partisans de M. Guy Mollet), le parti socialiste est pour l'essentiel traversé par quatre courants. M. Pierre Mauroy a vu se regrouper derrière lui la plupart des élus locaux du parti et de nombreux cadres issus de la S.F.I.O. et effrayés par l'arrivée de nouvelles couches de militants.

Solidement implanté dans les bastions de l'ancien parti socialiste, ce courant se trouve placé sur la défensive par un renouveau que son chef de file a souhaité mais qui le bouscule. Il en va de même, dans une certaine mesure, des amis de M. Mitterrand issus de l'ex-Convention des institutions républicaines qui ont, dans un premier temps, pris le relais des cadres défaillants de la S.F.I.O. mais qui sont à présent talonnés par les deux courants de gauche qui ont émergé et qui se développent au sein du P.S.

Il y a, d'une part, ce que l'on pourrait appeler la « gauche unitaire » dans la mesure où elle privilégie l'alliance avec le parti communiste : c'est le CERES, qui lors du précédent congrès du P.S., à Grenoble, avait obtenu plus de 20 % des mandats et qui pourrait à présent atteindre 25 %. Il y a, d'autre part, la « gauche autogestionnaire » qui s'est regroupée autour d'un amendement à la motion présentée par M. Mitterrand. Cet amendement, qui se prononce notamment en faveur d'actions communes avec le P.C., est signé par MM. Gilles Martinet, dissident du CERES, André Acquier, chef de file des syndicalistes C.F.D.T. qui constituaient l'essentiel de la « troisième composante » des assises du socialisme et Robert Chapuis, ancien secrétaire national du P.S.U. Il a été appuyé par de jeunes députés socialistes comme M. Jean-Pierre Cot, en Savoie, et M. Charles Josselin, dans les Côtes-du-Nord. Ce courant peut espérer représenter 10 à 15 % des mandats.

M. François Mitterrand va donc se trouver, à Pau, dans la situation inattendue d'avoir à faire face à environ deux cinquièmes des membres de son parti décidés à entraîner le P.S. toujours plus loin vers la gauche. L'absence d'échéances électorales — qui jouent toujours un rôle modérateur — et les rivalités entre les directions nationales de ces deux courants de gauche peuvent favoriser les surenchères, d'autant que la pression du P.C.F. s'exerce dans le même sens. Or le nouveau style de la formation commence à inquiéter un certain nombre d'élus socialistes. La motion déposée pour le congrès de Pau par M. Arthur Notebart, député du Nord, révèle ce début de malaise. Même si elle regroupe apparemment moins de 5 % des mandats, elle traduit un état d'esprit plus répandu que ce pourcentage ne le donnerait à penser.

Ainsi apparaît une nouvelle fois l'ambiguïté du P.S., qui est à la fois le plus bourgeois des partis sociaux-démocrates européens par son recrutement, et le plus à gauche par ses positions. M. Mitterrand n'est pas le dernier à se préoccuper de ce hiatus. Rien ne prouve en effet que la radicalisation des positions du P.S. soit à l'origine de ses progrès dans le pays. Il peut s'agir d'une simple coïncidence, le succès venant d'un attachement surtout sentimental à la notion d'union de la gauche. Il faut également tenir compte du fait que les fédérations socialistes les plus *populaires* sont aussi celles qui sont le plus modérées.

M. Mitterrand a, en conséquence, de gros efforts à faire pour maintenir l'unité de sa formation et assurer son homogénéité. D'autant que la majorité, qui a compris lors de la dernière élection présidentielle le danger mortel que lui fait courir l'union de la gauche, est décidée à jouer des tensions au sein du P.S. et des difficultés entre les signataires du programme commun pour ramener une fraction au moins des socialistes à ses côtés. M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a clairement expliqué samedi devant le congrès radical qui siégeait à Bagnolet, qu'il convenait, pour les élections législatives, de revenir au système de la représentation proportionnelle pour pouvoir enfin casser l'union de la gauche.

Un tel mode de scrutin exige toutefois que le centre gauche, d'une part, les républicains indépendants, d'autre part, soient suffisamment puissants pour pouvoir l'affronter. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Le regroupement des diverses formations centristes stagne toujours, essentiellement à cause des difficultés au niveau des états-majors. La personnalité de M. Servan-Schreiber, qui divise son propre parti, ne favorise pas non plus les projets de regroupement avancés par M. Durafour ni la relance du Mouvement réformateur réclamée par MM. Lecanuet et Max Lejeune.

Quant aux républicains indépendants, ils viennent de perdre huit mois précieux en se montrant incapables de regrouper et d'animer les bonnes volontés qui s'étaient manifestées dans le cadre de la campagne présidentielle de M. Valéry Giscard d'Estaing. Leur congrès, qui siège en même temps que celui du P.S., devra donc adopter les mesures et dégager les hommes qui permettront à cette formation de prendre le risque de concurrencer électoralement l'U.D.R. dans un scrutin législatif.

Sans la réorganisation des deux composantes non gaullistes de la majorité, les projets échafaudés pour diviser la gauche risqueraient fort de se retourner contre leurs auteurs en permettant aux socialistes d'occuper une place si importante sur l'échiquier électoral qu'ils deviendraient les véritables maîtres du jeu.

THIERRY PFISTER.

RELIGION

Le conseil national de l'Action catholique indépendante

Chances et risques du pluralisme

Le conseil national de l'Action catholique des milieux indépendants (A.C.I.) s'est réuni à Paris du 24 au 26 janvier. Trois sur quatre des cent quatre-vingts délégués qui le composaient sont de nouveaux élus choisis en 1974 dans les diocèses par les membres de la base.

Cinq évêques, parmi lesquels Mgr Jean Bernard, de Nancy, président de la commission épiscopale des milieux indépendants, ont participé aux travaux, consacrés au thème suivant : « Comment vivre, en Eglise, des situations et des options diverses ».

Trois « laboratoires » avaient respectivement comme thème de réflexion : 1) le pouvoir et la hiérarchie ; 2) la pénurie, la croissance et l'emploi ; 3) la qualité de la vie et l'environnement.

L'A.C.I. est sans doute le plus diversifié des mouvements d'action catholique. Son unité sociologique est fragile, puisque le terme « milieux indépendants » recouvre en fait un large éventail : l'aristocratie, la bourgeoisie traditionnelle, la bourgeoisie de promotion et les classes moyennes. L'A.C.I. a essaimé récemment dans les deux dernières catégories, qui constituent près de la moitié de ses effectifs. Selon les estimations du mouvement, il y aurait environ 35 000 militants, mais un tiers d'entre eux ne sont rattachés qu'indirectement et ne payant pas leur cotisation. Ils constituent de petites équipes qui se veulent plus ou moins autonomes. Les dirigeants de l'A.C.I. cherchent les moyens de resserrer les liens avec eux. « *Nous avons besoin d'eux et ils auraient besoin de nous* », a dit la responsable nationale, Mme Geneviève Rivière, qui a demandé de veiller à renforcer la « consistance » du mouvement.

D'autres mouvements, comme le M.R.J.C. (rural) et la J.E.C. (étudiant), ont fait depuis quelques années des choix politiques uniformes. Non sans difficulté. Il ne saurait en être question dans l'A.C.I., en raison même de sa composition. Elle a opté, quant à elle, pour « *un pluralisme et un refus de bloquer l'Evangile dans une idéologie politique* ».

Le danger de l'apolitisme

C'est à l'étude de ce pluralisme qu'a été consacrée la session de Paris. La déclaration finale, votée par 173 oui, 6 non et un bulletin blanc, résume un état d'esprit.

« *Les élections présidentielles,* y lit-on notamment, *la crise de l'énergie, la conjoncture économique française, le chômage, la loi sur l'avortement, constituent des événements majeurs et reconnus comme tels à l'unanimité. Par contre, la crise monétaire, l'immigration, la réforme de l'enseignement, l'écologie, la réforme de l'entreprise, l'urbanisation, la vie politique la réalité syndicale, apparaissent dans nos interventions comme des points d'insistance propres à certains groupes sociaux. Nous constatons également qu'aucun événement n'a fait l'objet d'interprétation unique au niveau de ses causes et de ses conséquences. Ainsi s'est dégagé un pluralisme de situations et d'actions qui montre la divergence de nos visions de la réalité, liée à nos origines sociales, nos responsabilités professionnelles et familiales, nos idéologies, nos engagements. Ceci conduit à des projets de société différents, conscients ou inconscients.*

» Quel que soit notre projet, nous devons combattre toute forme d'injustice et d'oppression. Nous qui nous efforçons de vivre la rencontre de Jésus-Christ, nous avons à critiquer tous nos choix à la lumière de son message. »

Mgr Bernard estime que le pluralisme peut constituer une chance pour la foi parce qu'il contribue à « *brûler les idoles* ». Mais il a conscience du danger de désengagement ou d'apolitisme qui peut en être la contrepartie. Car « *l'Evangile n'est pas neutre* ». L'A.C.I. le sait et essaie de remédier aux inconvénients d'un pluralisme paralysant.

H. F.

A Plougrescant

BERNARD BESRET CRÉE UNE « COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION »

L'association culturelle de Boquen (Côtes-du-Nord) a élu son nouveau conseil d'administration le 26 janvier. Son nouveau président, Jean-Pierre Delarge, un Parisien, doit rencontrer les supérieurs cisterciens de Lérins dont dépend l'abbaye de Boquen et qui avaient l'intention de fermer celle-ci pour un an ou deux.

Bernard Besret, ancien animateur de la « Communion de Boquen », qui avait annoncé son départ de l'abbaye de Boquen en octobre dernier lors de l'assemblée générale non statutaire (*le Monde* du 23 octobre 1974) vient d'annoncer la création d'une « coopérative ouvrière de production » à Plougrescant (Côtes-du-Nord) (1). *Ce choix,* écrit-il, *se fonde sur le désir d'agir dans une perspective socialiste qui assure aux travailleurs la pleine responsabilité de leurs moyens de production.* » Des colloques seront organisés, dont les conclusions seront diffusées sous forme de cahiers, livres, documents sonores ou audio-visuels. La société coopérative aura un statut de maison d'édition.

(1) Avel Nevez, route du Gouffre, 22820 Plougrescant.

SOCIÉTÉ

L'Europe des femmes

(Suite de la première page.)

Au gouvernement même, la place des femmes demeure très restreinte. Dans les deux cabinets que M. Wilson a constitués en 1974, elles n'étaient que deux sur un total de vingt-deux membres. Parmi les soixante-huit autres postes ministériels, elles occupaient seulement trois places. Il est vrai que l'une d'entre elles, lady Llewellyn-Davies, remplissait les fonctions très masculines de « *capitaine des gentilshommes armés* » à la Chambre des lords. C'est dans les administrations locales que les progrès ont été les plus nets, puisque 12 % des conseillers municipaux ou régionaux en Grande-Bretagne sont aujourd'hui des femmes. Ce succès relatif tient sans doute au fait que les contraintes familiales constituent, à ce niveau de responsabilité, un moindre obstacle que sur le terrain de la politique nationale.

Neuf millions de travailleuses

Bien que le trône soit occupé par une reine, la monarchie elle-même ne favorise guère la représentativité féminine. Dans les très longues « listes des honneurs » — décorations et titres de noblesse — attribués tous les ans par la souveraine, les femmes ne figurent que pour un cinquième environ et obtiennent les récompenses les moins prestigieuses. Ces distinctions sont décernées à des femmes qui ne sont pas très représentatives, puisque plus de la moitié d'entre elles sont célibataires, alors que dans l'ensemble de la population neuf femmes sur dix sont mariées. Encore faut-il souligner que si la souveraine peut éventuellement exercer une certaine influence sur ses ministres, ce sont ces derniers qui proposent la plupart des candidats aux honneurs royaux.

Ces discriminations sont d'autant plus surprenantes que la participation des femmes britanniques à la vie du pays n'est pas négligeable. Sur une population active de près de 27 millions de personnes, on compte environ 9 millions de femmes. Dans ce domaine, l'opposition des travailleurs masculins a autant d'influence sinon plus que les réticences des employeurs. Malgré la pénurie de personnel, les conducteurs d'autobus, par exemple, ne veulent pas de femmes dans leurs rangs, et les travailleurs de l'imprimerie se gardent encore plus jalousement de l'intrusion féminine.

La même résistance se manifeste lorsqu'il s'agit de professions telles que le journalisme. Depuis longtemps des femmes y font de brillantes carrières, qu'il s'agisse de la presse écrite ou télévisée, mais peu d'entre elles accèdent aux postes de commandement. Ce fut en tout cas une sensation à Fleet Street lorsqu'il y a quelques mois le *Times* confia à une femme le poste de chef des informations, plaçant ainsi sous ses ordres les reporters masculins. D'autres barrières tombent tout aussi lentement : c'est seulement l'an dernier que la première femme a fait son apparition sur le « parquet » du Stock Exchange.

Le Livre blanc

Deux projets de loi récents montrent l'énergie avec laquelle les avocats de la cause féminine mènent actuellement le combat pour l'égalité dans tous les domaines. Le premier avait été présenté en 1973 par le gouvernement conservateur, qui n'eut pas le temps de le faire voter. Celui qui a été annoncé dans le courant de l'été 1974 par les travaillistes est resté à son tour en suspens. Mais il n'est guère douteux que les dispositions prévues dans le Livre blanc sur l'égalité des chances seront soumises sans trop de retard au nouveau Parlement.

Dans leur Livre blanc, les travaillistes promettent en premier lieu de supprimer les discriminations en matière d'embauche et de salaires. Il y a quelques semaines, dans la petite ville de Heywood, trois cents femmes d'une usine d'instruments électriques ont fait une longue grève contre l'inégalité des salaires. En dépit des recommandations syndicales, les hommes — aux traitements plus élevés — ont refusé d'appuyer cette grève et traversaient chaque matin les piquets de grève installés par les travailleuses.

La méthode proposée par le gouvernement travailliste en vue de promouvoir l'égalité des sexes s'inspire de celle qui est déjà en vigueur depuis plusieurs années pour mettre fin aux discriminations raciales. Une « commission des chances égales » devra veiller à l'application de la loi et participer autant que possible à l'éducation du public. Elle aura aussi des pouvoirs assez étendus pour enquêter sur toutes les inégalités qui lui seraient signalées ou qu'elle relèverait elle-même. Il lui appartiendra enfin de mettre un terme aux autres discriminations dont les femmes sont victimes dans le domaine des crédits bancaires et des prêts hypothécaires, par exemple.

Personne ne se fait trop d'illusions sur l'efficacité de cette nouvelle commission. S'il est facile d'interdire toute mention de sexe dans les offres d'emploi, il est plus difficile de prouver que le choix d'un candidat plutôt que d'une candidate est dû exclusivement à une discrimination. En dépit de tous les mouvements de libération, la société britannique, tout en évoluant de façon significative, n'est pas prête à démanteler du jour au lendemain les forteresses occupées depuis plusieurs siècles par les « chauvinistes mâles ».

JEAN WETZ.

Prochain article :

DANEMARK : LES SAGES ET LES BAS ROUGES

Irlandaise, épouse et mère

De notre correspondant

Dublin. — Les Irlandaises représentent plus de 50 % de l'électorat mais, sur cent quarante-quatre députés, quatre seulement sont des femmes. Jamais une femme n'a été ministre. Dans d'autres secteurs, le rôle des femmes est pratiquement inexistant. Tous les sièges de la confédération du syndicat (ICTU) sont actuellement occupés par des hommes. Les directeurs d'entreprises sont généralement des hommes. D'après le recensement de 1966, il y avait cinq femmes ingénieurs dans le pays sur un total de deux mille huit cent quatre-vingt-trois. Il est presque inconcevable, même aujourd'hui, qu'une femme suive un cours d'apprenti technicien.

La structure même de la société irlandaise exige une séparation des fonctions de l'homme et de la femme. D'après la Constitution, le rôle primordial de la femme consiste à mettre les enfants au monde, à les élever et à veiller sur la famille. Bien que la Constitution date de 1939, cette conception étroite du rôle de la femme correspond assez précisément à la situation des femmes irlandaises.

Dans cette société surtout rurale et catholique, la place de la mère ou de l'épouse est au foyer. En 1966, les Irlandaises représentaient 25 % de la population active, soit le pourcentage le plus bas des pays de l'O.C.D.E. Même quand les effets de l'inflation encouragent la femme mariée à chercher un complément au salaire de son mari, le désir d'avoir un emploi est freiné par un système d'impôts injuste et démodé selon lequel les revenus de la femme appartiennent au mari.

Comme la force ouvrière féminine est composée à 80 % de célibataires dont une grande partie ont moins de vingt ans, les salaires sont très inférieurs à ceux que touchent les hommes. D'une façon générale, les femmes gagnent 30 ou 40 % de moins que leurs collègues masculins dans les mêmes catégories. En 1970, dans le secteur industriel, 65 % des hommes et 2 % des femmes gagnaient plus de 20 livres sterling par semaine.

Le gouvernement de coalition actuel a fait des efforts pour faire face à ce qu'un ministre avait appelé « un préjugé irrationnel ». Le ministre des finances, M. Ryan, a décidé d'adopter une partie des propositions faites en mai 1973 par une commission d'enquête sur le statut de la femme. C'est ainsi qu'à partir de 1975 les salaires des hommes et des femmes dans le secteur public doivent être égaux. Une employée qui se marie pourra, si elle le désire, garder son poste. Certaines réformes sociales proposées par cette commission sont déjà appliquées par le gouvernement.

Depuis le budget de 1974, la mère célibataire touche une allocation de 9 livres par semaine pour chaque enfant qu'elle garde chez elle. La femme abandonnée par son mari — et en Irlande, où le divorce n'est pas reconnu, ces cas sont fréquents — reçoit une allocation pour élever ses enfants. Pourtant, ces réformes, bien qu'elles soient importantes dans un pays où les traditions sont tenaces, ne suffisent pas. Le soutien financier aux mères célibataires n'empêche pas la désapprobation sociale, et nombre d'Irlandaises qui portent un enfant illégitime se sentent obligées de partir pour l'Angleterre. Non seulement le divorce est interdit dans le pays, mais aussi pour le moment la vente de contraceptifs. C'est ainsi que les Irlandaises, en particulier dans les classes ouvrières, ont souvent de nombreux enfants.

Depuis le plus jeune âge, garçons et filles sont séparés dans les écoles. A l'école, les filles sont préparées non pas pour une carrière, mais pour le travail qu'elles feront jusqu'à ce qu'elles se marient. De plus, elles sont orientées vers les professions réservées, comme l'enseignement et l'administration. Ainsi se perpétue, chez les femmes comme chez les hommes, un état d'esprit sur lequel la législation a peu de prise.

JOE MULHOLLAND.

SOCIÉTÉ

RÉUNIS EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE A GRENOBLE

Les responsables de Terre des hommes estiment que l'adoption des enfants ne doit pas être considérée comme un choix

De notre correspondant

Grenoble. — Au terme d'un congrès national extraordinaire réuni à Grenoble les 35 et 26 janvier, et réservé exclusivement à l'examen des problèmes de « *l'accueil définitif des enfants* », les délégués départementaux de l'association Terre des hommes-France ont décidé de modifier très sensiblement leur ligne d'action dans le domaine très délicat de l'adoption.

L'idée maitresse qui parait avoir dominé les travaux pourrait se résumer ainsi : il ne suffit pas de vouloir sauver les enfants du tiers-monde menacés par la malnutrition ou les maladies graves, encore doit-on définir quels sont les moyens les plus appropiés pour parvenir à ce but.

Existant — en pointillé — depuis 1962, plus structuré depuis 1967, Terre des hommes-France, qui compte environ mille cinq cents membres actifs et vingt mille membres de soutien, a placé aujourd'hui plus d'un millier d'enfants dans des familles françaises. Jusqu'ici, elle a mené cette action en s'appuyant essentiellement sur des organismes d'adoption américains. Le congrès a choisi de pratiquer désormais autrement. Des équipes médicales formées de volontaires, qui opèrent actuellement au Vietnam, au Bangladesh, au Mali, en Ethiopie pour le compte de Terre des hommes-France, seront investies d'une plus grande responsabilité. « *Chaque fois que nous sommes face à un enfant en danger, il nous faut absolument poser cette question : quel est le meilleur moyen de le sauver ?* » déclarait M. Jean-Louis Heitz, président de l'association.

Ce changement d'orientation devrait conduire à multiplier les antennes chargées de procéder à la formation d'une « *relève* » dans la population locale. Il sous-entend également de privilégier davantage les autres activités de l'association, par exemple le parrainage, qui consiste à financer (seul ou à plusieurs) le coût de l'entretien nutritionnel et médical d'un enfant laissé dans son pays ou, encore, à assister directement une famille totalement démunie.

Cette nouvelle stratégie ne signifie pas pour autant que Terre des hommes-France va cesser du jour au lendemain de placer des enfants dans des familles d'accueil : ses responsables savent trop bien que, dans beaucoup de cas, c'est la seule solution possible.

« *Nous voulons cependant ôter aux familles qui désirent adopter un enfant l'idée que, si elles échouent avec l'Assistance publique, elles ont plus de chance avec la filière Terre des hommes,* explique M. Heitz. *L'association ne désavoue pas les finalités des autres organismes. Mais elle veut exercer ses efforts d'une façon différente. Pour ces hommes et ces femmes qui ont bien souvent donné l'exemple, l'adoption ne doit pas en effet être un « choix ». Elle doit rester l'ultime recours et le moyen le plus adapté pour l'enfant lui-même ; quel qu'il soit : car les enfants à sauver ne sont pas toujours « beaux et » souriants.* »

● *L'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon* vient de décerner son prix annuel à M. René Boirel, professeur de « philosophie des sciences » à l'institut des sciences appliquées de l'université de Lyon, pour son mémoire sur le sujet suivant : « *Quelle place peuvent occuper et mériteraient d'occuper à notre époque les travaux scientifiques sans autre objectif que la recherche du savoir ?* » — *(Corresp.)*

MÉDECINE

Inaugurant les hôpitaux de Tulle et d'Ussel

Mme VEIL : le béton ne résout pas tout.

Inaugurant, samedi 25 janvier, en compagnie de M. Jacques Chirac, deux nouvelles installations hospitalières, à Ussel et à Tulle (Corrèze), Mme Simone Veil, ministre de la santé, a fait le point sur la politique hospitalière. A Tulle, le ministre de la santé a notamment souligné que, du point de vue quantitatif, les besoins de la France semblent être « *globalement satisfaits* », avec quatre cent dix mille lits d'hospitalisation publique et privée, alors que « *les conditions d'hospitalisation sont souvent défectueuses* ». L'évolution de la médecine va sans doute conduire à une réduction de la durée de séjour dans les unités de soins intensifs, estime Mme Veil : il faut veiller à ne pas suréquiper le pays.

Selon Mme Veil, l'effort doit maintenant viser « *l'humanisation* » des hôpitaux, en continuant la transformation des salles communes, en créant des équipements pour soigner les malades n'ayant plus besoin de soins intensifs (lits « *de dégagement* », de convalescence), et en « *privilégiant une large polyvalence dans des hôpitaux de taille moyenne, comportant de deux cents à trois cents lits* ».

« *Le béton ne résout pas tous les problèmes* », a conclu le ministre de la santé, qui a rappelé que de nouvelles mesures sont prévues pour toutes les catégories du personnel hospitalier.

La nouvelle aile de l'hôpital d'Ussel inaugurée par Mme Veil est une « *unité de soins normalisée* », suivant des normes mises au point par le ministère de la santé : cette formule est destinée, à moindres frais, à donner aux établissements de petite taille les moyens d'atteindre le niveau d'équipement exigé par la carte hospitalière. Le centre hospitalier d'Ussel, qui dessert quarante mille habitants, comprend maintenant trois cent cinquante lits en médecine générale, chirurgie et gynécologie.

ÉDUCATION

UNE CONFÉRENCE DE L'O.C.D.E:

Le prix des universités

La crise économique, le coût croissant de l'enseignement et particulièrement de l'enseignement supérieur ont conduit nombre de pays occidentaux à rechercher si les crédits consentis aux universités étaient bien utilisés. L'Organisation de coopéra- secrétariat d'Etat aux universités a demandé une a lancé à *cet effet*, en 1972, un programme de recherches sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur. La deuxième conférence générale de ce programme a regroupé au siège de l'Organisation, à Paris, du 20 au 22 janvier, quelque deux cents présidents, recteurs, planificateurs, administrateurs d'universités et représentants des autorités nationales des pays membres (1). Des chercheurs français qui se sont penchés récemment sur le coût de l'enseignement supérieur ont présenté leurs premières conclusions. Cette conférence intervient au moment où le secrétaire d'Etat aux universités a demandé une étude sur l'attribution des crédits aux *établissements*.

La nouvelle n'étonnera pas les étudiants de Toulouse-Le-Mirail : les locaux de leur université, livrés aux intempéries par suite de défauts de construction et de manque de finition, sont parmi ceux qui sont revenus le moins cher à l'Etat. Leur coût au mètre carré (36 F) est égal à celui des bâtiments de droit, économie et histoire de Grenoble-II, mais inférieur à celui des universités Paul-Sabatier-Toulouse-III (47 F) et Paris-X-Nanterre (90 F) (2).

C'est un des résultats dont ont fait part les participants français à cette conférence. Sept universités françaises (3) se sont lancées en commun, il y a quatre ans, à la recherche de méthodes permettant d'analyser les coûts de l'enseignement supérieur : locaux, personnel enseignant et non enseignant, « coût » d'un étudiant. Leurs conclusions, accompagnées d'un impressionnant rapport technique, sont encore provisoires. La collecte des données ne s'est pas faite aisément. Les problèmes méthodologiques ont causé des difficultés parfois insurmontables. La poursuite des travaux en cours devrait toutefois permettre d'améliorer un jour la gestion des universités et d'éclairer les choix faits en la matière.

En 1971-1972, le coût moyen de l'heure effective d'enseignement d'un professeur, d'un maître de conférence ou d'un chargé d'enseignement de physique était, à Dijon, de 398 F, à Toulouse-Paul-Sabatier de 290 F. Pour un maître-assistant, de 149 F à Dijon et de 173 F à Toulouse. Pour un assistant, de 122 F à Dijon. A Toulouse, l'évaluation est impossible dans la mesure où maîtres-assistants et assistants assurent, les uns et les autres, les travaux dirigés et les travaux pratiques. Cette absence de précision illustre les difficultés rencontrées pour mettre à jour des séries statistiques homogènes. Les différentes catégories d'enseignants n'exercent pas partout les mêmes fonctions, et les comparaisons géographiques s'avèrent souvent aléatoires.

Autre exemple des résultats obtenus : le coût moyen de l'heure effective d'enseignement d'un maître-assistant en sciences économiques. Il est de 312 F à Paris-I, de 279 F à Nanterre, de 268 F à Grenoble-II, de 128 F à Toulouse-Le-Mirail, soit une moyenne de 233 F. Pourquoi ces disparités ? Les auteurs de la communication ne le disent pas. Deux facteurs expliquent probablement ce silence. La difficulté des recherches entreprises, leur nouveauté surtout, incitent à une grande prudence à l'égard des résultats obtenus. Le nombre de paramètres intervenant dans le modèle rend fragile aussi, pour l'instant, toute explication causale.

Il a fallu aussi isoler dans les activités des enseignants ce qui relevait de l'enseignement d'une part et de la recherche ou des tâches administratives d'autre part. La solution retenue consiste à imputer à chacune de ces activités la moitié de la rémunération totale des enseignants.

Croissance des dépenses d'enseignement

Les thèses d'Ivan Illich sur la croissance démesurée des dépenses d'enseignement pourraient trouver une confirmation dans la troisième partie des travaux présentés à la conférence. Les universitaires présents ont mis au point une méthode inspirée de la comptabilité analytique, qui permet d'isoler les coûts des études selon les filières et d'établir des comparaisons dans le temps. Un obstacle, toutefois, n'a pu être surmonté : l'absence dans beaucoup d'universités de statistiques suffisantes.

A Toulouse-Paul-Sabatier (sciences), où des données étaient disponibles, on constate, sur quatre années, une stabilité du coût moyen de l'étudiant quittant l'université sans avoir satisfait à l'examen de première année : 4 000 F 1972. La plupart des autres résultats obtenus indiquent, en revanche, une inflation sensible des dépenses d'enseignement. Ainsi, le coût moyen en francs constants 1972 d'un maître ès sciences est de 42 550 F pour l'étudiant entré en première année de premier cycle en 1966, et de 58 738 F pour celui qui est entré à l'université l'année suivante.

Une autre hypothèse consistant à ne pas imputer aux étudiants diplômés d'une génération toutes les dépenses de cette génération (premier et deuxième cycle), mais à ne retenir que les seules dépenses concernant ces diplômés, donne, elle aussi, des résultats significatifs. Dans ce cas, le coût moyen de l'obtention d'une maîtrise ès sciences, en quatre ans, est de 16 700 F pour les générations de 1966 et 1967. Pour une maîtrise obtenue en cinq ans, ce coût est de 18 300 F pour la génération de 1966, mais de 23 600 F pour celle de 1967. Une maîtrise obtenue en six ans « coûte » 21 500 F pour la génération de 1966, et 25 500 F pour celle de 1967. Là encore, le rapport se borne à donner des chiffres, sans formuler d'hypothèses sur les causes. L'augmentation considérable des coûts entre 1966 et 1967 est-elle due à la « réforme Fouchet », intervenue à la rentrée 1967, qui a renforcé les heures d'enseignement dans la plupart des disciplines ?

Ces énumérations, quelque peu fastidieuses, montrent l'intérêt des renseignements qui pourront être obtenus par la poursuite des travaux en cours. Une critique, toutefois, a été adressée à ce rapport. Celle de ne prendre en compte que le facteur « coût », qui, exprimé en termes monétaires, laisse dans l'ombre les données qualitatives. Un participant a proposé d'essayer de mesurer plutôt la « valeur ajoutée » à un individu par l'enseignement reçu. Une nouvelle voie pour de nouvelles recherches.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Allemagne fédérale, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

(2) Pour les bâtiments uniquement. Il s'agit d'un coût comptable, calculé en fonction de la valeur de remplacement, sans tenir compte des annuités financières.

(3) Dijon, Grenoble-II, Paris-I (Panthéon-Sorbonne), Paris-IX (Dauphine), Paris-X (Nanterre), Toulouse-Le Mirail, Toulouse-Paul-Sabatier.

Le point de vue des présidents d'universités

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, ayant annoncé son intention de créer une commission chargée de proposer des règles nouvelles en matière de crédits (le Monde *du 18 janvier*), *M. Jean Frézal, président de l'université René-Descartes (Paris-V), président de la commission des moyens et des personnels de la conférence des présidents d'université, nous précise que cette conférence a demandé, dès le 21 novembre, d'une part, une mesure d'urgence : l'augmentation de la subvention de fonctionnement ; d'autre part, un plan d'action à moyen et à long terme, comportant notamment : une nouvelle définition des critères de répartition, l'adaptation prévue par le décret financier du 14 juin 1969 du plan comptable aux établissements publics à caractère scientifique et culturel, la mise en place d'un système d'assistance technique pour aider les universités dans l'effort de gestion qu'elles accomplissent.* » « *Les présidents,* ajoute M. Frézal, *demandent, avec fermeté et gravité, les moyens nécessaires au fonctionnement de leurs établissements, mais ils ont le souci de leur utilisation efficace, tant il est vrai que la responsabilité est la condition et le gage de l'autonomie.* »

La carte universitaire

LES LIMITES DE LA FUTURE RÉGION « EST » NE SONT PAS DÉFINITIVES

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, multiplie les déclarations d'apaisement à propos de l'application de la future « carte universitaire » aux régions de l'est de la France. Après avoir lancé imprudemment le mot de « capitale universitaire » à propos de Nancy — mais c'était seulement de la région Lorraine dont il était question, — il vient de réaffirmer, dans une déclaration reproduite par « les Dernières Nouvelles d'Alsace », que la future « grande » région universitaire (comprenant Champagne-Ardennes, Bourgogne, Franche-Comté, Alsace et Lorraine) n'aurait pas de « capitale ».

M. Soisson a d'autre part indiqué, dans une lettre adressée à M. Robert Poujade, ancien ministre et maire de Dijon, que le rattachement de l'université de Dijon à la région de l'Est « n'était pas définitif ».

A Nancy, cependant, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., SNES et SNE-Sup (fédération de l'éducation nationale), l'Union nationale des étudiants de France et l'Union des grandes écoles protestent contre le projet de M. Soisson de créer à Metz un établissement universitaire technologique « de haut niveau » (« le Monde » daté 12-13 janvier), faisant valoir qu'il existe à Nancy un Institut national polytechnique (I.N.P.) groupant cinq grandes écoles.

DEVINE QUI VIENT DINER AU « RESTO U » ?

Verra-t-on un jour M. Giscard d'Estaing et son épouse faire la queue avec les étudiants parisiens devant un « resto U » ? La dernière invitation à dîner envoyée au président de la République vient d'être lancée par le MARC (Mouvement d'action et de recherche critique, proche de la C.F.D.T.).

Les responsables du MARC n'ont pas encore précisé dans quel restaurant universitaire ils souhaitaient recevoir le président.

Si, d'aventure, un silence devait s'installer entre les hôtes et leurs invités, le MARC a prévu des thèmes de discussion : les crédits aux universités — insuffisants à son goût — ou l'aide de l'Etat aux étudiants. — C. C.

● *M. Jacques Le Goff*, professeur d'histoire, a été élu directeur de la nouvelle Ecole des hautes études en sciences sociales, le 26 janvier, par l'assemblée des enseignants. Le décret annonçant la création de cet établissement était paru la veille au *Journal officiel*. Il s'agit en fait de la transformation de la VIe section de l'Ecole pratique des hautes études (dont M. Le Goff était déjà directeur) en un établissement autonome (*le Monde* du 10 octobre 1974).

ÉDUCATION

Le parti socialiste prépare une proposition de loi sur l'enseignement

• Donner l'initiative à la base
• Rapprocher l'école de la production

Le parti socialiste prépare actuellement une proposition de loi sur l'éducation. Un avant-projet, rédigé par un groupe de travail désigné par le comité directeur du P.S., a été adressé aux fédérations. Il doit être discuté par la commission éducation du parti ce 27 janvier. Depuis longtemps, les socialistes désiraient disposer d'un texte de référence face aux projets de réforme du gouvernement. Les dirigeants du P.S. ne voulaient pas non plus laisser aux communistes, qui avaient pris de l'avance en ce domaine, l'exclusivité, à gauche, de la réflexion sur la réforme de l'enseignement. Ni se laisser engluer dans les querelles de boutique entre les différentes tendances du parti et surtout entre les tendances syndicales, notamment celles de la Fédération de l'éducation nationale. Aussi n'est-ce que depuis la rentrée de janvier que les syndicats ont été consultés.

L'avant-projet porte incontestablement la marque du CERES — tendance à laquelle appartiennent plusieurs des animateurs du groupe de travail — dans ses deux aspects les plus neufs : l'accent mis sur la décentralisation, afin de donner l'initiative à la base et de la préparer à l'autogestion ; la volonté de lier l'enseignement à la production et au travail. Ces deux traits paraissent répondre aux questions posées, il y a deux ans, par M. Michel Rolant au nom de la C.F.D.T., sur « la nécessité de surmonter l'opposition entre le travail manuel et le travail intellectuel », et sur la « transformation nécessaire du service public » (« le Monde » du 19 janvier 1973). Mais on peut retrouver aussi dans le texte des propositions présentées l'an dernier par le groupe Démocratie et Université.

Le texte risque-t-il de relancer la polémique avec les communistes à propos du programme commun de la gauche ? Ses innovations majeures peuvent s'inscrire sans difficulté dans le cadre défini par le programme commun. Le P.C. ne peut pas non plus reprocher aux socialistes de présenter leur propre projet après le programme commun : il en a lui-même donné l'exemple à la rentrée 1973.

Mais le texte préparé par le P.S. présente des différences avec la proposition de loi du P.C. Cette dernière, plus précise, reste aussi plus proche du système actuel. Comme si les communistes avaient cherché à se montrer réalistes et sérieux avant tout, et si les socialistes voulaient plutôt faire preuve d'audace pour stimuler la discussion. Les deux projets prévus dans une « transition vers le socialisme » représentent-ils des stades différents ou des stratégies différentes ?

Dès le départ, l'avant-projet du P.S. annonce l'objectif politique de l'éducation : il affirme que « *le projet de l'institution scolaire est de permettre à chaque citoyen de comprendre le monde moderne et d'en dominer l'évolution, conditions nécessaires à l'acquisition de responsabilités dans la mise en place d'une société socialiste à perspective autogestionnaire...* ».

Le système d'enseignement comprend deux parties. L'« *éducation de base* » est donnée à l'école maternelle, puis dans l'« *école de base* » (un tronc commun à neuf « *niveaux* ») : les établissements sont coordonnés dans chaque circonscription. Tous les enseignements ultérieurs sont assurés par des « *centres universitaires polytechniques* » placés sous l'autorité de conseils régionaux de l'éducation continue : ainsi, le projet veut-il se placer dès le départ dans une perspective d'éducation permanente. Ces centres comprennent en fait deux sections, le « *cycle d'orientation et de première détermination* », qui correspond au second cycle de l'enseignement secondaire actuel et dure de trois à six semestres ; le « *cycle de formation supérieure* » (quatre à huit semestres).

Malgré cette répartition nouvelle le texte ne fait que reprendre, parfois en termes presque identiques, un certain nombre de propositions de base du programme socialiste de 1973 : multiplication et amélioration des écoles maternelles, en particulier dans les zones rurales ; développement des activités manuelles, artistiques et sportives à l'école de base ; formation professionnelle postérieure à celle-ci ; nationalisation des établissements privés ; constitution d'équipes éducatives à tous les niveaux de l'enseignement ; corps unique d'enseignants de la maternelle jusqu'au niveau de l'actuel baccalauréat ; unification de l'enseignement supérieur ; développement de la formation continue — qui ne doit pas être seulement professionnelle. Tout cela figure aussi dans le programme commun.

Autonomie et responsabilité

Deux modifications sont apportées au texte antérieur du P.S. Il n'y a pas d'âge limite pour la scolarité obligatoire : simplement l'école de base s'achève à seize ans, et la formation professionnelle qui suit dure au moins trois semestres. D'autre part, ni l'école de base ni les cycles suivants n'aboutissent à des diplômes.

Le projet innove en ce qui concerne la décentralisation administrative déjà prévue dans le programme socialiste de 1972, mais qu'il accentue : « *La plus large autonomie compatible avec les exigences du service public est laissée aux établissements.* » Les objectifs généraux sont fixés par le plan (« *Niveau recherché à la fin de l'école de base, grandes lignes du contenu du cycle de détermination et des enseignements supérieurs et grandes orientations prioritaires de la recherche.* ») En fonction de ces objectifs des crédits sont accordés à chaque circonscription et à chaque établissement qui fixent le détail des programmes et choisissent leur système de gestion. Le rôle du ministère de l'éducation nationale est « *essentiellement d'impulsion, d'animation et de coordination* ».

En particulier il n'y a plus à l'*école de base* de programmes nationaux dans chaque discipline mais seulement des objectifs généraux à atteindre. L'itinéraire est déterminé par chaque équipe d'enseignants. Recherches et expériences pédagogiques sont décidées, organisées et contrôlées au niveau de chaque circonscription. Les enseignements optionnels, liés aux ressources locales, ne seront pas les mêmes partout.

Cette organisation est inspirée évidemment par les perspectives autogestionnaires du parti socialiste mais elle retrouve aussi certaines propositions de la commission des « sages », présidée par M. Louis Joxe (1972)

Deux autres propositions vont renforcer cette autonomie pédagogique. D'une part, la volonté de « *casser* » les disciplines scolaires : l'enseignement est fondé sur « *l'étude de situations concrètes* » ; les disciplines servent seulement de « *support de méthodes qui permettent de mieux percevoir les mécanismes de la société contemporaine* ». D'autre part, la responsabilité accordée aux élèves : dans le « *cycle de détermination* » notamment, « *le régime scolaire est abandonné. Les élèves sont responsables de leur formation* ». Non seulement ils participent à la gestion mais « *ils organisent eux-mêmes un certain nombre d'activités* ». Tout en reconnaissant de larges droits aux élèves, les communistes avaient adopté une formulation moins radicale.

Autre innovation importante, le contact avec le travail manuel et la production. A l'école de base, tous les élèves doivent recevoir une « *éducation technique* ». Un travail en atelier est prévu pendant les dernières années ; il peut s'organiser sur le « *lieu de production* », bien qu'il ne soit pas destiné à une formation professionnelle mais à une simple orientation. Au cours du « *cycle de détermination* », non seulement la partie pratique de la formation professionnelle se fait en entreprise (comme dans la proposition du P.C.) mais tous les élèves doivent faire un stage actif de trois à six mois dans le secteur auquel ils se destinent (agriculture, industrie, tertiaire, secteur social, administration, culture). Dans l'enseignement supérieur aussi tous les étudiants, après une année d'études dans un « *domaine large* », doivent encore faire un stage d'un ou deux semestres en entreprise.

Ces propositions découlent de deux considérations. La première, c'est la conviction de la valeur pédagogique du contact avec les situations concrètes. L'« alternance », redécouverte récemment en France, donne à l'élève ou à l'étudiant l'envie d'apprendre ; elle permet aussi de mieux poser les problèmes. Mais elle a aussi une signification politique. Il s'agit de rapprocher l'intellectuel du travailleur manuel, de lui donner la connaissance de l'univers de la production et d'introduire aussi la critique dans celui-ci.

Depuis longtemps les dirigeants du syndicat C.G.T. des collèges techniques admettaient que, au moins dans un régime socialiste, « *l'entreprise est lieu privilégié de la formation professionnelle* ». L'avant-projet du P.S., qui s'inspire de l'expérience de plusieurs pays socialistes, va au-delà.

Les dispositions de l'avant-projet concernant les enseignants poussent dans la même direction. Ceux-ci auront au cours de leur formation initiale « *une expérience pédagogique concrète par des stages de responsabilité* ». Ils devront, au cours de leur carrière, accomplir des stages hors de l'enseignement. Enfin, « *une mobilité est organisée entre les diverses fonctions de l'éducation nationale et les autres secteurs publics d'activité* ». Cette mobilité doit donner aux enseignants « *une connaissance concrète de la vie sociale ; elle ouvre l'ensemble des secteurs d'activité aux responsabilités réelles de l'enseignement* ». Des personnalités extérieures peuvent être appelées à enseigner dans les centres universitaires polytechniques.

En revanche, sur d'autres aspects du travail des maîtres, le projet se garde bien de s'engager. Par exemple, jusqu'à quel niveau d'études enseigneront des maîtres polyvalents et à quel moment des professeurs spécialisés prendront le relais ? Ce moment est vivement disputé entre le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) et celui des enseignants du second degré (S.N.E.S.). Dans l'avant-projet du P.S., tous les enseignants, y compris les instituteurs, doivent être formés dans des établissements intégrés à l'enseignement supérieur ; mais des centres de formation sont maintenus dans les départements.

Cette prudence montre bien que le P.S. n'est pas encore dégagé des difficultés créées par l'entrelacs de tendances syndicales et politiques et par l'influence des organisations d'enseignants en son sein. L'avant-projet paraît souvent être le résultat de deux préoccupations différentes, sinon contradictoires. Comment sera-t-il accueilli par les syndicats ? Malgré les garanties qu'il comporte sur le statut des enseignants (tous les enseignants de profession seraient fonctionnaires) et sur le rôle des organisations syndicales ou sur la laïcité, il risque de surprendre.

GUY HERZLICH.

Pour protester contre l'insuffisance des subventions de l'État

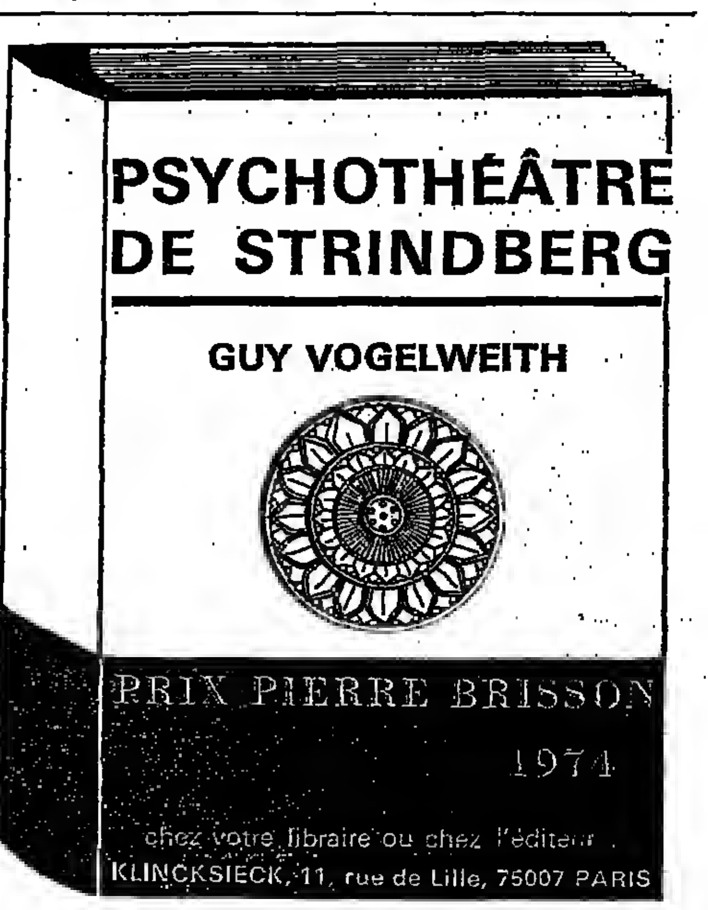
LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE VALENCIENNES SERA FERMÉ DU 1er AU 10 FÉVRIER

(De notre correspondant.)

Lille. — Le conseil d'administration du centre universitaire de Valenciennes, que préside M. Michel Moriamez, a décidé d'interrompre les activités du centre du 1er au 10 février. Cette décision, prise à l'unanimité des membres, a pour but d'alerter les autorités responsables sur les insuffisances budgétaires de l'établissement.

La situation financière, en 1975, est la suivante : un budget de 5 millions de francs est nécessaire au fonctionnement ; or il a dû être arrêté à 4 300 000 francs. D'autre part, la subvention de fonctionnement du secrétariat d'État aux universités est prévue pour un montant de 1 800 000 francs au maximum. La part attribuée aux deux unités d'enseignement et de recherche de sciences et de lettres et aux services généraux est inférieure à celle de 1972. Le conseil estime que la subvention devrait être majorée de 300 000 francs au moins.

D'autres établissements d'enseignement supérieur ont refusé de voter ou d'établir leur budget pour 1975, pour protester contre l'insuffisance des subventions d'État. C'est le cas, notamment, de l'université des langues et lettres de Grenoble (Grenoble-III) et de l'institut universitaire de technologie de l'université de Nancy-II.





هكذا عن الأصل



ENFIN LA QUATRIEME DIMENSION SUR UN CALCULATEUR DE POCHE POUR 2682 F t.t.c.*

Le HP-55. Une nouvelle étape franchie par Hewlett-Packard dans le domaine des calculateurs de poche.

Appareil conçu pour libérer ingénieurs et techniciens des calculs fastidieux, le HP-55 offre un rapport prix/performances des plns intéressants.

Sa puissance. 86 fonctions préprogrammées. Y compris les fonctions statistiques indispensables à toutes les disciplines, les fonctions trigonométriques et toutes les conversions mesures anglo-saxonnes/système métrique.

Sa mémoire. La plupart des calculateurs de poche n'ont guère qu'un ou deux registres mémoire adressables : Le HP-55 en a 20 ! Pour économiser votre temps, vous épargner les difficultés et éviter les erreurs pouvant résulter de la répétition d'entrées de données.

Sa notation. Le HP-55, comme tous les calculateurs de poche de la gamme Hewlett-Packard, utilise la *notation polonaise inverse* associée à une *pile de quatre registres opérationnels*. Cette exclusivité Hewlett-Packard vous permet d'introduire des données dans l'ordre où vous les rencontrez dans une expression mathématique, c'est-à-dire de gauche à droite. Les résultats intermédiaires sont automatiquement conservés dans les registres de la pile et automatiquement restitués dès qu'ils redeviennent nécessaires à l'enchaînement du calcul.

Sa programmation. Les 49 pas de programme, les instructions de branchement directs et conditionnels, les touches de mise au point de programmes accélèrent la résolution de problèmes répétitifs ou itératifs. Des recueils de programmes mathématiques ou statistiques sont disponibles en option.

Son chronomètre. Le HP-55 comporte en outre un chronomètre numérique incorporé indiquant heures, minutes, secondes et centièmes. Dix temps intermédiaires peuvent être mémorisés durant la marche du chronomètre et rappelés pour utilisation dans un calcul... même programmé. A lui seul ce chronomètre vous coûterait le prix du HP-55.

Hewlett-Packard est l'inventeur du calculateur de poche d'avant-garde. Plus de 500000 de ces appareils sont déjà au service de savants, d'ingénieurs et d'hommes d'affaires de premier plan qui leur font une confiance absolue. Le HP-55 est un nouveau témoignage de l'avance prise par Hewlett-Packard en ce domaine. Pour recevoir une documentation complète sur le HP-55, et en savoir plus sur notre offre d'essai, retournez-nous dès aujourd'hui le coupon-réponse ci-dessous.

LE HP-55

Bon à découper et à retourner à: Hewlett-Packard France, Quartier de Courtabœuf, B.P. 70, 91401 Orsay.
Je désire recevoir votre documentation complète sur le HP-55, ainsi que les renseignements concernant l'offre d'essai de 15 jours.
Nom ____________
Fonction ____________
Société ____________
Adresse ____________
____________ Tél. ____________
*Prix valable au 15-1-75 CA



Hewlett-Packard France, Quartier de Courtabœuf, B.P. n° 70, 91401 Orsay - Tél. 907.78.25

SPORTS

AUTOMOBILISME

Carlos Pace (Brabham) remporte le Grand Prix du Brésil après l'abandon de Jarier (Shadow)

Le Brésilien Carlos Pace (Brabham) a remporté, le 26 janvier, la première victoire de sa carrière, en gagnant à Sao-Paulo le Grand Prix du Brésil, deuxième épreuve de l'année comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Pace a pris la tête de la course au trentième-troisième des quarante tours et a franchi la ligne d'arrivée avec 5 sec. 7/10 d'avance sur son compatriote Emerson Fittipaldi. Le Grand Prix du Brésil réussit décidément aux ressortissants brésiliens : depuis trois ans que l'épreuve compte pour le championnat du monde, les trois grands prix sont revenus à Fittipaldi (1973, 1974) et à Pace (1975). Trois pilotes français étaient engagés dans l'épreuve : Jacques Lafitte (Williams) s'est classé onzième, Patrik Depailler (Tyrrell) a été contraint à l'abandon à la suite de la rupture d'un triangle de suspension, alors qu'il était en sixième position, et le plus en vue a encore été une fois Jean-Pierre Jarier (Shadow), qui a longtemps fait figure de vainqueur.

Encore une occasion perdue

La chance ne sourit guère à Jean-Pierre Jarier et au constructeur anglo-américain Shadow depuis le début de la saison. Le 12 janvier, auteur du meilleur temps des essais du Grand Prix d'Argentine, Jarier était dans l'impossibilité de prendre le départ : transmission cassée pendant le tour de reconnaissance. Le 26 janvier, pour le Grand Prix du Brésil, récidive de Jarier à l'issue des essais. Il réalise pour la deuxième fois consécutive le meilleur temps des qualifications, mais connaît une alerte — moteur cassé — moins grave que la précédente, puisqu'elle survient à la fin des essais, la veille du grand prix. Le moteur de la Shadow est donc changé dans la nuit, et il donnera un bon service le lendemain, du moins pendant trente-trois tours.

Jean-Pierre Jarier avait fait la preuve qu'il savait aller vite, en accomplissant le tour du circuit le plus rapide ; devenu point de mire, il lui restait encore à prouver qu'il était capable de mener une course avec lucidité et de ne pas commettre d'erreur. De fait, beaucoup attendaient cet examen pour le juger avec impartialité. C'est un cap qu'il a franchi sans difficulté à Sao-Paulo, et nul, semble-t-il, ne pourrait désormais émettre la moindre réserve quant à ses qualités. C'est une référence qui arrive à point nommé pour Jarier, premier pilote de Shadow, et qui dispose pour l'instant, peut-on penser, de la meilleure monoplace du lot, objet de quelques convoitises.

Jarier aura, en effet, encore plus d'arguments pour tenter de dissuader son constructeur d'engager le Suédois Ronnie Peterson, qui est toujours en désaccord avec Lotus et, en conséquence, à la recherche d'un autre volant. Une victoire aurait sans doute été plus probante encore, mais comment lui tenir rigueur d'avoir abandonné à la suite d'ennuis d'admission ? Dans l'hypothèse où Shadow aurait encore vraiment l'intention de s'attacher les services de Peterson, la question à laquelle il convient de répondre est la suivante : Jarier est-il l'oiseau rare, ou faut-il continuer de le chercher ailleurs ?

Jarier, en tous cas, dans ce Grand Prix du Brésil, aura effectué une course fort sage. Surpris par le départ de Reutemann, placé derrière lui, il l'a suivi jusqu'au cinquième tour, puis dépassé de la manière la plus nette dans une zone de freinage. Cet obstacle éliminé, son avance n'a ensuite cessé de croître : 5 secondes, puis 11, 13, 20, 27 et presque 30 secondes au vingtième tour, soit à mi-course. Il est assez rare qu'un pilote domine à ce point un grand prix. Six tours plus tard, l'écart n'était plus que de 15 secondes, il venait de connaître ses premiers ennuis. Encore sept tours, et le Brésilien Pace passait en tête, Jarier était arrêté sur le bord du circuit, son beau rêve envolé.

Tout indique, compte tenu de la supériorité manifestée en Argentine, puis au Brésil, que l'échéance, une victoire en grand prix, est à venir. Il reste cette année treize grands prix à Jarier pour faire pièce à la malchance. En sport automobile, plus que dans une autre discipline, une occasion manquée est cependant une remise en cause, tant il est vrai que la meilleure voiture sur tel ou tel circuit peut fort bien se révéler moins efficace sur une autre piste. Et on peut imaginer que, devant le danger que représente l'étonnante Shadow en ce début d'année, la concurrence va tout mettre en œuvre pour réagir et trouver la parade. — F. J.

ESCRIME

Les Soviétiques dominent la première compétition internationale de la saison

Hall d'entrée tapissé de velours pourpre ; près de quatre mille spectateurs dans les gradins du stade Pierre-de-Coubertin à Paris : le challenge Martini a une fois de plus justifié, le 26 janvier, sa réputation d'épreuve la plus prestigieuse et la plus populaire du calendrier international concernant l'escrime.

En présentant deux hommes en finale — Vassily Stankovitch vainqueur de Vladimir Denisov par 10 touches à 7, — les fleurettistes soviétiques, qui n'avaient plus gagné ce challenge depuis 1960, ont confirmé leur supériorité affirmée au mois de juillet 1974 à Grenoble lors des championnats du monde, où ils s'étaient imposés dans l'épreuve par équipes et dans la compétition individuelle avec Romankov.

Une fois par an le fleuret rompt avec la tradition et son environnement familial pour accroître son audience à l'occasion du challenge Martini. Si la brièveté des échanges et les difficultés pour apprécier les coups ou pour suivre la progression des tireurs au travers des systèmes de poules peuvent rebuter les spectateurs, la formule adoptée pour ce challenge favorise son succès populaire.

La principale originalité de cette épreuve internationale réside en effet dans sa formule, similaire à celle du championnat de France de rugby. A partir des seizièmes de finale, la progression des fleurettistes s'opère par élimination directe au terme de combats disputés en dix touches. Si le caractère dramatique de chaque rencontre, où le perdant est éliminé, se trouve ainsi accentué, le procédé adopté permet de limiter la part de surprise des matches en cinq touches, mais surtout d'éviter les irrégularités parfois constatées dans les compétitions par poules.

Le palmarès de l'épreuve rassurerait au besoin sur l'équité sportive de cette formule. Depuis 1953, les tireurs de cinq nations seulement figurent parmi les vainqueurs : la France (onze victoires), la Hongrie (six victoires), l'Union soviétique (deux victoires), la Roumanie et l'Angleterre (une victoire). Malgré la présence de plus de quatre cents tireurs de dix pays, quatre nations étaient représentées cette année en quarts de finale : la France avec Talvard, Noël et Zanghi, l'Union soviétique avec Stankovitch et Denisov, la Pologne avec Martewicz et Dabrowski et la Hongrie avec Kovacs.

Première grande épreuve du calendrier, ce challenge international est abordé par des tireurs encore à court de compétition et même le plus souvent d'entraînement. Aussi retrouve-t-on, généralement pour les ultimes assauts, des fleurettistes expérimentés à la valeur technique déjà confirmée.

Ainsi le Soviétique Stankovitch, champion du monde 1971, et son compatriote Denisov, finaliste olympique à Munich, âgés respectivement de vingt-huit et de vingt-sept ans, sont-ils les hommes de base de leur équipe nationale, avec qui ils ont gagné trois titres mondiaux et la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Munich en 1972. Par contre, leur jeune compatriote Romankov, champion du monde l'an dernier, à vingt et un ans, a-t-il été éliminé prématurément dès son entrée, au troisième tour du challenge, par le Hongrois Kovacs et les Français Flament et Zanghi, tout comme le jeune Melunnais Frédéric Pietruska, autre révélation des championnats du monde de Grenoble, fut battu cette fois en huitièmes de finale par le Polonais Martewicz.

Organisé moins de six mois avant les championnats du monde prévus cette année à Budapest du 11 au 20 juillet 1975, ce challenge international permet aussi traditionnellement à quelques jeunes de se révéler et de briguer une place dans leur équipe nationale. La plus grosse surprise fut cette fois causée par Tony Zanghi, un étudiant en kinésithérapie parisien de vingt et un ans, licencié à la Tour-d'Auvergne et récemment libéré de ses obligations militaires, qui fut éliminé en quarts de finale par le Hongrois Kovacs, après avoir battu l'Allemand de l'Ouest Schommer et surtout les Soviétiques Romankov et Isakov.

Tony Zanghi devra bien sûr confirmer cette performance à l'occasion des prochaines épreuves internationales et notamment lors du challenge Duval, les 22 et 23 février, et du challenge Rommel, les 8 et 9 mars. Mais l'émulation ainsi créée ne peut être que profitable à l'équipe nationale, où les places seront convoitées par les anciens, comme Daniel Revenu, Christian Noël et Bernard Talvard, et ceux qui, comme Frédéric Pietruska, Didier Flament, Jean-Marie Safra, Bruno Boscherie et désormais Tony Zanghi, ne désirent pas attendre la fin des Jeux olympiques de Montréal en 1976 pour leur succéder.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLO-CROSS

La virtuosité de Roger de Vlaeminck

De notre envoyé spécial

Melchnau (Suisse). — *Nous avons connu une époque, pas tellement lointaine, où les coureurs français de cyclo-cross montraient l'exemple. Un Rondeau ou un Dufraisse, au départ d'une épreuve internationale, représentaient une valeur aussi sûre que Merckx au départ du Tour de France.*

Les temps ont bien changé, et l'on se demande si les titulaires du maillot tricolore retrouveront un jour la suprématie qu'ils ont perdue voici quinze ans.

Tant chez les amateurs que chez les professionnels, dimanche 26 janvier, au cours du championnat du monde disputé à Melchnau (canton de Berne), Lahalle et Gérardin, comme Wilhelm et Guimard, se sont embourbés dans les labours d'Argovie. Ils n'ont été, à aucun moment, en mesure de figurer en bonne place. Ils nous ont donné une navrante impression d'impuissance, roues pesantes et boulets aux pieds, tandis que Robert Vermeire, l'amateur, et Roger de Vlaeminck, le « pro » — deux Belges, — caracolaient avec agilité sur les coteaux envahis par vingt mille spectateurs.

Le parcours était difficile, conçu pour de véritables spécialistes. Tracé dans un agréable paysage de collines boisées, il favorisait incontestablement les coureurs à pied, au détriment des cyclistes, alors que l'art du cyclo-cross consiste précisément à descendre le moins possible de bicyclette.

Un talent exceptionnel

Cyrille Guimard, sortant d'un bain de boue, faisait remarquer, non sans raison, que l'exercice proposé tenait davantage du cross-country que du cross cyclo-pédestre.

On pourrait estimer qu'au terme des 23,960 kilomètres, les concurrents avaient accompli pour le moins un 10 000 mètres à travers champs, le vélo sur l'épaule. Cela nous éloigne sensiblement de la compétition cycliste.

Il reste que Roger de Vlaeminck a fait, une fois de plus, une éclatante démonstration d'équilibre, de virtuosité, de clairvoyance et de sang-froid : autant de qualités nécessaires, sinon indispensables à un routier de classe. Nous ne sommes pas certain qu'il ait réalisé le meilleur temps sur les rares parties goudronnées, mais, il est évident qu'il escaladait mieux que les autres les talus, qu'il descendait plus vite et plus sûrement les pentes, qu'il franchissait, d'une foulée beaucoup plus légère, les prairies détrempées. Ce qui lui permit, avec l'aide de son frère, Eric, de vaincre une forte opposition suisse.

Or il se trouve que le nouveau champion du monde professionnel de cyclo-cross, déjà détenteur du titre amateur en 1969, a remporté, en 1974, Paris-Roubaix et le Tour de Lombardie, deux des plus belles classiques inscrites au calendrier. Indépendamment d'une condition physique irréprochable, Paris-Roubaix réclame de l'habileté, de l'endurance, et le Tour de Lombardie s'adresse en priorité aux grimpeurs.

Ces références situent le niveau athlétique du coureur flamand. Elles valorisent, par ailleurs, un championnat mondial dont la signification pouvait paraître discutable.

Nous ajouterons que Roger de Vlaeminck enleva naguère un Milan-San-Remo, grâce à son audace, en semant ses adversaires dans l'acrobatique descente du Poggio. A travers cette victoire, s'exprimait le pur talent du cyclo-crossman. Un talent exceptionnel...

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME

Dwight Stones, un sauteur qui sait prendre son élan

Incontestablement, les records du monde qui ont été établis en salle sont moins prestigieux que ceux qui sont battus en plein air. Celui que Valéry Brumel détenait depuis le 28 janvier 1961 brillait pourtant d'un éclat particulièrement vif. Le temps avait permis de mesurer la prouesse accomplie ce jour-là par le sauteur soviétique qui, alors âgé de dix-huit ans, avait franchi 2,25 mètres en hauteur dans un gymnase de Leningrad.

Depuis lors, des dizaines de champions, tous également talentueux, avaient vainement tenté de s'élever plus haut. Tant de tentatives infructueuses n'avaient pas peu contribué à entretenir la légende de Brumel, modèle de perfection technique, fauché en pleine gloire par un accident de moto, et à revaloriser son record. Que l'Américain Dwight Stones, déjà recordman sur un stade (2,30 mètres), ait réussi par deux fois en deux jours (*le Monde* du 21 janvier) dans une entreprise qui avait provoqué une multitude d'échecs pendant quatorze années tient du prodige.

Désormais porté à 2,27 mètres, le record du monde hivernal demeure certes, inférieur de 3 centimètres à la plus grande hauteur jamais franchie par un homme. Mais on sait que l'athlétisme en salle, longtemps pratiqué exclusivement aux Etats-Unis, accuse un retard historique important. Au demeurant, les installations à l'abri d'un toit sont souvent de moins bonne qualité, cependant que les athlètes calculent toujours leur préparation en fonction des grands rendez-vous de l'été. Le recordman du monde n'en a pas moins sauté deux fois au-dessus de 2,20 m (2,23 et 2,22 m) au cours du dernier weekend, et dans deux meetings différents.

Stones avait tout juste dix ans lorsqu'il lui fut donné de contempler sur un écran de télévision un saut de Brumel. Suffoqué par la beauté du mouvement, il se précipita dans son jardin pour construire un sautoir de fortune. Entretenue par des résultats prometteurs, cette vocation précoce le conduisit sur la troisième marche du podium des Jeux olympiques de Munich, à dix-huit ans. Le voici double recordman du monde. Animé par le goût du défi, il ambitionne de gagner une médaille d'or à Montréal en sautant encore plus haut, puis de triompher une seconde fois à Moscou, en 1980, exploits qui seraient uniques dans les annales olympiques.

De la vedette ou du champion, on ne sait, à la vérité, ce qui prévaut en lui. Tenue parsemée d'étoiles, mimiques appuyées pour souligner les sentiments, art de tenir le public en haleine et aussi qualité des performances, rien ne manque dans le jeu de cet athlète dont l'appartement fait face, à Hollywood, aux studios de la Warner Bros.

Professionnel sans l'être, il a des gens du spectacle le sens de la publicité et une grande confiance en lui, soutenue par une force de caractère peu commune. Les athlètes professionnels en titre, ceux qui se sont enrôlés sous la bannière du « businessman » O'Hara, il les juge sans complaisance : performances médiocres, organisation peu satisfaisante. Ne se fiant qu'à lui-même, il a mis au point sa propre organisation. Son année d'activité, sa préparation, ses loisirs, tout est pesé, calculé, « planifié » rigoureusement.

Chaque été le retrouve en Europe où, au cours d'une tournée semble-t-il lucrative (1) de plusieurs mois, il participe en moyenne à deux concours par semaine, tantôt à Stockholm, tantôt à Vienne. Cette tournée, il la prépare à l'aide d'un entraînement intensif, exigeant tant de ses muscles qu'il rentre chez lui totalement épuisé après chaque séance. On ne lui connaît aucun métier. Il n'est pas censé suivre des études.

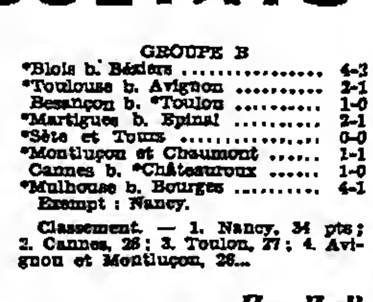
De fait, « amateur » consciencieux à l'extrême, il fait profession de pratiquer l'athlétisme. La télévision allemande souhaitant l'interviewer après son bond de 2 m. 30, réussi à Munich, en 1973, on le vit filer dans sa chambre pour passer par-dessus le maillot national des Etats-Unis celui de la marque de souliers de sport dont il vante les mérites.

Il reste que sa passion de l'athlétisme est réelle et son talent très grand. Stones ne se contente pas de remplir son contrat. Il multiplie également les performances de choix et est en passe de devenir le plus grand sauteur en hauteur de toute l'histoire de l'athlétisme. N'a-t-il pas laissé entendre qu'il pourrait franchir un jour... 2 m. 40 ? A moins que son enthousiasme ne s'émousse, il peut, en tout cas, approcher cet objectif.

RAYMOND POINTU.

(1) D'après différents témoignages, les vedettes de l'athlétisme mondial obtiendraient jusqu'à 2 000 dollars par réunion.

LES RÉSULTATS



Automobilisme

Championnat du monde des conducteurs : Grand Prix du Brésil disputé sur le circuit d'Interlagos (Sao-Paulo).

1. Pace (Brabham), 318,415 km en 1 h. 44 min. 41 sec. 17 (moy. 182,488 km-h.) ; 2. Fittipaldi (McLaren), à 5 sec. 7 ; 3. Mass (McLaren), à 37 sec. 5 ; 4. Regazzoni (Ferrari), à 45 sec. ; 5. Lauda (Ferrari), à 1 min. 3 sec. ; 6. Hunt (Hesketh), à 1 min. 8 sec. ; 7. Andretti (Parnelli), à 1 min. 9 sec. ; 8. Reutemann (Brabham), à 1 min. 39 sec. ; 9. Ickx (Lotus), à 1 min. 53 sec. ; 10. Watson (Surtees), à 2 min. 30 sec. ;

Classement du championnat du monde. — 1. Fittipaldi, 15 pts ; 2. Pace, 9 ; 3. Hunt, 7 ; 4. Regazzoni, 6 ; 5. Reutemann et Mass, 4 ; 7. Lauda, 3 ; 8. Depailler, 2.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (dix-neuvième journée)

*Denain b. Bordeaux	123-106
Vichy b. *Nantes	83-63
*Le Mans b. Lyon	87-67
*Berck b. Antibes	111-102
*Villeurbanne b. Challans	100-73
*Roanne b. Monaco	89-79
*Caen b. Bagnolet	83-58

Nice-Tours, remis.

Classement. — 1. Le Mans et Villeurbanne, 55 pts ; 3. Antibes, 49 ; 4. Bagnolet, 45 ; 5. Caen, 44 ; 6. Tours, 42 (1 match en moins) ; 7. Challans et Berck, 40 ; 9. Denain, 39 ; 10. Nice, 38 (1 m. en moins) ; 11. Lyon et Vichy, 37 ; 13. Roanne, 35 ; 14. Monaco, 33 ; 15. Bordeaux, 25 ; 16. Nantes, 21.

Cyclo-cross

CHAMPIONNATS DU MONDE

Professionnels. — 1. Roger De Vlaeminck (B.), les 23,960 km en 1 h. 9 min. 53 sec. ; 2. Zweifel (S.), à 21 sec. ; 3. Frischknecht (S.), à 1 min. 21 sec. ; 4. Eric De Vlaeminck (B.), à 2 min. 3 sec. ; 5. Van Damme (B.), à 2 min. 16 sec. ;

Amateurs. — 1. Robert Vermeire (B.), les 21,040 km en 1 h. 0 min. 11 sec. ; 2. Thaler (R.F.A.), à 1 min. 21 sec. ; 3. Scheffer (Pays-Bas), à 1 h. 52 sec. ; 4. Lienahrd (S.), à 2 min. 9 sec. ; 5. Geirland (B.), à 2 h. 20 sec. ; 6. Polewik (Pol.), à 2 min. 28 sec. ; 7. Laballe (Fr.), à 2 min. 33 sec...

Escrime

CHALLENGE MARTINI

1. Stankovitch (U.R.S.S.) ; 2. Denisov (U.R.S.S.) ; 3. Kovacs (Hong.) ; 4. Talvard (Fr.) ; 5. Noël (Fr.) ; 6. Markewicz (Pol.) ; 7. Zanghi (Fr.) ; 8. Darbrowski (Pol.).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-cinquième journée)

Saint-Etienne b. *Red Star	2-1
*Rennes b. Paris-S.-G.	2-1
Marseille b. *Angers	2-1
Nantes b. *Sochaux	1-0
*Nice b. Lens	2-1
*Lyon b. Bastia	3-1
*Strasbourg et Nîmes	1-1
*Lille b. Bordeaux	2-0
Monaco b. *Reims	3-2
*Metz et Troyes	1-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 37 pts ; 2. Bastia, 34 ; 3. Nîmes, 31 ; 4. Reims, Lyon et Nantes, 30 ; 7. Monaco, 29 ; 8. Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lens, 28 ; 12. Marseille (24 m.) et Nice (24 m.), 27 ; 14. Paris-Saint-Germain, 26 ; 15. Lille, 25 ; 16. Troyes, 24 ; 17. Sochaux, 22 ; 18. Red Star et Metz, 20 ; 20. Angers, 14.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (vingt et unième journée)

GROUPE A

*Brest et Lorient	1-1
*Amiens b. Dunkerque	2-0
Valenciennes b. *Laval	1-0
*Cambrai b. Hazebrouck	5-0
Angoulême b. *Quimper	3-1
*Auxerre et Mantes	1-1
*Gueugnon b. Rouen	2-1
*Paris F.-C. et Sedan	2-2
*Boulogne b. Fontainebleau	2-1

Classement. — 1. Valenciennes et Rouen, 31 pts ; 3. Sedan et Lorient, 30 ; 5. Gueugnon, 28...

GROUPE B

*Blois b. Béziers	4-2
*Toulouse b. Avignon	2-1
Besançon b. *Toulon	1-0
*Martigues b. Epinal	2-1
*Sète et Tours	0-0
*Montluçon et Chaumont	1-1
Cannes b. *Châteauroux	1-0
*Mulhouse b. Bourges	4-1

Exempt : Nancy.

Classement. — 1. Nancy, 34 pts ; 2. Cannes, 28 ; 3. Toulon, 27 ; 4. Avignon et Montluçon, 26...

Handball

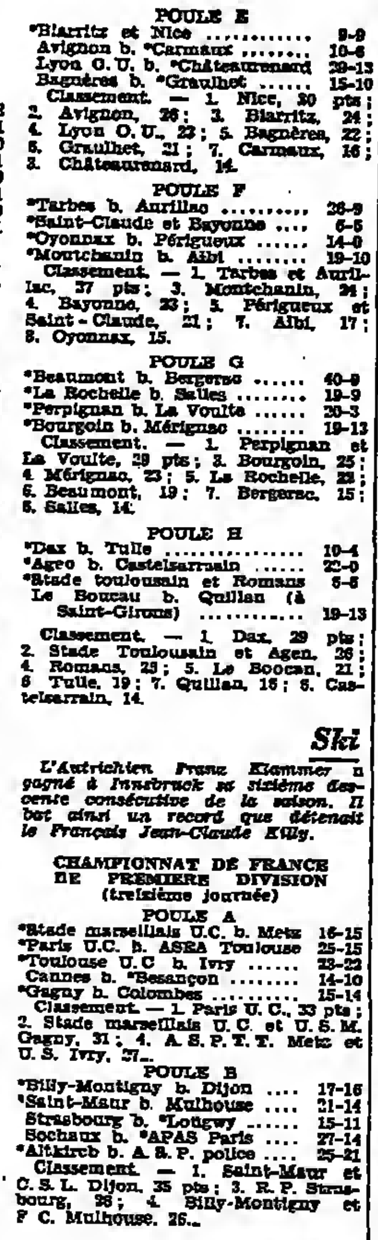
L'équipe féminine de Pologne a battu son homologue française par 13 à 9, le 25 janvier à Troyes.

Hippisme

Le prix d'Amérique, disputé à Vincennes, qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Bellino II, suivi par Axius et Catharina.

La combinaison gagnante est 14 - 3 - 1.

A cette occasion, les parieurs ont misé plus de 100 millions de francs, ce qui représente un nouveau record d'enjeux.



Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (onzième journée)

Après Béziers, Narbonne, Brive, Pau, Montferrand et La Voulte, deux clubs ont profité de la onzième journée pour se qualifier pour les seizièmes de finale du championnat : Perpignan et Dax.

POULE A

*Béziers b. Saint-Jean-de-Luz	32-3
*Cahors b. Chambéry	18-6
*Toulon b. Gaillac	17-4
*Castres b. Saint-Girons	18-10

Classement. — 1. Béziers, 33 pts ; 2. Toulon, 23 ; 3. Castres, 22 ; 4. Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz et Cahors, 20 ; 7. Gaillac et Chambéry, 19.

POULE B

*Narbonne b. Grenoble	64-10
Lourdes b. *Saint-Médard	12-3
*Valence b. Montauban	24-3

Classement. — 1. Narbonne, 31 pts ; 2. Valence, 25 ; 3. Racing (1 m. de moins), 24 ; 4. Montauban et Lourdes, 23 ; 6. Le Creusot (1 m. de moins), 18 ; 7. Saint-Médard, 15 ; 8. Grenoble, 13.

POULE C

*Brive b. Mont-de-Marsan	24-4
*Bègles b. Vichy	7-3
*Dijon b. Mazamet	24-12
*Marmande b. Auch	23-9

Classement. — 1. Brive, 30 pts ; 2. Vichy et Bègles, 25 ; 4. Mont-de-Marsan, 23 ; 5. Marmande, 21 ; 6. Dijon et Mazamet, 17 ; 8. Auch, 16.

POULE D

*Pau b. Oloron	13-3
*Angoulême b. Bourg	4-0
*Montferrand b. Lavelanet	42-6
*Tyrosse b. SBUC	27-12

Classement. — 1. Pau, 31 pts ; 2. Montferrand, 29 ; 3. Bourg, 23 ; 4. Lavelanet, 22 ; 5. Tyrosse et Oloron, 19 ; 7. Angoulême, 17 ; 8. SBUC, 16.

POULE E

*Biarritz et Nice	9-9
Avignon b. *Carmaux	10-6
Lyon O.U. b. *Châteaurenard	29-13
Bagnères b. *Graulhet	15-10

Classement. — 1. Nice, 30 pts ; 2. Avignon, 26 ; 3. Biarritz, 24 ; 4. Lyon O.U., 23 ; 5. Bagnères, 22 ; 6. Graulhet, 21 ; 7. Carmaux, 16 ; 8. Châteaurenard, 14.

POULE F

*Tarbes b. Aurillac	26-9
*Saint-Claude et Bayonne	6-6
*Oyonnax b. Périgueux	14-0
*Montchanin b. Albi	19-10

Classement. — 1. Tarbes et Aurillac, 37 pts ; 3. Montchanin, 24 ; 4. Bayonne, 23 ; 5. Périgueux et Saint-Claude, 21 ; 7. Albi, 17 ; 8. Oyonnax, 15.

POULE G

*Beaumont b. Bergerac	40-9
*La Rochelle b. Salles	19-9
*Perpignan b. La Voulte	20-3
*Bourgoin b. Mérignac	19-13

Classement. — 1. Perpignan et La Voulte, 29 pts ; 3. Bourgoin, 25 ; 4. Mérignac, 23 ; 5. La Rochelle, 22 ; 6. Beaumont, 19 ; 7. Bergerac, 15 ; 8. Salles, 14.

POULE H

*Dax b. Tulle	10-4
*Agen b. Castelsarrasin	22-0
*Stade toulousain et Romans	6-6
Le Boucau b. Quillan (à Saint-Girons)	19-13

Classement. — 1. Dax, 29 pts ; 2. Stade Toulousain et Agen, 26 ; 4. Romans, 25 ; 5. Le Boucau, 21 ; 6. Tulle, 19 ; 7. Quillan, 16 ; 8. Castelsarrasin, 14.

Ski

L'Autrichien Franz Klammer a gagné à Innsbruck sa sixième descente consécutive de la saison. Il bat ainsi un record que détenait le Français Jean-Claude Killy.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (treizième journée)

POULE A

*Stade marseillais U.C. b. Metz	16-15
*Paris U.C. b. ASPTT Toulouse	25-15
*Toulouse U.C. b. Ivry	23-22
Cannes b. *Besançon	14-10
*Gagny b. Colombes	15-14

Classement. — 1. Paris U.C., 33 pts ; 2. Stade marseillais U.C. et U.S.M. Gagny, 31 ; 4. A.S.P.T.T. Metz et U.S. Ivry, 27...

POULE B

*Billy-Montigny b. Dijon	17-16
*Saint-Maur b. Mulhouse	21-14
Strasbourg b. *Longwy	15-11
Sochaux b. *APAS Paris	27-14
*Altkirch b. A.S.P. police	25-21

Classement. — 1. Saint-Maur et C.S.L. Dijon, 35 pts ; 3. R.P. Strasbourg, 28 ; 4. Billy-Montigny et F.C. Mulhouse, 26...

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (sixième journée)

*Racing C.F. b. Cannes	3-0
Asnières b. *P.T.T. Montpellier	3-1
Stade français b. *Sète	3-2
*Montpellier U.C. b. Saint-Maur	3-2
Tourcoing b. *Rennes	3-1

Classement. — 1. Montpellier U.C., 12 pts ; 2. Racing C.F., Asnières-Sports, Stade français et V.G.A. Saint-Maur, 11.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

L'AVENIR DE L'INFORMATIQUE EUROPÉENNE

Il n'existe entre Unidata et Honeywell aucune possibilité d'accord technique

nous déclare M. Matthöfer, ministre ouest-allemand de la recherche scientifique

VENDREDI 24 janvier, quatre cents travailleurs de l'usine C.I.I. de Toulouse sont « montés à Paris » pour faire part au ministre de l'industrie et de la recherche, M. Michel d'Ornano, de leur inquiétude quant à l'avenir de l'entreprise.

Voilà maintenant huit mois que le sort du seul fabricant purement français de gros ordinateurs est en suspens. Conseils interministériels restreints, réunions d'experts se sont succédé. Sans résultats. La décision du gouvernement français sera prise courant février ou début mars, a récemment déclaré M. d'Ornano.

A maintes reprises, les pouvoirs publics français ont réaffirmé leur volonté de suivre une politique active dans l'informatique. Ils ont même laissé entendre que l'Etat pourrait prendre une participation directe dans le capital de la C.I.I. Cependant, ils ne veulent pas mener une politique « hexagonale », pour reprendre l'expression de M. d'Ornano. Ce souci était celui des gouvernements précédents. Il s'était traduit en juillet 1973 par les accords Unidata qui associent dans l'informatique la C.I.I., Siemens et Philips.

Aujourd'hui, le gouvernement français, les deux principaux actionnaires de la C.I.I. (Compagnie Générale d'Electricité et Thomson) se posent plusieurs questions. Faut-il poursuivre l'expérience de coopération européenne ? Aller plus loin dans l'intégration des trois sociétés ? Rediscuter les termes de l'accord ? Renforcer la C.I.I. face à Siemens ? Ouvrir Unidata à un partenaire américain, en l'occurrence Honeywell ?

Depuis de longs mois des négociations à ce sujet se poursuivent avec le gouvernement de Bonn. A quelques jours d'une nouvelle rencontre entre M. d'Ornano et M. Matthöfer, ministre ouest-allemand de la recherche et de la technologie, ce dernier, dans une interview accordée à notre correspondant à Bonn Daniel Vernet, précise la position de son gouvernement.

« Monsieur le ministre, en septembre dernier, vous adressiez à votre collègue français, M. d'Ornano, une lettre qui précisait la stratégie du gouvernement fédéral allemand dans le secteur de l'informatique. Vous vous y déclariez favorable à la poursuite d'Unidata et laissiez entendre que votre gouvernement était prêt à apporter son appui financier à l'entreprise. Etes-vous toujours dans les mêmes dispositions d'esprit ?

— La position allemande, par rapport à Unidata, est inchangée et positive. Je suis toujours d'avis que les producteurs européens d'ordinateurs, les gros comme les moyens, doivent s'entendre pour rester compétitifs sur le marché. J'en ai parlé en détail avec M. d'Ornano lorsqu'il est venu à Bonn, le 16 décembre dernier. Ce que nous voulons, c'est une société européenne unifiée, une entreprise efficace.

— Quel est le montant des subventions que le gouvernement fédéral est prêt à accorder à Unidata ?

— Pour les cinq années à venir, nous ne pouvons pas citer publiquement de chiffres, car il revient au Bundestag de voter chaque année le budget. J'ai indiqué des chiffres au gouvernement français. Je crois qu'il était satisfait de nos intentions. Pour 1975, le budget fédéral prévoit 450 millions de marks (810 millions de francs environ) pour l'ensemble du secteur informatique, dont environ un tiers pour Unidata. Le montant exact dépend des demandes. L'utilisation des fonds est strictement contrôlée par le département compétent de ce ministère.

— Comment expliquez-vous que, cinq mois après votre lettre à M. d'Ornano, le dossier n'ait guère avancé ?

— Le passage à une nouvelle gamme de production représente pour la C.I.I., comme pour les autres sociétés d'informatique, une charge financière considérable. Tant les sociétés mères que le gouvernement français ont dû s'occuper de la question de savoir comment cette charge pouvait être supportée dans la conjoncture actuelle. Les spéculations apparues dans le public sur ces mesures ont conduit à une inquiétude sans fondement des clients et n'ont vraisemblablement pas facilité la situation de la C.I.I. Les gouvernements français et allemand sont d'accord sur les pas qu'il convient d'accomplir pour résoudre les questions encore ouvertes, et ils ont fait des propositions communes aux sociétés associées dans Unidata. Ainsi je constate qu'au cours des cinq derniers mois nous avons fait des progrès.

— Ne pensez-vous pas, monsieur le ministre, que les hésitations du gouvernement français quant à l'avenir de la C.I.I. font que l'inquiétude dont vous parliez n'est pas totalement sans fondement ?

— Non, nous ne voyons pas cette inquiétude.

Propos recueillis par DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 18, 4e col.)

BULLETIN

La politique agricole change de cap

AU cours de sa causerie télévisée de jeudi, M. Giscard d'Estaing a évoqué d'une phrase les questions agricoles. Au rang des préoccupations qui « touchent directement la vie quotidienne » des Français, « l'orientation et le développement de la politique agricole [seront], compte tenu des derniers événements dans le monde », évoqués au mois d'avril.

C'est bref et relativement éloigné dans le temps. Au moment pourtant où la paysannerie s'inquiète d'une situation économique qui la pénalise et s'irrite de la lenteur des instances communautaires à régler le niveau des prix pour la prochaine campagne. Le propos est prudent et peut-être suffisant, car les membres du gouvernement ont déjà prodigué des assurances ; le président de la République peut difficilement aller plus loin avant de connaître les résultats des négociations de Bruxelles.

D'autant que les quelques mots de M. Giscard d'Estaing reflètent moins une préoccupation quant à l'évolution du revenu des cultivateurs qu'un changement d'orientation dans la conduite de la politique agricole. Le mouvement se révèle ici insensiblement : par le choix d'un penseur de la politique agricole à moyen terme (M. Jean-François Deniau), par un bilan administratif de la politique agricole commune...

Le chef de l'Etat a voulu schématiser ainsi son choix : le gouvernement favorisera les productions, végétales ou animales, qui seront susceptibles de rapporter plus de devises, ou de gagner plus de sympathies « diplomatiques ». Dessein qui suppose quelques bouleversements dans l'art de tenir la barre agricole : l'abandon du confort douillet de la préférence communautaire, l'ouverture à l'air du grand large.

Ce changement de cap ne va pas sans risques. La situation des marchés mondiaux peut se renverser inopinément. Toutefois, il semble que les dirigeants de la France misent délibérément sur l'aggravation de la pénurie mondiale de denrées alimentaires. Reste à savoir si les organisations agricoles ont été informées de ce choix dans le cadre de la concertation qui les lie au gouvernement, si les partenaires européens de la France, une fois mis au courant, l'accepteront sans réagir, si les « Européens » de la majorité présidentielle de M. Giscard d'Estaing accepteront sans renâcler le virage.

Le plus surprenant dans cette affaire tient sans doute à la manière dont elle est conduite. Alors même que le pouvoir lève un coin du voile sur ses intentions, plusieurs ministres, notamment M. Jacques Chirac, Jean Lecanuet et Christian Bonnet réaffirment publiquement leur attachement à l'Europe verte. Mais chacun à sa manière laisse percer le regret que la politique agricole commune soit isolée et imparfaite... Dès lors, pourquoi persévérer, n'est-ce pas ?

LA CRISE MONDIALE DE L'AUTOMOBILE

Accident de parcours ou changement durable ?

L'INDUSTRIE automobile affronte une des crises les plus graves qu'elle ait connues. En 1974 la production a chuté brutalement dans tous les pays à l'exception de la France. La baisse par rapport à l'année précédente a été respectivement de 25 % aux Etats-Unis, 23 % en Allemagne, 12 % en Grande-Bretagne, 8,3 % en Italie, 7 % au Japon et 5 % en France. Les premières semaines de janvier ne laissent espérer aucune amélioration immédiate : au contraire, on s'attend que la crise atteigne son maximum d'ici au milieu de l'année.

A partir de là, chez les constructeurs, deux écoles s'affrontent : pour les uns, dont M. Estes, numéro 2 de la General Motors, qui nous a accordé un entretien publié page 19, l'industrie automobile devrait retrouver progressivement d'ici à 1980 un rythme normal de croissance. Pour d'autres, quelque chose est cassé, ce ne sera plus jamais tout à fait comme avant. Et ceux-là, dont Fiat, Renault et Volvo (lire page 19 l'article de notre correspondant à Stockholm) tentent de s'engager dans une diversification rapide de leurs activités. Il est vraisemblable que tous les constructeurs ne sortiront pas indemnes de la crise. Les Britanniques ne sont pas les moins menacés.

EN GRANDE-BRETAGNE

De la sueur et des larmes

De notre envoyé spécial

Londres. — British Leyland nationalisé, Chrysler United Kingdom mis aux enchères, l'industrie automobile de Grande-Bretagne arrêtée, chaque semaine, quatre jours sur sept. Si ces informations tiennent encore aujourd'hui du journalisme-fiction, elles n'en reflètent pas moins les soucis présents des économistes. Peu d'entre eux assurément seraient prêts à parier que tous les constructeurs du Royaume-Uni traverseront sans dommage la crise mondiale de l'énergie. Rachat, fermeture d'usines, nationalisation : on ne sait pas trop exactement de quoi les lendemains de l'automobile britannique seront faits.

La crise a sévèrement atteint les constructeurs anglais, qui comptent sans doute parmi les plus touchés d'Europe, aux côtés de Volkswagen, de Citroën et de Fiat. En 1974, la production britannique d'automobiles a régressé de 12 % contre 5 % en France. L'industrie anglaise supporte d'autant moins bien cette chute que déjà en 1973, du fait des grèves, ses fabrications étaient en recul de 9 % sur celles de 1972. Deux années consécutives de baisse et la certitude que 1975, voire 1976, seront encore mauvais — on s'attend ici à une régression de 10 à 20 % pour l'an prochain, — au total, cela risque de faire une très longue période de vaches maigres. *« Déjà en 1974, notre industrie a tourné aux deux tiers de ses capacités, en produisant un peu plus de 1 500 000 voitures alors qu'elle peut en fabriquer 2 200 000. Peut-on tomber en dessous de cette proportion pendant deux autres années sans que se produisent des bouleversements ? »* interroge un économiste de la chambre des constructeurs.

Le boom des importations

Question d'autant plus pertinente que l'industrie automobile britannique aborda sans grandes réserves la passe difficile, à l'inverse de la plupart de ses concurrentes européennes, lesquelles ont de fort belles années derrière elles. Expliquons-nous : quand la crise pétrolière éclata, les constructeurs vivaient depuis une décennie dans une euphorie insouciante. Records de productions, d'immatriculations et d'exportations sans cesse battus. Seules, à échéances régulières, des grèves venaient rogner le tas des profits. Triomphalisme automobile. Un pays, toutefois, restait à la traîne : le Royaume-Uni, dont les gouvernements successifs, aussi bien travaillistes que conservateurs, ont toujours taxé fortement la consommation, de manière à aider au rétablissement de la balance des paiements. Et l'automobile figurait parmi les biens les plus frappés.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

(Lire la suite page 19, 3e col.)

POINT DE VUE

Des équipements en quête d'équipages

par SYLVÈRE SEURAT (*)

EN quelques années, des pays en voie de développement vont accomplir un cycle industriel que d'autres ont mis des décennies à franchir. L'énorme effort de formation des hommes indispensables à la prise en charge des équipements nouveaux est sans doute l'aspect le plus complexe de cette révolution. Quelles conditions réunir pour le mener à bien ?

L'histoire n'est jamais tout à fait neuve et originale. Des prouesses d'organisation et de formation de cette ampleur ont déjà été réalisées. Pour ne citer que des expériences récentes, songeons aux performances des Etats-Unis lors du dernier conflit mondial, qui, en quelques mois multiplièrent par plus de trente leurs effectifs d'officiers de la marine de guerre ou, en quelques semaines, grâce au fameux T.W.I. — *training within industry* (1) — formèrent une gigantesque main-d'œuvre industrielle relayant les ouvriers mobilisés. Ou bien, autre exemple qui nous ramène aux pays en voie de développement, considérons les équipements complets d'unités industrielles qui ont été réalisés dans ces pays depuis quelque 20 ans.

Les insuffisances du « clef en main »

Si certaines de ces usines, de ces réalisations industrielles, ont été des échecs, d'autres ont été des réussites. Elles sont nombreuses qui fonctionnent en fait avec un « équipage » national à 90, voire 100 %, dans des conditions de maîtrise technique que ne désavoueraient pas les meilleurs de leurs homologues des pays plus anciennement industrialisés.

Un inventaire des usines mises en service dans les pays du tiers-monde serait souhaitable : il distinguerait les échecs des réussites, établirait des corrélations entre les résultats et les différentes méthodes de formation mises en œuvre.

Sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité et à la rigueur de pareil inventaire, mais nous basant tout de même sur la connaissance d'une cinquantaine de réalisations, et pour avoir en particulier participé à une trentaine d'entre elles, nous aurions tendance à proposer les corrélations suivantes :

Il y a toujours échec lorsque la réalité du problème a été niée à l'origine. Tel est souvent le cas pour les usines dites « clef en main », caractérisées par une concentration des efforts les plus méritoires sur les phases de conception et de réalisation des équipements, suivie d'une totale improvisation s'agissant des phases de recrutement et de formation de l'équipage. Comment s'étonner lorsque le matériel livré à des mains non expertes choisit rapidement de rendre l'âme ?

Il y a souvent échec lorsque, la réalité du problème ayant été décelée à temps, on refuse de reconnaître sa spécificité en se contentant de faire appel à des solutions jugées rassurantes parce que éprouvées sous d'autres cieux.

Cette circonstance est évidemment plus subtile que la précédente, et peut tromper nombre d'hommes de bonne foi. En voici des exemples. On reproduit dans leurs moindres détails l'organigramme et les postes de travail conçus pour une main-d'œuvre industrialisée de longue date. On utilise des programmes de formation ayant fait leurs preuves dans des établissements d'enseignement technique ou des centres d'apprentissage, et ce malgré leurs défauts évidents en la circonstance : trop grande généralité par rapport aux postes à pourvoir, distance trop importante par rapport à la culture de base des candidats.

Venons-en aux réussites et aux mesures qui semblent les caractériser :

● PREMIERE MESURE : Il convient de penser à l'équipage au moins aussitôt qu'à l'équipement. Cela exige un délai d'une à trois années, exceptionnellement six pour une centrale nucléaire, afin de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de recrutement et de formation des hommes adaptés à la réalité socio-technique du projet.

● DEUXIEME MESURE : Il s'agit de prendre en compte la vraie dimension du problème posé, avec ses contraintes et aussi ses degrés de liberté. Parmi les contraintes figure évidemment le niveau culturel de base des hommes disponibles, mais parmi les degrés de liberté figure la possibilité de remodeler les postes de travail, de les concevoir « sur mesure » en fonction des aptitudes des candidats.

Car les postes de travail, du plus simple au plus complexe, sont trop souvent figés en Europe et davantage encore aux Etats-Unis dans les traditions ou dans les descriptions minutieuses de certaines conventions collectives. Ces descriptions entérinent en fait un état d'équilibre entre l'homme industrialisé et sa tâche. Les postes de travail ainsi décrits rebutent souvent, par leur diversité même, les hommes sans passé industriel. Il faut alors analyser ces postes en tâches élémentaires, puis assembler celles-ci en de nouveaux postes, de niveau plus homogène, s'égrenant le long de filières promotionnelles comme autant de degrés d'un escalier dessiné à la mesure des hommes disponibles.

L'accès à l'univers industriel

Et l'expérience démontre combien pareille architecture du travail facilite l'accès à l'univers industriel, tout en permettant ensuite l'élargissement culturel de l'intéressé au rythme de sa progression dans une filière.

● TROISIEME MESURE : Quelle que soit l'efficacité de l'alchimie transmutant les postes de travail, il sera exceptionnel que l'ensemble des besoins de l'usine, notamment en cadres et agents de maîtrise, puissent être satisfaits par la main-d'œuvre locale.

Entre les besoins industriels et le potentiel de la population locale, un écart existe, dont une partie seulement peut-être en général comblée par un effort raisonnable de formation. Au-delà, il faut recourir, pour une durée limitée et soigneusement définie en fonction du potentiel de promotion des éléments locaux, à l'apport technique de cadres et agents de maîtrise expatriés, mais en évitant de plaquer cette main-d'œuvre sur le reste du personnel.

L'indispensable communication, gage de la compréhension réciproque et de la cohésion de l'ensemble est obtenue lorsque le personnel expatrié se voit confier un rôle actif dans la formation du personnel local et reçoit un entraînement spécial dans ce but.

● QUATRIEME MESURE enfin : il s'agit, disposant d'autant de temps, de prêter autant de soin au chantier « équipage » qu'au plus difficile des chantiers « équipement ». Un ordonnancement minutieux réglera le ballet des centaines, voire des milliers, d'opérations successives ou simultanées, s'imbriquant les unes les autres et permettant de disposer, lors des premiers démarrages, de l'équipage convenablement entraîné et soudé, préparé à son efficacité immédiate et à son devenir à long terme.

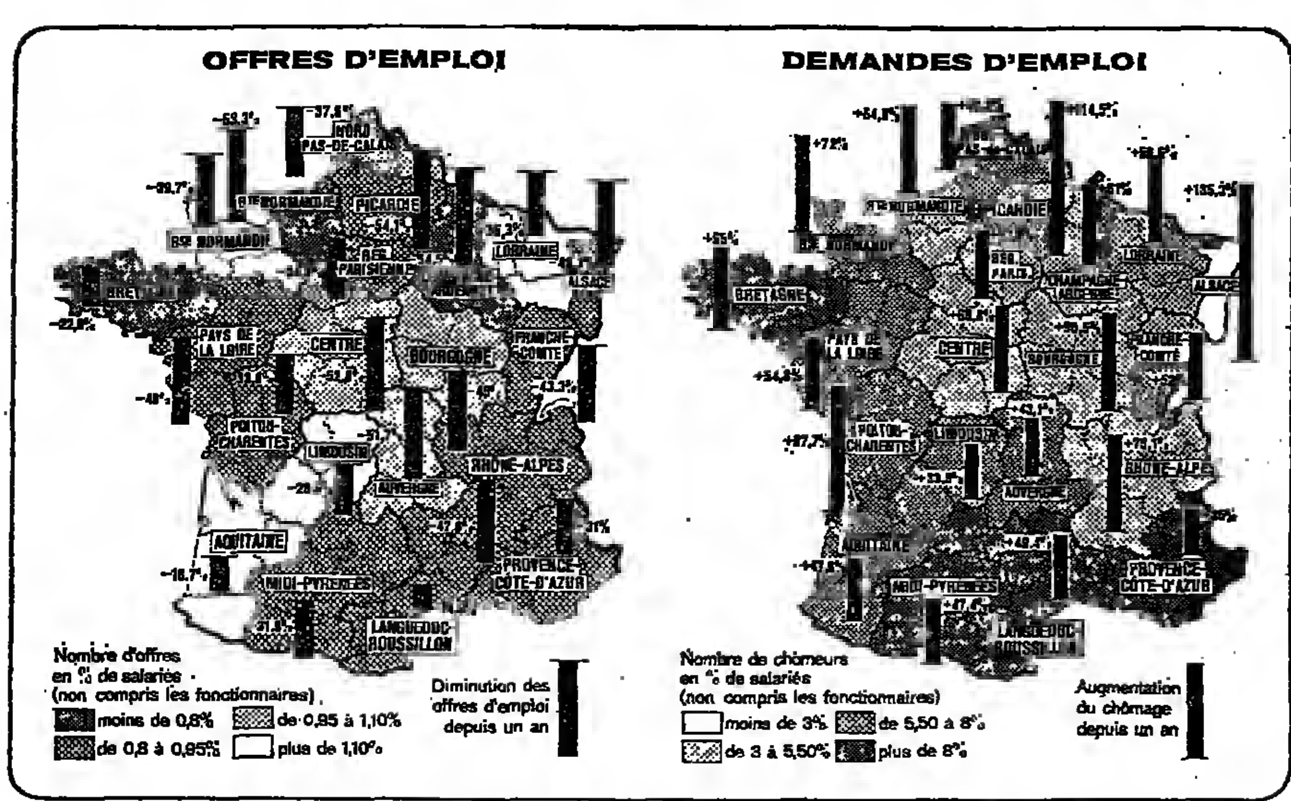
(1) Le programme « training within industry », qu'on pourrait traduire par « formation sur le tas dans l'industrie », avait été créé pour la première fois en 1917 par un décret du président Wilson. Il a été repris et largement utilisé pendant la seconde guerre mondiale. (N.D.L.R.)

(*) Président d'Eurequip.

(Lire la suite page 20, 1re col.)

FAITS ET TENDANCES

Le midi et l'ouest de la France sont les régions les plus touchées par l'accroissement du chômage



(Source : ministère du travail. — Evolution des demandes et offres d'emploi non satisfaites avant correction des variations saisonnières de décembre 1973 à décembre 1974.)

Le chômage s'est encore accru en décembre 1974, à un rythme il est vrai moins rapide que les mois précédents : 723 400 demandes non satisfaites, avant correction des variations saisonnières, soit 29 900 demandes supplémentaires par rapport à novembre au lieu de 65 600 en novembre, 93 600 en octobre et 108 000 en septembre.

L'accroissement du chômage (+ 57 %) en un an) est très inégal selon les régions comme le montre la carte ci-dessus. Selon les statistiques détaillées fournies par le ministère du travail sur l'évolution des demandes d'emploi non satisfaites de décembre 1973 à décembre 1974, on constate tout d'abord que le midi de la France ainsi que la Bretagne sont les plus touchés par le chômage.

C'est dans le Languedoc-Roussillon que le rapport demande-population salariée du secteur privé est le plus élevé. Mais dans la plupart de ces régions, le chômage n'est pas un phénomène récent. L'augmentation en pourcentage des demandes non satisfaites en un an y est en conséquence plus faible que l'augmentation moyenne observée pour toute la France (+ 57 %). Quelques exceptions : la Bretagne, le Poitou-Charentes et la Basse-Normandie, qui cumulent un taux élevé de chômage et une progression importante de ce dernier en un an. En revanche, les augmentations les plus fortes sont observées dans des régions jusqu'à présent relativement épargnées : c'est le cas de la Picardie, celui de la Bourgogne et surtout celui [illegible]e, où le nombre des demandeurs a plus que doublé en un an mais où le taux de chômage reste inférieur à 3 %.

L'évolution des offres d'emploi non satisfaites — une diminution de 39,7 % en un an — est moins irrégulière d'une région à l'autre que celle observée pour les demandes. Mais il n'y a pas toujours corrélation entre l'évolution des offres et des demandes : c'est notamment le cas pour le Limousin et l'Aquitaine. En revanche, il y a similitude dans les régions suivantes : chômage et insuffisance des offres se retrouvent dans le Midi et en Bretagne ; la dégradation porte à la fois sur les offres et les demandes en Champagne-Ardennes, Picardie, Alsace et Bourgogne.

L'avenir de l'informatique

(Suite de la page 17.)

« Il semble bien que ce soit une affaire intérieure française. Nous partons de l'hypothèse que la C.I.I. existe, qu'elle continuera d'exister, que l'accord avec Siemens demeure, et qu'il existe une volonté franco-allemande de faire d'Unidata une société efficace. Cela nous suffit. Nous ne savons pas qui, en France, lance les tirs de harcèlement : en tout cas, ils ne nous atteignent pas.

— Certains fonctionnaires français laissent entendre que la position allemande est différente selon que l'on écoute Siemens ou le gouvernement fédéral. Existe-t-il des divergences entre vous et les dirigeants de Siemens quant à l'avenir d'Unidata ?

— La position de Siemens, comme celle du gouvernement, est déterminée par une estimation réaliste du marché mondial de l'informatique. Le regroupement des sociétés européennes, en tenant compte des intérêts fondamentaux des associés est une nécessité économique. Sur ce point, comme en ce qui concerne une direction plus stricte que ne le permet l'organisation actuelle d'Unidata, le gouvernement fédéral et Siemens sont absolument d'accord. Les questions de détail doivent être résolues par les associés eux-mêmes. Il n'y a aucune raison pour qu'il existe des divergences.

— Siemens paraît parfois plus réservé.

— Je ne crois pas. Je trouve très étonnant tout ce que Siemens a apporté à Unidata en engagement personnel. Il n'est pas vrai que Siemens soit réservé. Siemens n'est pas intéressé à une société dont il ne sortirait rien. Nous ne sommes pas intéressés à un géant malade. Mais ce n'est pas le cas. Siemens, comme le gouvernement, veut une société avec une structure raisonnable, une direction efficace et une politique unique en Europe.

— Croyez-vous que la parité pourra être maintenue étant donné le poids très différent des associés ?

— De notre point de vue, il n'y a pas de difficulté. Nous préférerions naturellement une structure où ces questions ne joueraient pas un grand rôle, c'est-à-dire une société avec des parts correspondantes qui, ensuite, irait vers une unité, sinon nous ne serons guère en mesure de lutter contre notre concurrent I.B.M. Nous ne ferons, en tout cas, pas obstacle aux efforts visant à créer un équilibre entre les partenaires allemand et français, et l'industrie allemande non plus.

— On a parlé, à Paris, de la création d'une sorte de délégation allemande à l'informatique ou d'une délégation franco-allemande. Qu'en pensez-vous ?

— Il n'en a jamais été question, en tout cas officiellement. Nous n'avons jamais laissé planer le moindre doute sur le fait qu'une direction unifiée d'Unidata nous paraissait indispensable et urgente. Je ne crois pas en une institution étatique unique, mais à une coopération entre les ministères compétents en France et en Allemagne. Mais si la proposition était faite — ce que je ne sais pas et ce que je ne crois pas, — nous l'examinerions naturellement avec attention. Nous ne sommes pas du tout dogmatiques. Nous voulons avoir une société européenne le plus efficace possible, nous ferons tout ce qui est nécessaire pour y arriver, en accord avec nos partenaires.

— La C.I.I., ou plutôt ses actionnaires, a des contacts avec Honeywell. Pensez-vous qu'un rapprochement entre ces deux sociétés soit compatible avec la poursuite d'Unidata ?

— Les systèmes d'informatique d'Unidata et d'Honeywell présentent un éventail de produits incompatibles les uns avec les autres. Pour des livraisons croisées dans un cadre plus large, comme le prévoit l'accord entre les associés d'Unidata, il n'existe avec Honeywell pratiquement aucune possibilité technique. De surcroît, je vous ferai remarquer qu'Unidata dispose de capacités suffisantes de recherche-développement et de production, de telle sorte qu'il n'y a aucune raison, sauf exception, d'introduire des produits et des capacités étrangères.

— Des pourparlers avec une société américaine pourraient-ils constituer une étape de la consolidation d'Unidata ?

— On peut réfléchir à une coopération avec un partenaire américain, à l'alliance d'un grand groupe européen unique d'informatique avec un partenaire américain. Ce serait évidemment une solution. Mais, pour le moment, il n'en est pas question. C'est une étape dont Unidata s'occupera seul et le gouvernement allemand ne s'en mêlera pas. Mais c'est une question très hypothétique pouvant provoquer des spéculations qui n'apporteraient rien. Ce que nous devons faire actuellement, c'est créer une structure efficace et raisonnable pour Unidata. Là-dessus, nous sommes tous d'accord. »

Propos recueillis par
DANIEL V[illegible]NET.



LE MONDE DES AFFAIRES

LA CRISE MONDIALE DE L'AUTOMOBILE

« La voiture de l'avenir devra transporter six passagers et un chien »

nous déclare M. Elliot M. Estes, « président » de la General Motors

New-York. — Depuis le 1er décembre 1974, la General Motors, premier constructeur d'automobiles et première affaire mondiale, a un nouvel état-major. Aux côtés de M. Thomas A. Murphy, « chairman and chief executive officer », se trouve M. Elliott M. Estes, « president and chief operating officer ».

M. Elliott M. Estes, connu du Tout-Detroit sous le nom de Pete, est un ingénieur. Il est responsable chez General Motors de la production et du maintien de la position concurrentielle de la société sur les marchés du monde entier, tandis que M. Murphy doit principalement se consacrer aux multiples problèmes nés de l'ingérence croissante de Washington dans les affaires de la société.

M. Estes nous a accordé un long entretien sur l'avenir de l'industrie automobile.

« 1975 sera-t-il aussi mauvais que 1974 ? L'an passé, la production d'automobiles de General Motors aux Etats-Unis a chuté de 31,5 % et ses bénéfices ont été réduits au niveau décevant — au regard de ses ventes — de 442 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année ; plus de cent mille ouvriers ont dû être licenciés. Que réserve l'avenir ? »

Selon M. Estes, 1975 va être une année « *difficile* », mais « *nous sommes déjà au plancher* ». Le premier trimestre 1975 verra passer le plus profond de la crise aux Etats-Unis. Les ventes d'automobiles retrouvaient un niveau « *normal* » au troisième trimestre.

C'est la première fois qu'une crise économique atteint la General Motors simultanément sur presque tous ses marchés. En Europe de l'Ouest, la diminution des ventes des usines allemandes (— 30 %) et françaises (— 30 %) est comparable à la situation aux Etats-Unis, alors que les ventes ont fléchi de 17,5 % en Australie, mais de 3 % seulement au Canada. Le marché brésilien, seul, se maintient, puisque General Motors y a augmenté ses ventes de 38 % l'année dernière. Alors qu'il a confiance en une relance prochaine aux Etats-Unis, M. Estes est beaucoup moins certain de ce qui se passera à l'étranger. Dans ces pays, « *nous ne savons pas si nous avons atteint le point le plus bas de la courbe...* ».

En 1976, le marché américain retrouvera le niveau où l'aurait mené une croissance normale, soit plus de dix millions de voitures neuves, et onze millions environ en 1977. M. Estes appuie sur le fait que la longue récession dont sa société est victime n'est pas une crise classique. Le premier signal d'une crise économique est toujours perçu, chez G.M., par le département camions. Lorsque les commandes de camions ralentissent, les gens de la G.M. savent qu'une crise atteindra dans quelques mois le secteur automobile, puis qu'elle s'étendra un peu plus tard aux gros appareils électro-ménagers (Frigidaire). Or, depuis l'embargo sur les exportations de pétrole du Proche-Orient jusqu'en novembre 1974, la crise a atteint exclusivement les voitures particulières. Ce n'est qu'au mois de novembre dernier que les ventes de camions ont commencé à décroître, marquant, selon M. Estes, le début de la véritable récession.

« *Le secteur automobile traverse une crise de confiance*, dit-il. *Le consommateur a été atteint, coup sur coup, par l'embargo sur le pétrole, l'augmentation du prix des automobiles causée par les dispositifs de sécurité obligatoires, la montée en flèche du prix du sucre, etc.* » Tout cela, et Watergate par-dessus.

L'avenir limité des petites voitures

Au cours des cinq à dix années prochaines, c'est sans doute l'économie d'essence qui dictera les principaux changements dans la construction des automobiles. Il est exclu, pense M. Estes, que des transformations plus profondes, comme par exemple l'utilisation de forces motrices différentes de nos carburants traditionnels, interviennent d'ici là. Au cours des années 80, on verrait un accroissement rapide de l'utilisation de petites automobiles électriques pour les courts trajets, par exemple faire des courses ou aller à son travail. M. Estes, qui est un passionné de technique et suit ces développements de très près, estime que la technologie des piles n'est pas assez avancée pour permettre un progrès plus rapide en ce domaine.

La G.M. professe une foi limitée en l'avenir des véritables « petites » voitures, celles qu'on appelle *sub-compact* ici, que les Américains n'ont construites que sous la pression des importations d'Europe et du Japon. Elles ont trouvé une place sur le marché américain, où on les range dans la catégorie « sport » ou « junior », mais leur part du total ne varie guère. Au quatrième trimestre de 1974, 14 % seulement des voitures vendues aux Etats-Unis ont été des *sub-compact*, en dépit de l'augmentation considérable du prix de l'essence.

La voiture de l'avenir, l'auto de l'Américain moyen, serait la *compact*, qui consomme moins que la voiture familiale traditionnelle mais est tout de même capable de transporter « *six passagers, un chien, et tous les bagages nécessaires* ».

Dans l'ensemble, la G.M. prévoit que le marché des « petites voitures » — y compris *sub-compact*, *compact* et modèles sport — se stabilisera aux environs de 55 % du total au cours des années 80. Cela laisserait, malgré tout, une place importante aux grosses voitures.

« La General Motors est-elle tentée d'adopter une politique de diversification à l'avenir ? »

A l'heure actuelle, la G.M. ne fait qu'à peine 10 % de son chiffre d'affaires en dehors du secteur automobile, et une bonne partie de cette diversification consiste à construire des locomotives, dont 60 % sont vendues à l'étranger. « *Bien entendu*, dit le nouveau président, *nous nous intéressons toujours aux possibilités offertes par la diversification, mais je suis convaincu que dans une dizaine d'années nous serons à peu près dans la situation où nous nous trouvons aujourd'hui à cet égard.* »

« L'ingérence du gouvernement dans les affaires des sociétés ne va-t-elle pas fatalement s'accentuer ? »

Sur ce point, M. Estes est catégorique : « *Le standard de vie dont bénéficient les Américains a son origine dans un stimulant économique qui s'appelle l'automobile. Je ne pense pas que quiconque puisse priver les Américains du droit d'aller là où ils le désirent. L'automobile est synonyme de liberté de mouvement.* »

Sa société est cependant très active dans le domaine de la recherche, qui doit mener à des systèmes nouveaux de « *déplaceurs de gens* » *(people movers)*. Ces systèmes fonctionneront aux côtés de l'automobile et des autobus. La General Motors est un des principaux constructeurs d'autobus aux Etats-Unis et fait ouvertement campagne en faveur des pistes réservées aux autobus *(dedicated lanes)*, donc interdites aux voitures particulières, sur les voies publiques.

La General Motors a promis au gouvernement américain que ses modèles 1978 réaliseraient une économie de consommation d'essence de l'ordre de 45 % par rapport à la moyenne de consommation des modèles offerts en 1873, à la condition que le gouvernement renonce à imposer dès 1977-1978 les normes maxima de contrôle des émissions nocives prévues par la loi. Si les standards maxima devaient être imposés à une date que les ingénieurs de l'automobile jugent prématurée, la perte d'énergie correspondante ramènerait l'efficacité des moteurs à un niveau inférieur de 15 % au niveau actuel, selon les estimations de M. Estes.

« La General Motors va-t-elle accentuer sa pression sur les marchés européens ? »

En 1973, par exemple, 15 % seulement des ventes de la General Motors ont été effectuées sur des marchés autres que celui des Etats-Unis et du Canada, et la part du bénéfice net de la société provenant d'outre-mer était de 9 % seulement. La création d'une direction générale pour l'Europe, confiée à M. Alex Cunningham, qui réside à Londres, est de date relativement récente. Et c'est seulement l'année dernière que la G.M., à l'instar d'autres sociétés multinationales, a créé un Advisory European Council. Le conseil siège à Londres.

Parmi les personnalités européennes choisies pour guider l'avenir de la G.M. à l'aide « *d'analyses et d'informations... relatives aux environnements économique, social et politique dans lesquels l'industrie automobile doit se préparer à fonctionner* », on relève les noms du Dr Kurt Hensen, de Bayer ; du Pr Rober. Marjolin ; de M. Roger Martin, de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, etc. Trois Américains siègent au conseil, dont M. Estes, qui, nous a-t-il dit, a l'intention de consacrer une part importante de son temps aux affaires de la société en Europe.

La General Motors construira des voitures interchangeables d'un pays à l'autre. Déjà, le modèle Opel Kadett fabriqué en Allemagne a un frère jumeau construit au Japon et vendu sous le nom, précisément, de Gemini, et une petite sœur jumelle qui sort en Brésil sous le nom de Chevette. La même voiture apparaîtra prochainement dans d'autres pays et sous d'autres noms.

« Peut-on créer par la fusion de plusieurs entreprises une General Motors européenne ? »

On ne peut imaginer le marché européen fonctionnant avec moins de sept à dix constructeurs, répond M. Estes sans hésiter. Il est probable que certains petits constructeurs soient absorbés ou ferment leurs portes, mais il y aura toujours Fiat, Renault, Volkswagen et un constructeur anglais, et il y aura toujours Chrysler, Ford et la General Motors... Personne ne dominera jamais le marché européen. *Business is pretty well split up.*

Propos recueillis par
JAY McCULLEY.

Volvo baisse sa production sans licencier de personnel

De notre correspondant

Stockholm. — *La direction de Volvo, premier constructeur suédois, a annoncé le 17 janvier une diminution de la production de voitures de tourisme d'environ 6 % en 1975. Cette décision n'entraînera aucun licenciement de personnel.*

Dans les six derniers mois de l'année 1974, le constructeur suédois avait noté une baisse sensible des ventes aux Etats-Unis et en Europe, ses deux principaux marchés d'exportation. Le comité spécial d'étude mis en place en décembre avec la participation des délégués syndicaux avait à choisir entre plusieurs solutions : la mise en chômage partiel, le ralentissement des cadences de production ou la semaine de quatre jours, formule adoptée par Volvo pendant la crise pétrolière et qui avait suscité, plus tard, de vives critiques parmi le personnel lorsqu'on apprit les bénéfices importants du groupe et l'augmentation des dividendes distribués aux actionnaires.

Les mesures prises ces jours-ci sont le résultat de difficiles négociations, souligne-t-on dans les milieux syndicaux. Les employés qui ne trouveront plus d'emploi dans la division automobile, soit environ un millier de personnes dans les usines de Göteborg, Olofström et Karlstad, seront, pour la plupart, reclassés dans les autres secteurs d'activité bien portants du groupe : poids lourds, autocars, machines agricoles, véhicules industriels, équipements aéronautiques. D'autres suivront des cours de formation professionnelle continue organisés par la direction nationale du marché du travail.

Enfin, le personnel étranger touché (il y a 40 % d'immigrés chez Volvo) suivra des cours de suédois. La « *loi des deux cent quarante heures* », qui permet aux travailleurs étrangers d'apprendre le suédois pendant les heures de travail sans réduction de salaire, pourra être ainsi entièrement appliquée. Elle ne l'est pas toujours, malheureusement.

Volvo a successivement diminué sa production de voitures de tourisme ces deux dernières années, 252 000 véhicules en 1973, 230 000 en 1974, et, selon les prévisions, 220 000 en 1975. Depuis le mois de septembre, on ne recrute plus de personnel.

Le groupe Volvo exporte 70 % de sa production automobile et, pour compenser d'éventuelles pertes en ce domaine, diversifie de plus en plus son activité. Ainsi, la semaine dernière, annonçait-on à Göteborg la prise de contrôle d'une firme autrichienne spécialisée dans la fabrication des chaussures de ski.

ALAIN DEBOVE.

De la sueur et des larmes

(Suite de la page 17.)

Résultat : une quasi-stagnation de la production nationale de véhicules, et ce jusqu'en 1972, année pendant laquelle un allégement des taxes fut décidé. « *Pendant toute cette période, nous avons moins investi que nos concurrents européens, par exemple, dans l'étude de nouveaux modèles. C'était une erreur. Seulement, nous étions persuadés que le marché intérieur serait toujours bridé* », reconnaît un dirigeant de British Leyland. Il advint alors ce qui devait arriver : quand furent levées en 1972 les limitations aux achats, le marché britannique explosa, passant brutalement en un an de 1 280 000 à 1 640 000 voitures.

Le meilleur de la progression n'alla pas aux constructeurs anglais, peu préparés à en tirer parti : le boom profita aux importateurs, aux premiers rangs desquels Renault et Datsun. La part des voitures importées dans les ventes en Grande-Bretagne, qui était de 14 % en 1970, atteignait 27 % en 1973, ce qui constitue un gain énorme : 302 000 véhicules de plus, alors que pendant ces quatre années les firmes anglaises n'augmentaient leurs propres chiffres annuels de ventes que de 280 000 unités.

Autre ironie du sort : les constructeurs britanniques eussent-ils disposé de bonnes voitures pour satisfaire la demande accrue qu'ils n'auraient pu les produire en nombre suffisant, tellement ils eurent à supporter de grèves. Selon leur chambre syndicale, les conflits sociaux auraient entraîné une perte de 230 000 automobiles en 1972, de 30 000 en 1973 et de 500 000 en 1974, dont 200 000 imputables à la « *semaine de trois jours* », mise en application partout *dans* l'industrie britannique au début de 1974 en raison du conflit des Houillères.

CHRYSLER : priorité à la France

Les syndicats contestent ces chiffres. Sans doute sont-ils un peu « gonflés » puisqu'une partie de la production perdue est toujours rattrapée après la reprise du travail. Personne, pour autant, ne met en doute que l'influence des grèves s'est ajoutée aux effets du médiocre état de compétitivité des constructeurs pour précipiter le déclin de l'industrie automobile. C'étaient des sociétés essoufflées, beaucoup moins fortes que leurs rivales européennes, qui durent faire face, à la fin de 1973, aux premiers effets de la crise pétrolière.

Les quatre constructeurs britanniques n'ont pas passé l'épreuve avec le même bonheur. Le plus solide est Ford, filiale du géant américain, numéro 2 ici, avec un peu moins de 30 % de la production. Un bon management, des modèles dans le vent — la Cortina et l'Escort sont les deux voitures les plus vendues au Royaume-Uni, — et, pour l'instant, moins de conflits sociaux qu'ailleurs : Ford, aujourd'hui, un peu comme Renault en France, peut afficher une certaine sérénité.

Vauxhall (General Motors), numéro 4, connaît déjà plus d'inquiétudes. Au passif, sa toute petite taille : moins de 10 % de la production nationale et un seul modèle apprécié. A l'actif, la réussite de Bedford, sa division de véhicules industriels. Les derniers mois de 1974 furent difficiles pour Vauxhall, encombré par les stocks d'invendus. Dès le 1er février, la firme va limiter sa production par la réduction à trois jours de la semaine de travail.

Voici déjà un mois que Chrysler U.K. a pris cette mesure pour une partie de son personnel. Numéro 3, entre Ford et Vauxhall, avec une part d'environ 15 % de la production, Chrysler U.K. est — des trois filiales des constructeurs américains — la plus mal lotie. Peut-être parce qu'elle ne s'est vraiment installée ici qu'en 1967 en acquérant Rootes, affaire assez mal gérée qu'il ne fut pas facile de remettre sur pied. Sûrement aussi parce que de dures grèves ont longtemps contrarié ce redressement. Plusieurs fois, dans ces dernières années, la société Chrysler laissa entendre qu'elle pourrait abandonner le Royaume-Uni, où il y avait décidément trop de conflits. Menaces en l'air ? La crise leur redonne une apparence d'actualité, surtout que la société mère affronte aux Etats-Unis ses propres difficultés et paraît peu pressée de répéter le geste d'aide qu'elle vient de consentir en faveur de Chrysler U.K. Celle-ci, alourdie par des stocks énormes, devra donc, pour le moins, maintenir la semaine de trois jours jusqu'à épuisement des surplus, donc pendant plusieurs mois.

Le remède suffira-t-il ? Répondre est impossible. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, l'état-major de Detroit serait résolu, sauf aggravation brutale de la crise, à maintenir sa filiale en l'état. Autrement dit, pas d'abandon de la Grande-Bretagne, mais pas de développement non plus des installations actuelles. Le *statu quo*. Ainsi s'expliquerait, entre autres raisons, la décision du groupe de confier uniquement à Simca, sa filiale française, la construction de son nouveau modèle européen : une voiture à cinq portes appelée à être vendue dès la fin de l'année, aussi bien dans le Royaume-Uni qu'en Allemagne ou en Suisse. Le géant américain donnerait donc la priorité à ses usines françaises et *espagnoles*. Et ce choix pourrait être bientôt illustré par le transfert de Londres à Paris du siège — modeste — de Chrysler-Europe.

Comment sauver British Leyland ?

Reste le cas de British Leyland (B.L.M.C.), le dernier des constructeurs authentiquement britanniques, numéro un puisqu'il fabrique environ la moitié de la production nationale. La société British Leyland se porte mal. A vrai dire, elle n'a même jamais été en bonne santé depuis sa naissance en 1968 par fusion, sous les auspices du gouvernement, de British Motor Corporation — une affaire à demi faillie — et de Leyland, qui allait mieux. Toute cette histoire, soit dit par parenthèse, fait penser au mariage Citroën-Peugeot. Aujourd'hui encore, B.L.M.C., c'est tout à la fois Jaguar et Daimler, des voitures luxueuses, Rover et Triumph, des modèles également de haut de gamme, un peu moins chers tout de même, enfin Austin-Morris, et son éventail de véhicules au moins aussi complet que celui de Renault ou de Fiat. B.L.M.C., c'est toujours cinquante-neuf usines dans le Royaume-Uni. Une poussière d'installations industrielles pas très bien coordonnées malgré six années de remise en ordre.

« *Quand en 1968 on a rassemblé les deux derniers constructeurs britanniques pour former B.L.M.C.*, reconnaît un des conseillers économiques de la firme, *il n'y avait pas d'exemple de fusion aussi importante. Il avait fallu tailler dans le vif : regrouper, fermer, rationaliser. Nous nous sommes heurtés à beaucoup de féodalités.* » Ajoutons aux tergiversations de la direction les retombées d'une vie sociale tumultueuse : à cause de grèves internes ou externes à l'entreprise, B.L.M.C. a perdu depuis 1968, selon les années, entre 130 000 et 220 000 voitures. Aussi était-il inévitable, malgré une année 1973 un peu plus favorable, que le premier constructeur britannique pâtisse plus que d'autres de la crise.

Dans les derniers mois de 1974, la direction de British Leyland constata l'apparition régulière d'un déficit. Les banques, elles-mêmes mal en point, rechignèrent à lui accorder un élargissement du découvert. Le constructeur saisit alors le gouvernement de l'affaire. De trois choses l'une, dit-il : ou bien il était autorisé à prendre les moyens d'une rationalisation brutale de ses activités, ce qui aboutirait à créer un peu plus de chômeurs dans un pays qui n'en manque pas ; ou bien il taillait dans son plan d'investissements (500 millions de livres en sept ans) un plan enfin tourné vers la préparation de l'avenir ; ou enfin le gouvernement lui apportait un concours financier.

Après quelques rebondissements, il fut décidé d'agir par étapes. Les pouvoirs publics ont garanti le découvert bancaire de British Leyland, à concurrence de 50 millions de livres jusqu'au mois de juin. Une commission de cinq membres fut nommée, qui établira un diagnostic approfondi sur la situation du constructeur. La commission comprend — le fait est à noter, car en France les syndicats se sont assez plaints de n'être pas consultés dans l'affaire Peugeot-Citroën — un représentant de la principale union de travailleurs de l'automobile. Enfin, au vu du rapport, le gouvernement décidera au printemps de la nature de l'aide qu'il apporte à British Leyland et des contreparties qu'il réclame : nationalisation totale (solution qui a la faveur des syndicats), acquisition de la majorité ou prise de participation minoritaire.

Pas de solution miracle

En attendant, les constructeurs britanniques vivent sans trop savoir de quoi demain sera fait. Pour eux, pas de solution miracle : ils ne peuvent ni caresser l'espoir d'une diversification à la mode de Fiat ou de Renault ni participer pleinement à la ruée vers les pays pétroliers. Pour le faire, c'est l'argent qui manque le plus ; or les sociétés anglaises n'en ont déjà pas assez pour mener à bien la remise en ordre de leurs propres activités.

La seule note optimiste est que chacun ici semble enfin avoir pris conscience de la gravité du moment. Aussi bien les pouvoirs publics, inquiets pour l'emploi, que les directions de sociétés, qui s'attachent à définir un nouveau style de relations sociales pour éviter la répétition des conflits. Les syndicats eux-mêmes, sensibles à cette initiative, pourraient renoncer à une certaine forme de poujadisme à laquelle ils avaient trop souvent cédé jusqu'à maintenant, du fait de leur grand nombre : on compte une petite vingtaine d'unions. Mais une question se pose : est-il encore temps ? La lutte pour la survie sur un marché mondial en déclin brutal promet d'être féroce entre les grands constructeurs mondiaux. On ne peut promettre à l'industrie britannique qu'un avenir de sueur et de larmes.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

Où en est la planification en France ?

Un VIIe Plan préparé dans la hâte et l'improvisation

LES travaux de préparation du VIIe Plan vont commencer. Il était temps. Tout devra être fait en quelques mois : concertation avec les groupes sociaux et professionnels, consultation du Conseil économique et social, choix gouvernementaux, vote du Parlement. Le VIIe Plan entrera en application au début de l'année prochaine. C'est donc sous le signe de la hâte, voire de la précipitation, que va s'élaborer un document dont M. Giscard d'Estaing a affirmé qu'il serait « essentiel » pour mener à bien une politique économique cohérente et à long terme.

Pour la phase préparatoire qui débute, quatre commissions ont été créées. Elles étudieront quatre thèmes : indépendance de l'économie française, réduction des inégalités entre Français, qualité de la vie, développement équilibré. Chacune d'elles comprend trente membres. Elles devront d'ici à la mi-mars dresser une sorte d'inventaire des problèmes qui se posent, des besoins qu'il faut satisfaire et des priorités qu'il faut retenir. C'est à partir de ces travaux que M. Ripert, le nouveau commissaire du Plan, rédigera son rapport remis fin mars au président de la République et au premier ministre.

Le gouvernement définira ensuite les grandes orientations qu'il convient de donner à notre économie. Le projet gouvernemental sera soumis, au printemps prochain, d'abord au Conseil économique et social, ensuite au Parlement. Il comportera en annexe, d'une part les rapports des quatre commissions citées plus haut ainsi que les avis minoritaires exprimés au sein de ces instances ; d'autre part, une synthèse des consultations opérées et des avis recueillis, aussi bien au sein des commissions qu'au niveau régional.

Ce n'est qu'à la rentrée de septembre que commencera la deuxième phase de préparation du VIIe Plan. Des commissions en plus grand nombre — une quinzaine vraisemblablement — travaillant en liaison avec le commissariat au Plan, mettront au point les documents (prévisions chiffrées, objectifs, priorités...) qui permettront en fin de compte au gouvernement de soumettre au Conseil économique d'abord, au Parlement ensuite, un texte final au printemps 1976.

Comme le VIIe Plan commencera le 1er janvier prochain, le budget de l'Etat pour 1976 devra en tenir compte. Il comportera probablement certaines dépenses ou mesures fiscales qui auront été jugées prioritaires dès la phase préparatoire actuelle du VIIe Plan.

On voit les improvisations auxquelles il faudra bien se livrer pour mener l'affaire à son terme. La concertation, mais peut-être aussi la cohérence et le sérieux de l'ensemble des travaux, risque d'en souffrir. On l'a bien vu l'autre jour lorsque M. Giscard d'Estaing, recevant un visiteur, lui a déclaré qu'il était fermement opposé à une aggravation de la pression fiscale. Si sur un point aussi essentiel de la politique économique, les dés sont déjà jetés, est-il bien utile de se concerter et de réfléchir à l'avenir ?

AL. V.

Pour que ne disparaisse pas la concertation

par PIERRE CASTAGNOU (*)

LE démarrage de la première phase d'élaboration du VIIe Plan se fait-il dans la plus grande clarté pour les partenaires appelés à y participer ?

Certes, les déclarations de M. Chirac à l'Assemblée nationale en novembre dernier, sa lettre donnant des directives au commissariat au Plan, ont indiqué comment le gouvernement conçoit le contenu et l'élaboration du VIIe Plan. Mais des incertitudes demeurent, notamment sur un point essentiel : la concertation, sa réalité, son étendue.

Tout d'abord, l'importance du rôle des partenaires sera fonction du rôle même que va jouer le commissariat au Plan par rapport au conseil de planification institué par le président de la République.

Pour sa part, le C.J.D. (Centre des jeunes dirigeants d'entreprise) considère que le Plan est et doit rester — malgré des imperfections et des limites inévitables — le lieu et l'organe de confrontation et de concertation entre les partenaires du jeu économique et social : syndicats, patronat, administration... Sa vocation est d'être le maître d'œuvre de la préparation du Plan. Bien entendu, une fois que cette concertation a eu lieu, il appartient au pouvoir politique, expression de la volonté des citoyens, de faire les choix fondamentaux qui orienteront l'activité du pays et de les mettre en œuvre. Le politique doit primer l'économique.

Quant au conseil de planification, il doit permettre une meilleure implication du gouvernement et une meilleure coordination avec l'exécutif, notamment dans la phase d'application du Plan ; le substituer à l'institution de la rue Martignac serait remettre en cause gravement la notion de concertation, qui est à la base de la planification française. Seule, la pratique nous dira ce qu'il en est réellement.

Il nous paraît nécessaire que l'administration soit partie prenante dans cette concertation dans le cadre — et non à côté — du commissariat au Plan. Elle doit être considérée comme un partenaire comme les autres, c'est-à-dire égal des autres, donc ni plus ni moins important, ce qui n'a pas toujours été le cas dans les faits pour le VIe Plan.

Les relations entre l'administration et les partenaires ne pourront en être que meilleures par la suite.

Enfin, nous considérons que le Conseil économique et social, qui va, selon M. Chirac, être « *associé plus étroitement que par le passé* » aux travaux du Plan, ne saurait épuiser la concertation, ni même en représenter l'essentiel. Celle-ci doit être d'autant plus large que les difficultés auxquelles notre économie est, et sera, confrontée sont grandes. Elle doit d'abord se faire au sein des commissions du Plan, dont le nombre doit être sensiblement augmenté lors de la dernière phase, qui sera celle de l'élaboration du contenu même du VIIe Plan, pour couvrir l'ensemble des secteurs productifs et des fonctions collectives. A ces commissions devraient pouvoir participer des parlementaires et des représentants de la Commission de Bruxelles. Ensuite, à la diligence des responsables du commissariat au Plan, elle doit pouvoir être étendue aussi librement que possible en dehors des commissions.

Une certaine forme de démocratie

Le calendrier initial de préparation du VIIe Plan, qui doit entrer en vigueur en 1975, n'a pu, pour diverses raisons, être respecté. Aussi, la première phase des travaux, qui porte sur le choix d'orientations qualitatives à long terme et l'orientation préliminaire du VIIe Plan, ne durera-t-elle que deux mois à peine, ce qui représente quatre à six réunions par commission. C'est dire que la concertation ne pourra jouer à plein que pour la deuxième phase, qui s'étendra sur le deuxième semestre 1975. Or, c'est pendant cette période que les commissions discuteront des grandes options, des objectifs prioritaires et précis, et des programmes d'action à proposer à la politique économique et sociale pour les cinq années concernées.

Les objectifs ne doivent pas être remis en cause, sous peine d'enlever au Plan, une fois adopté, sa véritable signification, celle de programme d'action à moyen terme du gouvernement. Ils doivent être sélectifs, car vouloir détailler minutieusement serait source d'inefficacité et dénaturerait le Plan, qui *n*'est pas un catalogue. Bref, une large concertation menée par le Plan sur les priorités et les objectifs de notre développement économique et social à moyen terme nous paraît être un facteur déterminant de la crédibilité du futur VIIe Plan et donc de la réussite de la politique gouvernementale. Il serait d'ailleurs très dommage que la vaste consultation faite par le commissariat général au Plan fin 1973-début 1974 sur le Plan en général et les méthodes de préparation du VIIe Plan en particulier restât lettre morte.

Sinon, ce serait à *nos* yeux le recul d'une certaine forme de démocratie à laquelle notre pays est maintenant attaché.

(*) Secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise.

Erreurs passées et propositions pour l'avenir

par MAURICE BOMMENSATH (*)

LES récentes initiatives du président de la République en matière de planification n'ont jusqu'ici guère amené de clarté. Elles ont par contre attiré la méfiance. Pourquoi ? Deux séries de raisons nous semblent à l'origine du malaise. En premier lieu, Valéry Giscard d'Estaing est apparu dans le passé comme hostile à toute idée de planification : comme libéral d'abord, comme ministre des finances ensuite, répugnant à des engagements chiffrés et adepte du pilotage à vue.

Une deuxième série de raisons semblent tenir à la conception même du Plan. Un exemple typique en est fourni par un récent article de M. Jobert qualifiant le Plan actuel de sous-développé et au rabais. Qu'a visé M. Jobert ? Le conseil central de planification, qui, autour du président, groupe une dizaine de personnes planifiant pour ainsi dire en continu tous les mois ? Ceux qui connurent il y a dix ans le plan exhaustif, cohérent, calculé d'une manière précise et même scientifique par de nombreuses équipes, avec des objectifs exactement fixés quatre ans à l'avance, ne peuvent qu'être choqués par ce conseil restreint ne s'occupant que de sujets vagues et qualitatifs, tel le bien-être. Mais est-il certain que leurs critiques soient valables ?

Les idées de cohérence, de concertation... et quelques autres qu'ils agitent, valent-elles encore quelque chose ? Ne font-elles pas plutôt partie d'une mythologie retardataire ?

Le Plan français s'est enfoncé progressivement dans des erreurs fondamentales. Après avoir été à ses débuts et avec Jean Monnet très empirique et ponctuel, et appliqué uniquement à quelques secteurs prioritaires, il a pris de l'ambition. Il a voulu devenir exhaustif, scientifique même et s'est égaré dans une vision trop mécanique et déterministe du monde économique. La réalité s'est chargée de remettre les choses en place : avec l'ouverture des frontières il est apparu clairement qu'une telle orientation était illusoire, d'où l'abandon, ou tout au moins la mise en sommeil, à partir de 1966.

Tout le monde semble s'accorder sur l'idée qu'un Plan est d'autant plus nécessaire que l'économie est plus perturbée. Une vue intuitive montre que lorsque les dérèglements économiques ont dépassé certaines limites la régulation décentralisée non seulement ne peut plus se faire, mais risque même de conduire à des erreurs. Il faut donc une intervention centrale, qui doit se placer dans le cadre d'un Plan. Mais il est bien clair que ce ne peut être le même que celui fondé sur une vue mécaniste et déterministe de l'économie et sur une prévision parfaite des événements.

Ce qu'il faut c'est autre chose : les actions de l'Etat doivent être d'autant plus énergiques qu'elles sont plus sélectives. Elles doivent tenir compte des différentes évolutions possibles sous forme de scénarios d'une stratégie d'ensemble et de quelques objectifs de synthèse. Par ailleurs, elles ne doivent pas aller à l'encontre du jeu des régulateurs décentralisés et notamment des prix.

Cela met en évidence les voies à suivre, et aussi quelques erreurs à éviter. D'autant plus que les problèmes se multiplient. Des exemples-types peuvent être trouvés dans les récentes interventions de l'Etat, telles les injections massives de milliards dans l'automobile. Devant l'urgence criante et aussi pour des raisons politiques et psychologiques, elles ont été parfois hâtives, elles risquent d'être la source de déconvenues importantes si elles ne sont pas rapidement balisées par une nouvelle doctrine.

Le danger c'est de voir l'Etat devenir socialiste dans le plus mauvais sens du terme, et sans le vouloir. Tous les pays occidentaux se trouvent actuellement plus ou moins dans ce cas, et plus particulièrement la Grande-Bretagne et l'Italie, où de multiples entreprises sont en difficulté. Ce qui est en jeu aussi c'est toute l'efficacité du redéploiement industriel français sur lequel travaille activement le ministre de l'industrie.

La leçon des grandes entreprises

Pour guider la recherche de nouvelles solutions, il paraît intéressant d'étudier les méthodes mises en pratique dans certaines grandes entreprises. Bien longtemps avant la crise pétrolière, celles qui se sont trouvées dans des secteurs profondément perturbés et en mutation ont dû adapter leur gestion à moyen terme. Quelle a été l'évolution ?

Au traditionnel Plan à cinq ans, lourd et détaillé, fondé sur une conception plutôt mécaniste et rigide de l'environnement a succédé une planification beaucoup plus souple et légère ; elle est inspirée d'une philosophie différente, disons biologique, et met l'accent sur les changements en les distinguant nettement de la routine. Dans cet ensemble, la cohérence ne s'applique plus qu'aux grandes options et aux objectifs généraux inscrits dans le cadre d'une vaste stratégie. Elle ne va pas dans le détail. L'entreprise dispose d'une réserve de stratégies particulières dont une partie seulement donnera lieu à application en fonction des événements, de manière à respecter en tout état de cause les objectifs généraux. Cette application se fait par le canal de programmes d'actions tactiques faisant la liaison avec les organes habituels de Plan et de budget.

Une telle planification comporte donc, d'une part, un noyau dur, avec objectifs et actions prioritaires, et, d'autre part, un ensemble détaillé beaucoup plus souple.

Une autre remarque intéressante concerne les structures : il ne suffit pas d'une telle planification, encore faut-il y adapter l'organisation de l'entreprise. Cela entraîne souvent une redistribution complète des activités — du moins au niveau le plus élevé — en les recentrant par actions de changement, et non plus par tâches fractionnées correspondant à la gestion courante en milieu stable et peu évolutif.

Revenons au pays. Certes, en transposant les solutions, il faut prendre de multiples précautions : la complexité est plus grande et le nombre de niveaux plus important. On peut quand même tirer quelques leçons. D'abord, la nécessité d'une restructuration préalable au niveau de l'administration et des liaisons entre Plan, finances, industrie... Un des problèmes essentiels est celui de la cohérence de l'organisation stratégique elle-même, beaucoup plus que celle des chiffres qui obnubilent tant les planificateurs traditionnels.

Des redistributions sont nécessaires, comme celles qui viennent d'avoir lieu au ministère de l'industrie, avec l'abandon de la traditionnelle notion de secteur, tout au moins au niveau de la stratégie : par exemple, dans les négociations globales avec les pays producteurs de pétrole, il faut intégrer simultanément toute une série d'aspects complémentaires : industriels, financiers...

Un autre problème est celui d'une meilleure liaison entre stratégie et tactique, c'est-à-dire entre Plan et budget : il faut que les préoccupations stratégiques soient continuellement présentes dans la gestion à court terme. C'est peut-être un des rôles du conseil de planification.

(*) Directeur de Cégos-Economie.

Des équipements en quête d'équipages

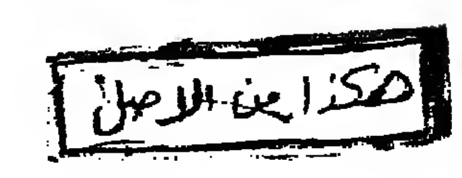
(Suite de la page 17.)

Telles sont, rapidement esquissées, les conditions de la réussite. On remarquera qu'elles sont peu affectées par la technologie de l'usine, et, dans une certaine mesure, par la culture de base des futurs exploitants.

Cette constance des méthodes d'intervention, des processus opératoires, par-delà la diversité des situations rencontrées et des solutions mises en œuvre, nous était apparue possible dès 1960, entraînant dans son sillage une évidente conclusion : l'émergence d'un nouveau métier était concevable, donc souhaitable, métier voisin de celui de l'ingénierie mais en même temps distinct, métier de concepteur d'équipages, complément naturel de celui de concepteur d'équipements.

Aujourd'hui, après quinze années de réalisations en de multiples usines, de multiples pays et la plupart des secteurs industriels, ce métier, né en France, peut présenter sur la scène internationale des professionnels confirmés, relever un défi complexe certes mais non totalement inattendu pour eux.

SYLVÈRE SEURAT.



CARNET

Naissances

— Eric Bugon a la joie d'annoncer la naissance de son petit-frère
Christophe.
Le 21 janvier 1975.

— Laetitia a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Laurence,
le 23 janvier 1975, à Tirlemont (Belgique).
M. et Mme Roger Provost.
1, rue de Mouzin,
78230 Le Pecq.

Décès

Me EDMOND BLOCH

Nous apprenons la mort de
Me Edmond BLOCH,
survenue samedi 25 janvier.

[Inscrit au barreau de Paris en 1913, Me Bloch était âgé de quatre-vingt-onze ans, et n'avait jamais cessé son activité puisque la veille de sa mort il plaidait encore.

Grièvement blessé en 1914, interné pendant la seconde guerre mondiale, Me Bloch avait été président du groupe de Paris de l'Association générale des mutilés de guerre. Il était également président de l'Union patriotique des Français israélites.]

BERNARD POSSOMPÈS

— Mme Bernard Possompès,
Michel et Nicole Possompès, Anne, leur fille,
Vincent Possompès,
M. et Mme Jean-Baptiste Possompès,
Jean-Claude et Eliane Possompès,
Mme Max-Ingrand, Sylvie et Pascal, ses enfants,
M. et Mme Léonard Ménager,
M. et Mme Edmond Ingrand et leurs enfants,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard POSSOMPÈS,
professeur à la faculté des sciences de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le vendredi 24 janvier 1975, dans sa soixante-troisième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, mercredi 29 janvier, à Bustince-Iriberry (Pyrénées-Atlantiques).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né à Arbonne (Pyrénées-Atlantiques) en 1912, Bernard Possompès fit ses études à Paris, où il obtint l'agrégation et un doctorat ès-sciences. Successivement assistant puis maître de conférences et professeur titulaire à la faculté des sciences de Paris, Bernard Possompès enseigne aussi à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud à partir de 1955.

De 1952 à 1967, il fut sous-directeur du laboratoire de génétique évolutive du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et, de 1960 à 1966, membre du Comité national de la recherche scientifique. M. Bernard Possompès était un spécialiste de l'endocrinologie de la croissance et de la reproduction des insectes.]

— M. Robert Bloch, son époux,
M. et Mme Michel Bloit et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bloch et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert BLOCH,
née Simone Van Moppès,
artiste peintre,
survenu le 21 janvier, dans sa soixante-dix-septième année, après une longue maladie.

Les obsèques ayant lieu dans l'intimité, la famille s'excuse de ne pouvoir recevoir ni visite ni téléphone.

— Mme André Bouvier,
Sœur Marie-Paul-Madeleine, dominicaine de Béthanie,
Le colonel et Mme Michel Fennebresque et leurs enfants,
M. et Mme René Bouvier et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Bouvier et leurs enfants,
Mme Paul Bouvier et ses enfants,
Mlle Simone Bouvier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BOUVIER,
leur époux, père, grand-père, frère et oncle, survenu à Noisy-sur-Ecole, 77123, le 23 janvier 1975, en son domicile d'Auvers, dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le samedi 25 janvier, dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Noisy-sur-Ecole, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille.

— On nous prie de faire part du retour à Dieu, le 22 janvier à l'issue d'une brève maladie, de
Claire de CASTELBAJAC,
âgée de vingt et un ans,
Fille du vicomte Louis de Castelbajac et de la vicomtesse, née Solange Rambaud.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Montfort (Gers), le mardi 28 janvier à 15 heures, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Lauret, à Sainte-Gemme (32120, Gers).

— Nous apprenons le décès du général de brigade
Henri DE VISMES,
survenu dans sa soixante-quatrième année.

[Né le 19 août 1911 à Gray (Haute-Saône), le général Henri de Vismes, après son passage à l'Ecole militaire supérieure de Saint-Cyr, est d'abord affecté au 1er Régiment étranger de cavalerie (1937), avant d'être admis dans l'armée de l'air (1940). Après la guerre, il retrouve l'infanterie. Il commande le 2e Régiment étranger de parachutistes (1955) puis la base de l'Ecole des troupes aéroportées (1958). Il est adjoint du commandant de la zone Est saharienne (1962), puis de la subdivision militaire du Maine-et-Loire (1963). Il est admis dans la 2e section (cadre de réserve) en juillet 1967. Le général Henri de Vismes était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Liliane Mouchy-Elsen, sa femme,
Claudine et Rémy Genton, ses fille et gendre,
Emmanuelle et Camille, ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de
Claude ELSEN,
survenu le 22 janvier 1975.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 25 janvier, au cimetière de Janville-sur-Juine.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Janville-sur-Juine,
91510 Lardy.
28, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— André JUSTER
s'est endormi dans la paix du Christ le 24 janvier 1975, dans sa soixante-treizième année.
De la part de
Mme André Juster,
M. et Mme Guy Juster et leurs enfants,
M. et Mme Alain Juster et leurs enfants,
M. et Mme Michel Dinand et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Juster et leur fils,
M. Bruno Juster et son fils,
M. et Mme Xavier Gros et leurs fils.

Le service religieux sera célébré le mercredi 29 janvier à 8 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu le même jour à Lyon, dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.
125, rue Michel-Ange,
Paris (16e).

— Mme Jean-Claude Boussely,
M. Eric Rochat,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,
M. Norbert LAFONT,
survenu à Paris, le 19 janvier.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
2, square de Rocamadour,
75016 Paris.

— M. et Mme Charles Nataf et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Petigny et leurs enfants,
Mme Clairette Nataf et ses enfants,
M. et Mme Henri Blama et leurs enfants,
M. et Mme Ivan Nataf et leurs enfants,
M. et Mme Emile Slakmon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère mère et grand-mère
Mme Eugénie NATAF,
née Sarfati,
survenu le 25 janvier 1975.

Les obsèques auront lieu le 28 janvier à 15 h. 45, au cimetière d'Alfortville.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.
63, rue Victor-Hugo,
Alfortville.

— Mme Peloquin a la douleur de faire part du décès de son mari
M. Jacques Patrick PELOQUIN,
président du tribunal de grande instance de Saverne (Bas-Rhin),
survenu le 23 janvier 1975.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Saverne.

— Le Vte et la Vtesse Gérard de Broissia
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Pierre VERMOT,
née Paulette de Broissia,
survenu le 24 janvier à Lons-le-Saunier (Jura).

La cérémonie religieuse, en l'église de Domblans (Jura), aura lieu le mardi 28 janvier, à 14 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Domblans.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Blandans, 39210 Voiteur.
1, rue Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le mercredi 29 janvier 1975, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à la mémoire de
M. Raymond SUBES,
pour le cinquième anniversaire de sa mort. Il est demandé à cette occasion, à tous ceux qui l'on connu et aimé, d'assister à cette messe.

Remerciements

— Mme Dario Attal, pharmacien, avec ses enfants et petits-enfants, profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. Dario ATTAL,
et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient sincèrement toutes les personnes qui par leur présence aux obsèques, leurs prières, leurs messages de condoléances ou leurs envois de fleurs, ont pris part à leur chagrin et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

— M. et Mme Antoine Guillanmont et leurs enfants,
très sensibles aux marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Jean BOUSSAC,
née Jeanne Termier,
prient ceux de leurs parents et amis qu'ils n'ont pu remercier de vive voix ou par lettre de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.
184, rue de Vaugirard,
Paris-15e.

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

M. MITTERRAND AU « POINT SUR L'A 2 »

● M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité du magazine d'actualités d'Antenne 2, le mercredi 29 janvier à 21 h. 30. Il répondra aux questions des journalistes sur des questions générales d'actualité et sur les rapports P.C.F. - P.S. Le débat sera animé par Georges Leroy.

NOUVELLE CONVENTION FRANCO-LIBANAISE

● Une nouvelle concession de neuf ans doit être accordée à la Compagnie libanaise de télévision (dont la Sofirad, société contrôlée par le gouvernement français, détient 53 % des actions). Seloo cet accord, la C.L.T. ne bénéficierait d'aucun monopole en ce qui concerne les émissions de télévision au Liban (l'autre chaîne, Télé-Orient, est contrôlée par des intérêts britanniques), et elle ne pourrait se désister de ses droits sans l'accord du gouvernement libanais.

M. Denis Baudouin, P.D.G. de la Sofirad (il détient lui-même 5 % des actions de la C.L.T.) et délégué général à l'information, a accepté pour quelques mois la présidence de la Compagnie libanaise de télévision. « *Le souhait des deux parties*, a-t-il dit, *est que la convention soit signée entre la fin du mois de janvier et le début du mois de février.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 27 JANVIER

— *MM. Aymeric Simon-Lorière, député U.D.R., et Jean-Pierre Cot, député socialiste*, dialoguent avec de jeunes travailleurs à propos de l'emploi, du service militaire, de l'entrée des jeunes dans la vie active, sur T.F. 1 à 20 h. 35.

— *Les Amis de la Terre* exposent leur point de vue en « tribune libre » sur F.R. 3 à 19 h. 40.

— *M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France*, répond aux questions de Pierre Desgraupes sur Europe 1 à 19 h. 20.

— « *Une Eglise pour tous ou une Eglise pour une élite ?* » est le thème du débat organisé par Radio-Monte-Carlo entre le Père Robert Pannet, M. Gilbert Cesbron et des journalistes à 21 h. 15.

— M. H. Caillavet, vice-président des radicaux de gauche, est l'invité de TF 1 au journal de 20 heures.

MARDI 28 JANVIER

— *M. François Mitterrand* est l'invité des « dossiers » de France-Culture à 15 h.

— *M. Jacques Attali*, conseiller économique du parti socialiste, et *M. Lionel Stoleru*, conseiller économique à la présidence de la République, débattent de « la crise et la relance » sur Radio-Monte-Carlo à 19 h.

— *M. René Rémond*, président de l'université Paris-X-Nanterre, parle en « tribune libre » sur F.R. 3 à 19 h. 40.

Vu

Que faire contre ce film ?

Ce film de la première chaîne, le dimanche soir, pour les voisines, quel casse-tête (et pour les critiques, quel crève-cœur !). Rivaliser avec Marilyn Monroe, c'est dur, c'est très dur. FR 3 n'essaie même pas. Elle boucle à 21 heures. Libre aux fidèles d'aller se coucher ou d'aller regarder ailleurs. Sur la Deux, Pierre Sabbagh avait renoncé. Tant pis pour l'audience. Perdu pour perdu, autant jouer le prestige, la qualité.

Son successeur, lui, a choisi de lutter. Bien. Mais avec qui ? Avec quoi ? Il lui fallait un volontaire, un vétéran, un baroudeur. Il a cherché. Il a trouvé Guy Lux. Guy Lux et sa brave petite ordonnance, Sophie Darel, Guy Lux et le Système Deux. Des chansons et un crochet. Les quatre vainqueurs du Hit Parade de la semaine à la radio. Vous les classez pendant le Journal (à condition de pouvoir détacher vos yeux charmés de Léon Zitrone), et vous en retrouvez un à 20 h. 30. Avec Mireille Mathieu et Jo Dassin.

Est-ce suffisant pour faire remonter les sondages ? Tout dépend de ce qu'on en attend. S'il s'agit de passer de 3 à 15 ou 20 %, oui sûrement. S'il s'agit d'égaliser, sûrement pas. Il aurait fallu inventer alors un nouveau, un super-jeu, un de ces jeux sans frontières, collectif et pas solidaire, qui battent, ici comme ailleurs, et de très loin, tous les records d'écoute et de satisfaction.

On peut le déplorer. On s'en féliciter, au contraire. Ce qui distingue le petit du grand écran, n'est-ce pas précisément cette ouverture, cette possibilité de participer, de communiquer, ne serait-ce que par personne interposée ? Cultiver à développer l'esprit de clocher, l'esprit de compétition ? Où est le danger, du moment qu'il est désamorcé par le rire. Mystifier la guerre, c'est la démythifier.

Si encore il n'y avait que le film du dimanche soir. Il y a celui, il y a ceux du vendredi. Coincée entre la une et la trois, obligée de se battre sur deux fronts avant d'y aller elle-même vers 23 heures de son « Ciné Club », l'A 2 a confié cette situation désespérée à ce torpilleur insubmersible de Bouvard. Un « Bouvard en liberté » décidé à pénétrer dans l'intimité des vedettes que l'on voit se tortiller sur sa sellette.

A elles de se défendre. Aznavour et Bécaud — je n'ai pas vu Mercas — s'en sont assez bien tirés. Match nul. On ne s'ennuie pas. Eux non plus, surpris visiblement par les deux ou trois choses que leur interlocuteur sait d'eux, et inquiets de se trouver ainsi à la merci d'une indiscrétion. Bécaud à ses fourneaux, Bécaud à son piano, visite à domicile et fiche d'état civil détaillée par un gendarme à la Courteline. Il suffirait d'un rien, on le sent, d'un mot, d'une intonation, pour que les masques tombent et que la comédie tourne au drame. Le fil du rasoir.

CLAUDE SARRAUTE.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 27 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 17 Magazine : Le fil du jour.

18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 47 Feuilleton : « Chéri Bibi ».
20 h. 35 Face à face : Chez vous ce soir, réal. F. Moreuil, présent. J.-P. Farkas.
Dialogue entre A. Simon-Lorière (député U.D.R. de Toulon) et J.-P. Cot (député socialiste de Chambéry-Sud) filmé dans un foyer de jeunes travailleurs de la région parisienne. L'opinion de deux « politiques » de moins de quarante ans sur les problèmes de l'emploi, du service militaire et de l'entrée des jeunes dans la vie active.
21 h. 35 Variétés : le Sétyricon, réal. R. Grumbach, texte de G. Séty.
Une heure avec une spécialiste du « mimétisme vestimentaire ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Le livre du jour.
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Télé-film. « Le Pain noir », de G.-E. Clancier. Adapt. F. Verny. « La patrie du cœur ». Réal. S. Moati.
Après la mort du révolutionnaire Pierre Coutil, c'est la guerre de 1914. Frédéric, le fils de Cathie, part au front, où il sera gazé.
22 h. Documentaire : Une pierre blanche pour Aristide Maillol, de J.-J. Bloch. Avec la participation d'Henry de Monfreid, Jean Cassou et Dina Vierny, ancien modèle de Maillol.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : « Les Amis de la terre ».
20 h. Emissioos régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Exodus », d'O. Preminger (1960), avec P. Newman, E.M. Saint, P. Richardson, P. Lawford, L. J. Cobb.
L'épopée d'émigrants juifs sortis par ruse des camps anglais de Chypre et embarqués sur un cargo, pour forcer le blocus britannique et participer à la naissance de l'Etat d'Israël. Ce film, présenté aux « Dossiers de l'écran » le 21 juin 1967, dans une atmosphère de crise au Proche-Orient, avait alors donné lieu à une confrontation passionnelle entre personnalités israéliennes et arabes.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Prestige de la musique. Orchestre national de France, Dir. K. Richter, avec J. Norman, M. Höffgen, H. Laubenthal, M. Egel : « Elias, opus 70 » (Mendelssohn) ; 22 h., Black and Blue ; 22 h. 45, Piste rouge ; 23 h. 15, Libre-parcours récital : Journées de musique polonaise à Reims : Ensemble Diederich.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées, orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise de la radiodiffusion, Dir. N. Santi : « Mefistofele », opéra en un prologue, quatre actes et un épilogue (Boito). Avec J. Rouleau, M. Chiara, L. Seidari, E. Merighioli, H. Brachet, B. Planiey ; 23 h., Reprises symphoniques : R. Calmel, R. Loucheur, L. Robert ; 24 h. (S.), Molto cantabile : Massenet, Berlioz, Tchaikowski, Brahms, Janacek, Fauré ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 28 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange. Les animaux en péril : l'Afrique.
21 h. Jeu : Le Blanc et le Noir, prod. P. Sabbagh, prés. J. Rouland.
21 h. 45 Magazine littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Un reportage réalisé au lycée Lamartine sur les Enfants majuscules, de Jeanne Delais. La présence de René Huyghe ; un ouvrage sur l'occupation. Et le troisième tome de l'Histoire de l'épuration, de Robert Aron.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Accusé, levez-vous », de B. Dearden (1963), avec M. Craig, P. McGoohan, J. Munro.
Un ingénieur anglais appartenant à une secte religieuse refuse une transfusion sanguine pour sa fillette blessée. Elle meurt. Le médecin, qui n'a pu la sauver, intente un procès au père. Débat honnête entre la science et la foi égarée.
Débat : « Dieu, le médecin et une vie d'enfant. »
Avec la participation du docteur Wisner ; du docteur Jacques Moulin ; du Père Linpans ; de M. Goudet, magistrat ; de M. Augendre, pasteur de l'Eglise adventiste du septième jour, président de la ligue Vie et Santé ; de Mme Vnn Gerdinge, de l'Eglise chrétienne universelle.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : l'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre. Avec René Rémond.
20 h. Connaissance : « la Vie sauvage », d'Yvan Tors (2e partie).
Les alligators.
20 h. 35 Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile. Réalisation Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karla Tos.
Ascagne, le jeune fils d'Enée, reçoit une révélation du Destin. Didon se suicide lorsque Enée reprend son voyage.
21 h. 25 Magazine : Mise au point. Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France. Réal. D. Lecomte.
Les familles maghrébines qui vivent dans le midi de la France.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : Le progrès, avec Robert Debré et Claude Aveline ; 21 h. 20, Atelier et création radiophonique : Mohamed el Moubefir, par D. Caux et A. Orr ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, France-Musique reçoit. Centenaire de Maurice Ravel. Avec le concours de J. Février, E. Krivine, B. Kruysen, N. Lee, F. Lodeon. Ensemble vocal S. Caillat ; 23 h. (S.), Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Manon.
Comédie-Française, 20 h 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : Soirée littéraire.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 30 : Macbeth ; 21 h. 30 . les Chaises (études pour marionnettes).
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h 30 . Soldats ; 22 h 30 . V comme Vian.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h 30 . Lo Teatro de la Carriera.
Edouard-VII, 21 h : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Plaisance, 20 h 30 Vie et mort d'une concierge.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr Freud ;
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h. : Grimm, contes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 · Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 Dormir debout ; 21 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h · Baby Sitter
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 . Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h 15 : Ph Val et P Font
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu
Café Théâtre de l'Odéon, 20 h la Collection ; 20 h. 30 : Femmes parallèles.
Le Fanal, 21 h . Mi Barnett, 22 h 45 Délire à deux
Le Jour-de-Fête, 22 h . P Aledo ; 23 h. . Eux aussi sont secs ; 24 h : Autant en emporte le vin
Petit Casino, 21 h. 15 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 Evariste ; 22 h 30 Henri Gougaud
Sélénite, salle I, 20 h 30 Prévert ; 22 h la Jarassière — Salle II, 21 h Merch à la une ; 22 h 30 : Séléolte old d'espions

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval
Deux-Anes, 21 h Au nom du père et du flic
Dix-Heures, 22 h : Persiflon

Lundi 27 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le music-hall

Alcazar, 23 h . Paris-Broadway
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h 30 Revue
Kiss me, 22 h. 30 Sons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h 45 Grand jeu.
Mayol 10 h 15 et 21 h. 15 Q nu
Olympia, 21 h. 30 : Au bonheur des dames.
Palais des congrès, 21 h. . Serge Lama.

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : A. Pinsolle et son ensemble.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique, dir. Nello Santi (Mefistofele).

Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : l'Opéra orange. — Salle II, 20 h. 30 : Martine Rouvières, soprano; J. Martin, piano ; P. Gauthier, clarinette (Mendelssohn, Schubert, Schumann, Spohr, Debussy).

Le Lucernaire, 20 h 30 : Musique pour le percussion.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) Quintette, 5e (033-35-40)
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.f.) (**) Capri, 2e (508-11-69)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
LE CHAUD LAPIN (Fr.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Dominique, 7e (551-04-55)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h 30 à 20 h 40 compris
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) . Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72)
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) . Maxéville 9e (770-72-87) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Dulvers, 14e (331-74-13)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DODES' CADEN (Jap., v.o.) Quintette 5e (033-35-40)
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 8e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 18e (522-59-54) ; Ordener, 18e (607-07-02) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24)
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) Action-Christine 6e (325-85-78)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) Studio Galande, 5e (033-72-71)
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Concorde, 8e (359-92-84)
LE GRAND OCEAN (Fr.) . Publicis-Défense (La Défense-Puteaux) (788-29-34) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34)
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Plaza, 8e (073-74-55)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, (8e) (359-15-71) ; v.f : Rex 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Pagode, 7e (551-12-15)
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Capri, 2e (508-11-69)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) . UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Liberté, 12e (333-01-59).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. angl.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90)
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES MONGOLS (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) . Le Marais, 4e (278-47-86)
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36)
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13)
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Terminal - Foch, 16e (704-49-53) ; Le Royale, 8e (265-82-66)
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Murat, 16e (288-99-75)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; v.f Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00)
LA TARTE VOLANTE (It., v.o.) . Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18)
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) . Ermitage 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Napoléon 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32)
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o) . Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19) ; Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90) ; Studio - Médicis, 5e (633-25-97) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-70) ; Liberté, 12e (343-01-59)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; (v.f.) Omnia, 2e (231-39-36)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
ZIG ZIG (Fr.) . Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)

Les grandes reprises

ANIMAL CRACKERS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) avec : l'Abominable Dr Phibes (A., v.o.).
BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) V., S. et Dimanche.
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

Les films nouveaux

SCENES DE LA VIE CONJUGALE, film suédois d'I. Bergman — V.o Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE, film français de J. Besnard, avec B. Blier. — Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie, 13e (331-78-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Les Images, 18e (522-47-94), Publicis Sofitel, 15e (842-04-60)
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS, film américain d'A. Avakian, avec C. Grodin, C. Bergen et Trevor Howard. — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA SOUPE FROIDE, film français de Robert Pouret, avec Christine Laurent, Sylvie Milhaud et Julian Negulesco — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GHETTO EXPERIMENTAL, film français de J.-M. Carré et A. Schmedes. — Le Marais, 4e (278-47-86)
DOSSIER ODESSA, film anglo-allemand de R. Neame, avec Maximilian Schell. — V.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) à partir du 29, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-02).
DU SANG POUR DRACULA, film américain d'Andy Warhol. — V.o . Concorde, 8e (359-92-84), St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Les Nations, 12e (343-04-67).
LA GENESE, dessin animé. — Convention - Gaumont, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PICKPOCKET (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
UN TRAMWAY NOMMÉ DESIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les festivals

H. BOGART. — V. o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil.
OTTO PREMINGER. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Tempête à Washington.
PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-30) : la Fille du puisatier.
DE GODARD A GARREL. — Olympic I, 14e (783-67-42) : les Yeux fermés.
M. MONROE. — V. o., Ranelagh, 16e (224-14-08), 20 h. : le Prince et la Danseuse.
ROBERT WISE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 14 h . Le jour où la Terre s'arrêta ; 16 h. : Je veux vivre ; 18 h. le Coup de l'escalier ; 20 h. : la Maison du diable ; 22 h. : Marqué par la haine.

Les séances spéciales

LANCELOT DU LAC (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h 15, 16 h. 15 et 18 h 15
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h 30
LA NUIT DU FANTASTIQUE (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), ven. à 24 h. : le Survivant ; les Monstres de l'espace ; les Damnés ; Les soucoupes volantes attaquent.

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Cinéma

« Le Dossier O.D.E.S.S.A. » de Ronald Neame

Un soir de novembre 1963, à Hambourg, alors que tout le monde se préoccupe de la mort du président Kennedy, un vieillard juif, Salomon Teuber, se suicide. C'était un ancien déporté et son journal intime tombe entre les mains d'un jeune reporter, Peter Miller. Bouleversé par ce qu'il a lu, Miller se met à la recherche d'Eduard Roschmann, le commandant SS du camp d'extermination de Riga, qui passe pour mort depuis 1945 mais que le vieillard savait toujours vivant, et installé en Allemagne. Dans ses recherches, Miller se heurte à l'organisation O.D.E.S.S.A. qui rassemble d'anciens SS infiltrés dans la société allemande.

Ce sujet tient à l'histoire. O.D.E.S.S.A. a existé et Simon Wiesenthal, le « chasseur de nazis » a assuré la documentation du film de Ronald Neame. Mais comme ce film est tiré d'un roman de Frederick Forsyth (l'auteur du *Chacal*), les éléments romanesques du suspense policier l'emportent sur le témoignage historique. Les raisons qui font courir Miller (John Voight est, d'ailleurs, très bien) à travers l'Allemagne de l'Ouest, avec un détour par Vienne chez Simon Wiesenthal, ne sont pas aussi idéalistes qu'on pourrait le croire au début. Et ses rapports avec les agents secrets israéliens — qui savent qu'O.D.E.S.S.A. aide l'Egypte de Nasser à fabriquer une arme secrète pour détruire Israël — ne sont pas suffisamment traités pour qu'on s'intéresse à cet autre aspect de la lutte anti-nazie. Par moments pourtant, Ronald Neame fait apparaître avec une certaine vérité cette Allemagne de l'Ouest des années 60, confrontée à un passé qu'elle voulait oublier.

J. S.

★ Gaumont-Ambassade (v.o.) ; Gaumont-Richelieu, Danton, Montparnasse 83, Gaumont-Bosquet, Clichy-Pathé, Gaumont-Gambetta (v.f.).

« FRIC-FRAC RUE DES DIAMS »

Encore la description d'un hold-up. L'originalité du film d'Aram Avakian réside dans la réussite de l'opération (4 tonnes de diamants enlevées, ou plutôt aspirées) et dans une fin parfaitement immorale : le voleur et la voleuse s'aiment, se marient, et seront heureux grâce aux diamants subtilisés.

Aram Avakian raconte *Fric-frac rue des Diams* sans temps mort, avec suffisamment d'humour, en faisant jouer les acteurs légèrement : Candice Bergen, Charles Grodin, Trevor Howard et John Gielgud en sont les principaux protagonistes, avec James Mason, que l'on retrouve dans un rôle d'employé tenté par le pillage de l'établissement où il travaille depuis toujours et qui atteint une dimension tragique. — C. F.

★ Paramount-Odéon, Paramount-Elysées (v.o.) ; Paramount-Montmartre, le Grand-Pavois (v.f.).

Musique

Sur deux « Bal masqué »

(Suite de la première page.)

La conquête d'un nouveau public passe aujourd'hui par un effort pour repenser les œuvres dans leur intégralité scénique et répondre aux exigences de la théâtralité moderne. Deux représentations du « Bal masqué » à Marseille et à Bordeaux confirment les remarques faites récemment à Toulouse, Lyon, Genève ou Strasbourg.

Aller de Marseille à Bordeaux, c'était hier passer de Stockholm à Boston. On jouait le même « Ballo in maschera » de Verdi, mais dans l'un le roi Gustave III de Suède fut assassiné d'un coup de pistolet, et dans l'autre Riccardo, comte de Warwich, un gouverneur anglais d'Amérique, mourut de la mort d'Henri IV. Quant à Ulrika, la sorcière, sémillante dans son costume de Lapone la veille, elle se retrouvait Peau-Rouge le lendemain. Pour le reste, Verdi ne s'embarrasse guère de couleur locale, pas plus que les chanteurs, ni suédois ni anglo-saxons, mais italiens, espagnols, yougoslaves et français. La musique, langue internationale...

Les deux représentations n'en étaient pas moins fort différentes, presque en tous points, et même en l'essentiel : la musique, car à Marseille Reynold Giovaninetti la menait tambour battant, frémissante, à fleur de nerfs, toujours devançant le drame, aurait-on dit, légère et acérée à la manière dont usait Toscanini, ne nous laissant jamais souffler et emportant les chanteurs dans un flot d'une extrême intensité, aux dépens parfois de la cohésion d'ensemble.

L'interprétation de Roberto Benzi à Bordeaux était plus harmonieuse, mais dépourvue d'accent, il faut le dire, assez molle et plutôt à la dévotion des chanteurs, ce qui changeait le spectacle en un concert de belles voix, d'autant plus que les décors, d'une rare laideur, et les costumes, passablement défraîchis (empruntés les uns et les autres à une production wallonne), ne rachetaient en rien une mise en scène fort conventionnelle.

Belles voix certes, de part et d'autre : la palme revient sans doute à Riccardo (Giorgio Merighi), un fort bel homme grand et mince — il suffisait de voir les Bordelaises sortir le rouge aux joues, les yeux brillants, ne parlant que de lui — jouant à merveille d'une voix svelte et sans faille, aux couleurs sobres, mais soudain claironnante dans l'aigu, de plus excellent acteur. Le Gustave III de Marseille (Flaviano Labo) n'a cependant guère à lui envier ; moins séduisant sans doute et moins original, mais avec un timbre large, plus corsé et glorieux.

La différence de style des représentations se reflétait davantage chez les deux Amélie : celle du Vieux-Port, Angeles Gulin, vibrait d'une passion contenue à grand-peine, grande voix verdienne, riche, tressaillante, avec des reflets tragiques dans le grave à la Callas, mais un aigu un peu dur, franchissant parfois les limites de la justesse ; celle de la Gironde, Lilian Molnar-Talajic, imposante et placide, sortait moins d'elle-même, à l'image de sa belle voix, très pleine et liquoreuse, immuable en tous ses registres comme le sont souvent celles des cantatrices slaves, bien qu'elle ait ajouté au pathétique de l'action en s'évanouissant pour de bon au troisième acte, et reprenant ensuite courageusement son rôle.

Marseille ensuite battait nettement Bordeaux avec Renato, l'ami meurtrier : Gian-Piero Mastromei, baryton riche et coloré, presque à l'égal d'un ténor, chantant le fameux « Eri tu » avec une expression à la Gobbi, ne pouvait être dépassé par la voix un peu grise de Franco Bordoni et son personnage assez falot.

Les deux troupes faisaient, par ailleurs, jeu égal : dans Oscar, Andrée Esposito (à Marseille), page sémillant, et Margherita Guglielmi, rossignol un peu mécanique, tirent le rôle vers l'opérette ; dans Ulrika, Jocelyne Taillon, avec plus d'intensité et moins d'étoffe, Biserka Cvejic, à Bordeaux, avec plus d'éclat, mais un vibrato assez vulgaire. Quant aux conspirateurs, ceux de Marseille, gardaient de la dignité, tandis que ceux de Bordeaux avaient des voix autant que des mines patibulaires. Il est vrai que le troisième acte se déroule auprès d'un gibet.

Ainsi à Marseille, on vivait davantage l'œuvre de Verdi dans sa totalité, avec des costumes harmonieux et de vrais décors de peintre (réalisés pour Strasbourg par Georges Wakhevitch), malgré la banalité de la salle de bal Renaissance, et cette interprétation branchée sur le pouls de l'émotion à laquelle s'harmonisait avec aisance la mise en scène de Tito Serebrinsky, juste et pleine d'entrain, à défaut d'une grande originalité. Car l'œuvre est vivante, rapide, se libère du carcan des formes et ritournelles compassées, frappe fort, chante à l'orchestre avec une liberté merveilleuse et demande la participation des yeux autant que des oreilles, même si quelques épisodes retombent dans le mélo grandiloquent, tels le tirage au sort et le serment sur les épées du quatrième acte. Mais ailleurs, c'est déjà « Don Carlo », « Otello », même « Falstaff », qu'on voit poindre.

JACQUES LONCHAMPT.

MORT DE LA CANTATRICE TOTI DAL MONTE

La grande « prima donna » italienne Toti dal Monte est morte dimanche dans un hôpital vénitien à l'âge de soixante-seize ans.

De la lignée des Galli-Curci, Tetrazzini, qui, avant la guerre, chantaient tous les premiers rôles du répertoire lyrique, sous la direction de Toscanini, à la Scala de Milan, Toti dal Monte avait une voix de soprano cristalline qu'une technique apprise à ses débuts par le « maestro » Pini-Corsi mettait en valeur comme nulle autre. Elle avait très peu chanté après la guerre et s'était retirée prématurément dans sa propriété de Trévise, une résidence tout à fait dans le style ornemental grand opéra et dont les moindres murs évoquaient la prestigieuse carrière de la maîtresse de maison.

Théâtre

« DIALOGUES AVEC LEUCO »

Cesare Pavese a commencé d'écrire *Dialogues avec Leuco* pendant la guerre. Il y tenait plus qu'à ses autres livres. Il en emporta un exemplaire dans la chambre d'hôtel de Turin où il se tua, le 27 août 1950, et c'est sur la page de garde qu'il laissa un dernier salut.

Ces dialogues ont le timbre antique. Des personnages mythologiques échangent des phrases familières à propos de la mort des dieux, du destin, du souvenir. On dirait que ces références mythiques sont pour Pavese plutôt des paysages, des bancs de pierre : Pavese y figure debout, allongé, et il cherche... Il essaie de trouver des explications aux difficultés de la vie.

Le texte est d'une lecture frustrante. L'auteur ne parcourt pas un itinéraire visible. Il bute contre des ombres qui, si l'on peut dire, sont trop claires. Pavese complique sans doute des données simples. Il évolue seul, de son côté, dans l'architecture de ces complications. Nous ne percevons que la lueur de sa petite lampe, qui passe derrière les fenêtres. Mais le bâtiment, vu de l'extérieur, manque d'accidents.

Antoine Bourseiller a souvent eu le sentiment, au contraire, d'accompagner Pavese dans les explorations internes des *Dialogues avec Leuco*. Il a voulu rendre physiquement sensibles les pas, les regards, les intonations de ces personnages fiduciaires qui luttent à plusieurs contre la nuit.

L'exercice qu'il scande ainsi est une oraison plus qu'un jeu. Annie Ducaux, François Beaulieu, Catherine Ferran, Jean-Paul Moulinot, assument avec une inspiration vivifiante cet arpentage d'un labyrinthe.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Odéon, 18 h. 30.

Expositions

Peintres d'aujourd'hui et de demain

Beaubourg commençant à manifester la fonction de pôle d'attraction culturelle qui, espérons-le, sera le sienne un jour, les galeries poussent comme des champignons entre le Marais et la rue du Louvre. En voici une nouvelle, la galerie Piltzer, au 38 de la rue du Louvre. En voici une une nouvelle, la galerie Piltzer, au 38 de la rue des Blancs-Manteaux : entrée dans une jolie cour, bel escalier, bonnes salles bien blanches et qui conviennent à l'exposition des grands formats. Ce sont justement des grands formats que l'on nous propose en ce moment.

Quatre artistes, Dezeuze, Dolla, Jaccard, Pincemin, auxquels il serait vain de vouloir attribuer des caractères communs, ceux d'un groupe, même si leurs recherches vont un peu dans le même sens. L'un est plus théoricien, l'autre plus lyrique et spontané, celui-ci plus raisonneur, celui-là plus constructeur. Les « grilles » de Dezeuze indiquent une volonté « radicale » de réduire la peinture à un système de propositions très simples et incontestables dont on ne voit pas très bien dans quel sens elles peuvent se développer, mais qui témoignent d'une réflexion sincère et courageuse. Jaccard, bon coloriste que paraît tenter une certaine fantaisie dans le jeu des formes, serait peut-être plus à l'aise dans une formule moins rigide que celle qu'il a adoptée. Dolla tire des effets heureux, souvent intenses de la rencontre des quatre carrés dont sont faites ses œuvres, avec ce frémissement si particulier et équivoque qui s'attache à toute expression de l'horizon, de l'enclos, de la limite incertaine aperçue au loin dans l'espace.

Quant à Pincemin, à chacune de ses expositions, je le trouve meilleur. La nature de son travail est si personnelle, qu'elle se laisse difficilement évoquer par les mots. Il faut aller voir ses toiles, ou plutôt ses fragments de grosse toile saturés de couleurs, râpeux, riches de hasards et de signes enfouis, la couleur étant moins ici éclat et reflets que reflux décanté du pigment, mémoire et usure du temps. Et quel souffle, quelle aisance dans le grand format si dangereux et fatal aux faibles ou aux rhéteurs ! La manière de Pincemin est en apparence toute manuelle et empirique, mais (on pourrait dire la même chose d'Hantai) je ne connais guère d'œuvres aujourd'hui qui soient plus dramatiques, plus véhémentes et intérieures ou, pour parler un peu bêtement, plus riches d'humanité. On ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve, mais Pincemin, il me semble, c'est un des tempéraments les plus forts de la jeune peinture.

Toujours dans la même aire culturelle, au 46 de la rue Berger, la galerie Rencontres. Celle-ci n'est pas une nouvelle venue mais semble vouloir prendre un nouveau départ, puisqu'on y annonce des débats sur l'idéologie, la peinture italienne, les tables tournantes, et les artistes « les plus représentatifs et les plus susceptibles de développer un discours critique et théorique ».

Trois peintres aujourd'hui : Judith Reigl, Jean-Pierre Péricaud et Dominique Thiolat. On connaît Judith Reigl. Elle se présente ici sous une nouvelle manière, sans que l'on soit convaincu que celle-ci, il est vrai plus accordée aux tendances du jour, présente un progrès par rapport à l'ancienne. Mais les qualités sont toujours là : sensibilité, ton juste, absence du discours. De Dominique Thiolat, je ne sais pas encore très bien que penser, j'en penserai plutôt du bien, il faut attendre la suite des événements, mais je ne vois que du bien à dire de Jean-Pierre Péricaud, dont je ne savais rien jusqu'à aujourd'hui. Sur la grande toile blanche, de longs fuseaux de couleur convergents sont appliqués avec une autorité, une sûreté, sans doute instinctive, dans la mise en place des rapports de l'espace et de la couleur qui paraissent de bon augure, même si l'intériorité, la nécessité sont sans doute encore à conquérir. Les beaux esprits diront que c'est là de la peinture d'hier, et j'ai bien peur que Péricaud ne s'attire une mauvaise affaire du côté de ceux qui attendent avant tout des peintres qu'ils alimentent leur « discours critique et théorique » (quel aveu !).

Mais tous ces gens-là nous embêtent, et, si l'on veut que la peinture revive ou survive, il faut seulement demander à chacun d'oser, de peindre, d'être, en dehors de la règle, de la mode et du « discours ».

ANDRÉ FERMIGIER.

Une mise au point des héritiers sur le musée Picasso

Mᵉ Roland Dumas, avocat de Mme Jacqueline Picasso, vient de publier une mise au point concernant le projet du gouvernement de créer un musée Picasso à l'hôtel Salé dans le Marais, projet dont M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, avait fait part à la veuve du peintre, le 12 janvier dernier à la suite d'une visite de courtoisie à Mougins *(Le Monde* du 23 janvier.)

« Au cours de cet entretien, qui a eu lieu en ma présence, et celle de mon confrère Mᵉ Weill-Curiel, a dit Mᵉ Dumas, Mme Picasso s'est abstenue de faire la moindre promesse quant aux donations futures, considérant qu'elle n'en avait pas le pouvoir tant que la succession de Pablo Picasso ne serait pas réglée. Elle a cependant fait savoir au ministre que ce projet recevrait son appui sans réserve puisqu'il rencontrait le vœu qu'elle avait exprimé dès le lendemain de la mort du peintre de voir ses œuvres les plus importantes offertes à l'admiration du monde entier, à Paris. Elle s'est bornée à indiquer que si elle avait pu songer à un moment que l'ancien musée du Luxembourg conviendrait à cette initiative, elle se rallierait volontiers à la suggestion gouvernementale concernant l'hôtel Salé, dans le Marais, si les autres membres de la famille en étaient d'accord eux aussi. »

[Il semble que cette mise au point réponde aux inquiétudes des autres héritiers, notamment Paul Picasso, qui préfère ne pas aborder la question du contenu du musée Picasso à Paris avant le règlement définitif du partage de la succession.]

■ Le chef d'orchestre allemand Helmut Koch, qui avait été l'élève de Hermann Scherchen, et avait acquis une réputation mondiale de dirigeant de chœurs, avant de devenir directeur général de la musique en République démocratique allemande, est mort dimanche à Berlin-Est. Il était âgé de soixante-six ans.

■ « Le Fantôme du paradis », du réalisateur américain Brian de Palma, a reçu le Grand Prix du Festival du film fantastique à Avoriaz.

■ Une Semaine du cinéma français, organisée par Unifrance-Films, a lieu à Moscou du 28 au 31 janvier, et à Leningrad jusqu'au 5 février. De nombreux films seront présentés, dont « la Gifle », de Claude Pinoteau, « la Femme de Jean », de Yannick Bellon, « Vincent, François, Paul et les autres », de Claude Sautet. D'autre part, une commission franco-soviétique du cinéma se réunira à Moscou les 29 et 30 janvier.

MODE

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Tube ou corolle ?



(Croquis de Marcq.)

LAPIDUS : deux-pièces de shantoung de soie grège de Buche bordé de motifs de broderie anglaise, resserré à la taille d'un lien noué.

LEPAGE : tailleur mou en camaïeu de crêpe de Chine gris de Guillemin. La veste à empiècement est froncée à la taille en ton perle sur une jupe droite éléphant.

ESTEREL : trois-pièces de Christian Gange en flanelle de cachemire marine de Pétillault sous une veste de shantoung de soie blanche à fleurs marine, aux accessoires assortis.

TORRENTE : robe en jersey de soie jaspé gris perle de Véron à jupe froncée couverte d'un chandail-cape tricoté à la main en tons de rose dégradés, lacé dans le dos.

Les collections de printemps des couturiers parisiens, présentées à partir de ce lundi 27 janvier, semblent vouloir opposer deux silhouettes : le tube et la corolle. La première, difficile à traiter en tissus d'été, est dans l'air depuis une ou deux saisons, tandis que la seconde voit son succès s'étendre. L'ampleur s'assagit en 1975 pour la rendre plus facile à porter. Autre point de mire : la longueur de l'ourlet. Il oscille comme une feuille de température entre le genou et le mollet.

● TORRENTE : charme du tricot.

Rosette Met de Torrente lance une silhouette sportive, destinée aux golfeuses, aux ferventes du ball-trap et du bateau, couvertes de tricots très personnels exécutés à la main, des bermudas, des jupes ou des robes aux longueurs appropriées. Les mêmes vestes à grosses rayures, au point mousse ou fantaisie, apportent une note artisanale à ces modèles de ville, marinières et jupes froncées en blanc cassé, bordées de rayures à l'horizontale en marine ou rouge, qu'elle rebrode sur les mêmes formes pour le soir. Certaines robes à encolure carrée sont composées de tuniques et de fonds longs amovibles.

● LEPAGE : « les routiers sont sympas ».

Serge Lepage, le dernier couturier à entrer dans le grand jeu des contrastes « tous azimuts », vient de créer, pour les camions Berliet, un foulard de soie représentant, sous forme stylisée, la cabine avant des géants de la route. Il utilise d'autres carrés noir et blanc ou multicolores, mêlant des fleurs plates aux rayures pour des robes du soir à effet transformable mi-tuniques, mi-sâris. Sa silhouette se resserre à la taille, notamment pour les robes et les deux-pièces, par des jeux de fronces, élastiques ou non, qui affinent tout en restant souples. A l'inverse, les épaules sont assez carrées et les jupes longilignes.

Ses coloris sont variés : blanc, beige, rouge et noir ainsi qu'un gris perle dont nous aurons l'occasion de reparler.

● ESTEREL : la Chinoise à Paris.

Quoique très parisienne d'expression, la silhouette de Christian Gange, chez Jacques Estérel, s'inspire des grandes emmanchures, des effets croisés et de la ligne « bambou » d'Extrême-Orient.

Ses dos sont travaillés de découpes, et, de plus, toujours aux épaules. Dans le même esprit, il offre une série de charmantes vestes légères à grands cols nervurés et à manches trois-quarts, en imprimé sur des robes unies. Il remplace les manteaux par des vêtements de pluie souples et amples, en soie et en coton légers, agréables à porter, quelles que soient les prévisions de la météo.

Ses robes de fin de journée sont souvent coupées en carrés et en jupes reliés par de larges corselets drapés en chevreau de même ton.

● LAPIDUS : douceur allègre.

Ted Lapidus, surtout connu pour ses sahariennes et ses blazers assez stricts, adoucit et arrondit ses coupes dans un style aussi jeune, mais plus féminin, très séduisant. Il échancre ses encolures pour dégager le cou, élargit les manches de ses blouses et de ses tuniques, qui s'arrêtent en entonnoir au coude, ceinturées le plus souvent par des jupes en forme. En lainage de ton naturel, en shantoung ou en daim, Lapidus brode les bords de ses modèles à l'anglaise, de façon très aérée. Des sacs en bandoulière aux mêmes motifs complètent ces ensembles à grandes poches très réussis.

NATHALIE MONT-SERVAN.

AUJOURD'HUI

Religion

SESSIONS ET COLLOQUES

Le Centre universitaire d'études juives (CUEJ) organise, à l'occasion de son dixième anniversaire, une semaine d'études sur la Bible du 3 au 6 février :

— *Lundi 3 février, 20 h. 30 :* « la Bible : dire du Dieu d'Israël », avec la participation du professeur L. Askenazi, directeur-fondateur du CUEJ, et le Père Bernard Dupuy.

— *Mardi 4 février, 20 h. 30 :* « l'Homme de la Bible », avec la participation de MM. les professeurs L. Askenazi et J. Ellul, professeur à l'université de Bordeaux.

— *Mercredi 5 février, 20 h. 30 :* « Ecriture et lecture de la Bible », avec la participation de MM. les professeurs E. Levinas, professeur à Paris-IV, et H. Meschonnic, maître de conférences à Paris-VIII.

— *Jeudi 6 février, 20 h. 30 :* « l'Economique dans la Bible », avec la participation de MM. les professeurs J. Attali, maître de conférences à l'Ecole polytechnique, et G. Hansel, professeur à l'université de Rouen.

Visites, conférences

MARDI 28 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, 3, rue de Lisbonne, Mme Pajot : « Les salons de l'hôtel Cail ». — 15 h., église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Mme Bachelier : « Histoire des templiers ». — 15 h., métro Vavin, Mme Gatouillat : « L'atelier d'un maître verrier ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Arts-et-Métiers, M. Pierre Sadron : « Maisons et vérités de Nicolas Flemel » (Connaissance de Paris). — 14 h. 30, 13, rue de la Grange-Batelière : « L'hôtel Drouot » (Paris et son histoire). — 15 h., entrée, côté Seine, Mme Chapon : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Schatz : « Acupuncture » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, 14, rue Georges-Berger, Mme Beate Klarsfeld : « Partout où ils seront » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 2 - Tableaux, bijoux ornés de diamants, argent, meubles de style. Me Lemée.

S. 14 - Ameublemt. Mes Boisgirard.

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER PAR MESSAGERIES (moins rapide que par voie normale)			
I. — Belgique - Luxembourg - Pays-Bas - Suisse			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. — Tunisie			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



CETTE BANDE DESSINEE PARAIT TROIS FOIS PAR SEMAINE : LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 061

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II					■				
III								■	
IV					■				
V				■		■	■		■
VI		■							
VII									
VIII	■		■						
IX							■	■	
X					■	■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Une chose à tirer au clair ; Suit théoriquement une voie toute tracée. — II. Il eut grand tort de jouer avec le feu ; Cela n'étonne plus personne qu'elle soit parfois complètement ronde, la nuit venue. — III. Où l'on est prié de se taire pour écouter parler (pluriel). — IV. Saint, dans le Pas-de-Calais ; Justifie, chez bien des gens, le désir d'avoir un garçon. — V. Démonstratif. — VI. Coupaient littéralement le souffle. — VII. Gagnerait donc à prendre du poids. — VIII. Ne prêtaient pas à rire. — IX. Rendit moins souple. — X. Mesures étrangères ; Préfixe. — XI. Peut se taire au premier geste ; Voué aux flammes.

VERTICALEMENT

1. Bourse des valeurs ; D'un auxiliaire. — 2. Profonde coupure ; Souvent cités dans les nouvelles de dernière heure. — 3. Bobine ; Traduit un coup. — 4. Avoir un mouvement fort regrettable ; Recueillent bien des avis. — 5. S'écoulent sur des flancs échauffés. — 6. Prend grand soin des robes qui lui sont confiées ; En Allemagne. — 7. S'oppose à l'aigle, dans le domaine des connaissances ; Proféré sur la croix ; Congédiait des assemblées de fidèles (épelé). — 8. Article ; Ne tardera peut-être pas à sauter ; Possessif. — 9. Préfixe ; Il y a longtemps qu'il ne se frappe plus.

Solution du problème n° 1 060

Horizontalement

I. Asthme ; Se. — II. Gaie ; Sées. — III. El ; UA ; Tut. — IV. Acropole. — V. Edredon. — VI. Peau ; Ino. — VII. Isolera. — VIII. Isée ; Seau. — IX. Sassa ; N.B. — X. Sil ; Rouge. — XI. Entractes.

Verticalement

1. Age ; Epaisse. — 2. Salade ; Sain. — 3. Ti ; Craies. — 4. Heureuses. — 5. Aod ; Ara. — 6. Es ; Poils ; Oc. — 7. Etonnée ; Ut. — 8. Seul ; Orange. — 9. Ester ; Aubes.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 janvier 1975 :

DES DECRETS

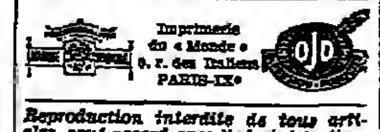
● Complétant l'article R. 781-6 du Code du travail et fixant les modalités de l'élection des représentants des journalistes à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels ;

● Mettant en harmonie le code général des impôts avec certaines dispositions portant réforme des impositions perçues au profit des collectivités locales et de leurs groupements et incorporant à ce code diverses dispositions d'ordre fiscal.

UN ARRETE

● Relatif à l'équipement des véhicules automobiles en ceintures de sécurité.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 janvier à 0 heure et le mardi 28 janvier à 24 heures :

Un rapide courant perturbé continuera à circuler de l'océan Atlantique à l'Europe sur la face nord des hautes pressions qui se maintiennent du sud des Açores au nord de l'Afrique.

Mardi matin, le temps sera un peu plus frais que lundi, avec, en particulier, des gelées faibles au lever du jour dans l'intérieur, surtout localisées du sud du Bassin parisien au Bassin aquitain, mais, dans l'ensemble, les températures maximales seront encore voisines des normales.

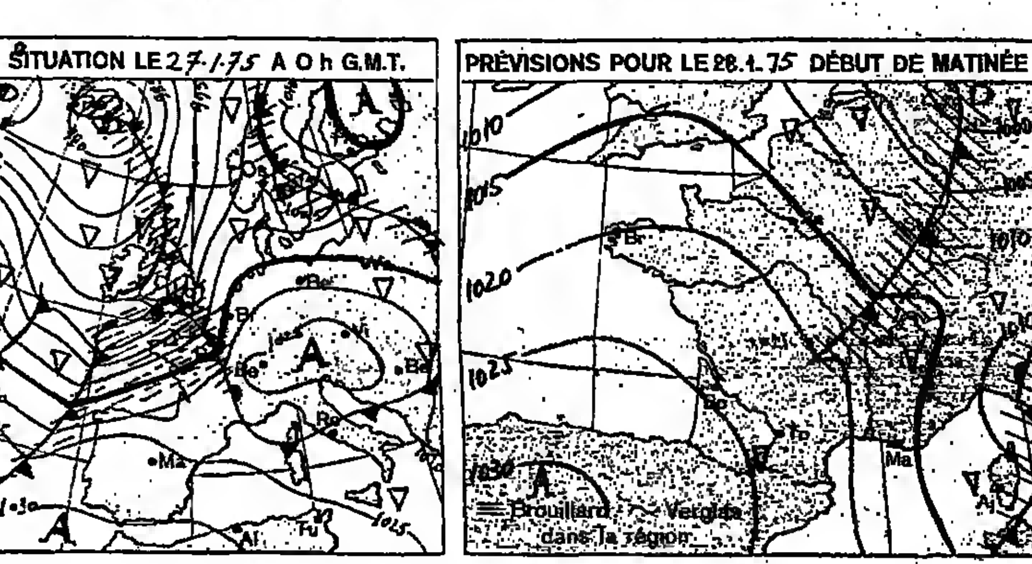
Le temps sera variable le matin du Nord et du Nord-Est au nord du Massif Central et aux Alpes, ainsi qu'en Corse avec des averses ou des giboulées, qui se produiront sous forme de neige sur les montagnes à assez basse altitude ; ces averses s'atténueront dans la journée et les éclaircies deviendront plus nombreuses.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies, mais des formations brumeuses sont probables dans le Sud-Ouest le matin. L'après-midi et le soir, les nuages deviendront plus abondants de la Manche occidentale à la Vendée, où quelques pluies débuteront.

Les vents seront forts, de nord-ouest, sur les régions méditerranéennes et la Corse ; ailleurs, ils faibliront temporairement, avant de se renforcer le soir en Bretagne.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Biarritz, 20 et 18 degrés ; Bordeaux, 15 et 11 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 9 et 8 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 8 ; Dijon, 10 et 1 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 8 et 3 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 15 et 3 ; Nancy, 7 et — 2 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 15 et 9 ; Paris - Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 17 et 4 ; Perpignan, 19 et 5 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 9 et — 1 ; Tours, 8 et 8 ; Toulouse, 16 et 7 ; Ajaccio, 16 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 2 degrés ; Athènes, 16 et 6 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 8 et 3 ; Le Caire, 16 et 11 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 6 et 1 ; Genève, 11 et 0 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 9 et 7 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, 0 et — 2 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 4 et 3 ; Téhéran, 4 et 2.



loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des séries est déterminé en fonction de l'ordre d'arrivée du cheval le mieux placé de chacune d'elles)

Classée première : la série 6 (Bellino II 1er)
Classée deuxième : la série 1 (Axios 2ème)
Classée troisième : la série 2 (Catherine 3ème)

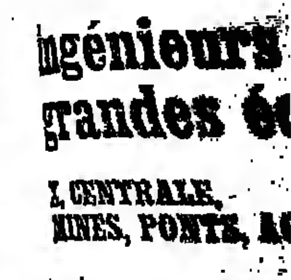
Terminaison	Finales et numéros	dans la série 6	dans la série 1	dans la série 2	dans les 5 autres séries
		F	F	F	F
1	1	(1) 250	néant	néant	néant
	04 891	1 000	500	400	300
	14 301	1 000	500	400	300
	41	2 000	1 000	500	250
	61	2 000	1 000	500	250
	15 201	5 000	1 000	500	400
	711	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 311	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 221	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 401	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 851	30 000	5 000	1 000	500
2	2	(1) 250	néant	néant	néant
	04 892	1 000	500	400	300
	14 302	1 000	500	400	300
	42	2 000	1 000	500	250
	15 202	5 000	1 000	500	400
	0 522	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 142	22 000	11 000	4 500	2 250
	09 852	30 000	5 000	1 000	500
3	3	(1) 250	néant	néant	néant
	04 893	1 000	500	400	300
	14 303	1 000	500	400	300
	73	2 000	1 000	500	250
	15 203	5 000	1 000	000	400
	183	10 000	4 000	2 000	1 000
	09 853	30 000	5 000	1 000	500
4	4	(1) 250	néant	néant	néant
	04 304	1 000	500	400	300
	04 894	1 000	500	400	300
	24	4 000	2 000	1 000	500
	15 204	5 000	1 000	500	400
	4 104	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 374	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 324	24 000	12 000	5 000	2 500
	09 854	30 000	6 000	1 000	500
	14 304	100 000	40 000	20 000	10 000
5	5	(1) 250	néant	néant	néant
	04 895	1 000	500	400	300
	14 305	1 000	500	400	300
	15 205	5 000	1 000	500	400
	1 255	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 735	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 245	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 485	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 725	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 035	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 905	20 000	10 000	4 000	2 000
	19 855	30 000	5 000	1 000	500
	09 855	3 000 000	600 000	100 000	40 000

Terminaison	Finales et numéros	dans la série 6	dans la série 1	dans la série 2	dans les 5 autres séries
		F	F	F	F
6	6	(1) 250	néant	néant	néant
	04 896	1 000	500	400	300
	14 306	1 000	500	400	300
	15 206	5 000	1 000	500	400
	186	10 000	4 000	2 000	1 000
	1 326	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 516	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 476	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 626	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 856	30 000	5 000	1 000	500
7	7	(1) 250	néant	néant	néant
	04 897	1 000	500	400	300
	14 307	1 000	500	400	300
	15 207	5 000	1 000	000	400
	057	10 000	4 000	2 000	1 000
	2 157	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 757	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 797	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 857	30 000	5 000	1 000	500
8	8	(1) 250	néant	néant	néant
	04 898	1 000	500	400	300
	14 308	1 000	500	400	300
	38	2 000	1 000	500	250
	15 208	5 000	1 000	500	400
	408	10 000	4 000	2 000	1 000
	6 408	30 000	14 000	6 000	3 000
	09 858	30 000	5 000	1 000	500
9	9	(1) 250	néant	néant	néant
	04 899	1 000	500	400	300
	14 309	1 000	500	400	300
	39	2 000	1 000	500	250
	15 209	5 000	1 000	500	400
	6 999	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 479	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 859	30 000	5 000	1 000	500
0	0	(1) 250	néant	néant	néant
	14 300	1 000	500	400	300
	14 890	1 000	500	400	300
	05 200	5 000	1 000	500	400
	2 630	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 850	30 000	5 000	1 000	000
	04 890	100 000	40 000	20 000	10 000
	15 200	500 000	100 000	40 000	20 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués à l'exclusion de tout cumul aux billets de la série 6 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

Secrétariat Général de la Loterie Nationale

PRIX D'AMERIQUE
TIRAGE DU 25 JANVIER 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 29 JANVIER 1975
A VITTEL (Vosges)
75 — 4e

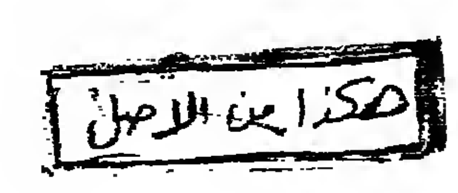












	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

LE CONSEIL DES COMMUNAUTES EUROPEENNES à Bruxelles

organise un concours général, sur titres et sur épreuves, pour la constitution d'une réserve de recrutement de

traducteurs adjoints et traductrices adjointes

d'expression française.

Ces traducteurs seront appelés à effectuer des traductions de textes rédigés dans deux des langues suivantes : allemand, anglais, danois, italien ou néerlandais, une de ces deux langues étant, obligatoirement, l'allemand ou l'anglais.

Principales conditions requises

☐ Avoir accompli des études complètes de niveau universitaire sanctionnées par un diplôme, ou posséder une expérience professionnelle de traducteur de niveau équivalent.

☐ Etre de langue maternelle française ou avoir une parfaite maîtrise de cette langue, avoir une connaissance approfondie de l'allemand ou de l'anglais et une connaissance suffisante, soit de l'autre langue, soit du néerlandais, de l'italien ou du danois.

☐ Être né après le 31 décembre 1932.

Rémunération

Le traitement mensuel de base est compris entre 33.193 FB et 42.012 FB, en fonction de la formation et/ou de l'expérience professionnelle spécifique du candidat. Ce traitement est affecté d'un coefficient correcteur qui est actuellement de 132,3 % pour Bruxelles.

A ce traitement de base viennent s'ajouter, le cas échéant, une indemnité de dépaysement (16 %) et des allocations familiales.

Introduction des candidatures

Les personnes désireuses de participer au présent concours peuvent demander le formulaire officiel d'acte de candidature à l'adresse suivante : Secrétariat Général du Conseil des Communautés européennes — Service du personnel — rue de la Loi 170 — 1048 Bruxelles — Belgique.

Il leur sera en outre envoyé le texte de l'avis de concours contenant, notamment, tous les renseignements relatifs aux épreuves.

Date limite d'envoi des candidatures : 8 mars 1975.

GROUPE IMPORTANT DE BATIMENT
recherche

Pour L'IRAN

• un Directeur

— dont la compétence est assurée par plusieurs années d'expérience dans le domaine du TERRASSEMENT et de L'IRRIGATION
— capable d'assurer les relations commerciales avec les maîtres-d'ouvrages et de négocier la meilleure application possible des contrats rédigés en ANGLAIS
— capable d'organiser et de diriger un ensemble de chantiers d'une valeur totale de 250 millions à réaliser en plusieurs années
— il est responsable de la rentabilité de l'exploitation
— le candidat possédera les langues anglaise et française

Réf. 3083

• un Secrétaire Général

— capable d'assurer l'administration et la coordination d'un Groupe de 3 petites Sociétés
— capable d'en contrôler la gestion
— il conseille les responsables des Sociétés sur les plans : juridique, administratif et comptable
— il a des talents d'organisateur
— si possible il possède une expérience similaire dans le bâtiment ou les travaux publics
— il a une bonne connaissance de la langue anglaise

Réf. 3084

Pour ces deux postes la rémunération est intéressante et sera fonction de la compétence des candidats.
De nombreux avantages sont liés à la fonction.

Envoyer votre dossier
(en précisant la référence du poste) à
PARFRANCE
4, rue Robert Estienne
75008 Paris qui transmettra

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère du Travail
et des Affaires Sociales
Direction de la Formation

Recherche pour ses services d'enseignement et d'études en Algérie des INGENIEURS, ARCHITECTES et TECHNICIENS SUPERIEURS dans les spécialités suivantes :

— Chimie.
— Électroméconique.
— Électronique RTV.
— Dessin constructions méconiques.
— Dessin constructions métalliques.
— Trovoux Publics et constructions.
— Bôtiment - géologie.
— Bobinoge.
— Choudronnerie.
— Électricité auto.
— Mécanique auto.
— Froid industriel.

Adr. C.V. ou se présenter au **BUREAU DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES** : 9, rue Guénot. 75011 PARIS.

---

ingénieurs grandes écoles

X, CENTRALE, MINES, PONTS, AGRO...

Votre première expérience industrielle (2 à 3 ans) vous a confrontés aux exigences de la production en atelier, sur un chantier, dans un service méthodes, de contrôle technique, d'entretien...

Vous souhaitez continuer dans cette voie tout en élargissant votre champ d'intervention.

EUREQUIP vous propose de rejoindre ses équipes d'ingénieurs-consultants appelées, aujourd'hui encore plus que par le passé, à intervenir à l'étranger (Maghreb, Afrique Noire, Moyen Orient, Amérique latine) pour la préparation des équipages d'usines nouvelles aux technologies variées :

- *conception et mise en place des structures,*
- *choix et entraînement des hommes,*
- *détection et résolution des problèmes posés par le démarrage.*

Nous vous demandons :

- *Une grande capacité d'adaptation à des contextes socio-culturels divers,*
- *Une grande mobilité (personnelle et/ou familiale) en France et à l'étranger.*
- *Une bonne connaissance de la langue anglaise et/ou espagnole.*
- *Une réelle aptitude au travail en équipe pluri-disciplinaire.*

Ces perspectives vous intéressent-elles ? Ecrivez-nous sous référence 50/125/M.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

JURISTE D'ENTREPRISE
DE FORMATION INTERNATIONALE

Le Groupe HEWLETT PACKARD

société multinationale de fabrication d'instruments de mesure électronique recherche pour son siège européen de Genève

UN JURISTE D'ENTREPRISE
qui assisterait le chef de service juridique européen.

Ce poste conviendrait à un jeune juriste ayant une formation « droit européen des entreprises » et une parfaite connaissance écrite et parlée de la langue anglaise, outre le Français et si possible une autre langue

Il animera et coordonnera les activités juridiques du groupe en Europe en liaison avec les Avocats-Conseils des filiales

Envoyer C.V. avec photo à M. Joseph R. GARCIA. Directeur du Personnel, HAWLETT PACKARD S.A P.O Box 349 - MEYRIN 1 GENEVE - Suisse TEL 41-54-00

INFORMATIQUE-CANADA

Une des premières compagnies de consultation recherche d'urgence

ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

ayant un minimum de 3 ans d'expérience dans les applications commerciales connaissant les langages Cobol at/ou Assembleur sous OS/DOS Banques de données (DBOMP, IMS, DL'1, PL1).

Lieu de travail : MONTREAL et QUEBEC.

Faire parvenir curriculum vitae dactylographié et très détaillé à :
B. TAINTURIER, 66, rue Pergolèse, PARIS (16e).

ALGÉRIE

Société d'Exportation
RECHERCHE POUR SON AGENCE D'ALGERIE

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
ou un Cadre technico-commercial

Excellente formation et pratique confirmée des relations commerciales sont exigées.
Age : 30 ans minimum.

Le poste à pourvoir suppose des qualités d'initiative et d'organisation afin d'assurer avec efficacité la pénétration du marché et le développement des ventes de matériels divers d'équipement. La fonction comporte l'étude de prix et d'installations techniques.

Résidence à Alger

Salaire élevé plus avantages avec possibilité de rapide promotion dans le cadre des Agences de la Société.

Envoyer sous pli confidentiel, candidature manuscrite avec C.V. et photo à nº 89.196, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ET REALISATIONS

recherche

INGÉNIEURS

POUR

IRAN :
Ingénieur diplômé Grande Ecole.

IL DEVRA :
— Assister directeur local ;
— Diriger un ensemble ingénieurs et techniciens en bureau d'études ;
— Conseiller chargés d'affaires ;
— Posséder 15 années minimum expérience en B.E.

AFRIQUE DU SUD :
Ingénieur diplômé ayant expérience confirmée en études techniques bâtiments hospitaliers pour conduire et animer équipe ingénieurs et techniciens.
— 10 ans expérience dans spécialité ;
— Langue anglaise indispensable pour ces postes.

AFRIQUE OCCIDENTALE :
D'expression française : jeune ingénieur diplômé bâtiment T.P., notions T.C.E., calculateur B.A. et C.M., expérimenté ayant également expérience chantiers.
— Langue anglaise appréciée.

Adr. C.V. détaillé et prétentions à HAVAS CONTACT. 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référ. 55.638.

Association internationale de formation de cadres cherche pour travail en Afrique

FORMATEURS ET CHERCHEURS

si possible africains, ayant tenu responsabilités dans le développement rural en Afrique. Ecrire nº 7.786, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



SIEGLING-FRANCE (Lille), est filiale de SIEGLING, leader européen dans les techniques de transmission et de transport. Afin de mieux diriger l'expansion actuelle de la Société sur le marché français, son Directeur souhaite s'adjoindre un homme capable de jouer au siège de la Société un rôle de gestionnaire, de coordinateur technico-commercial et de marketing industriel. Il tiendra en effet traiter les commandes, en suivre la réalisation et apporter aux représentants les informations nécessaires pour organiser leurs visites de prospection.

Ce poste convient à un Ingénieur ou Technicien supérieur de la mécanique ayant au moins trois ans d'expérience dans la vente de matériel technique. Il est à pourvoir à Lille.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2135/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

FRANCHE-COMTE

GROUPE METALLURGIQUE (1000 personnes)
(3 usines région BELFORT — BESANCON)
Fortement implanté à l'Etranger
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant acquis solide expérience dans BUREAU D'ETUDES OU DEMARRAGE D'INSTALLATIONS de grandes entreprises pour accéder rapidement au poste de

directeur technique

· TRAVAIL ACTIF ET PASSIONNANT
AVENIR GARANTI

Il aura pour mission d'assumer le Lancement de notre Département ENGINEERING at ETUDES NOUVEAUX EQUIPEMENTS.

Qualités souhaitées :
- une imagination technique (créativité),
- un grand dynamisme,
- autorité et sens des relations humaines.

Adresser C.V., appointements actuels et photo à No 90113 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmattra.
DISCRETION ASSUREE.

STE METALLURGIQUE PYRENEES-ATLANTIQUES
recherche

INGÉNIEUR
30 ans minimum

Formation mécanique.
Expérience plusieurs années fabrication.
Sens commandement et organisation.
Expérience ou connaissance problèmes de fonderie ou métallurgie souhaitée.

Pour Poste

Responsabilité ateliers, adjoint chef de fabrication.

Envoyer C.V., photo et prétentions, nº 686.219, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e, q. tr.

SOCIÉTÉ OREGA

ELECTRONIQUE ET MECANIQUE
recherche
pour laboratoire d'études en Bourgogne

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

ESE - TELECOM - ESME - BREGUET - ISEP

Ecrire avec C.V. détaillé à Direction du personnel Sté OREGA E.M., route de Gôle, 21110 GENLIS

---

responsable finances et contrôle de gestion

Nous sommes une entreprise de travaux publics de la région Nantaise aux activités diversifiées (C.A. : 120 millions). Notre équipe de Direction cherche à s'adjoindre un responsable financier et administratif capable de prendre en charge le contrôle de gestion de l'ensemble des sociétés de notre groupe.

Membre de l'équipe de Direction, il aura la responsabilité de la gestion financière et des relations avec les banques et organismes financiers tant pour les problèmes de trésorerie que d'investissements et sera chargé de contrôler les services comptables et administratifs.

Ce poste convient à une personne de formation supérieure orientée vers l'économie et la gestion et ayant au moins trois ans d'expérience de Direction Financière.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2136/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANT CONSTRUCTEUR
MACHINES-OUTILS
SUD-EST
RECRUTE

DIRECTEUR COMMERCIAL

AYANT RESPONSABILITE COMPLETE DES OBJECTIFS COMMERCIAUX

FRANCE EXPORT

EXPERIENCE DANS POSTE SIMILAIRE SOUHAITEE.

Ecrire avec photo, curriculum vitae, références, prétentions sous référ. 7.524, P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

L'UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES MONDIAUX

recherche un

directeur d'usine

Ses responsabilités couvrent l'ensemble des problèmes de production et de gestion dans une unité importante.

PROFIL IDEAL :

— Formation Supérieure (pharmacie, chimie, A.M., Centrale...)
— **Pas de limitation d'âge supérieure**
— Un animateur opérationnel ayant le sens de l'organisation, de la gestion et la pratique des problèmes sociaux.
— Une expérience réussie dans la fabrication, si possible dans les secteurs pharmacie, chimie ou assimilés, à un niveau suffisant de responsabilité.

Ce poste représente une opportunité attractive pour un professionnel dynamique, éventuellement en fin de carrière, et qui serait prêt à affronter une situation difficile mais intéressante.

RESIDENCE PROVINCE — REMUNERATION ELEVEE

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à No 89781 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Vous êtes

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

FORMATION A. & M.

ayant si possible quelques années d'expérience industrielle

La S.A.F.E.

Société des Aciers Fins de l'Est

Vous offre un poste dans son Département

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Votre activité s'exercera sous l'autorité d'un Ingénieur Chef de secteur dans les Services Acierie, Laminoirs et Parachèvement.

Situation intéressante. Logement de fonction ass.

Adresser candidature avec C.V. à M. le Directeur de la SAFE - B.P. 38 - 57301 HAGONDANGE.

IMPORT. LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

pour son Usine
100 km OUEST DE PARIS

LE RESPONSABLE

— Ordonnancement,
— Approvisionnement,
— Stocks.

Les candidats doivent avoir une formation supérieure et de préférence une expérience professionnelle.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions :
LABORATOIRE BIOSEDRA
6, rue du Rempart - 27400 LOUVIERS

STE METALLURGIQUE PYRENEES-ATLANTIQUES

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Formation mécanique ou métallurgique complétée par expérience ou formation. FONDERIE (E.S.F. souhaitée), sens de l'organisation, contact humain.

Pour Poste

Adjoint chef services méthodes et bureau d'études. Rapports avec clients et fournisseurs personnel d'atelier et de bureau d'études.

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 686.218, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e, q. tr.

Importante Entreprise Sud-Ouest

recherche

INGÉNIEURS MÉTHODES ORGANISATION

pour études et aménagement de postes en vue amélioration de productivité.

Doit être capable mener à bien certains projets d'ensemble intéressant un ou plusieurs secteurs de l'usine.

Expérience automatismes industriels souhaitée.

Ecrire n° 7.820, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS

propose situations intéressantes offrant un grand développement et des perspectives de promotion rapide à

INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS CONFIRMÉS

Pour seconder

DIRECTEURS RÉGIONAUX

NOUS APPRECIERONS :

- autant l'expérience que la formation ;
- la pratique de l'entreprise et de l'Engineering ;
- les connaissances particulières dans la Chimie ou la Sidérurgie ;
- l'expérience de la mise en œuvre de techniques diversifiées ;
- la pratique de la gestion :
- si possible la connaissance d'une ou deux langues vivantes.

Résidence dans une gde ville de l'Est de la France.

Ecrire avec références, C.V. détaillé, n° 90.401, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.
DISCRETION TOTALE ASSUREE.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
recherche pour la Haute Savoie son

DIRECTEUR de PERSONNEL

Rattaché au Directeur Général pour l'Europe, le titulaire du poste aura pour mission d'élaborer et d'appliquer une politique moderne de planification et de gestion des ressources humaines, recrutement, formation, rémunération, évolution des carrières, etc..., à la fois sur le plan national et Européen.

L'importance de la fonction requiert une expérience réelle acquise au sein d'une entreprise industrielle internationale. Agé de 30 ans minimum, le candidat idéal pourra justifier de qualités personnelles et professionnelles lui ayant permis de s'imposer et de convaincre dans ses rapports avec le comité, les syndicats et les délégués.

La rémunération proposée se situe entre 100.000 et Fr. 140.000, selon l'âge et les compétences. Sans être exigée, la connaissance de la langue anglaise serait très appréciée.

Adresser C.V détaillé sous référence 18.312 à SNPM PETITES ANNONCES 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY, en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que votre adresse privée et votre n° de téléphone

En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des Cadres, nous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

INFORMATIQUE COMMUNALE
GRENOBLE

Ingénieur Organisation

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

I.C.A.R.E. Société d'Informatique communale recherche pour Grenoble
UN INGENIEUR EN ORGANISATION
diplômé de Grande Ecole ou équivalent.

Expérience professionnelle minimum de 4 ans exigée soit dans un cabinet d'organisation, soit dans un service d'informatique.

Le poste permet de découvrir :
LES MULTIPLES ACTIVITES D'UNE COLLECTIVITE LOCALE.
Il convient à un candidat AIMANT TRAVAILLER EN EQUIPE.

Adresser C.V. en indiquant rémunération actuelle à I.C.A.R.E., Hôtel de Ville, 11, bd Jean-Pain, 38000 GRENOBLE.

ALLIS-CHALMERS
MATERIAL HANDLING EUROPE

recherche pour son Unité de fabrication pour l'Europe et le Moyen-Orient

directeur d'usine

600 personnes - 160 kms PARIS
Grande Ecole - 35 ans minimum

Expérience souhaitée dans Industrie mécanique (manutention, automobile, tracteurs, matériel de travaux publics...).

Anglais indispensable.

Poste important et de très grand avenir (future implantation).

Adresser candidature à J. WITTEVRONGEL
53, avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

MARINA
BAIE des ANGES
le plus important et prestigieux complexe IMMOBILIER et TOURISTIQUE de la COTE d'AZUR
recherche le

Directeur de la Station

Il aura pour mission :

- *la gestion, l'exploitation et le développement commercial de l'ensemble IMMOBILIER (locations Copropriété et Multipropriété), NAUTIQUE et BALNEAIRE (création d'un Club),*
- *la promotion et l'animation du Centre Commercial,*
- *la conception et la mise en oeuvre d'une politique d'Information et de Relations pour développer les multiples activités de Marina Baie des Anges.*

Ce poste conviendrait à
H.E.C., E.S.C.
M.B.A. Hôtellerie
bilingue Français-Anglais, possédant l'esprit d'entreprise et une expérience à caractère IMMOBILIER (complexe résidentiel dans une station de sports d'hiver, complexe hotelier à caractère international. . .) VOYAGES, LOISIRS.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 951
10 rue de la Paix, 75002 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche
pour son usine de
FRANCHE-COMTÉ

médecin du travail

Il complètera l'équipe d'un service autonome.

Excellentes conditions de travail dans une entreprise moderne.

Évolution de carrière possible.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. DOR (mention s/envel.)

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Important Groupe Papetier
en forte expansion recherche pour son usine
région LE MANS

UN INGÉNIEUR

E.C.P., A.M., E.F.P., CHIMIE...

35 ans minimum avec une bonne expérience des problèmes de production.
Le poste à créer est celui d'assistant immédiat du Directeur de l'usine, dans la perspective de le suppléer dans ses fonctions.
Veuillez écrire sous référ. n° 175 à :

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, bd René Levasseur - 72000 LE MANS.

SAFT Groupe C.G.E.

recherche pour ANGOULEME



— Rattaché au Directeur de l'usine et en liaison avec les services centraux, vous définirez la politique et vous assurerez la gestion complète de votre service.

— VOUS DEVEZ AVOIR une formation D'INGENIEUR GRANDE ECOLE (Arts et Métiers ou similaire), et une expérience de 3 à 5 ans minimum du service entretien d'une grande entreprise.

Adressez nous votre candidature ss réf. A18-32 en mentionnant la rémunération souhaitée à

SAFT
DIRECTION
DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 - LEVALLOIS-PERRET

C&C

LYON

Société en développement filiale d'un groupe national recherche

PSYCHOLOGUE

DEBUTANT

POUR
SERVICE PERSONNEL

Après une prise de contact avec notre groupe, il prendra rapidement des responsabilités dans les domaines

— Formation (interne et ext.) ;
— Suivi des carrières ;
— Information dans un groupe important.

Le dynamisme doit permettre d'évoluer vers des responsabilités autonomes.

Envoyer C. V., photo, sous référence L 1.635 à
PLEIN EMPLOI,
49, rue du Président-Herriot,
69002 LYON (qui transmettra).

Recherchons pour I. M. PRO Internat 100 lits, région Centre,
DIRECTEUR (baccalauréat)
5 années d'expérience enfants inadaptés. Ecrire n° 3.160, à :
HAVAS,
37018 TOURS CEDEX.

Banque privée recherche pour CLERMONT-FERRAND

EMPLOYE OU GRADE

pour démarche clientèle.
Adresser curriculum vitae au n° 7.828, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société région Ouest, 100 km. de La Rochelle recherche

1 CHEF D'ATELIER MECANOGRAPHE

connaissant I.B.M. 3 à disques.
Logement assuré.
Adresser C.V., prétent. et photo à n° 7.814, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Gillette France

recherche dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT FINANCIER

à ANNECY

chargé d'études financières

diplômé ESC (option Finances), débutant ou 1 à 2 ans d'expérience, responsable prévisions trésorerie et relations bancaires.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à GILLETTE FRANCE, Direction du Personnel, B.P. 26 - 74010 ANNECY.

plein emploi

SOCIETE METALLURGIQUE
Pyrénées Atlantiques
recherche

CADRE COMMERCIAL

Formation E.S.C.A.E. impérative complétée expérience marketing industriel ou exportation. Allemand, angl. vivement souhaités. Connaissances métallurgiques et dessin appréciées.

Pour poste
Service commercial rattaché à Chef département administratif et commercial.
Contacts avec clients, agents administration commerciale, etc.
Env. C. V., photo et prétentions REGIE-PRESSE, n° 686.220, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Importante usine métallurgique de l'Ouest recherche pour compléter son équipe commerciale
UN ATTACHE COMMERCIAL
Collaborateur direct du chef des ventes métropolitaines, 25 ans minimum, expérience indispensable de la vente sous tous ses différents aspects : préparation, promotion, animation, contrôle.
Ecrire Agence HAVAS, LAVAL, n° 817, qui transmettra.

Centre régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées de Franche-Comté, 11, rue de la Mouillère — 25000 BESANÇON, recherche un Directeur chef des services, sérieuses références morales et professionnelles exigées. Connaissances administratives et de gestion indispensables. Expérience de l'application de la convention collective de l'Enfance inadaptée de mars 66.

Société robinetterie industrielle et télécommande en pleine expansion recherche pour Sud-Ouest :
1 INGENIEUR A.M. ou équivalent, 2 à 5 ans expérience engineering pour sa télécommande;
1 INGENIEUR A.M. ou équivalent, débutant, pour études et recherches;
1 INGENIEUR CHIM. + IFC.
Ecrire avec C.V. à serv. pers. AMRI, 24490 La Roche-Chalais.

SI VOUS AVEZ :

- Au minimum 30 ans :
- Une formation supérieure, de préf. technique ;
- Quelques années d'expérience dans la fonction ;
- La passion des questions sociales de personnel, formation, sécurité, conditions de travail, étude du travail ;
- La volonté de réussir et de surmonter les difficultés du métier ;
- Le besoin de vous intégrer dans une équipe active ;
- Le goût des contacts humains ;
- Le désir de travailler dans une usine de dimension humaine (650 personnes) exploitant un créneau et épaulée par un très grand groupe français ;
- La tentation d'habiter une région touristique du Centre loin de la grande ville ;

NOUS VOUS OFFRONS LA SITUATION DE :

CHEF DE SERVICE RELATIONS SOCIALES

Env. votre lettre manusc. et votre C.V. à n° 89.718, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui nous la trans. Nous répondrons à chaque candidat.

Région lorraine :

CHEF DE PERSONNEL USINE

création de poste à l'intérieur d'une société à développement et rentabilité exceptionnels. • Le Chef du Personnel est le lien permanent entre l'usine et la Direction du Personnel dont il dépend ; il prend en charge la gestion, le recrutement et l'évolution d'un effectif de 400 personnes. • 40 ans minimum ; il a l'expérience de la fonction en unité de production, de l'assurance et un solide sens des responsabilités. • Salaire : il se situe entre 68 et 72 000 F.

Adresser C.V., photo récente et prétentions sous réf. 108/M à :

2, RUE DE LA PAIX
75002 PARIS

peprim
CONSEILS EN RESSOURCES HUMAINES

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE

recherche

Un Responsable du Service Pays de l'Est

Ce poste convient :

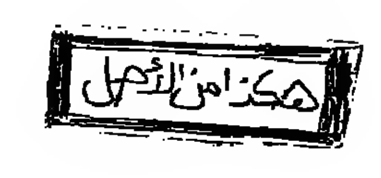
A un ingénieur électro-mécanicien diplômé Grande Ecole, ayant une forte expérience industrielle et Commerciale, connaissant bien la LANGUE RUSSE et, si possible, l'Allemand ou l'Anglais.

Il nécessite :

Facilités d'adaptation et de contact
Dynamisme
Esprit d'entreprise
Disponibilité pour les déplacements.

Domiciliation : Grande ville universitaire, moitié Sud de la France.

Adresser curriculum vitae sous No 89.404 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60.00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

TEKELEC TA AIRTRONIC

SOCIETE D'ELECTRONIQUE EN TRES FORTE EXPANSION
158 millions de C.A. - 600 personnes
recherche, pour ses centres situés en proche banlieue Sud et Sud-Ouest

1) UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Responsable de la promotion d'une gamme d'appareils de mesure de technologie avancée

Ce poste doit intéresser un ingénieur diplômé d'une grande Ecole et ayant quelques années d'expérience commerciale ou de laboratoire dans les domaines suivants :
— Transmission de données, Transmissions numériques MIC, Transmissions UHF, Téléphonie, T.V. par câble.
Réf. 962

2) DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Chargés de la vente de composants VHF-UHF Hyperfréquences.

Ces postes nécessitent avant tout un sens commercial aigu et une excellente connaissance du marché et de la clientèle concernée. Réf. 964 et 965

3) UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Pour développement et réalisation d'ensembles de grosse puissance continue et basse fréquence.
Réf. 965

Pour tous ces postes une excellente connaissance de l'anglais est indispensable
Envoyer C.V. détaillé en précisant la référence du poste à TEKELEC AIRTRONIC B.P. no2, 92310 SEVRES.

BNP recherche pour son futur
Centre de traitement de l'information de Marne la Vallée des Collaborateurs habitant la banlieue EST de Paris :

praticiens de l'exploitation

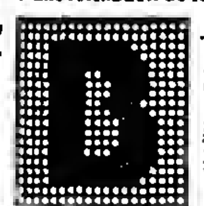
avec 4 ans d'expérience (exigences : minimum niveau bac, pratique de l'Assembleur OS d'IBM, bonnes connaissances de l'OS - MVT, grande maitrise du JCL).

très bons programmeurs

"assembleur" avec 3 ans d'expérience aspirant aux fonctions "systèmes" et intéressés par l'exploitation

titulaires du D.U.T. d'informatique

dégagés de leurs obligations militaires, en vue d'une formation de techniciens de l'exploitation.



Travail par roulement 3 x 7h30
Intérêt technique certain et formation au VS 2 assurée.

Adresser C.V. détaillé à D.P.O. Exploitation 26, Rue de Clignancourt 75018 Paris.

HAVAS CONTACT

Importante Société Industrie Parachimique, appartenant à un groupe Européen
RÉGION PARISIENNE
recherche :

UN COLLABORATEUR d'ÉTAT-MAJOR COMMERCIAL

ayant une formation universitaire ou Ecole Supérieure — Ce collaborateur, placé sous l'autorité du Directeur Commercial, s'occupera, dans le domaine des pigments et plastiques, des analyses et des prévisions de vente, des plannings et des études de marché. Une connaissance théorique et pratique de ces problèmes, ainsi que l'allemand parlé et écrit sont indispensables.

UN COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant connaissance « pigments », pour assumer, après formation, la responsabilité de l'un de ses services commerciaux.

Env. C.V. nº 90.158 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er) q. trans.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
pour l'un de ses Directeurs de vente

Jeune Attaché

DE FORMATION CHIMIQUE SUPERIEURE

Nous recherchons un homme disponible sachant faire preuve d'initiative et ayant le sens de l'organisation.

Il est necessaire de connaitre l'anglais

Ecrire avec C.V. et photo - prétentions sous référence AC4 à Madame CARILLON 54, Rue LAMARTINE 75009 PARIS

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

Quatre ingénieurs de fabrication

pour postes d'adjoints à Responsable d'Unités de Production mécanique de grande série (1.000 à 1.500 personnes).

Régions : Paris et Province

Les candidats devront avoir :
- une formation initiale Grandes Ecoles : A.M., E.C.P....
- une expérience industrielle de 5 ans
- la pratique de la direction d'ateliers et le sens de l'animation.

Deux ingénieurs confirmés

pour postes en Région Parisienne dans les services de Méthodes et de travaux neufs.

Les candidats devront posséder :
- une formation initiale Grandes Écoles,
- avoir acquis une expérience d'au moins 5 ans en méthodes mécaniques (grandes séries) ou une expérience correspondante dans le domaine des travaux neufs (modifications et installations nouvelles).

Larges perspectives d'évolution et de diversification de carrières au sein du Groupe.

Ecrire sous référence OUTOT (à mentionner/enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

CIT ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche



INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS

Ce jeune diplômé ENST, ESE, ou équivalent, aura un sens commercial développé.

Il sera chargé de promouvoir les systèmes de télécommunications en AFRIQUE FRANCOPHONE.

Poste basé à PARIS
Fréquents déplacements de courte durée.

Adresser lettre et C.V. à CIT ALCATEL — Département Transmission, Service des Relations Humaines, 33, rue Emeriau - 75015 PARIS

POUR SOCIETE ELECTRONIQUE BANLIEUE OUEST

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION 3 - AM, ESE, ENST

POUR DIRIGER GROUPE ETUDES SYSTEME HARDWARE

Salaire annuel : 100.000 F

Adresser C.V. détaillé, C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019, PARIS, qui transmettra.

GROUPE AUSSEDAT REY/ PAPETERIES DE FRANCE
(12 Usines - 6.000 Personnes)
recherche
Pour sa division POLYREY
afin de renforcer son équipe de Direction Commerciale

CADRE DE VENTE

Références dans la vente de panneaux de particules souhaitées

L'exercice des fonctions (vente auprès des gros utilisateurs et assistance à la vente, LIAISONS Usine/Technique/Services commerciaux, actions coordonnées d'opérations de promotions de ventes et recherche de nouveaux débouchés) permettra d'accéder à la responsabilité de

CHEF DE PRODUIT

Evolution possible vers des postes de responsabilité dans le cadre du Groupe.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. dét. à nº 89.710.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e membre de l'ANCERP

Groupe Industriel Français diversifié
Produits de consommation en grande série
6.000 personnes - 10 usines - offre à un

CADRE DE PRODUCTION

Formation Ingénieur ou équivalent.
Minimum 5 ans d'expérience opérationnelle.
— Encadrement ;
— Gestion de production ;
— Méthode :

de se joindre à l'équipe de Service Formation du Groupe (Région PARIS). Il aura, en liaison avec les responsables de Production et les Directeurs d'usine, un rôle de progrès :
— en perfectionnant les hommes (Ag. M.) ;
— en améliorant les méthodes de travail.
Formation complémentaire assurée, avenir très ouvert. Déplacements courte durée à prévoir. La rémunération ne saurait être inférieure à 60.000 F.

Env. C.V. manuscr. et photo à H. LASLANDES, 2, rue Rameau, 78330 FONTENAY-LE-FLEURY.

Société Multinationale, leader dans sa branche, recherche

• pour la mise en place d'un réseau Européen de Télétraitement

un chef de groupe systèmes

(référence Nº 44631)

qui participera dans la phase initiale du projet au démarrage d'un Système 370-145 sous OS - VS₂ avec HASP.
Il sera responsable de la qualité de la génération du système, du choix technique, de la mise en place et des nouvelles versions des packages, de l'OS et de tous composants (OS, VS₂, Release, JES,...).
Le candidat retenu aura une formation supérieure, 4 années d'expérience des grands systèmes IBM avec connaissances approfondies OS/VS et / ou MVT ainsi que du Téléprocessing.

• pour sa Direction Informatique

des ingénieurs informaticiens

(référence Nº 44632)

expérimentés dans la mise en place de systèmes de gestion, possédant des connaissances de haut niveau en OS - IBM et en utilisation du logiciel de base et utilitaires.
Connaissances appréciées en bases de données et / ou télétraitement.
Mission de ces postes : supporter techniquement des équipes de projet à tous les niveaux de réalisation.

Pour l'ensemble de ces postes, l'anglais courant (lu, écrit et parlé) est indispensable.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'écrire en précisant la référence du poste désiré à Havas Contact, 156 Boulevard Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

AFFILIATE OF AN AMERICAN COMPANY
seeks

INDUSTRIAL ENGINEER

ASSISTANT TO THE TECHNICAL MGR based in PARIS CHAMPS-ELYSEES

FIELD OF ACTIVITY :
FRANCE : 2 production units.
1 Warehousing Distribution.

EXPERIENCE :
Should have 2-3 years experience in Industrial Engineering (Production experience appreciated).

EDUCATION/TRAINING :
Arts et Metiers, Chemistry, etc...

In collaboration with people responsible for each operation HE WILL BE REQUIRED to :
— Determine Labour standards ;
— question methods, techniques and equipments with the aim of reducing costs and improving operations ;
— co-ordinate study and development of cost reduction programs in accordance with policy and technical practices of the Company ;
— gather necessary data for investments ;
— analyse variances and assist Responsibles in their endeavours to reducing variances related to their responsability centers ;
— determine packing designs and methods ;
— impel the Value Analysis Committee involving Marketing, Production, Distribution, Purchasing and Accounting.
— regroup data for elaboration of the budget at the Technical Dept. level.

Send career details, salary requirements to LEVI-TOURNAY, 5, Cité Pigalle, 75009 PARIS as nº 4808 who will forward.

---

chef de service entretien ACIERS SPÉCIAUX

Pour prendre la direction du service entretien d'une de ses usines située dans la région parisienne, un groupe industriel fabriquant des aciers spéciaux recherche un ingénieur (A et M ou équiv.) ayant une expérience confirmée de la fonction.

Relevant hiérarchiquement du Directeur de l'usine, il dirigera et animera un service entretien, techniquement en évolution, comportant un nombre important de groupes de professionnels et techniciens aux qualifications variées.

Pour assumer cette responsabilité avec succès, il est nécessaire d'avoir de bonnes connaissances techniques (électricité, mécanique, électro-mécanique, automatismes...), mais aussi de réelles qualités de commandement.

La rémunération sera motivante.

Les candidatures seront examinées confidentiellement par les conseils en recrutement d'Eurequip.

Écrivez-leur sous réf. nº 10110-1JM en indiquant un nº de téléphone où l'on peut vous joindre.

EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

C.G. DORIS
recherche pour bureaux de PARIS 13e

ingénieurs d'études

Génie civil - Béton armé - Béton précontraint

Formation Grande Ecole ou équivalent (P. et C. - Centrale - CHEBAP).
Quelques années d'expérience.

Ces ingénieurs seront intégrés au sein d'une équipe pour l'étude des grandes structures marines.

Anglais indispensable.

Téléphoner pour rendez-vous à 589.89.30 – Poste 3648.
Ne pas se présenter.

LogAbax informatique
DEPARTEMENT EXPORT
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL ANALYSTE-PROGRAMMEUR

La connaissance de l'anglais et de l'allemand et une grande disponibilité pour les déplacements à l'étranger sont indispensables.

Une connaissance des pays de l'Est et de la langue Russe sera appréciée.

Adress. C.V. et prétent. à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

SOCIETE DE TELEPHONE ET D'AUDIOVISUEL
recherche

JEUNE AIDE-COMPTABLE

pour tenue livres : Achats, Ventes, Caisse, Banques, Opérations diverses, paies, déclarations sociales. Possibilités de promotion rapide au sein d'une équipe dynamique débouchant sur des responsabilités comptables.
Téléphoner pr rendez-vous : COPRITEL 345-65-32.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Paris Nord :
ENTREPRISE D'IMPRESSION ET DE FACONNAGE DE DOCUMENTS EN CONTINU.
Nous créons dans notre structure un poste de

CONSEILLER TECHNIQUE

A TEMPS PLEIN
AGE AU MINIMUM DE 50 ANS

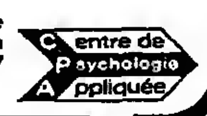
Ce conseiller sera de formation théorique et pratique (AM ou équivalent).

Si le candidat n'a pas une expérience confirmée dans ce domaine de l'imprimerie, il devra faire état de réalisations analogues et il sera apte à s'initier de façon spécifique AUX PROBLEMES POSES PAR LA BRANCHE ET PAR LE PRODUIT.

Homme d'expérience et de jugement, il aura l'autorité nécessaire pour, le cas échéant, mettre en oeuvre lui-même les actions ponctuelles ou globales qu'il aura proposées.

L'effectif concerné par le domaine d'intervention est de l'ordre de 250 personnes.

Adresser lettre de candidature avec prétent., C.V. et photo sous référence No 121447
30, rue de Mogador
75009 PARIS.



C&C

Très importante société

recherche pour PARIS

INGÉNIEUR

Format. GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE intéressé par études dans le domaine de **l'Armement et de l'Espace**

MISSION :
— études et calculs aérodynamiques de projectiles et d'engins volants.
Une expérience théorique et expérimentale dans ces domaines est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions nº 89.878, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



THOMSON-CSF

Département
AVIONIQUE GÉNÉRALE
recherche

● Pour ses laboratoires d'études :

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grandes Ecoles
(E.S.E. - E.N.S.T. E.N.S.A.E., etc.)
Quelques années d'expérience ou débutants.

● Pour son service production :

DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

(A.M. - I.C.A.M. - E.C.A.M., etc.)

Ecrire avec C.V. + photo, à J.-G. BARTHELEMY, 52, rue Guynemer, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.



SODEXHO

Chaine française de restaurants de collectivités (4000 personnes) propose des postes de responsables de l'encadrement de ses établissements de la région parisienne et de province (Nord, Est et Sud-Ouest) à des

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

possédant 2 à 5 ans d'expérience commercial ou de gestion, désirant :
— des responsabilités
— une autonomie budgétaire
— une fonction dynamique.

Lettre manuscrite, C.V., photo et prétent.
à Direction du Personnel
T29 Bureaux de la Colline 92213 St-CLOUD

C&C

Très dynamique société française

leader dans les techniques et matériels d'exploitation des richesses sous-marines, recherche

pour ses bureaux parisiens

JEUNES INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Formation grande école (Centrale ou équivalent) pour études générales - engineering marin et sous-marin.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES EXPÉRIMENTÉ

Pour charpente métallique lourde, conception, calcul.

JEUNE INGÉNIEUR, spécialité

Mécanique des fluides (D.E.A., thèse) pour essais en bassins sur maquettes de grosses réalisations industrielles.

Anglais indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
C. G. DORIS
83-85, boulevard de la Gare,
75013 PARIS.

ENTREPRISE FRANÇAISE

occupant une place de premier plan en EUROPE dans un secteur d'activité en pleine expansion impliquant la réalisation de contrats de grande exportation « clés en main »

recherche pour renforcer le SERVICE FINANCIER de son Siège Social à PARIS

UN CADRE FINANCIER EXPORTATION

Plusieurs années d'expérience des problèmes de financement des marchés à l'exportation dans une banque ou dans une grande entreprise indispensables.

Pratique courante de l'anglais nécessaire. Allemand ou espagnol apprécié.

Adresser curriculum vitae détaillé à nº 89.982, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Nous cherchons pour participer au **développement d'un système d'informations concernant le secteur exploitation**

d'une entreprise de distribution 5.000 personnes PARIS et en assurer progressivement la responsabilité

UN JEUNE CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

25 ans minimum, possédant B.T.S. COMPTABLE, une bonne maîtrise des techniques de comptabilité industrielle. Une expérience professionnelle de 3 ans au moins est absolument nécessaire.

C'est un homme convaincant et réalisateur qui devra s'intégrer à l'équipe existante.

Salaire annuel de début pas inférieur à 50.000 F.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétent. à nº 89.499, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société d'ENGINEERING, filiale Groupe Bancaire, recherche :

INGÉNIEUR EN CHEF

Diplômé E.T.P., A.M., Centrale, Ponts, etc...

FONCTIONS :
Animer et gérer une équipe d'architectes et d'ingénieurs, depuis la conception jusqu'à la livraison des programmes.

Grande expérience acquise en B.E. et/ou Entreprise Générale de la planification et de la gestion d'opérations (Habitations, Hôtellerie...).

Le titulaire du poste aura la responsabilité de budget et des résultats des missions.
Age minimum : 35 ans.

Envoyer C.V., photo et prétentions, nº 90.372, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN II

ayant une expérience en maintenance des mini-calculateurs et de leurs périphériques usuels.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en banlieue Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de Francfort pendant 3 ans renouvelables.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Service Relations Humaines 33, rue Emeriau Paris 15e.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE ENGINEERING NIVEAU INTERNATIONAL
recherche pour son Siège à Puteaux

1° - UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

34 ans minimum,
pour coordination générale d'opérations industrielles à l'Etranger.
Expérience souhaitée dans les Centrales de petite et grosse puissance et dans le domaine nucléaire.
Anglais indispensable.

Rémunération minimum 100.000 F

Ecrire Service H

2° - UN INGENIEUR

ETP – Ponts et Chaussées ou équivalent

32 ans minimum,
pour études générales et coordination de travaux portuaires. Une expérience en ce domaine sera très appréciée.
Anglais indispensable.

Rémunération minimum 80.000 F

Ecrire Service J

Psychologie appliquée
JUSTET

Analyste organique

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan informatique et pour développer sur matériel IBM 370-125 des projets de gestion administrative et industrielle, une importante société — 4.800 personnes — 1 milliard C.A. H.T., recherche un Analyste Organique.

Formation : I.U.T. ou équivalent ayant une très bonne connaissance de la programmation Cobol - IBM/DOS, complétée par une expérience dans la fonction (2 à 3 ans).

Il aura pour mission de choisir les solutions organiques adaptées au traitement à partir des dossiers généraux de conception du système d'application. Dans le cadre d'un projet défini, il encadrera une équipe de 3 ou 4 programmeurs.
Lieu de travail : Pont de Levallois.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier. Lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence M 73.285, à M. CLERE, 33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche

CAMBISTE

ayant quelques années d'expérience, connaissant l'anglais financier.

Carrière intéressante au sein d'un grand groupe international

Adresser candidature à la Direction du Personnel
20, rue de la Ville-l'Evêque - 75008 PARIS

Important Groupe
Bâtiment Travaux Publics

solidement implanté en Région Parisienne recherche pour sa direction

NÉGOCIATION D'AFFAIRES

Jeune Ingénieur

Au départ, il assiste un INGENIEUR D'AFFAIRES dans l'ensemble de ses missions :

Négociations, orientation technique et coordination des études de prix et de bouclage des marchés.

Il prend ensuite progressivement la responsabilité de ces fonctions.
Cette évolution dépend évidemment de son dynamisme personnel et de l'expérience déjà acquise.

Ce poste concerne un
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(ETP, ENPC, CENTRALE, AM, etc.)
désirant évoluer dans la branche commerciale et conscient de la priorité de ce secteur opérationnel dans l'entreprise.

Adresser C.V. et photo sous réf. 9.527 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

POUR ÉQUIPE DE VENTE ÉCLAIRAGE
DE SA SUCCURSALE DE PARIS

PHILIPS

recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX

FORMATION SUPERIEURE DE PREFERENCE
ayant expérience négociations avec clientèle professionnelle.

Adresser C.V. avec photo en précisant prétentions à Mlle HIVET, 2, cité Paradis, Paris (10e).

GLAENZER SPICER

Importante société de mécanique
C.A. 350 millions (H.T.) 2.200 personnes
filiale groupe international
crée à son siège social

POISSY (Yvelines)

le poste de

CONTROLEUR DE GESTION

MISSION :
— Audit interne ;
— Amélioration et suivi des procédures de contrôle de gestion ;
— Etudes économiques globales ;
— Supervision des services financiers.

Le poste conviendrait à diplômé grande école, ingénieurs + business school ou formation équivalente, ayant une expérience de même nature d'au moins 5 ans. Allemand ou anglais obligatoire

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé à Direction du Personnel, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud, 78301 POISSY. Discrétion assurée.

Pour permettre le lancement d'une nouvelle gamme de produits (machines à écrire automatiques à bandes et à cartes magnétiques) RANK XEROX recrute un

animateur de formation commerciale

MISSION :
- élaborer les packages et manuels de formation
- organiser et animer les séminaires de formation de la force de vente
- suivre et contrôler les actions de formation sur le terrain : prévoir des sessions de recyclage.

PROFIL :
- formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou niveau équivalent)
- pratique courante de la langue anglaise
- connaissance approfondie des caractéristiques techniques et commerciales des machines à écrire automatiques
- expérience et/ou aptitude pédagogique.

Merci de faire parvenir votre candidature avec c.v. sous référence C 5 à Monique COURMES

RANK XEROX
B.P. 63
93602 Aulnay-sous-Bois

HAVAS CONTACT

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

Champs-Elysées

recherche
pour le 1er avril 1975

UN DIRECTEUR SERVICE COMPTABILITÉ

— Formation et expérience :
Personne de tout premier plan.
Titulaire du DECS, BSEC ou expertise comptable. Il sera averti des problèmes relatifs aux établissements financiers, des problèmes fiscaux et familiarisé avec la gestion par ordinateur.
— Responsabilités :
Comptabilité générale, bilan, consolidation niveau groupe.
Poste d'avenir pour candidat disposant d'un potentiel de développement.
— Rémunération :
Suivant expérience et capacité.

Adresser C.V., photo et prétentions au nº 7.822, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

GROUPE FABRICATION PRODUITS CHIMIQUES

C.A. 200 millions, recherche

ADJOINT A DIRECTION FINANCIÈRE

MISSION PRINCIPALE :
— contrôle et assistance tant comptable que fiscal et juridique des filiales.
Etude de problèmes intéressant le groupe, permettant à ce collaborateur de prendre en charge des responsabilités de plus en plus importantes et variées.
28 ans minimum.

DECS indispensable
+ SUP. de CO ou licence SCIENCES ECO.

POSSIBILITES D'AVENIR CERTAINES
PROCHE BANLIEUE EST.

Déposer ou adresser lettre man. et CV ss/cº 89715.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

BANQUES D'AFFAIRES INTERNATIONALE

CHAMPS-ELYSEES, recherche

1°) Cadres et employés (es)

DE BANQUE pour les départements :
Crédit, Trésorerie, Etranger, Comptabilité

2°) Secrétaires biling. anglais

titulaires B.T.S. ou équivalent, sténodactylos, télexistes, standardistes.

3°) Employés de service :

chauffeurs, garçons de courses, garçons de bureau.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à nº 7.823, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

LA DIRECTION COMMERCIALE DE

SONOLOR

(Radio, Télévision)
recherche d'URGENCE
pour accentuer sa pénétration sur la rég. parisienne

UN INSPECTEUR DES VENTES

chargé d'organiser et d'animer l'équipe de vente

Objectif :
- développer la clientèle par une prospection qui prendra 20 % de son activité.

Profil :
- Un homme ayant environ 10 ans d'expérience de la distribution des biens d'équipement au niveau de la vente aux professionnels, excellent promoteur et habile négociateur à tous niveaux.

Ecrire Direct. du Pers., 182-184 av. P.-V.-Couturier 93126 LA COURNEUVE ou tél. 833-04-64 de 9 à 10 h.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUÉDOISE
dans le domaine de la CHIMIE ORGANIQUE
recherche

CHEF DE VENTE

pour sa filiale française à Paris

Le candidat doit être :
- « Real salesman » ayant une expérience pratique de plusieurs années ;
- Technicien confirmé ;
- Bilingue français/anglais ;
- habitué à faire des résumés écrits sur ses activités commerciales ;
- Agé de 28 ans minimum.

Les produits à lancer entrent dans la fabrication des détergents à usage industriel et ménager.

Veuillez adresser votre candidature (C.V. + photo) uniquement par écrit à :

Chambre de Commerce Suédoise en France
125, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS
Réf. Chimie.

PROMOGIM
PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

Filiale important groupe T.P.
recherche pour développement de son service engineering :
études, conception, rédaction de marchés d'importants ensembles immobiliers collectifs individuels et bureaux.

JEUNES INGÉNIEURS

P.C., T.P., A.M. ou équivalent.
- 2 à 3 ans d'expérience ;
- Connaissance de la construction exigée ;
- Formation complémentaire assurée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à PROMOGIM, 9, avenue de Friedland - 75008 Paris

---

CNPG - Conseil en recrutement et gestion du personnel, spécialiste dans la recherche de cadres, se propose d'élargir son équipe de

CONSULTANTS RECRUTEMENT

Les futurs titulaires seront responsables :
- Du contact de la clientèle.
- De la définition des besoins (évaluation des postes).
- De la réalisation et du suivi des dossiers.

Il est nécessaire qu'ils aient :
- Un sens commercial.
- Une habitude des contacts à haut niveau.
- Une formation à la gestion, au marketing ou en sciences hum., ou une expér. de qques années de la fonct. personnel.

Postes à : PARIS, STRASBOURG

Ecrire ou prendre contact : M. B.A. DURAND - CNPG, 105, av. V.-Hugo, 75116 PARIS. TEL. : 553-66-83.

LE CENTRE D'ESSAIS de la
SNECMA
(MELUN VILLAROCHE)
recherche pour son Service Calculs Scientifiques

DES PROGRAMMEURS
(Formation IUT CNAM)

ayant quelques années d'expér. en programmation FORTRAN et gestion de données

Adresser C.V. et prétentions à SNECMA Département Personnel 77550 MOISSY-CRAMAYEL

Société instrum. électron. rech.
AGENTS TECHNIQUES APRES-VENTE
Haut niveau. Anglais souhaité. Pour ce poste à responsabilité, il est offert :
- Haut salaire,
- Participation au profit,
- Voiture de fonction.
Ecr. BRYANS, 47, rue Barrault, 75013 Paris, ou tél. : 589-40-44.

Logistiq. Transport Manutention Consultants recherche un

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

chargé d'études à affecter en équipe au sein d'un bureau d'études spécialisé économie des transports et logistiq. industrielle.

Le candidat : diplômé enseignement supérieur ou grande école, expérience professionnelle minimum cinq ans.

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. sous réf. 176 B. à L.T.M. CONSULTANTS, Tour Horizon, 52, quai National, 92806 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour ses services INFORMATIQUE

EMPLOYE

de façonnage pour mise en forme et diffusion des documents de sortie ordinat.
- Age minimum 25 ans.
- Permis de conduire souhaité.
- Formation assurée 3 mois quartier République (Paris), ensuite lieu de travail Joinville-le-Pont.

Ecr. C.V. et prétentions à : ESSILOR INTERNATIONAL Mr MAMGUY 6, rue Pastourelle, 75003 Paris.

- Vous êtes diplômés grandes écoles (H.E.C., ESSEC, ESC...)
- Vous possédez une certaine expérience dans la vente de produits informatiques
- Vous êtes ambitieux

SOPRA
Conseil et Assistance en Informatique recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Ecrivez ou téléphonez à : J. ANDREAN 90, rue de Flandre, 75019 PARIS TEL. : 203-23-32

Toutes propositions seront étudiées
Discrétion totale assurée

TRADUCTEUR TECHNIQUE recherche collaborateurs indép., qualifiés. Ecrire CFEB, 28, rue N.-D.-de-Nazareth, 75003 Paris.

5.000 à 10.000 F PAR MOIS si jeune, actif, très efficace, « Excellente présentation ». Contacts humains aux plus hauts niveaux. Téléphone : 222-69-57.

Rech. couple stylé avec référ., femme cuisinière et mari valet de chambre, logés, nourris, bons gages. Téléph. pour rendez-vous 203-71-48.

CENTRE INFORMATIQUE INTERCOMMUNAL
rech. N. system. sur MAT. IRIS 45 sous SIRIS 2-3 connais. SOCRAT souhait, libre rapide. Ecr. M. PRESIDENT, mairie de MONTREUIL, 93100. T. 287-92-95.

Pour SURESNES
AGENT TECHNIQUE
ELECTRONICIEN
Calculateur digital
contacter : E.L.P.
110, bd Gabriel-Péri, Malakoff.

CIE D'ASSURANCES rech.
PROGRAMM. SYSTEME
D.O.S. - V.S.
Langage assembl. P.L. 1
Env. C.V. et prét. à N° 2.249, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Cie GENERALE D'AUTOMATISME
Division INDUSTRIE
recherche pour son activité ENGINEERING PETROLE en pleine expansion

JEUNES INGENIEURS INGEN. D'AFFAIRES

pour étude, réalisation, mise en service d'ensembles industriels automatisés en France et à l'étranger.
Formation Grandes Ecoles d'Electromécanique et Electrotechnique.
Français, Anglais courants nécessaires. Allemand souhaitable.

Ces postes conviennent à candidats ayant bonne présentation, bon contact humain, dynamiques et ayt le goût des responsabilités.

Téléphoner pour se présenter : au 490-92-20, poste 23-12.

Bureau d'études parisien spécialisé aménagement, urbanisme et transports, recherche :

SPECIALISTE TRANSPORTS

3 à 5 ans d'expér. Formation scientifique. Etudes complément. urbanisme ou économie souhait. Ecr. avec C.V. man. et photo réc. ss réf. 7.514, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

SERVICE PUBLIC
proche banlieue Sud
équipé d'un 370/158 OS/VS2, BATCH, REMOTE BATCH, TSO, IMS, CICS
cherche

INGENIEUR SYSTEME

Libre rapidement, diplômé 3e cycle, Ecole Ingénieurs ou équivalent. Expérience OS nécessaire.

Envoyer C.V. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 55.704.

Importante Société recherche
HOMME JEUNE
Bonne formation, aimant contacts téléphoniques, pour situation d'avenir. Négoce international corps gras. Ecr. n° 9.026, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

---

Impte société industrielle rech.
JEUNE INGENIEUR
BILINGUE FRANC/ANGLAIS
pr promouvoir vente de matériel de transport et de manutention. Bonne rémunération. Fréquents déplacements à l'étranger, résidant région parisienne. Adr. C.V. n° 92671 Publ. Roger Bley, 101, r. Réaumur, 75002 Paris, q.t.

Société d'éditions 1er arrondiss. recherche ETUDIANTS en 3e et 4e année intéressés par la rédaction d'articles courts et variés, travail à la semaine. Horaires libres. Rémunération intéressante. Ecr. SBAD, 50, rue Miromesnil, PARIS (8e).

Sté GESTION et FORMATION P. M. E. ch. jeune démarcheur-analyste formation SUP. DE CO ou équivalent. Expérience intervenant souhaitée. Fixe + intéressement. Envoyer C.V. et prét. à n° 7.811, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA SOCIETE HOTELIERE ET DE RESTAURATION recherche
2 INSPECTEURS COMMERCX l'un basé à Paris, l'autre dans le Sud-Est. Ces postes exigent une bonne pratique de la vente de service, une aptitude aux contacts à haut niveau. Ces postes peuvent déboucher sur une direction régionale. Adress. C.V. + photo à S.H.R., 343, bd Romain-Rolland, MARSEILLE-9e.

Société SERIG recherche :
PROGRAMMEUR
expérimenté I.B.M. DOS-VS, connaissant GAP.
Ecr. à M. Gérard Landauer, SERIG Informatique, 7, rue Ganneron, 75018 PARIS.

COCEI ENGINEERING GROUPE TECHNIP 200 METRES DU R.E.R. recherche pour son service CONTROLE BUDGETAIRE

UN COST. CONTROLER

Ayant si possible expérience estimation, références dans sociétés d'engineering ou ensembliers industriels exigées — Anglais souhaité.

Poste à pourvoir rapidement. Restaurant d'entreprise, 13e m.

C.V., photo et prétentions à : COCEI, 44, avenue de Chatou, RUEIL-MALMAISON

SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUE très Dynamique recherche

CHEF DE PROJET
très expérimenté et ambitieux. SON EVOLUTION : DIRECTEUR OPERATIONNEL

PROGRAMMEUR
COBOL et Assembleur. Ecrire : n° T 64.226, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche :
1 ASSISTANT COMPT. expérim.
1 REVISEUR expér. Compt. banque
Ecr. avec C.V. : S.E.C.O.R., 14, rue d'Annam, Paris (20e).

Recrutons pr impte Sté département spatial

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Plusieurs postes à pourvoir ds les domaines suivants :
1) Fiabilité,
2) Qualité,
3) Mécanique structure,
4) Méthode qualité (province).
Connaiss. langue anglaise
Lieu de travail : région paris. Débutants acceptés. Adr. C.V. manuscrit très complet ss réf. 2590 à P. LICHAU, 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

ANALYSTES
PROGRAMMEURS
PL 1 - DOS plus GAP 2
SRS 66, rue de Provence (9e), 2e ét. gauche. - 285-43-37.

Directeur industriel : 130.000 F +rét. I 10, anime une équipe de ht niv., parle angl. Ecr. av. C.V. à Groupe NIL Associés, 43, avenue du Général-de-Gaulle, 92360 MEUDON-LA-FORET.

IMPT GROUPE DE STES
Secteur de la distribution Paris 8e recherche

JURISTE

Pour assister le Directeur de son service Juridique. Conviendrait à docteur en droit ou diplômé 3e cycle, ayant une solide pratique du droit des affaires (Commerciales, Sociétés et Fiscales), ainsi que du droit judiciaire. Une expérience de plusieurs années dans un cabinet d'Avocat ou une étude d'Agréé ou d'Avoué est nécessaire. Envoyer C.V., à n° 9.093, PUBLIPRESS 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

Société Internationale banlieue Ouest recherche
CHEF COMPTABLE
EXPERIMENTE
connaissances informatique, anglais, système américain. Ecrire avec C.V., prétentions, ss n° 13.082 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

— 2 ANALYSTES-PROGRAMM. Cobol A.N.S. et A.S.S./O.S.
— INGENIEURS SYST. (I.B.M.) A.P. au PROG. P.L. 1/O.S.
Tél. pour rendez-vous 202-48-49.

Société en plein développement rech. pr son siège social à Sartrouville 78500.
2 Comptables confirmés (ées), libres de suite pour :
1. Poste clients.
2. Poste fournisseurs.
Ecr. N° T 064168, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ets de santé dépend. de la Confédération générale du travail (C.G.T.) rech. CADRE SUPERIEUR de GESTION, salaire selon exp. Format. type H.E.C.-E.S.C.P. ou équivalent et exper. de la gestion des entreprises ou des établissem. collectifs. Adress. C.V. détaill. N° T 064064, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e, q. tr.

Usine de fabrication de radio et télévision ch. pour Direction de recherche pour ORAN.
1 INGENIEUR ELECTRONIC. Radio et TV noir blanc et couleur. Ayant expérience dans un bureau d'études en vue de réalisation d'étude et contrôle de production. Envoyer C.H.B. à SELECTION, 11, fg Poissonnière PARIS-9e. Tél. 246-72-72 ou à UFAMA, Cité J.-de-La-Fontaine, ORAN. Tél. : 35-33-98 ou 99.

Importante société recherche
HOMME SEUL
Bonne formation. Aimant contacts téléphoniques pr situation d'avenir. Négoce international corps gras. — Ecrire n° 9.026, PUBLICIT. REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

T.R.T.
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour commercialisations à l'exportation de matériels de transmission et de téléinformatique

Ce poste conviendrait à ingénieur ayant quelques années d'expérience technique.
Formation commerciale assurée.
Anglais indispensable.

Adresser C.V., prétentions et photo.
5, avenue Réaumur, 92 LE PLESSIS-ROBINSON

---

opa
ORGANISATION PROGRAMMATION ARCHITECTURALE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Recherche fortes personnalités susceptibles à terme d'assurer leur propre commercial et de développer leur propre cellule. Formation supérieure mais indifférente, non-conformistes et imaginatifs.

Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite à CONTACTS, 107, rue de la Pompe, 75116 Paris qui traitera votre dossier confidentiellement.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE
recherche pour son
Service « Procédés »

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

MISSION :
- Définition des spécifications techniques des matériels utilisés dans les réalisations en France ou à l'étranger.

PROFIL :
- Diplômé d'une Ecole supérieure de chimie ayant au moins deux ou trois années d'expérience dans les services « Procédés » ou « Fabrication »

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 89.920, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ - BANLIEUE SUD
recrute

INGÉNIEURS

25 ans minimum

Pour développement de semiconducteurs hyperfréquences. Bonnes connaissances en technologie et si possible en mesures.

Envoyer curriculum vitae à n° 89.415, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr

---

Important Groupe Chimique Paris - La Défense recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Responsabilités :
- Vente de produits chimiques ;
- Assistance technique à la clientèle (peinture, vernis, bois, papier...).

Profil :
- Trois ans d'expérience min. ;
- Formation supérieure en chimie et/ou commerciale ;
- Qualités de contact indispensables.

Déplacements de courte durée.

Env. lettre man., C.V. détaillé, photo réc. et rémunér. envisag. ss réf. M 147 A, à Axial Publ., 91, Fbg St-Honoré, Paris-8e, q.t.

GROUPE FIDUCIAIRE PARIS M° Monceau, recherche

COLLABORATEUR
à formation JURIDIQUE et FISCALE ayant si poss. l'expérience du travail en cabinet de conseil juridique ou d'expert comptable.

Le candidat, âgé de 30 a. min., devrait progressivement remplir des fonctions de : SECRETAIRE GENERAL Situat. d'avenir. Env. C.V. man. et indicat. du niveau de rémun. antérieure et souhaitée à : Mme CONDAT, 5, r. de Prony, Paris-17e.

Jeune société recherche pour régions de LILLE - CAEN BORDEAUX-TOULOUSE-LYON GRENOBLE - STRASBOURG NANCY et PARIS

ATTACHES DE PRODUCTION COMMERCIALE

pour relations avec clientèle. Rémunération annuelle : 36.000 F + après stage rémunéré. Ecrire : CERP, 105, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Le C.N.R.S. recrute un jeune diplômé (H.E.C., C.N.A.M., etc.) attiré par les problèmes comptables, disposant de préférence d'une première expérience. Placé en position d'ingénieur, le candidat (ou la candidate) retenu participera à la mise en place de comptabilités analytiq. dans les laborat. du C.N.R.S. Basé à Paris, ce poste implique des déplacements en province, fréquents mais de courte durée. Adr. C.V., lettre man., rémunération souhaitée : Chef des serv. du budget des affaires financières et du plan du C.N.R.S., 15, quai A.-France, 75700 Paris.

INGENIEURS CHAUFFAGE conditionnement d'air recherchés pour PARIS et pour NANCY. Ecrire BEFS Engineering, 63, avenue des Vosges, à STRASBOURG, av. C.V. et prét.

Cie GENERALE DE GEOPHYSIQUE
recherche pour ses missions de prospection sismique MARINE ET TERRESTRE dans le monde entier

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
(MINES, CENTRALE, A.-et-M., INSA, ENSI...)

Les candidats devront :
- être dégagés de leur O.M. ;
- être célibataires de préf. ;
- avoir une bonne pratique de l'anglais parlé.

Adresser C.V. détaillé à C.G.G. 6, rue Galvani 91301 MASSY

Sté d'expertise comptable Paris (8e) recherche

COLLABORATEUR
Titulaire du D.E.C.S. et ayant au moins 2 ann. expér. ds un cabinet. Ecr. Etudes et Recherc. commerciales. - 7, r. Lauriston, 75116 PARIS, qui transmettra.

Rech. rédacteur (ice) à tps part. ayt tr. bnes conn. music. Ecr. av. réf. Fares, 12, r. S.-Joseph-2e.

---

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au 233.44.31
pour tous renseignements : 233.44.21
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

emplois féminins

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

SECRÉTAIRE du P.D.G.

Habitant secteur Le Vésinet - Saint-Germain, possédant voiture, minimum 30 ans.

Nécessité d'être bilingue français-anglais et d'être très rapidement disponible.

Poste de confiance bien rémunéré.

Ecrire avec C.V. et photo, n° 509, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transm.

Réponse sous huitaine.

Fabricant de tricots de luxe situé à Paris-9e recherche pour assister son P.D.G.

SECRETAIRE DE DIRECTION
- Le P.D.G. étant de nationalité anglaise, la candidate retenue devra être parfaitement bilingue et connaître la sténo anglaise.
- Sa rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 36.000 F + prime de fin d'année.

Tél. à A. Z. CORPORATIONS : 538-32-32, poste 3581

DIRECTION IMPTE SOCIETE PRIVEE recherche

SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE

Bonne connaissance de la langue anglaise. Quelques années d'expérience. Niveau minimum B.T.S.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous n° 90.405

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS 18-20, rue Grange-Dame-Rose 78 VELIZY-VILLACOUBLAY

Société Prog. Audio. (XIVe) cherche Secrétaire direction, expérience, sens des responsabilités, gestion, contact fournisseurs, suivi planning réalisation, sténodactylo indispensable. — Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous le n° 6.654, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Urgent pour SURESNES
DACTYLO TECHNIQUE
sur I.B.M.
Frais de déplacements.
Se présenter E.L.P.
110, bd Gabriel-Péri, Malakoff.

MAIRIE DE NANTERRE recherche PUERICULTRICE pr constitution équipe de travail en vue création crèche familiale. S'adresser au : 204-01-20, ou au 204-21-50, ou poste 346 ou 343.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
Entreprise générale d'ensembles industriels 5, rue Monttessuy, PARIS-7e, recherche

EMPLOYEE QUALIFIEE
Pour son service facturation
- Chargée de la vérification des factures av. les commandes.
- Dactylo souhaitable.
- Age minimum 30 ans.

42 h. 45/5 jours, rest. entreprise, mutuelle. Env. C.V. avec photo Serv. du person. S./réf. G. 50.

Société près Mo BOURSE (effectif 10 personnes) recherche d'urgence à mi-temps (14 h. à 18 h. 15)

SECRÉTAIRE COMPTABLE
Femme (système décalque) très expérim., sér. réf. exig. Bne rémunération. 13 mois 1/2. 5 semaines vacances. Place stable. Adr. C.V. manuscr. et prétent. N° 34.567, Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE
L'Organisation mondiale des milieux d'affaires avec des membres dans plus de quatre-vingts pays recherche

SECRETAIRE
sténodactylo biling. anglais-français expérimentée. — Ecrire à : C. C. I., 38, cours Albert-Ier, 75008 PARIS.

CENTRALE D'ACHATS recherche
J.F. DIPLOMEE I.U.T. INFORMATIQUE
Intéress. par l'application d'un système de gestion des stocks dans la distribution. Formation complémentaire en programmation donnée par l'entreprise.

Ecr. avec C.V. ss n° 4.860 à : LEVI-TOURNAY 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui tr.

VIIIe ARRONDISSEMENT recherche CUISINIERE BONNE PRESENTATION pour s'occuper service table + repassage, parlant français, aidée par femme ménag., nourr., chbre indép., réf. exig., tr. bon salaire. Tél., matin : 203-71-48.

gérances appointées

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE FRANÇAISE
recherche pour Région Parisienne
BANLIEUE OUEST

LOCATAIRES GÉRANTS DE STATIONS-SERVICE

Indispensable de posséder : goût des contacts humains, du commerce et qualités de gestionnaire.

Le métier est dynamique et rémunérateur. Formation assurée. Revenu minimum garanti.

Conditions : disposer d'un avoir personnel minimum de 20.000 à 50.000 F selon les stations.

La société peut apporter assistance financière complémentaire.

Tél au 828-09-69 mardi 28 janvier de 14 à 17 heures et demander Mme DOLH.

représent. offre

Rech. personne, gain possible 6.000 F pour service commercial tournée moitié France/Nord. Bijoux et cadeaux. Ecrire 64.380 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cédex 02.

travail à domicile

Recherche INGENIEURS en électrotechnique, conn. anglais et russe (versions), si possible allemand, pour analyse documents à domicile. Adr. C.V. manuscrit Bureau 107 à C.N.R.S., 26, rue Boyer, Paris-20e.

propositions diverses

Si vous avez des difficultés à obtenir une situation, si vos démarches auprès des employeurs sont vaines, exposez-le PAR ECRIT à

ENTRAIDE DES CADRES
associat. sans but lucratif d'aide psycholog. des cadres et assimilés, 30, rue des Mathurins, 75008 PARIS. (Ne pas se présenter sans rendez-vous).

traductions

Demande

TRADUCTIONS TOUS TEXTES ARABE-FRANÇAIS-ARABE par diplômé d'arabe littéraire, licenc. droit et Sciences-Eco. Tr. exper. 875-22-45 (18 h. 15).

proposit. com. capitaux

Important groupe privé rech. plusieurs candidats de très bon niveau commercial pour acquisition :

PORTEFEUILLES D'AGENTS GENERAUX D'ASSURANCES

sur district parisien. Revenu brut annuel de départ de 40.000 à 140.000 F. Associations et aides financières envisageables. Formation préalable assurée. Ecr. avec C.V. et photo à : LA PRESERVATRICE 98, r. de Rennes 75006 Paris ou tél. pr R.-V. 222-49-16 +.

cours et leçons

ANGLAIS Mrs THOMPSON dipl. OXFORD. Tél. : 633-17-16.

ORTHO.-MATHS, 7e à 2e, 15 ans expér. 30 F heure. BOL. 80-96.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour toute la France Nice et région RONDEAU 1 bis, rue Friant. T. 828-86-41.

occasions

« TIMBRES-POSTE ». ACHETE collection. Tél. 267-09-19, matin.

Part. vd cse dép. sal. à manger provenance DOMINIQUE : table, buffet, 230 cm et 10 chais. Tél. : de 17 h. à 19 h. 553-40-46 tous les jours pour rendez-vous.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

demandes d'emploi

35 ans, dyn., 24 ans Ind. Tech. et Ccial

ING. DE CONTRAT

— Servomécanismes
— Techniques du Vide
— Electronique
— Electricité
— Calculateurs anal.
— Informatique (7 ans)

ANGLAIS - ESPAGNOL - TECHNICO-COMM.

MOYEN-ORIENT
AMÉRIQUE LATINE

Ecrire à n° 2.313, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CADRE DIRECTION FEMME

Secrétaire générale, bonne présentation. Contacts humains aisés, longue expérience problèmes administratifs, juridiques, sociaux, au sein d'un organisme patronal. Trilingue anglais espagnol. Accepterait déplacements étrangers. Libre de suite.

Ecrire n° 2298, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DESIGN - ARCHI - GRAPHISME COLORATION

BONNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
37 ans - Retour de l'Etranger.
Parle ANGLAIS et ALLEMAND couramment.

CHERCHE JOB PASSIONNANT
Tél. : 704-88-96.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

37 ans - ANGLAIS courant
cherche
POSTE SIMILAIRE ou FONCTION MARKETING de haut niveau en PROVINCE,
SUD DE LA LOIRE de préférence.

Ecrire à n° T 64.135, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

Jeune Cadre, 28 ans

formation supérieure, niveau D.E.C.S. 3 ans expér. Anglais et Espagnol courants. Bonnes notions Allemand. Connaissances informatique. Rech. poste Adjoint Chef Comptable ou équivalent.

Ecrire n° 2301, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J. Fme, 27 a., exp. gde agence 6 ans (exécut., achat d'espace), bne dact., rech. poste technicien, achat d'espace. Tél. PRO. 85-24 ou écr. 6.658, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licencié Droit des affaires, cél., 25 ans, dispon., dyn., rech. sit. serv. juridique et fiscal dans entreprise ou cabinet. Ecr. à 2.297, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME, 29 ans, Allemand-Anglais, dynamique, expérience des affaires à haut niveau et commerce international, esprit d'analyse, sens des relations publiques et responsabilités, très disponible, permis de conduire, libre immédiatement, cherche situation ATTACHEE DE DIRECTION ou SECRETAIRE DE DIRECTION. Ecr. à 0212 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Docteur 3e cycle chimie, 28 a., maîtrise chimie-physique, cert. biochimie, ayant enseigné en faculté, cherche emploi. Ecr. à B. GARNIER, 66, rue Mozart, 78140 VELIZY.

Jne cadre, 24 a., lib. O.M., dip. ESC+INIG. Spécial. ANALYSE SYSTEMATIQUE, propose ses serv. Lib. de sts. - 277-43-62.

JNE CHEF DE PERSONNEL 25 a., format. sup.+D.U.E.L. de psychologie et de sociologie, 3 a. expér. prof., part. au cour. des problèmes : administratifs, recrutement, gestion prévisionnelle, formation, relat. hum. (délégués, organis. syndic.). Lib. suite, réduct. activité Entrepr., ch. situat. Paris ou province. Ecr. à 89.848 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra-1er, qui tr.

Ingénieur III-A. Spécial. amortiss. de chocs. Prod. nouv. Ind. Installat., rech. poste à respons. Ecr. à 2.324, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 24 a., ét. sup. de comm., Bloomsburg state college certif., Lower certif. of Cambridge, dip. Hingue Schule à Brunswick, séj. 1 an USA, 2 a. RFA. Parfaite conn. angl.-allem., ch. poste RFA. Patrica Bahr, 27, av. de la Porte-Brancion, 75015 Paris.

J.H., 26 a., niv. DECS, chef de section dans import. groupe français, ch. poste de CADRE COMPTABLE. Ecr. à M. PHILBERT, 8, rue E.-Zola, Issy-les-Moulinx 92130.

Dame, b. prés., disting., ayant voiture, dem. emploi chez particulier. Pourrait faire secrét., conduire Paris et déplacements. Ecr. Mme ROLLIN, 56, avenue Kléber, 75116 PARIS.

FINAL EXPERT COMPTABLE H., 36 a., prep. 20 ans, dont 5 cab., exp. audit, bilan informat., budget gestion, etc., rech. sit. Ecr. à 7.830, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre supérieur - 46 ans
Dirigeant d'entreprise
Ingénieur civil - I.C.G.
Expér. création et implantation Société hors métropole, recherche situation dans Société s'implantant Moyen-Orient, préférence LIBAN, IRAN.
Ecr. à 2.305, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BANQUE - GRADE CLASSE IV Homme 28 ans. Bne expér. de l'exploitation de la démarche acquise principalement en agences (12 années), ch., Paris ou province, direction moyenne agence ou autre responsab. Cl. V. demandée. Ecrire à 90.192 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ALLEMANDE - 22 ANS PARLANT PARFAITEMENT FRANÇAIS-ANGLAIS
4 ans expérience professionnelle (secrétariat, traductions) cherche situation intéressante et bien rémunérée. Mi-temps, plein temps, partiel. Ecr. 90.329 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Homme, chef d'équipe emballeur Bois-Carton, ch. emploi stable - Tél. : 986-43-65.

Jeune Allemande, secrét. début., tril. angl.-franç.-esp., ch. empl. à Paris. S. Goetze, 17, av. du 4-Zouaves, Rosny-sous-Bois - 93.

LIBRE DE SUITE
H., 41 a., B.P. 1er grd., niv. 2e SECRETAIRE GENERAL Préfect. 4.500, demande contact direct verbal. Ecr. 64.374 Presse, 31, bd Bne-Nouvelle, Paris-2e.

J. Afr., titul. dipl. d'études sup. éco. du CNAM. Spéc. : évol., faits éco., ch. situation dans le marketing ou comme formateur. Accept. aussi tte autre propos. Ecr. N° 2.303, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Si vous recherchez un HOMME JEUNE, ayant :
— Expérience resp. sté distrib. (C.A. : 20 millions/an) ;
— Goût de la performance ;
— Idées rentables ;
— Intelligent et ambitieux.
écr. N° 7.814, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre comm., 34 a., excel. prés., sérieux, dynam., 11 a. d'expér. de édition et industr. de bois, ch. emploi de responsabilité, évolutif, pour développer ou créer réseau comm. (prom. ou vte). Capable satisf. propos. de autres branch. Libre immédiat. 4 500 × 13 + fr. si nécessaire.
M. Frédéric PICAULT
65, bd de la République, 92100 Boulogne.

J. H. 27 a., marié, dégagé O.M., D.E.S. Sc. Eco., 2 a. expér. études éco. et comm. Spéc. : statistiques, prévisions, ch. poste similaire Paris ou province. Ecr. N° 2.302, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Homme 50 ans, ch. pl. Maître Hôtel ou pour second. Patron. Tél. 343-79-33 de 8 à 16 h. tous les jours sauf dimanche.

CADRE 30 ANS ASSISTANT CREDIT MANAGER (Adjoint) Chef de Service (crédits) ch. poste dans Sté France ou Etranger. Expér. Sté Nationale. Contrôle crédit. Analyses comptes clients. Gestion poste clients pré-contentieux — Anglais cour. Ecr. à No 2223 SPERAR 12, rue J.-Jaurès, 92 PUTEAUX.

INGENIEUR II
31 ans — Dynamique
Exp. : B.E. Coordin. des projets Production, Animation Départ. tech.-commercial et S.A.V. Désire collaborer dans équipe Direct. P.M.E. PARIS, BANLIEUE EST ou rég. Maconnaise, lyonnaise. Ecr. N° 91876 REGIE-PRESSE 85 bis r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

J. F. 35 ans, 6 ans expérience secrétaire de rédaction-maquettiste cherche collaboration dans revue ou édition. Ecr. N° T 64189 Régie-Presse 85 bis rue Réaumur, Paris-2e.

Juriste 28 ans spécial. propr. industr. drt des affaires. Cherc. poste à responsabilité industrie conseil. jurid. Ecr. n° T 064.267, Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur -Paris-2e, qui transmet.

Ccial DYNAMIQUE 25 ans
J. H., bil. angl.-espag. D.U.T., bonn. connaiss. export, ch. empl. cial (export ou autre), représent. s'abstenir. Tél. : 885-31-89.

NORMALIEN AGR. LETTRES 28 ans, actif, créatif, expér. prof. relat. hum., cont. av. l'étranger, angl. cour., ch. situat. responsab. ds édit., relat publ., presse, publ. Ecire No 2321 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 28 ans, 9 a. expér. ds imple agce de voyages à Paris parl. anglais. Spécial. voyages d'affaires, recherche poste CHARGE DE VOYAGES dans Société à Paris. Ecrire No 90.334 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE ADMIN. CCIAL H. 33 a. 6 a. exp. stat. études marchés diplômé Inst. promot. cciale 2 a. act. gestion, vente, cherche responsab. empl. st. et d'avenir actif ou sédent. prét. PME. Ecr. DESLDIRE, 33, r. M.-Miquel 92130 - ISSY-LES-MOULINEAUX.

Cadre 49 ans, gr. expér. gérance immob. (copropriété et locatif), rech. poste simil. ou étud. ttes propos. Peut se lib. immédiat. Tél. : 589-28-75 entre 10 et 13 h. Ecr. N° 6.649, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 25 ans, niveau DUES-BTS biophysique, 4 ans rech. labo. pharmacologie, actuel. document. domaine médical, rech. poste documentaliste assistante d'ingénieur chimiste, biochim., pharmacologue. Paris 14e, 15e, 16e, 17e, 7e ou R.P. 92, ou écrire N° 6.650, à le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

BANQUE. N. 31 a., form. juridique sup. et banc. Prof. CFPB, 15 ans exp. dont régl. des changes, ch. situat. cadre, de préf. s. étr. ou form. Ecr. 2.230 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

H., 44 ans, B.E.I., nombr. réf. en mécanique, expérimenté, ch. place TECHNICO-COMMERCIAL sédentaire ou Agent technique 2e échel. ou gestion magasin, contact clients et fournisseurs, Paris, banl. Est ou Nord. Ecr. M. BELZANE, 26, r. de la Paix, 93160 NOISY-LE-GRAND.

CHEF DE PUBLICITE
H., 29 ANS, études sup., anglais 5 ans exp., impts annonceurs 3 ans agence internationale, expérience approfondie V.P.C., immobilier, urbanisme, biens d'équipement, libre de suite, recherche situation en rapport. Tél. 774-59-64 (10 h.-18 h.).

CADRE - 28 ANS
Expér. technique commerciale et bancaire de bâtiment et plastiq., cherche poste à responsabilités. Tél. 979-06-51 (après 18 h).

J.H. 24 ans, célib., lib. O. M., bac A 4, lang. angl., esp. (lu et écrit), lic. droit privé, gdes opt. droit civil, commerc. et pénal, 1 an gestion du personnel sur ordin. Phillips P 880, ch. sit. Ecr. N° 6.648, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ingénieur ECP, 23 ans, formation bâtiment, ayant participé à des expér. de méthodologie et d'organisation des entreprises, cherche à s'intégrer à des équipes pluridisciplinaires d'organisateurs et de concepteurs. Ecr. N° 2.286, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 25 a., lic. ès sc., maîtr. et D.E.A. géologie, 3 a. informat., angl., ital., espagn., étud. tte propos. sérieuse Paris, province ou étranger. Ecr. N° 2.245, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

GRAPHISTE DIPLOME/ILLUSTRATEUR, 27 a., 4 a. exp. en studio et agence de publ., allem.-franç.-angl., ch. empl. (publ., édit. théât., télé., etc.), libre de suite. Ecr. N° 91863, REGIE-PRESSE 85 bis rue Réaumur, PARIS-2e.

DESSINATRICE
3 ans expér. (catalogue techn., dessin médical) ch. emploi ctre PARIS ou Banl. EST. URGENT. Ecr. Mlle BONNAMY Christine, 2, rue des Anémones, 77400 LAGNY.

LIBRE IMMEDIATEMENT
Cadre homme, 32 a., autodidacte 14 ans d'expérience ds 3 entrep. de taille nationale : comptabilité, ordonnancem., approvisionnem., gestion immobilière, gestion du personnel, publicité, promotion, animation, distribution de détail, relations publiques, organisation, études de marché, etc. Dynam. et capable d'adaptation rapide peut efficacement assister un chef d'entreprise (PARIS, Province ou étranger Francophone). Etudierai toutes propositions.
Ecr. N° 2.296 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Concepteur Maquettiste PUBLICITE
25 ans. Exp. 4 ans studio et agence, bon sens graphisme et création. (P.L.V., Affiches, Stand, Packaging...). Cherche emploi agence. Temps complet ou free Lance. Tél. : 278-62-29.

CADRE SUPERIEUR DE GESTION
Ingén. 38 ans, rech. situat. basée à Paris avec moitié des activités à NANTES, soit à la DIR. GENERALE d'une Société, soit à la DIRECT. des PARTICIPATIONS d'un groupe financier pr prendre en charge la DIRECT. ADMINISTRAT., FINANCIERE ou la DIRECT. de GESTION. Expér. étendue et concrète dans ces domaines. Praticien av. qualités de bon sens. Référ. morales et industrielles. Ecrire à n° 90.183, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

LICENCIE ES-MATH, 30 a. ch. situation débutant. LEBOVY 17, r. Ambroise-Thomas, 75009.

ADJOINT A DIRECTEUR GÉNÉRAL

38 ans - 12 ans expérience industrielle dont 5 ans DIRECTEUR ADMINISTRATIF responsable personnellement de son action en tant qu'ADMINISTRATEUR.
OFFRE connaissances pratiques en :
— Comptabilité générale ;
— Préparation et suivi des budgets et trésorerie ;
— Relations avec banques ;
— Administration du commercial (1.500 clients) ;
— Ordinateur de bureau ;
— Gestion des stocks, lancement-ordonnancement ;
— Gestion personnel ; paie administration.
Peut gérer, organiser, développer une affaire.
LIBRE IMMEDIATEMENT.
Ecr. n° 91.810, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

ANALYSTE INFORMATICIEN

34 ans - 7 ans expérience diversifiée :
• Analyse : collaboration au développement de plusieurs projets ;
• Programmation : bonne maîtrise Cobol ANS pratique programmation structurée ;
• Maintenance et exploitation chaînes de traitement (I.B.M. 360 et 370).
CHERCHE POSTE
AFRIQUE ou MOYEN-ORIENT.
Ecrire n° 2.323, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

INGÉNIEUR Grandes Ecoles + M.B.A. Marketing

27 ans - Anglais courant ;
1 an 1/2 expérience ANALYSTE et CONSEIL MARKETING
recherche
POSTE FONCTIONNEL DE HAUT NIVEAU.
Ecr. n° 91.450, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

GRAPHISTE
(Formation publicitaire.) 28 ans.
Collaborant depuis 3 ans avec organismes d'aménagements, au niveau de la conception et de la réalisation de documents d'urbanisme et d'informations, intéressé par poste à pourvoir dans ce domaine (intégré ou extérieur) au sein d'une équipe de création, d'un bureau d'études, d'un organisme de relations publiques, etc. Paris ou région parisienne. Ecr. N° 6.656 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL ADMINISTRATIF
Expérience approfondie 21 ans même Société Commerce International produits biens consommation industrielle et équipement, rech. situation fonctions commerciales et/ou responsabilité administrat. au sein d'une direction comm. Etudierai toutes propositions. Ecr. n° 90.350, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

YOU ARE A LUCKY BOSS
If You give me a good job I'm a qualified receptionist bilingual, typist, switchboard operator good looking. Ecr. n° 2.307, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE D'AFFAIRES
Commerce international
J.H., 25 ans, licence en droit des affaires Master of laws (droit international et comparé), diplômé C.E.C.E. en commerce international, ex-coopérant technique, rech. poste dans cabinet juridique ou société internationale Paris ou étranger. Ecrire Havas Lavandou. 570-17.

Organisateur-Informatic.
H., 36 ans, 8 ans expérience en organisation et informatique de gestion, chef de projets, respons. équipe Analystes et Programmeurs, très bonne connaiss. applicat. de gestion batch et temps réel, ch. place stable responsab. Ecr. n° 2.318, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

16e DANS HAMEAU PRIVE Imm. neuf, gd standing 4e ét. 7 P., 185 m² + ch. serv. + box pour 2 voit. - 227-11-95.

14e Près PARC MONTSOURIS Im. récent. Gd séjour + 3 ch., tt cft, 95 m², plein soleil, calme, tél., park. Px 460.000 F. KLIOXSON - 522-13-09

CUSTINE
Grand 2 PCES, entrée, cuis., wc, s. d'eau, 3e s/rue. 130.000 avec 26.000 F. ETUDE CUSTINE 4, r. Custine (18e). T. 606-58-92

16e LUX. APPT. en DUPLEX Cachet excel., 2 terrasses, double exposit. TEL. BOX. CH. SERV. Prix élevé. - 704-88-18.

Près Luxembourg - ORIGINAL 220 m², en duplex, sol., verd., récept. + 5 chbres + atelier. Exclusivité Riesclma : 325-43-71.

Région parisienne

NEUILLY, bd Victor-Hugo, proche Seine, immeuble réct. belle entrée, liv. dble + 2 ch., 5e ét. dern. ét., ascens., 76 m², téléph., libre le 1er avril : 270.000 F. Téléphone : 286-36-10, poste 228.

appartem. achat

Recherche, Paris 15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). — Tél. 577-31-27.

constructions neuves

SCI NOUVEL ORLEANS 2
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
METRO ALESIA LANCEMENT DE LA 1re TRANCHE
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
PRIX DE LANCEMENT 4450 A 5250 F AU M2 REV.
BUREAU DE VENTE SUR PLACE OUVERT
TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE
DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 586 87 11 OU 331 46 82

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

MARAIS RUE DE BRETAGNE
Location simple ou av. cession bail 9 bureaux 160 m² av. 4 lig. groupées ou 13 bureaux 235 m² avec 7 lign. groupées, état neuf, chauff. cent. Pr ts renseign. : SEXIM, 23, bd du Temple, Paris (3e). - Tél. 278-66-64 et après 20 h 30 : tél. 254-64-33.

locaux commerciaux

QUARTIER OPERA
BURX COMM. 200 m² environ, 3e étage, 3 lign. tél., cess. bail 6 ans. Loyer actuel 40.000 F l'an + charges. PX 250.000 F. Tél. : 527-96-21 et 874-48-44.

locations meublées

Offre

Montmartre, charm. pet. 3 P., tt cft, vue panoram., 8e étage, asc., TEL. 1.300 F. - 704-88-18.

fonds de commerce

Céde direct. Night-Club S. A., b. place, 5e arrdt, gr. %. 734-78-60.

locations non meublées

Offre

Marais, 14, rue Sévigné (IVe), charmant 2-3 P., double living, chbre, cuis. inst., belle S. de B. + débarras, tt confl, tél., 5e ét. sans ascens., 1.500 F mensuel. Visite, mercredi, de 13 à 19 h.

Muette, Imm. P. de T., 7 P., cuis., s. bs, 3.700 F. 387-81-79.

NEUILLY, rue Borghèse, beau 6 Pièces, 180 m², vue imprenable, 4.000 F. Tél. : TUR. 97-81.

VANEAU, beau studio, cuisine, S. de B., 950 F. - TUR. 97-81.

ST-MANDE, 5 MIN. BOIS, réct 5 P., cuis., bains, wc, parking, chff. cal, 2.650 T.C. LAF. 15-66.

6 PCES NEUF - COURBEVOIE Cuis. + office, 2 bains. Dressing. TEL. MOQ. Terrasse s/jard. Gar. 2.500 F. MAC. 43-77

Demande

Journaliste à Part. ch. logem. 4 Pièces, de caractère, calme et bien situé, loyer anc. ou modéré bail de 9 ans) contre travaux de restauration à sa charge. ECRIRE A : CHEVALIER. 8, rue de l'Eglise. — Paris-15e.

terrains

Offre exceptionnelle TERRAIN 6.300 M² avec rue privée et toutes viabilités. On peut construire bâtiment à usage industriel et bureaux sur environ 3.500m² au sol. Prix en propriété 595.000 F, situé à 10 km Pte de Choisy - 887-87-34.

appartements occupés

XIIIe TOUR BERGAME 16e ét. 96 m2. Parking. 4 P. LIBRE le 1er déc. 1979. PRIX : 250.000 P. — 522-42-14.

fonds de commerce

VENDS CAUSE DECES tabacs-journaux papeterie dans grande ville touristique nord-est. Ecr. n° 6.632 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

5e Bout. à céder 300 ou 1.000 F mensuel+Cession. - 337-69-59.

XIIe RUE DE REUILLY Ds ensemble immobil. récent, murs à vendre de local ccial 272 m² + 172 m² réserve. Bail 9 ans. 77.000 F annuel. PRIX 780.000 F. - 522-62-14.

RICHELIEU-DROUOT de propr. à partic., 5 bureaux entrée, refaits neuf, 5e étage. PRIX EXCEPTIONNEL 330.000. Tél. : 227-84-97.

PARIS-12e, cède bail commercial pour commerces toutes branches, matériels électriques et électroniques. Tél. : 346-51-91, 26, rue Taine, PARIS-12e.

appartements vente

Paris

1er, QUAI SAINT-MICHEL VUE SUR SEINE, 6 PIECES. Grand charme. Mardi 14-17 h.

9e, PROPRIETAIRE VEND STUDIOS et DUPLEX GD CFT. Visite mardi au samedi 14-18 h., 4, rue Duperré. 277-62-23.

13e, PRES FACULTES à vdre ds bel. imm. 2 appts. de 4 et 5 pces, cuis., bns., tt conft, au 1er et 2e étage. 105 et 117 m². WAG. 96-17, poste 42.

TROCADERO. P.d.T. Asc. 180 m2 Dble liv. 5 ch. 247-12-47.

BD RASPAIL METRO BAC
Grand appt à rénover en tout confort. - 3.800 F LE M2. SENEZ - 231-48-60

VIIe 3 BIS, RUE CLER Imm. rénové
2 pces, tt cft, 3e étage. Soleil. Gd studio, cuis., s. bns, w.-c. Etat neuf. Sur place : mardi, mercredi, de 14 hres à 17 hres.

PLACE DES VICTOIRES
Emplact except., rare. Imm. classé. 4 m 75 ss plafd. 160 m2. Luxueux. — DDE. 91-16, matin.

TRINITE STUDIO Etage élevé Bon imm. 43.000 F. 754-61-53.

16e Pr. BD EXELMANS Bel imm. standing 1970, 5e ét. Liv. dble + 3 chbres, 2 s. de bns. 100 m2. Poss. parkg. Vis. mardi 14 h. 30 à 17 h. 30 : 160, AV. DE VERSAILLES.

2e - BOURSE PALAIS-ROYAL
Dans MAGNIFIQUE IMM. FIN 17e réhabilité, PROPRIETAIRE vend DIRECT.
15 STUDIOS et 2 PIECES av. LOGGIA
aménagés et décorés très grand stdg. v.-o., interph., poutres, marbre - Réservés aux investisseurs de prestige.
Le propr GIRPA
325-54-78 + 25-25.

18e - MONTMARTRE RESIDENTIEL
dans IMM. TYPIQUE RESTAURE 100 %. PROPRIETAIRE vend DIRECT.
10 STUDIOS et 2 PIECES + DUPLEX
aménagés et décorés avec caractère. secteur très recherché par locataire sélect. Placement exceptionnel. - Gestion et location assurées.
Le propr. GIRPA
325-35-25 + 54-78.

SAINT-SULPICE
Imm. ancien, pierre de taille
100 m2 SUR DEUX NIVEAUX
A AMENAGER EN :
un grand Duplex de 100 m2
ou
deux Duplex de 50 m2
ou
deux Appts 2 pièces de 50 m2
Rens. et visites : 755-85-30.

6e près bd Raspail, immeuble p. de t., 3 P. poles, balc., ent., cuis. + gd débar., bns possib. 2e sur rue et cour. 325-36-52.

DIRECTEMENT
S. CHAMP-DE-MARS
somptueux appt de 6 pièces. Prix élevé - WAG. 07-83.

MARAIS PLATEAU BEAUBOURG
Propriétaire vend studios et 2 pièces, tt confort, placement de qualité. Visite du mardi au vendredi, de 14 h. à 17 h. 30, 72, rue Quincampoix, ou sur rendez-vous 277-62-23.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Dans immeuble ravalé, appt gd stdg. 3-4 p., 85 m². Possibilité duplex. Avec vue imprenable s/Jardin des Plantes. Direct. propr. lundi-mardi, 13-17 h., 1, rue Linné, PARIS-5e.

LE MARAIS
Superbe imm. P. de T., caract., 18e siècle, 4 p., tt conft, superf. 110 m², hauteur plafond 4 m. Tél. : 280-30-15.

TROCADERO, étage élevé séj. + 2 chbres, 79 m², soleil, imm. récent. WAG. 92-45.

Près HENRI-MARTIN Standing 208 m2 7 p. + 2 ch. serv. tt cft 4e ascenseur garage 2 voitures très calme FONCIAL 266-32-35.

MARCEL-SEMBAT, bel imm. étage élevé 2 pièces tout confort MARTIN Dr Droit 742-99-09.

Av. de WAGRAM, 8 pièces, nbx dégagts. Bien distrib. Chs dom. Et élevé sur verdure. Soleil 1.500.000. Pariel 622-02-56

Sur Jardin des PLANTES. Beau 4 p. gd cft soleil, tél. 570.000 Pariel 622-22-56

113 rue SAINT-HONORE Studios et 2 p. gd standing Imm. en cours de rénovation Le propriétaire — DID. 98-54

Près pl. IENA Imm. except. + 5 ch Conviendr profession libérale Mardi 14 h 30 à 17 h. 28, r. de Longchamp. SOL. 24-10

Square CLIGNANCOURT (18e) 4 Pces, tt cft + chbre serv. très calme, pl. sol. Im. stand. ascens. Etude DRDENER — T 606-16-51

MONTPARNASSE, bon 4 pièces 2 BNS. TEL. IMPEC. 874-27-76

Investissement : 78.000 F. loyer annuel 8 000 — CAR. 19-75

Montparnasse an 2000 78 m2 25e ét. px exc. Vue urgent 318.000 + park. 747-45-16 mat.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Imm. 17e, origin. 3 p. en duplex 88 m2. — 530.000 F FON. 99-67

ILE SAINT-LOUIS. Lux. Duplex 120 m2. Dernier étage, asc. TERRASSE. — 553-02-19

Près GARE MONTPARNASSE dans bon imm. s/cour, calme 2 p. s. tt cft., parf. état. Excel. placement. Lundi 14 h. 30-17 h. 30 155, RUE DE RENNES

ALESIA
IMMEUB. STANDG. LUX. 5 P. TT CFT - Prix 720.000 francs. SENEZE. 331-41-76.

PALAIS-ROYAL 24, rue de RICHELIEU Charm. stud., cuis. WC, s. d'eau balc. Travaux payés en cours 165.000 mar., mer. 15-18 h.

NEUILLY - SAUSSAYE - Plein ciel, raviss. 100 m2 et grande terrasse. RARE. — DDE. 73-37.

3 bis Place de la SORBONNE 2 ét. STUD. tt cft., entièrement équip., chauf. imm. 115.000 F 2e ét., 2 P., kitch., bns, entièr. équipé. 225.000 F. Sur place Mardi 14-17 h — 522-04-16

Région parisienne

NEUILLY, rue Boutard, 2e ét., 120 m². Récept., 2 ch. + scs. Tél. : 225-85-00.

Neuilly, Vue directe sur Lac Saint-James, appartem. 200 m², ch. serv., gar. Px élev. Exclus. 577-60-10, matin.

LA VARENNE Près R.E.R. appartem exception. 145 m², séj. dble, 3 ch., 2 bns, 5e étage, terras. 200 m² verdure, vue, 2 grands boxes. 567-22-88.

EXCEPTIONNEL NEUILLY 130 M2 + TERRASSE 35 m², 7e ét. PRIX ELEVE. 874-27-76.

Rosny-s/Bois, affaire except., appartem. 5 chbres, 1er étage résidence centrale. 200.000 F + 17.000 C. F. 854-98-60.

Mo MARCEL-SEMBAT à rénover 4 pces cuis., confort caractère + ch. bonne poss. Sam., dim. 13-17 h. T. 233-62-46. 92 bis, avenue Victor-Hugo.

NEUILLY-ST-JAMES, vue/Seine Imm. mod., prop. vd direct. living + 2 ch., gd conf., état impec. 490.000. Tél. 624-79-40.

VITRY. Près mo Mairie d'Ivry, part. vend appartem. parf. état, dble exposition. Vue dég., séjour dble, 3 chbres, loggias, cuis., bains, w.-c., séchoir, belle cave, parking dans immeuble bas, récent, calme, toutes commodités. Tél. le soir : 726-77-86.

SAINT-MANDE
(Près bois). Sur rue, grand 4 pièces, cuis., bs, conft imm. anc. Prix intér. - 899-19-56.

Part. SEVRES VILLE-D'AVRAY près gare, résidence parc, 5 p., 130 m². Poss. chbre de bonne et garage. 440.000 F. + 40.000 F. Tél. : 355-98-79.

appartem. achat

Ach. urgt., rive gauche, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement compt. chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Dispose paiement compt. ach. urgent 1 à 2 pièces Paris. Ecrire : Lasache, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

URGENT RECH. gd studio ou 2 PIECES, PARIS. Paiemt compt. - Tél. à 555-72-54.

constructions neuves

XIIe RUE H.-TAINE Du studio au 5 pièces. Habitables 2e trim. 76. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe PORTE D'ITALIE — 3 pièces, 70 m², 240.000 F Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland BAL. 93-69.

XXe METRO TELEGRAPHE studios, vraie cuisine, 120.000 F. Habitables 2e trimestre 76. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland BAL. 93-69.

CHATOU par le R.E.R.
SITE EXCEPTIONNEL « POUR VIVRE A DEUX » dans 46 m2 « H.O. » Nouvelle formule de 1-2 p. av. 1 emplact de voit. 167.064 F.
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h. LE SAMEDI ET MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI
H. LE CLAIR - ELT. 69-36

locations non meublées

Offre

Part. à part. loue ss commiss. appart. vide 5 PIECES, 116 m². Imm. nf 75. Balc., cuis. équip. Mo St-Ambroise. Except. 2.000 F + charges. Tél. 742-78-51, h. b. 986-32-12, après 18 h.

17e, JOUFFROY, nf, 2 et 5 p. 1.550 et 1.780 F c. c. 580-62-60.

PTE CHARENTON, VUE SUR BOIS VINCENNES IMM. GD STAND. NF. Jamais habité. VRAI 2 P. 70 m2. Cuis., bns. dche. BALCON. Cave. BOX. 1.400 F. — 555-73-54

BOULOGNE Mo Billancourt. Ds imm. stand. 4 P. Neuf. 88 m2. Tt cft. Balcon. Gar. 1.750 C.C. — ELY. 69-86.

16e Donnant sur jardins de la Muette
Location bourgeoise ou profess. libér. avec bail, bel appart. 6 p. princ. 225 m2. Asc. Tél. Park. 5.000 F mens. + charges. 824-61-20

PARIS (XIVe)
26, RUE DES PLANTES
A louer directement par société pptaire, sans frais agence, très bel appt 72 m² + terrasse, 11e étage. Téléphone : 266-18-65.

Demande

URGENT. P. à P. ch. stud. cft. Max. 650 F, de prét. 15e, 7e, 5e, 6e. Tél. 285-44-94, lundi, jeudi : 20 h. à 22 h. et mardi, mercredi, vendredi, 7 h. à 9. on Ecr. N° 6.657 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, q. t.

Couple ch. 2 P. cuis., salle de bains. Max. 1.000 F ch. comp. au 1er févr. Tél. : 588-04-38, après 20 heures. Ecr. N° 6.653 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

NEUILLY
propriétaire loue 1 ou plus. burx immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

Près CHAMPS-ELYSEES 8e 200 et 300 m2 BUREAUX Location - 227-29-59.

KLEBER - 36-40 BUREAUX 600 M² Très bon état Tél. 227-29-59

GEORGE-V Bureaux prestige. A vdre ou à louer. Tél. BAL. 10-97.

78, AV. CHAMPS-ELYSEES, 32 M2 (2 burx), 1 lig. tél. Bail 3 - 6 - 9. Px intér. 225-31-00.

REPUBLIQUE 8 BUREAUX 210 M2. Location. 227-29-59.

TROCADERO, 350 M2 15 bureaux. Vente. 227-29-59.

EXCEPTIONNEL RUE DE LINCOLN HOTEL PART. DE BUREAUX 788 m2 8 lignes tél. Parking Loyer et cession de bail modérés. — Tél. 265-64-11.

8e - 9e - 16e - NEUILLY, etc. 1 à 30 BURX SS P.-DE-PTE. MAILLOT - 293-45-55, 522-19-10.

METZ
A vendre ou à louer
Très beaux BUREAUX nfs. 6 p. + réception 125 m² + 35 m² de réserv. av. 5 PARKINGS. Chauffage central gaz indépendant.
Téléphoner ou écr. : H. WURM, 1, pl. Raymond-Mondon, METZ. (87) 69-33-86 - 68-87-82.

hôtels-partic.

COURBEVOIE résidentiel 8 à 9 pièces, ss/sol. jdin, état impec. Px intéress. WAG. 57-74.

SUR CHAMP-DE-MARS 865 m² sur 3 étages, 10 lignes TEL., tout confort, garage, jardin. Rens. Téléph. : 727-39-82.

propriétés

30 km Paris-Ouest, calme et résident. villa nve 7 pces tt cft., prox. gare, terr. boisé 1.000 m², 400.000 F. 965-69-59.

EXCEPTIONNEL
A vdre Pays d'Auge, libre à la vie, mais. normande, colombage couvert. tuiles, r.-de-ch., 4 pces c. c. 1er ét. chbre mansardée. Dép. terr. 2.760m². Px. 105 000. Tél. (31) 83-10-48 ou 09-00-70.

VESINET-IBIS
Très bel. mais. meulière, récept. 6 ch., tt cft., jard. d'Angle. 1.500 m², 2 gar. 567-22-88.

terrains

WISSOUS beau terrain industriel de 5.350m² accès facile, 200 F le m2. PESCHARD. Tél. 666-00-27.

LIMOURS, près d'Orsay, secteur résidentiel, magnifique terrain à bâtir. Toutes superfic. 533-31-77.

Prop. vd terra. boisé à BOISSY-SAINT-LEGER, 1.800 m², 30 m de façade. Prix : 310.000 F. Crédit possible. Tél. : 533-37-63.

Entre Dourdan et Rambouillet, à ST-ARNOULT-EN-YVELINES Sud-Ouest de Paris, propriét. vd terrain à bâtir prox. autoroute « Paris-Chartres ». T. 250-37-63.

Propr. vend terr. à bâtir, site privilégié. Région MONTFORT-L'AMAURY. Téléph. : 533-31-77.

Terr. industriels et terr. pour centres commerciaux. 533-31-77.

COTE D'AZUR VARDISE vends 3 beaux terrains ds domaine résidentiel avec jouissance plage sable : 1) 2.673 m² avec garage 40 m², 115.000 F. 2) 3.250 m² Sud, vue panoramique sur mer, 130.000 F. 3) 3.978 m² vue mer, 155.000 F. LAMOT, 27, bd V.-Hugo, NICE.

pavillons

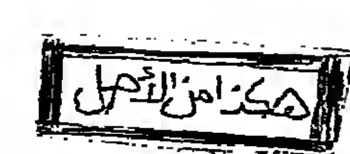
Part. vend PAVILLON 6 pces garage, tout cft, terrain 450 m², quartier calme, à 10 min. du centre CONFLANS-STE-HONOR. Libre août 1975. Prix 240.000 F Ecrire n° 218 REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

villas

MARNES-LA-COQUETTE
Village bordure parc Saint-Cloud charmante maison de style dans nid de verdure, situation exceptionnelle. Récept. dble, 5 chb., bs, tout cft. Jdin 1.000 m², toutes facil. d'agrandir - KATZ, gare Garches 970-33-33.

domaines

Particul. vend propriété région Manosque en Provence, 48 ha entièrement irrigués dont 26 arbres fruitiers, 2 ha 40 vignes, zone V.D.Q.S., environ 20 ha céréales + 2 ha landes avec bâtiments de ferme et station fruitière + matériel. Ecrire HAVAS 63000 CLERMONT-FERR. n° 23.057.



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Sexe et politique

Une étonnante polémique a opposé vendredi 24 janvier, à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, le substitut du procureur, M. Maurice Fontaine, à MM. Lucien Grandjouan, directeur de la revue *Satiryx*, et Guiseppe Zaccaria, dit Pino Zag, dessinateur, poursuivis respectivement pour « *outrage aux bonnes mœurs et complicité* ».

Le représentant du ministère public a affirmé que le parquet ne se souciait nullement du caractère politique des dessins figurant dans le n° 23 de la revue, numéro intitulé *la Vérité toute nue*. Pour lui, seul compte le risque qu'ils font courir à la moralité publique en incitant à des perversions sexuelles les lecteurs... Les lecteurs, s'il y en a eu, puisque les trente-cinq mille exemplaires de ce numéro ont été saisis par la police le 5 septembre 1973.

De leur côté, les prévenus et leurs avocats ont assuré que les poursuites ont été engagées, au contraire, pour des motifs politiques ; en effet, dans des indications fournies au procureur de la République, les policiers soulignaient que les personnages politiques étaient outrageusement caricaturés. Leurs sexes étaient en effet remplacés par des représentations symboliques : une matraque entre deux têtes de gardiens de la paix, une paire de ciseaux, un glaive, un stylo, des initiales, un accordéon, etc.

En douze heures, l'information judiciaire fut ouverte, le juge d'instruction désigné, la saisie pratiquée. M. Grandjouan fut gardé à vue.

Après cette saisie, M. Grandjouan a dû cesser de publier *Satiryx*, qu'il souhaitait voir succéder à *l'Assiette au beurre*, revue satirique célèbre à laquelle collabora son oncle au début du siècle. Si les trente-cinq mille exemplaires ne lui sont pas rendus, il sera ruiné.

Tout cela pourquoi ?

« *Il n'y a même pas de représentation du sexe !* a déclaré Mᵉ Dumas. *C'est son emplacement sur le corps humain que le parquet entend protéger. Est-ce inciter à la perversion sexuelle que de montrer des caricatures de personnages politiques dépourvus de sexe ?* »

Mᵉ Cornec a rappelé, de son côté, que l'actuel président de la République a promis le 30 mai dernier, qu'il n'y aurait plus sous son autorité de saisie de publication de presse même pour des offenses à son endroit. Les deux avocats ont sollicité une double relaxe.

Le tribunal doit se prononcer le 14 février. — J. L.

« Suzanne Simonin, la religieuse » devant le Conseil d'État

La limite des pouvoirs en matière de censure

Par une décision d'assemblée du 24 janvier 1975 (arrêt « ministre de l'information contre Société Rome-Paris films »). MM. Rigaud, rapporteur, et Rougevin-Baville, commissaire du gouvernement : Mᵉ Armand Lyon-Caen, avocat), le Conseil d'État vient de mettre un terme à l'affaire du film *Suzanne Simonin, la religieuse*, auquel M. Yvon Bourges, alors ministre de l'information, avait refusé le double visa d'exploitation et d'exportation, en estimant que ce film était de nature, « *en raison du comportement de quelques personnages comme de certaines situations, ainsi que de l'audience et de la portée spécifiques d'un film commercialement distribué, à heurter gravement les sentiments et les consciences d'une très large partie de la population* ».

L'affaire a perdu la plus grande partie de son intérêt pratique depuis que, en 1967, le tribunal administratif de Paris a prononcé — il est vrai pour un motif de procédure — l'annulation de cette décision. Après ce jugement, le film avait été autorisé et sa projection en public n'avait provoqué aucune réaction notable. Mais l'appel formé par le ministre contre le jugement du tribunal administratif conservait un grand intérêt de principe, car il devait amener le Conseil d'État à mesurer l'étendue du pouvoir d'appréciation, dont dispose l'État, pour s'opposer à l'exploitation d'un film.

Le cinéma est une industrie strictement réglementée par la loi, — en l'occurrence une ordonnance de 1945. L'article 19 du code de l'industrie cinématographique dispose notamment que la représentation et l'exportation des films sont subordonnées à l'obtention de visas délivrés par le ministre chargé de l'information, après avis d'une commission de contrôle, couramment, mais improprement, appelée « commission de censure ». Ce texte ne précise pas davantage les considérations sur lesquelles le ministre doit se fonder pour refuser ces visas.

On pouvait donc soutenir qu'il disposait d'un pouvoir totalement discrétionnaire pour autoriser ou interdire l'exploitation d'un film ; c'était la thèse de l'administration. En revanche, on pouvait faire valoir que le régime d'autorisation préalable ainsi créé avait des incidences sur l'exercice de la liberté d'expression et de la liberté du commerce et de l'industrie et qu'il incombait, en conséquence, au juge de l'excès de pouvoir de concilier, en ce domaine comme dans tant d'autres, les exigences respectives de la police et de la liberté.

C'est à cette seconde solution que s'est ralliée l'assemblée du contentieux, conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement. La décision relève en effet, qu'« *à défaut de toute disposition législative définissant les conditions de fait auxquelles est soumise la légalité des décisions accordant ou refusant les visas d'exploitation et d'exportation, les seules restrictions apportées au pouvoir du ministre sont celles qui résultent de la nécessité de concilier les intérêts généraux dont il a la charge avec le respect dû aux libertés publiques et, notamment, à la liberté d'expression. Il appartient à la juridiction administrative, saisie d'un recours formé contre un refus de visa, de rechercher si le film qui a fait l'objet de la décision contestée devant elle est de nature à causer à ces intérêts un dommage justifiant l'atteinte portée aux libertés publiques* ».

Interdiction d'exploiter et d'exporter

Appliquant ensuite le principe ainsi dégagé au cas de l'espece, le Conseil d'État a considéré que « *ni les situations ni les comportements des personnages, tels qu'ils sont présentés dans le film dont il s'agit, n'étaient de nature à justifier légalement* » l'interdiction générale d'exploiter le film en France et de l'exporter.

Rappelons, incidemment, que le pouvoir de délivrer ou de refuser le visa, qui est attribué à une autorité de l'État dans les limites ainsi posées par le juge administratif, ne fait pas obstacle à ce que le maire de chaque commune use de son pouvoir de police générale, qu'il tient de l'article 97 du code de l'administration communale, pour interdire la projection d'un film sur le territoire de sa commune, s'il estime que les nécessités de l'ordre public le justifient. Depuis bien longtemps, en effet, le Conseil d'État juge que la police spéciale du cinéma, instituée par le code de l'industrie cinématographique et confiée à une autorité de l'État, n'exclut pas la police municipale dont le maire est chargé. De nombreux arrêts ont, au cours de la décennie 1950-1960, affirmé le principe de la combinaison de ces deux régimes de police : l'autorisation préalable de l'État est toujours nécessaire ; l'interdiction par le maire demeure cependant légalement possible, sous le contrôle du juge administratif si l'ordre public l'exige.

● *Le bâtonnier Rozier*, du barreau de Bordeaux, vient d'être appelé à la présidence de la conférence des bâtonniers. Il succède au bâtonnier Dubosc, du barreau du Havre.

POLICE

LES FONCTIONNAIRES C.G.T. CRAIGNENT UNE « MILITARISATION »

M. Jacques Etié, président de la Fédération générale des syndicats de la police nationale C.G.T., a indiqué que son organisation, qui a rencontré les policiers C.F.D.T. mardi 21 janvier, aurait avec eux une nouvelle réunion le 28, réunion qui pourrait déboucher sur une expression commune des revendications de ces deux syndicats.

Pour les policiers C.G.T., la police doit être réellement au service du citoyen, ce qui, a dit M. Etié, suppose la mise à sa disposition de moyens en effectifs et en matériel. A ce sujet, M. Etié a préconisé une « *meilleure utilisation des effectifs* », suggérant notamment d'affecter certaines compagnies de C.R.S. à la police de l'air et des frontières.

Enfin, M. Etié a révélé que M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avait adressé à sa fédération, à la fin du mois de décembre 1974, une lettre dans laquelle il indiquait qu'il allait étudier une amélioration du statut des personnels militaires des trois armes, qui devrait conduire à l'examen de mesures similaires pour les policiers. On essaie de revaloriser la situation des policiers, a dit M. Etié, mais nous redoutons aussi que cela ne serve de prétexte à une « *militarisation de la police* ».

PRESSE

MORT DU DESSINATEUR GROVE

On apprend la mort de W. N. Grove, dessinateur humoristique au *Canard enchaîné*, décédé à Cannes, où il s'était retiré.

[De son vrai nom Nolgrove, W. N. Grove était né en 1901 et collaborait au *Canard enchaîné* depuis 1924. Resté très britannique d'aspect, au demeurant le meilleur camarade du monde, habitué du Vieux Saumur, il avait, comme dans la vie, conservé dans ses dessins un sens de l'absurde qu'illustre peut-être cette anecdote qu'il se plaisait à raconter : au moment de la libération de Paris, embusqué au Palais-Royal, il voit déboucher un char allemand et s'écrie, indigné : « *Quoi, en sens interdit !* » Ou bien, parmi ses caricatures récentes, celle où un cadavre est ramené de Lourdes sur une civière avec en légende : « *Il a fait un faux-pas dans la piscine.* » Henri Monnier, autre caricaturiste du *Canard enchaîné*, disparu lui aussi, lui avait consacré des pages amusantes et amicales dans son livre : *A bâtons rompus*.]

● *M. Georges Fillioud*, député socialiste de la Drôme, secrétaire national du parti, vient d'adresser à M. Jacques Chirac une lettre dans laquelle il lui demande que les ouvriers du Livre C.G.T. et les représentants de l'Union nationale des syndicats de journalistes soient représentés au même titre que les organisations patronales au sein de la « table ronde » sur les aides de l'État à la presse, votées par le Parlement.

● *L'Association des journalistes de l'information sociale* (AJIS), qui a tenu, samedi 25 janvier, son assemblée générale annuelle, a élu un nouveau bureau : *président* : Jean-Pierre Dumont (*le Monde*) ; *secrétaire générale* : Annette Ferrière (*la Dépêche du Midi*) ; *secrétaire général adjoint* : Claude Lévy (*l'Est républicain*) ; *trésorier* : Pierre Maillard (*A.F.P.*) ; *membres* : Philippe Gallard (*Ouest-France*), Roger Guibert (*la Voix ouvrière*) et Henri Tincq (*la Croix*).

● *L'assemblée générale de la section française* de l'Association des journalistes européens a élu, le 22 janvier, à Paris, son nouveau conseil directeur, qui est ainsi constitué : présidents d'honneur, MM. Jean-François Dupeyron et Jean Plat ; président, M. J.-P. Gouzy (*l'Europe en formation*) ; vice-présidents, MM. Cl. Leconte (*Europe - Parlement*) et R. Stock (Ag. Reuter, Strasbourg) ; secrétaire général, M. M. Barbarin (Agence Coopérative d'information) ; secrétaire général adjoint, Mme H. Vandevyvere (*la Voix du Nord*) ; trésorier, M. A. Marc-Liplansky (*Presses d'Europe*, Nice) ; membres : MM. Bosco (*la Nouvelle République*) ; G. Goudé (*l'Union*) ; R. Hennart, directeur de l'école supérieure de journalisme de Lille ; J. Plat, M. Roujou, Marcel Tourlonias (*la Montagne*).

● *La revue « Ethiopiques »*, (BP 260, Dakar, Sénégal), nouvelle publication trimestrielle africaine, a été présentée le 23 janvier à Paris. Patronnée par M. Senghor, président de la République du Sénégal, dirigée par l'ancien ministre sénégalais, M. Habib Thiam, cette revue se veut socialiste, de culture négro-africaine. Elle publiera les écrits politiques et économiques de penseurs d'Afrique noire. Dans l'introduction du premier numéro, le président sénégalais précise : « *Loin de s'enfermer dans un ghetto qui pourrait être celui de la civilisation noire, ni dans les limites du Sénégal où elle a son siège,* Ethiopiques *reste ouverte à tous les Africains noirs ou blancs...* »

RAPATRIÉS

● *Pour les Français détenteurs de fonds en Tunisie.* — A la suite d'un accord franco-tunisien conclu le 8 novembre 1974, les ressortissants français disposant de fonds en Tunisie et n'ayant pas épuisé les droits à transfert prévus par la réglementation tunisienne des changes en cas de départ définitif peuvent transferer de Tunisie en France, dans la limite de ces droits et de leurs disponibilités, les sommes nécessaires au rachat de leurs cotisations d'assurance volontaire vieillesse. Les personnes désireuses d'user de cette possibilité doivent se mettre en rapport, dès que possible, avec la caisse de Sécurité sociale dont elles dépendent.

FAITS DIVERS

Accusés d'avoir détourné un avion aux États-Unis

DEUX JEUNES AMÉRICAINS SONT ARRÊTÉS A PARIS

La chambre d'accusation de Paris doit examiner, ce lundi 27 janvier, la demande d'extradition présentée par le gouvernement des États-Unis visant deux citoyens américains qui seraient membres de l'organisation des Black Panthers, et qui ont été retrouvés à Paris où ils vivaient avec de faux passeports : M. Willie-Roger Holder, né le 14 juin 1948, à Oakland (Californie), et Mlle Catherine Kerkow, née le 6 octobre 1951, à Orégon.

Tous deux ont fait l'objet de mandats d'arrêt délivrés respectivement le 6 juin 1972 par le tribunal du district est de New-York et, le lendemain, par le tribunal féderal du district nord de Californie, pour piraterie de l'air, enlèvement et extorsion de fonds.

M. Holder et Mlle Kerkow sont accusés d'avoir détourné un avion des compagnies aériennes de l'ouest des États-Unis qui allait de San Francisco à New-York, d'avoir contraint le pilote à se diriger vers Alger où ils devaient bénéficier de l'asile politique et d'avoir rançonné les quatre-vingt-dix-sept occupants de l'appareil, passagers et membres de l'équipage.

En attendant que la chambre d'accusation statue sur leur sort, ils ont été incarcérés à Fleury-Mérogis. M. Holder est défendu par Mᵉ Jean-Jacques de Felice.

UN RÉFUGIÉ ESPAGNOL EST ARRÊTÉ POUR TRANSPORT D'ARMES

Un réfugié politique espagnol, âgé de vingt-sept ans, mais dont les services de police n'ont pas révélé l'identité, a été arrêté, vendredi 24 janvier vers 19 heures, alors qu'il circulait au volant d'un minibus « Volkswagen » près de Crespin (Nord). Dans le véhicule, les policiers ont découvert une quarantaine de pistolets mitrailleurs, cent vingt culasses mobiles et des chargeurs.

Le jeune homme a affirmé qu'un inconnu lui avait donné une forte somme d'argent pour transporter le minibus à Bayonne, mais que lui-même ignorait la présence des armes, dissimulées dans une cachette spécialement aménagée sur la banquette arrière du véhicule.

NOUVELLES BRÈVES

● *Un avion s'écrase dans un campus : six morts.* — Six personnes — le pilote et les cinq passagers — ont été tuées dans l'accident d'un avion de tourisme qui s'est écrasé, le samedi 25 janvier à Washington, sur le campus de l'American University.

L'avion a explosé après avoir heurté le pylône d'une station de radio. — (*A.F.P.*)

● *Naufrage en Cornouailles : onze morts.* — Onze marins ont péri noyés, le samedi matin 25 janvier, dans le naufrage du cargo britannique *Lorat*, pris dans une tempête au large des côtes de Cornouailles. Deux des treize membres de l'équipage ont pu être sauvés. Le bateau qui venait de Swansea, au pays de Galles, trasportait du charbon à destination de la France. Le naufrage aurait été provoqué par le désarrimage de la cargaison. Les deux survivants ont raconté que le *Lorat* n'avait à son bord qu'un seul radeau de sauvetage trop petit pour emmener les treize hommes d'équipage. — (*A.F.P.*)

● *Un engin explosif a éclaté* pendant la nuit du 25 au 26 janvier, devant les bureaux d'une agence immobilière, 45, avenue de la République à Carcassonne. L'explosion a brisé la vitrine de l'agence et endommagé une automobile en stationnement.

Cet attentat est revendiqué par le mouvement extrémiste occitan « *Farem tot petar* » (« nous ferons tout sauter »).

● *Un sapeur-pompier est mort par électrocution*, le 25 janvier près de Neubourg (Eure), en voulant secourir un automobiliste dont le véhicule venait de percuter contre un poteau électrique. En pénétrant à l'intérieur de la carrosserie en contact avec des fils sous tension, M. Christian Leprince, vingt-neuf ans, a été tué sur le coup. Un autre sapeur-pompier et l'automobiliste ont été grièvement brûlés.

● *Des tableaux volés retrouvés à New-York.* — Cinq tableaux, volés en 1969 dans une galerie new-yorkaise, viennent d'être retrouvés par hasard au domicile d'un usurier, dans la banlieue nord de New-York. Il s'agit d'un Rouault (*le Christ et Deux Disciples*), d'un Pissarro (*l'Ermitage à Pontoise*), d'un Mary Cassatt, d'un Monet (*Nymphéas*). Le cinquième tableau n'a pas été identifié. Ces peintures étaient trop connues pour être facilement vendables.

● *Un photographe de presse*, M. Pierre-Jean Marcel, journaliste à l'agence AIGLES, à Bourg-en-Bresse (Ain), a été légèrement blessé, le vendredi 24 janvier, par les forces de l'ordre, alors qu'il assurait le reportage d'une manifestation antimilitariste dans la ville. Celle-ci avait été organisée à l'issue d'une prise d'armes. A la suite de cet incident, la direction de l'agence AIGLES a publié un communiqué, dans lequel elle « *s'élève contre les voies de fait dont a été victime un de ses collaborateurs, M. Pierre-Jean Marcel, au cours de son travail normal d'information. Elle prend acte de la décision du préfet de l'Ain d'ouvrir une enquête administrative et des excuses que lui a présentées l'administration* ».

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'Année européenne du patrimoine architectural

DERRIÈRE LES VIEILLES PIERRES

Le Conseil de l'Europe a lancé solennellement à Strasbourg, les 23 et 24 janvier, l'année européenne du patrimoine architectural. Les discours et les colloques suffiront-ils à faire de 1975 une année décisive pour la sauvegarde des monuments et des quartiers historiques?

« Je ne voudrais pas qu'on croie qu'il s'agit de constituer une Bourse, où viendraient s'accumuler des lingots d'or. Le Conseil de l'Europe veut faire entendre sa voix et apporter sa contribution à la sauvegarde de certains monuments non pas en fournissant des fonds, mais en provoquant une collecte de fonds. Il veut lancer un cri d'alarme. » Cette déclaration de M. Giuseppe Vedoveto, président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, lors d'un débat avec le public organisé jeudi soir 23 janvier à Strasbourg, pose clairement les limites de l'action engagée par le Conseil en faveur de la sauvegarde du patrimoine architectural.

Le Conseil de l'Europe n'a pas d'argent. Son but est d'inciter les gouvernements à en dépenser pour sensibiliser les responsables, « *d'éveiller la fierté des peuples européens à propos de leur héritage architectural, d'appeler leur attention sur les dangers qui les menacent et d'obtenir que des mesures de protection soient prises* », comme l'a rappelé lord Duncan Sandys, rapporteur de la commission de la culture et de l'éducation. Tels sont les objectifs de la campagne lancée par le Conseil de l'Europe, qui a déclaré 1975, « *année européenne du patrimoine architectural* ».

Des rencontres ont été organisées : à Edimbourg (Ecosse), en janvier 1975 ; à Bologne (Italie), en octobre dernier. En avril prochain, des spécialistes se rencontreront à Krems (Autriche), avant le congrès final qui aura lieu à Amsterdam, en octobre. Des études sont publiées, et notamment une plaquette sur Colmar éditée aux frais du Conseil, selon un plan qu'il serait intéressant d'appliquer à d'autres réalisations, afin d'arriver à des comparaisons qui sont encore très difficiles.

Dans chaque pays, colloques, expositions et publications doivent marquer cette année. En France, l'exposition de la Conciergerie (*le Monde* du 25 janvier) s'accompagne de l'organisation de plusieurs rencontres. Des opérations exemplaires ont été désignées, une cinquantaine en tout. Pour la France, ce sont le village de Conques et les villes de Sarlat, Rouen et Colmar. En Allemagne, les villes de Bamberg, Lubeck et Regensburg, « vexées » d'avoir été exclues de la sélection nationale, ont décidé d'accélérer leur programme de restauration.

« *Il aurait mieux valu engager notre action voici vingt-cinq ou cinquante ans. Depuis, la négligence et la destruction ont entraîné la disparition d'un bon nombre d'éléments précieux de notre patrimoine* », a déclaré lord Duncan Sandys. En fait, le Conseil de l'Europe se préoccupe de ces questions depuis plus de dix ans. Mais sa façon de les envisager a évolué. Au départ seule la nécessité de sauver des monuments isolés et prestigieux était ressentie. Certains en sont restés là, comme en témoigne le film réalisé par une firme privée pour l'année européenne : succession de mises en scène simplistes en forme de cri d'alarme, effondrement d'édifices prestigieux symbolisant la chute de la culture occidentale... Pourtant, dès 1962, la valeur des ensembles architecturaux de quartiers souvent vétustes dans le centre des villes avait été soulignée. Et c'est bien ce thème qui est illustré par la plupart des projets pilotes : Heisinger, au Danemark, Krems et Salzbourg en Autriche, Bruges et Namur en Belgique, Nicosie à Chypre, Rothenbourg ou Trèves en Allemagne, Amsterdam ou Middelburg aux Pays-Bas, Tarente ou Bologne en Italie.

Mais un dernier pas reste à franchir pour que soit pris en compte le sort des habitants de ces quartiers. Bien sûr, les parlementaires du Conseil de l'Europe refusent solennellement d'organiser une ségrégation sociale en chassant les populations modestes des immeubles restaurés. Mais les moyens d'y parvenir, en imposant certaines contraintes aux propriétaires, mis en œuvre pour la première fois par la municipalité communiste de Bologne, ne sont pas admis par tous (*le Munde* du 5 novembre 1974).

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Lorraine

LA MUNICIPALITÉ DE NANCY VEUT CONFIER A UN PROMOTEUR L'OPÉRATION IMMOBILIÈRE QU'ELLE DEVAIT ENTREPRENDRE

(De notre correspondant.)

Nancy. — Le conseil municipal de Nancy a décidé, vendredi 24 janvier, par 23 voix contre 5 (celles des socialistes) et 6 abstentions (celles de conseillers proches de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), de confier une partie de l'opération immobilière Nancy-Mazagran à un promoteur grâce à une vente aux enchères publiques. « *Pour mettre fin aux insinuations et équivoques qui parcourent la ville* », M. Marcel Martin, maire (div. gauche) de la ville, a demandé que le ministre de l'intérieur délègue un inspecteur général pour examiner le dossier de Nancy-Mazagran. Il s'agit de la construction dans le quartier de la gare de deux tours de quinze étages. L'une est presque terminée : elle est privée et abritera un hôtel. L'autre devait être construite directement par la commune et serait donc vendue aux enchères.

Deux enquêtes sont déjà en cours sur cette affaire. Le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Jean Rochet, a demandé à la Cour des comptes d'analyser les conditions de cet investissement de 30 millions de francs (*le Monde* daté 29-30 décembre). D'autre part, l'ancien maire, M. Pierre Weber, député (rép. ind.), a provoqué la création d'une commission d'enquête parlementaire (*le Monde* daté 12-13 janvier).

En attendant, à Nancy, les photocopies des pièces du dossier vont être affichées à l'hôtel de ville pour que les Nancéiens — qui n'ont aucunement été consultés jusqu'à présent — puissent juger.

C. L.

FAITS ET PROJETS

Circulation

- CEINTURES DE SECURITE OBLIGATOIRES. — Les places avant des voitures particulières mises pour la première fois en circulation entre le 1er septembre 1967 et le 1er avril 1970 doivent être équipées en ceintures de sécurité du type trois points. Ces dispositions sont applicables à dater du 1er juillet 1975 pour les voitures mises en circulation pour la première fois entre le 1er juillet 1968 et le 1er avril 1970, et du 1er janvier 1976 pour les véhicules mis pour la première fois en circulation à partir du 1er septembre 1967 et avant le 1er juillet 1968. (*Journal officiel* du 26 janvier.)

Urbanisme

LES ASSOCIATIONS A LA MUTUALITÉ

« Qui enterre les promesses de Giscard ? » : sur ce thème, le bureau de liaison des Associations de la région parisienne organise le mardi 28 janvier, à 20 h. 30, à la Mutualité (24, rue Saint-Victor, Paris-5e), une réunion publique. Le bureau de liaison présentera notamment le bilan des promesses faites par le président de la République pour ce qui concerne l'aménagement de Paris et de la région parisienne. Prendront la parole, en particulier : MM. Louis Fougère, Jean-Claude Delarue, Henri Fabre-Luce.

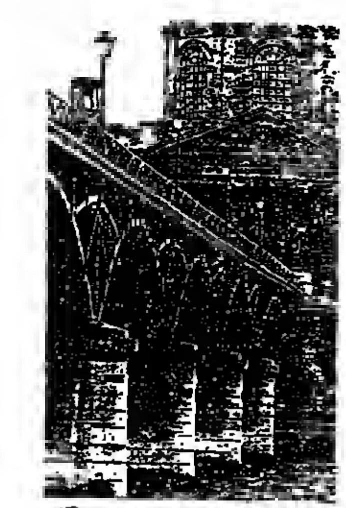
- CONSTRUIRE AVEC LES USAGERS. — Il faut engager le dialogue avec l'habitant. Trop souvent, il est seulement représenté par l'administration, au travers d'enquêtes contestables. Il serait utile que des comités d'usagers soient organisés dès le départ et soient en liaison avec les équipes de construction. Telle est l'une des conclusions du congrès qui a réuni à Marcq-en-Barœul, près de Lille, quelque deux cent cinquante architectes, industriels et ingénieurs du groupe d'études et de recherches Industrie - Architecture (GERIA), les vendredi 24 et samedi 25 janvier.

- PAS DE STATION AU-DESSUS de VAL-D'ISERE. — « *L'Etat ne peut envisager d'aide à court terme pour la construction d'un complexe de trois mille lits à Val-d'Isère* », a déclaré M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, à Bourg-Saint-Martin, le jeudi 23 janvier. Le projet concerne l'urbanisation d'une partie du plateau de Tovière (Savoie), situé entre Tignes et Val-d'Isère, à 2 300 mètres d'altitude. « *L'accès au site retenu et l'urbanisation à une telle altitude entraîneraient nombre de problèmes techniques devant peser lourdement sur le prix de revient de l'opération projetée* », a ajouté M. Ducray.

La région parisienne

UN MONUMENT FAMILIER

S.O.S. pour le pont des Arts



(Documentation l'Architecture d'aujourd'hui.)

VA-T-ON supprimer le pont des Arts? Cet ouvrage, premier pont de fer construit à Paris en 1802, sous le Consulat, a été endommagé en avril 1970 par un train de péniches qui brisa une de ses arches. Pour permettre aux piétons de l'emprunter malgré tout, on a édifié au-dessus du pont lui-même une passerelle provisoire peu esthétique et qui contraint les passants à une véritable escalade.

Trois solutions ont été étudiées pour l'avenir : une restauration complète de l'ouvrage ; une reconstruction à l'identique ; enfin un nouveau pont moderne avec une seule arche. C'est la première de ces propositions qui semble devoir l'emporter. C'est fort heureux car le pont des Arts, qui joint le Louvre à l'Institut de France, est un des plus populaires de la capitale, et rappelle de nombreux souvenirs historiques et littéraires. On l'apprécie aussi bien pour sa situation exceptionnelle au cœur de Paris que pour sa très originale architecture, une des premières réalisations de l'architecture métallique en France. Et puis, avantage très appréciable, aucune voiture ne passe sur son sol, réservé aux seuls flâneurs ou aux artistes d'occasion munis de crayons multicolores qui ont pris la relève du légendaire aveugle joueur de clarinette.

De part et d'autre du pont, les deux nobles façades à fronton de l'ancien Palais des arts (le Louvre) et de l'ancien collège des Quatre-Nations (l'Institut) se donnent majestueusement la réplique. Elles sont toutes deux dues à Le Vau, qui avait envisagé de les unir en 1659 par un ouvrage en pierre orné de statues : le pont de la Paix, qui ne fut jamais construit faute de moyens financiers.

Cent quarante-deux ans après, en mars 1801, le Premier Consul donnait son accord à un projet de passerelle métallique de neuf arches présenté par l'ingénieur Cressart et par le conseil des ponts et chaussées, puis remanié par Jacques Dillon. Commencé en 1802, inauguré en 1804, le pont des Arts, long de 166 mètres, large de 9 mètres, était à l'époque recouvert d'un plancher, orné de chaque côté d'arbres en caisses. Les arbres ont disparu et le plancher a été remplacé à la fin du XIXe siècle par une couche de bitume.

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a manifesté sa préférence pour la conservation de la passerelle, à défaut pour sa reconstruction à l'identique. C'est aussi l'avis de la délégation permanente des monuments historiques, qui a demandé le classement du pont des Arts. Mais les services de l'équipement de la ville de Paris ont élevé quelques objections, dont la plus sérieuse semble être l'étroitesse des arches qui fait courir, selon eux, des risques à la navigation fluviale. En cent soixante-dix ans de bons et loyaux services le pont des Arts a été responsable de deux accidents seulement. L'argument ne paraît pas suffisant pour condamner un ouvrage dont la beauté, l'originalité et l'intérêt touristique sont tels qu'ils lui donnent une place particulière dans la tradition de Paris.

ANDRÉE JACOB.

LA VILLE OU LA VIE ?

La France au bout du quai

PALMA de Majorque avait, ce matin de janvier, un tout autre visage que celui des affiches touristiques : celui d'une femme qui, après avoir franchi le contrôle des billets de la gare d'Austerlitz, se retrouve seule face aux taxis, aux cars, au métro, et à toute l'agitation d'une grande ville qu'elle découvre pour la première fois.

« *Je viens voir ma fille. Elle n'est pas là* », répond-elle à un membre du service d'accueil de l'Office national de l'immigration (ONI). Elle tient une enveloppe sur laquelle figure une adresse dans le quinzième arrondissement. Le temps de la rassurer — en castillan. « *Cela aussi fait partie de notre travail* », confie l'interprète, — la famille arrive.

Le service d'accueil installé dans la gare d'Austerlitz est annoncé par un panneau lumineux dans la cour d'arrivée, boulevard de l'Hôpital. Un bureau très simple, récemment remis à neuf, et occupé par deux membres de l'ONI. Il en existe aussi dans les gares de Lyon, de l'Est et du Nord et dans l'aéroport d'Orly. Ces services ont pris le relais en avril 1974 d'associations privées. Depuis leur création, il y a neuf mois, ils comptent à leur actif seize mille cinq cents « interventions » pour venir en aide à des groupes ou à des personnes isolées.

Ils ont notamment pour mission de faciliter aux travailleurs immigrés la correspondance entre les différentes gares parisiennes.

Arrivés à Austerlitz, nombreux sont ceux, en effet, qui devront aller à Paris-Nord ou à Paris-Est vers l'Allemagne ou le Luxembourg. Des indications sur la manière d'utiliser les transports en commun ou de trouver des centres d'hébergement pour une nuit sont données. On ne demande rien : ni le nom ni la nationalité d'origine ; on informe seulement : aussi bien le Portugais qui porte avec lui bagages, bouteille de vin et panier d'oranges que le Turc avec sa valise remplie d'haricots blancs. On cherche à éviter les drames : sacs égarés, argent volé ou enfants perdus.

Par exemple, pour ce groupe de soixante Portugais arrivé à la gare d'Austerlitz à 23 heures et qui doit rejoindre dès le lendemain le Luxembourg, le service d'accueil vérifiera les horaires des trains, réservera un car et conduira les travailleurs à la gare de l'Est. Il faut savoir distinguer le migrant qui revient de vacances de celui qui arrive pour la première fois. Dans le second cas « *une certaine initiative de notre part est nécessaire pour dégeler une méfiance naturelle* », affirme un membre de l'office qui ajoute : « *On reconnaît l'ancien du nouveau à sa rapidité à quitter la gare.* »

Les plus débrouillards sont les Yougoslaves : les plus folkloriques, les Portugais : les plus sûrs d'eux, les Espagnols ; les plus réservés, les Marocains : et les plus facilement perdus, les Turcs. Pour ces derniers, dès leur arrivée à la gare de Lyon, l'inquiétude apparaît. Est-ce bien le terminus ? Comme rien ne l'indique sûrement, ils refusent de quitter le compartiment. Plus tard, sans avis de celui qui dirige le groupe, ils ne voudront pas sortir de la gare. Ils ont peur de se faire escroquer. Ils se perdent dans les couloirs du métro. Des travailleurs ont passé la journée dans le métro pour aller de la gare de Lyon à la gare Montparnasse... qu'ils n'ont jamais atteinte. Le soir venu, ils se sont retrouvés à la gare du Nord. Depuis cette mésaventure, un membre du service d'accueil accompagne les immigrés turcs à cette gare Montparnasse, la plus difficile d'accès car les couloirs de la station de métro sont particulièrement longs et les correspondances compliquées.

Il faudra aussi faire face à l'imprévu. Un moyen de communication entre deux gares devra être trouvé de toute urgence quand le car de la S.N.C.F. assurant la liaison n'a pas attendu, pressé par l'horaire. On recherchera non pas un mais deux centres d'hébergement, car la majorité de ces centres acceptent soit l'homme, soit la femme, rarement les deux ensemble. Ce qui, évidemment, ne facilitera pas les démarches et les déplacements de la famille, le lendemain matin.

L'arrêt, depuis juillet 1974, de l'immigration en France, a ralenti l'activité du service d'accueil de l'ONI. Mais la mesure ne s'applique pas aux travailleurs saisonniers. Au printemps 1974, cinq mille d'entre eux, des Espagnols et surtout des Portugais, ont transité par les gares de la capitale avant de gagner le nord du pays, où la main-d'œuvre fait défaut, pour biner les betteraves.

Donner des renseignements, dénicher un centre d'hébergement, piloter les immigrés à travers la capitale : ces tâches semblent bien remplies par les services d'accueil installés dans les gares. Mais... à la sortie de la gare ? Qui ne se souvient par exemple des mésaventures récentes de ces immigrés victimes de chauffeurs de taxi indélicats ?

JEAN PERRIN.

PARENT DE PASSAGE

PANTALON en patchwork, écharpe multicolore, barbu, Paul, étudiant aux beaux-arts est baby-sitter depuis trois ans. Il n'a pas pour seule « mission » de veiller pendant une soirée sur un nourrisson endormi. La régularité et les horaires mêmes de ses « gardes » l'obligent à jouer un certain « rôle » vis-à-vis des enfants. Il fait un peu de tout.

« Je vais les chercher à l'école, je fais les courses, je prépare leur dîner, et puis je les couche... et les endors. »

Mener à bien ce genre de garde est, dit-il, difficile, si on n'a pas les mêmes idées pédagogiques que les parents. « Il ne s'agit pas de mettre en œuvre des théories psychologiques savantes, mais d'avoir la même façon qu'eux de s'adresser aux enfants, de les considérer. Si je voyais rarement les enfants, mon attitude n'aurait pas une grande importance mais je les retrouve deux ou trois fois par semaine. Je dois m'adapter à l'idée qu'ils se font de leur éducateur... même intérimaire. » *Les enfants sont habitués à obéir si on s'adresse à eux de telle ou telle façon.* « Si j'étais trop autoritaire avec Vincent, ce serait la rupture, l'échec. » *Si un baby-sitter auquel ils ne sont pas du tout habitués vient les garder, ils peuvent le convaincre de n'importe quoi...* « Et on les retrouve à minuit dans leur chambre, tout habillés, en train de jouer avec le chien Groucho. »

Pour Paul, le bilan est positif. Il y a trois ans, il « ne connaissait rien aux enfants ». *Il a tout appris avec eux et par eux.* « J'avais entendu dire qu'il ne fallait pas s'occuper de leur façon de manger, qu'ils se tiendraient mieux l'âge venant. Mais c'est faux. Si on les laisse faire n'importe quoi, ils se tiennent de plus en plus mal. »

Paul a aussi appris à raconter des histoires. « Ce qu'ils aiment, en fait, c'est qu'on leur raconte toujours la même histoire, toujours de la même façon. Comme ils sont très imaginatifs, ils ont besoin de se mettre quelque chose dans la tête, d'y réfléchir avant de s'endormir. »

M.-C. ROBERT.

Le mal des tours

« On est pris comme dans un filet »

DES grandes tours vitrées remplies de bureaux, certains les trouvaient déjà froides, monotones et laides ; on sait maintenant qu'elles provoquent anxiété et dépression chez ceux qui y travaillent. Pour essayer de guérir le mal, plusieurs grandes administrations, dont une française, ont fait appel à un psychiatre, le docteur P. Sivadon, professeur à Bruxelles. Celui-ci a rapporté les résultats de son enquête aux Journées d'hygiène mentale organisées récemment au siège de l'UNESCO à Paris.

Afin de contenter le personnel, promoteurs et architectes avaient d'abord commencé par modifier, à grands frais, des couloirs jugés trop étroits, la climatisation estimée mauvaise, les matériaux considérés comme insuffisamment ignifugés. Les modifications ne firent pas disparaître les phénomènes d'angoisse et les troubles névrotiques.

L'immensité des bâtiments, l'anonymat des bureaux, la longueur interminable des couloirs, la forme des pièces, la hauteur des plafonds contribuent, selon le professeur Sivadon, à créer un climat d'insécurité, source de dépression ou d'agressivité. Dans les longs couloirs sans dégagements, par exemple, la personne qui arrive en face est considérée inconsciemment comme agressive et dangereuse. En outre, les labyrinthes font perdre le sens de l'orientation. On ne sait plus ni d'où on vient, ni de quel côté est la sortie. « On est pris comme dans un filet », dit l'un des employés. Dans les tours rondes, les pièces sont un peu coniques, les murs ne sont pas tout à fait parallèles. Les personnes qui sont à l'intérieur apparaissent déformées et cela se traduit par une impression de flottement et de malaise.

Dans les bureaux sans fenêtre ou dans des salles de conférences en sous-sol, même si elles sont vastes et luxueuses, on a l'impression « d'être dans un tombeau ». A la Maison de la radio à Paris, le service social a constaté beaucoup plus de troubles psychiques chez ceux dont les bureaux donnent sur la cour ronde et fermée que chez ceux qui ont vue sur la rue. Dans ces palais dépersonnalisés, même la climatisation est mal supportée, et l'air pulsé est jugé malodorant ou mal tempéré.

Les décors floraux, les espaces verts ajoutés par les architectes pour apaiser cette anxiété sont, paradoxalement, mal supportés. Les changements de cadre, de décor, pour être bien admis, doivent, selon le professeur Sivadon, être faits globalement et non par étapes successives. Promoteurs et architectes s'inspireront-ils des résultats de cette enquête ?

MARIE-JOSE DURIEUX.

A travers les départements

Hauts-de-Seine

DES ÉLUS DÉMAGOGUES ?

PARLANT devant les « Amis de Vaucresson » réunis pour protester contre le projet de tracé de l'autoroute A 86 dans l'Ouest parisien, M. Claude Labbé, député des Hauts-de-Seine, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a déclaré : « *Depuis vingt-cinq ans, l'administration s'obstine à maintenir contre l'ensemble de l'opinion et des élus un projet de tracé routier inacceptable. Sûre de détenir la seule vérité, elle refuse d'examiner les solutions et les variantes qui lui sont présentées. Elle ne compte que sur le temps et l'usure des volontés pour parfaire ce qu'elle appelle le « bouclage » de la voie autoroutière. Elle considère les élus comme des démagogues uniquement préoccupés d'électoralisme, les représentants des associations de sauvegarde comme des gêneurs, les habitants des communes menacées comme des égoïstes analphabètes.* »

Seine-et-Marne

MYSTIFICATION DANS LA VILLE NOUVELLE

« *DERNIÈRE-NÉE des villes nouvelles, Melun-Sénart grandit — lentement mais imperturbablement — sans que le schéma directeur qui la concerne ait jamais été approuvé. Il est vrai que l'exemple vient de haut puisqu'il en est de même du schéma directeur de la région parisienne pourtant en partie exécuté.*

« *Ainsi peut-on affirmer que les pouvoirs publics assurent les moyens techniques et financiers d'exécuter des objectifs qu'ils se sont par ailleurs gardés d'approuver. Duplicité ou laxisme ?*

A « Melun-Sénart, les premières réalisations ont précédé de deux ans la création des institutions politiques responsables (établissement public et syndicats communautaires). Cela n'a été possible que parce que l'organisme d'étude (en l'occurrence la « Mission ») a été prématurément doté de moyens techniques et financiers considérables. La loi Boscher qui régit les villes nouvelles est une mystification. Elle contient tous les moyens de contraindre les élus à se plier tout en leur laissant croire qu'ils conservent leur autorité. Mais, surtout elle sert à justifier la création d'une technocratie spécialisée. »

JACQUES ROYNETTE.
(Maire (socialiste) de Vert-Saint-Denis.)

Seine-Saint-Denis

COUP DE FREIN AUX INVESTISSEMENTS

LE conseil général de la Seine-Saint-Denis a adopté le budget du département pour 1975 (754 millions de francs). La plus grande partie de ce budget (70 %) est consacrée au secteur social, mais « *les investissements y sont réduits* » en raison, estime l'assemblée, « *du refus de l'Etat d'assumer ses responsabilités* ».

Les ressources existent pourtant, car, indiquent les élus, l'Etat a prélevé en 1973 dans le département 4,89 milliards de francs d'impôts, alors que les communes et le département recevaient 840 millions de francs, soit seulement 15 %.

Val-de-Marne

PAS DE LOGEMENTS SUR LA FERME

DANS une question écrite adressée au secrétaire d'Etat à la culture, M. Maxime Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne et maire de Villeneuve-le-Roi, s'inquiète des menaces qui pèsent sur la ferme de Mandres-les-Roses, dont le domaine a été acquis par une grande société immobilière qui doit y construire des logements.

« Ces bâtiments sont un exemple intéressant de l'architecture rurale de la région, *estime le député*. On peut apprécier en particulier les proportions de la cour intérieure et l'élégance du pigeonnier. Le défaut général et prolongé d'entretien pourrait servir de prétexte à la destruction définitive de ce témoin du passé historique de Mandres-les-Roses. La conservation de ces bâtiments permettrait au contraire de les utiliser à des fins culturelles. »

M. Kalinski demande au secrétaire d'Etat de classer l'ensemble à l'Inventaire des sites et monuments historiques.

Val-d'Oise

RECORD DE BUREAUX

C'EST dans le Val-d'Oise qu'a été autorisée, en 1973, la construction de la plus grande superficie de bureaux. Le projet de loi de finances pour 1975 indique que la répartition des agréments a été la suivante dans la région parisienne : Paris, 101 000 m2 ; Hauts-de-Seine, 196 500 m2 ; Seine-Saint-Denis, 214 000 m2 ; Val-de-Marne, 50 000 m2 ; Val-d'Oise, 215 000 m2; Essonne, 107 000 m2 ; Yvelines, 87 000 m2 ; Seine-et-Marne, 30 500 m2.

Une explication à cette situation particulière du Val-d'Oise : 117 000 m2 de bureaux sur les 215 000 m2 sont situés dans le nouvel aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France.

D'une façon générale on constate que c'est dans l'est de la région parisienne et dans les villes nouvelles que l'on compte les plus importantes surfaces de bureaux agréés tandis que la part de Paris et des Hauts-de-Seine (où est située la Défense) décroît. Cela correspond aux priorités d'aménagement définies par la région.

Yvelines

LA TERRE N'A PLUS DE PRIX

« *L'ACHAT par la SAFER de l'Ile-de-France de 744 hectares de terres agricoles au duc de Luynes règle partiellement le problème de la protection de la vallée de Chevreuse. En effet, l'état exceptionnel de conservation de cette région (si proche de Paris) n'est pas dû au hasard : depuis de nombreuses années, les sols appartenaient à quelques grandes familles très fortunées et capables de maintenir un environnement de qualité autour de leurs demeures et châteaux.*

Malheureusement, le prix du mètre carré a tellement augmenté qu'il est de moins en moins rentable de pratiquer l'agriculture classique là où l'on peut espérer y construire. Toute la région subit l'assaut des promoteurs, un instant ralentis par les effets de la crise actuelle, ils sont prêts à reprendre les transactions au moindre signe de redémarrage de l'activité économique du pays. A l'ouest de Paris, la campagne recule à grands pas. La SAFER ne pourra pas acheter tous les prés et tous les bois encore à vendre...

La seule solution est dans la mise en place, au plus vite, d'une réglementation sévère interdisant systématiquement l'implantation de nouveaux grands ensembles immobiliers, afin de préparer, dès maintenant, une charte précise devant aboutir à la création du parc régional naturel de la haute vallée de Chevreuse. »

JULIEN LA BRUYERE.
(Cernay-la-Ville.)



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SECTEUR PUBLIC

Les syndicats de fonctionnaires veulent que l'augmentation du pouvoir d'achat ne soit pas limitée aux bas salaires

Après avoir enregistré de faibles progrès la semaine dernière, les négociations des salaires dans le fonction publique et le secteur nationalisé se poursuivent cette semaine. Des réunions sont prévues le 28 janvier à la fonction publique, le 29 à la RATP et le 30 à la S.N.C.F.

Si les discussions menées pour les cheminots ont parfois servi de repère dans les pourparlers engagés ailleurs, il semble que, cette année, le contenu des propositions gouvernementales dans la fonction publique servira de guide pour les négociations dans le secteur des transports. Aussi les syndicalistes suivent-ils avec un intérêt encore accru les débats entre les syndicats et M. Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique. Les fédérations de fonctionnaires ont déjà obtenu des améliorations sur le mécanisme de maintien du pouvoir d'achat. Mais, dit-on à la FEN et à FO, les majorations provisionnelles proposées pour chaque trimestre (1 % en janvier et avril et 0,75 % en juillet et octobre) sont encore trop faibles pour garantir tout au long d'un trimestre le maintien du revenu réel.

En ce qui concerne les bas salaires, les syndicats sont hostiles au versement d'une indemnité s'ajoutant à une attribution de points ; ils préféreraient une attribution plus substantielle de ces points. Cependant, la pierre d'achoppement des discussions sera la clause concernant une progression générale du pouvoir d'achat.

Elle ne peut être totalement exclue au sommet de la grille, même si le pourcentage d'augmentation qui résulterait d'une majoration en points uniformes était très faible pour les emplois supérieurs.

A ces réserves générales, s'ajoutent, à la C.G.T. et à la C.F.D.T., une opposition à la référence à l'indice officiel des prix.

D'autre part, les discussions continuent sur la titularisation des fonctionnaires (prochaines rencontres le 30 janvier et le 11 février) et les reclassements dans la catégorie A (le 5 février). — J. R.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/2	7 1/2	7 3/4	8 3/4	— 3	+ 11
1 mois	7 3/8	7 7/8	7 5/8	8 1/8	5 3/8	8 7/8
3 mois	7 3/4	6 1/4	7 1/2	8	6 1/4	6 3/4
6 mois	8 1/8	8 5/8	7 1/4	7 3/4	6 3/8	6 7/8

HONORAIRES MÉDICAUX

Les divergences entre le corps médical et la Sécurité sociale

Les dentistes refusent de signer une convention avec les caisses d'assurance-maladie

Remboursement accru des soins dentaires, délivrance gratuite dans les pharmacies des produits nécessaires aux personnes en longue maladie et meilleure adaptation des médecins aux besoins des patients, telles sont les principales améliorations que l'année 1975 devrait apporter à tous les Français assujettis aux divers régimes de sécurité sociale. D'importantes négociations en cours ou à l'étude devraient, en effet, aboutir au renouvellement ou à la mise en place de trois conventions sociales avec les médecins, les pharmaciens et les dentistes. Mais le conditionnel s'impose après la décision, adoptée samedi 25 janvier en assemblée générale, par le Syndicat des dentistes de surseoir à toute signature de la nouvelle convention qui a été négociée ces derniers mois. Les assurés sociaux seront-ils, une nouvelle fois, les victimes des litiges qui séparent le corps médical des gestionnaires de la Sécurité sociale et, surtout, des pouvoirs publics ?

Lorsqu'un patient apprend de son dentiste que la pose d'une prothèse ordinaire est nécessaire, l'intéressé ignore souvent que le remboursement prévu par la Sécurité sociale au taux de 75 % sera en fait de 50 %, voire de 20 %. La nomenclature des actes dentaires et les tarifs admis par les caisses ne sont plus adaptés aux réalités techniques et économiques. L'intérêt de la nouvelle convention que les caisses d'assurance-maladie et le Syndicat des dentistes viennent de négocier est, du moins pour les assurés, d'améliorer les remboursements pour que ceux-ci représentent effectivement 75 % du coût supporté par le malade. Une telle mesure coûtera en année pleine 700 à 800 millions de francs à la Sécurité sociale.

En contrepartie, les caisses d'assurance-maladie ont obtenu des dentistes l'instauration de nouveaux rapports du type de ceux qui existent depuis 1971 entre les médecins et la Sécurité sociale : création d'une convention pluriannuelle et nationale — et non plus annuelle et départementale — qui, par l'intermédiaire de commissions paritaires, permettra aux uns et aux autres de mieux connaître le « profil » des soins et des dépenses dentaires afin d'aboutir à une autodiscipline et aussi à une meilleure information des assurés.

Or, le Syndicat des dentistes, qui a discuté mot à mot la nouvelle convention, a refusé, samedi 25 janvier, au cours de son assemblée générale, de se prononcer. S'agit-il de divergences avec les caisses ? Certes, les dentistes réclamaient des garanties plus grandes sur l'évolution de leurs honoraires : ils demandent, sous une forme ou sous une autre, une indexation des tarifs conventionnels sur ceux des médecins et l'égalité entre leurs tarifs et ceux des stomatologues (que la lettre D soit égale à la lettre-clé K).

Malgré le refus des caisses d'accepter ces revendications, les dentistes auraient sans doute signé la convention si un autre partenaire — les pouvoirs publics — avait confirmé une réforme de la fiscalité. Dans la mesure où les dentistes seront amenés à l'avenir à préciser, mieux que par le passé, leurs recettes, les membres de cette profession exigent qu'à l'exemple des médecins ils puissent, eux aussi, déduire certains frais de leur revenu imposable.

Faute de compromis, les assurés devront attendre encore quelque temps avant de bénéficier d'un meilleur remboursement (1). Ils devront attendre aussi quelques mois avant d'obtenir d'autres améliorations chez le pharmacien cette fois. Les représentants de cette profession négocient en effet une convention qui permettra aux assurés victimes d'une longue maladie d'obtenir gratuitement des médicaments alors que jusqu'à présent ils doivent faire l'avance au pharmacien et se faire rembourser ensuite à 100 % par la Sécurité sociale. Le Syndicat des pharmaciens entend encore arracher quelques avantages, notamment des facilités de trésorerie, avant de parapher un texte qui pourrait être appliqué en avril.

Quant aux négociations entre les médecins et les caisses-maladie, elles n'ont pas encore commencé, alors que la convention arrive à son terme le 1er mai 1975. En raison des conflits qui opposent le corps médical à la Sécurité sociale, le président de la caisse-maladie des salariés n'exclut pas une prolongation exceptionnelle de la convention afin de ne pas pénaliser les assurés.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Dans la plupart des pharmacies, les assurés ont la possibilité — mais ils l'ignorent souvent — de ne payer que le ticket modérateur, c'est-à-dire les 20 à 30 % de frais qui ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

IMMIGRATION

Malgré la multiplication des appels au président de la République

Trois des quatre Tunisiens grévistes de la faim ont été rapatriés par les autorités

Après un black-out officiel de quarante-huit heures, la préfecture de police a rendu publique, lundi matin 27 janvier, l'expulsion de trois des quatre Tunisiens, qui avaient été arrêtés vendredi matin 24 janvier dans les locaux de l'église Saint-Hippolyte (treizième arrondissement de Paris), alors qu'ils y faisaient la grève de la faim, avec un Algérien, trois Mauriciens et plusieurs Français, pour protester contre la non-application de l'arrêt du Conseil d'État, annulant les circulaires Marcellin-Fontanet sur les immigrés, et pour obtenir la carte de travail « pour tous les immigrés qui se trouvent actuellement en France ».

Jugés en situation irrégulière, ces Tunisiens avaient fait l'objet d'un « *refus de séjour en France* » et avaient été placés, dès samedi, dans un avion en partance pour la Tunisie. Devant leurs véhémentes protestations et le refus du pilote de les embarquer, les autorités ont finalement décidé de les rapatrier par d'autres voies. Le quatrième Tunisien, qui a été hospitalisé à la Pitié, à la suite d'un malaise, ferait à son tour l'objet d'un refus de séjour dès sa sortie de l'hôpital. Il sera donc probablement lui aussi rapatrié.

Les autres grévistes de la faim, le Français, l'Algérien et les trois Mauriciens avaient été relâchés l'un après l'autre vendredi et dimanche. Mais les Mauriciens ont reçu un « *avis de départ dans les huit jours* » qui leur impose de quitter le territoire français sous huitaine. Les nombreux appels reçus par le président de la République et le ministre de l'intérieur pour éviter une telle issue sont donc restés sans effet.

A l'appel d'un texte rédigé par le cardinal Marty, les prêtres et des paroissiens de Saint-Hippolyte — texte qui a été cité et commenté dimanche dans de nombreuses églises de la capitale, — plusieurs centaines de chrétiens venus de paroisses parisiennes se sont joints dimanche à la journée de jeûne, de réflexion et de prière organisée à Saint-Hippolyte. Ce texte protestait contre le fait que la police ait procédé à l'interpellation de grévistes de la faim « *dans l'église, ultime lieu de refuge pour des hommes qui n'avaient pas d'autres ressources que de se confier à l'hospitalité de leurs frères* » ; il informait l'opinion de l'intervention « *très rapide des évêques auprès des autorités* » et se félicitait de ce que « *les chrétiens, malgré leurs divergences politiques parfois douloureuses, maintiennent ensemble les exigences de la justice, de la vérité et de l'accueil* ».

Les interventions en faveur des grévistes de la faim s'étaient multipliées, pendant le week-end, auprès du président de la République et de M. Poniatowski. Elles émanaient de la Mission populaire évangélique — gérante du centre socio-culturel protestant de Montmartre, où les immigrés en question avaient d'abord trouvé asile — du parti socialiste, du P.S.U. (M. Barjonet, qui avait téléphoné dimanche à M. Giscard d'Estaing, s'est entretenu de l'affaire lundi avec M. Serisé, chargé de mission à l'Elysée, qui a informé le président de la République, et le diverses paroisses catholiques.

Lundi, un certain nombre de travailleurs immigrés et de Français membres du comité de soutien, ont repris la grève de la faim dans les locaux de l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy. Ils ont invité ceux qui veulent leur manifester leur solidarité à venir les visiter dans la soirée. De son côté, le curé de la paroisse, l'abbé Gilles Renaudin, a été convoqué par le commissaire de police du treizième arrondissement, qui lui a reproché l'hospitalité accordée à des étrangers en situation irrégulière ; le prêtre a répliqué qu'il s'estimait au contraire en droit de protester puisqu'il y avait eu, selon lui, violation de domicile privé par les forces de police.

● M. LOUIS MARTINON-MAUREL, animateur du foyer de travailleurs immigrés du 60, rue de Charonne à Paris, poursuit la grève de la faim qu'il a entreprise le 22 janvier afin d'alerter les pouvoirs publics sur les conditions de vie des travailleurs immigrés et, en particulier, sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition des foyers chargés de les héberger.

A Marseille

HEURTS ENTRE LES REPRÉSENTANTS DE DEUX MOUVEMENTS D'IMMIGRÉS

Des heurts ont opposé, le 26 janvier à Marseille, des membres de l'Amicale des Algériens en France et des représentants du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.). Plusieurs personnes ont été légèrement blessées et ont reçu des soins sur place. Selon le M.T.A., deux de ses militants, touchés à la tête, ont dû être hospitalisés.

L'affrontement s'est produit au cours d'un rassemblement du M.T.A. devant l'église Saint-Théodore, dans le quartier de la porte d'Aix, qui abrite de nombreux travailleurs immigrés. Sans être toutefois aussi violents, des incidents se sont déjà produits dans ce quartier à plusieurs reprises entre des membres de l'Amicale et du M.T.A. Une délégation du M.T.A. devait se rendre ce lundi 27 janvier au consulat d'Algérie à Marseille « *pour protester contre les agissements des membres de l'Amicale des Algériens* ».

[L'Amicale des Algériens en France est un mouvement en partie issu du F.L.N. et reflète généralement les positions du gouvernement de M. Boumediène, tandis que le M.T.A., créé il y a environ quatre ans, regroupe plutôt des immigrés considérés comme des opposants aux gouvernements tunisien, marocain ou algérien.]

● CENT CINQUANTE-SIX MILLIONS DE TONNES D'ACIER BRUT ont été coulées en 1974 dans la Communauté européenne, soit 4 % de plus qu'en 1973. La production de fonte a atteint de son côté 111,8 millions de tonnes (+ 4,7 %).



Action sociale

● M. RENE LENOIR, secrétaire d'État à l'action sociale, qui inaugurait vendredi 24 janvier à Evry (Essonne) une résidence pour personnes âgées, a rappelé les grandes lignes de la politique gouvernementale en faveur du troisième âge : autonomie, lutte contre la ségrégation, liberté de choix. Au sujet des personnes âgées invalides ou semi-invalides, M. Lenoir a indiqué que, pour éviter un transfert traumatisant quand survient une invalidité, « *il a été proposé que les maisons de retraite ou foyers-logements comportent jusqu'à 25 % de lits médicalisés* ».

Agriculture

● LE MAINTIEN DU REVENU DES AGRICULTEURS. — M. Jacques Chirac a confirmé, dimanche 26 janvier, à Gramat (Lot), la décision du gouvernement d'assurer en 1975 aux agriculteurs une évolution suffisante de leurs revenus, grâce à une aide complémentaire. « *Nous demanderons à la Communauté de la prendre en charge, pour tout ou partie*, a précisé M. Jacques Chirac. *Mais dans l'hypothèse où elle ne l'accepterait pas, nous prendrions sur le plan national, et, bien sûr, conformément à la lettre et à l'esprit des règlements communautaires, des mesures nationales pour compenser l'insuffisance de revenus qu'entraînerait pour les agriculteurs un simple relèvement de 10 % de leurs prix.* »

Automobile

● COMMERCIALISATION DE LA CITROEN GS-X2. — La Citroën GS-X2, présentée au de Paris, est maintenant commercialisée.

La GS-X2 a, on le sait, un moteur plus puissant (9,5 ch DIN de plus que la GSpécial) et plus nerveux (35 sec. 8/10 aux 1 000 mètres, contre 38 sec. 1/10 pour la GSpéciale), des phares supplémentaires à longue portée, un tableau de bord à cadrans ronds.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● M. NORBERT SEGARD, secrétaire d'État au commerce extérieur, a indiqué, le 23 janvier, qu'en 1974 deux secteurs avaient été « *particulièrement dynamiques* » : l'agriculture, dont l'excédent commercial est passé de 6,8 milliards de francs à près de 11 milliards de francs, et les biens d'équipement, dont le déficit de 0,7 milliard s'est transformé en un surplus de 1,1 milliard.

Il a précisé que, afin de parvenir en décembre 1975 à un équilibre des échanges extérieurs, il faudrait maintenir un excédent mensuel hors énergie de l'ordre de 4 milliards de francs, « *qui peut être atteint* ».

● SEPT PRIX NOBEL viennent de lancer un appel dans lequel ils s'interrogent sur les alternatives possibles aux systèmes économiques occidentaux. Les sept signataires, l'Anglais Maurice Wilkins (prix Nobel de médecine en 1972), le Néerlandais Jan Timbergen (économie, en 1969), le Français Alfred Kastler (physique, en 1966), les Américains Max Delbruch (médecine, en 1969) et Kenneth Arrow (économie en 1972), l'Allemand Heinrich Boell (littérature en 1972) et le Suédois Gunnar Myrdal (sciences économiques en 1974) s'en prennent en particulier au gaspillage, dans les domaines de l'énergie et de l'alimentation et prônent la défense de l'environnement. — (*A.F.P.*)

Logement

● LE BAREME DES NOUVEAUX PLAFONDS DE RESSOURCES pour l'attribution de logements H.L.M. est publié au *Journal officiel* du 24 janvier. En hausse de 17,5 % cette année, ce barème est désormais calculé d'après l'évolution de l'indice I.N.S.E.E. du coût de la construction du troisième trimestre (au lieu du quatrième).

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES REPREND LA SOCIÉTÉ STRIBICK

La société Stribick, spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics, implantée dans la région de Saint-Etienne, est reprise par la première entreprise française de construction de logements, la Société auxiliaire d'entreprises.

En novembre dernier, la S.A. Stribick — après avoir tenté sans succès de créer un groupement d'intérêt économique avec le groupe Fougerolle — avait dû déposer son bilan. Le tribunal de commerce de Montbrison (Loire) a entériné, le 20 janvier, le plan de redressement proposé par les représentants de la filiale Rhône-Alpes de la Société auxiliaire d'entreprises.

La Société nouvelle Stribick, qui prend la succession de Stribick S.A., devrait réembaucher le personnel, soit six cent cinquante salariés.

A L'ÉTRANGER

En Norvège

LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ PÉTROLIÈRE CONTINUE A INQUIÉTER LES COMPAGNIES

(De notre correspondant.)

Oslo. — La Norvège poursuit la mise au point de la réforme de la fiscalité pétrolière, qui avait entraîné de vives protestations des compagnies. Le ministère des finances norvégien va faire de nouvelles propositions moins rigoureuses que celles qui avaient été présentées à la fin de 1974 (*le Monde* du 28 décembre). Le taux maximum d'imposition représenterait 75 % — et non plus 90 % — des bénéfices des sociétés pétrolières, venant s'ajouter aux « royalties » et au droit de participation de l'Etat, qui peut aller jusqu'à 75 % de toute découverte.

Le nouvel impôt sera progressif à partir de 50 % du montant des bénéfices. En outre, le gouvernement d'Oslo souhaite que la loi s'applique aux contrats déjà conclus ce que les compagnies refusent. Plusieurs sociétés, qui avaient reçu il y a deux mois de nouveaux « blocs » dans la mer du Nord, ont remis la signature des contrats en attendant les décisions fiscales des pouvoirs publics.

Dans les milieux pétroliers, on laisse entendre que la politique norvégienne pourrait empêcher la rentabilité des activités dans la mer du Nord, mais le gouvernement reste confiant quant à la poursuite de l'exploitation de l'« or noir ». — F. B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COGIFI

Compagnie d'investissements français immobiliers

Le président, M. Michel de Boissieu, vient d'adresser aux actionnaires une lettre les informant de la marche de la société et des perspectives de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Nous en extrayons les principaux passages ci-après :

En 1974, l'exploitation a été affectée par trois événements importants : le blocage des loyers pendant le premier semestre, la limitation à 6,80 % de leur augmentation pendant le second semestre et l'incidence de la hausse du prix de l'énergie sur les charges locatives.

Les conséquences du blocage des loyers seront atténuées par la garantie dont la société bénéficie du fait des conventions passées avec l'Etat, et qui entraînent le versement d'indemnités. Il n'en demeure pas moins que cette garantie ne joue que pour les loyers d'habitation et qu'elle ne couvre que partiellement l'augmentation de recettes qui aurait résulté d'une hausse normale des loyers.

L'exercice 1974 enregistrera cependant une nouvelle progression des recettes locatives, la totalité du patrimoine ayant été exploitée pendant toute l'année. Le taux moyen d'occupation des immeubles d'habitation ressort à 96,5 %, celui des immeubles de la région parisienne dépassant 98 % ; les bureaux et locaux commerciaux sont intégralement loués.

La société a acquis des nouveaux locaux à usage de bureaux dans l'immeuble « Paris-Pleyel » situé à la sortie nord de Paris. Il s'agit de cinq étages d'une superficie totale de 3 870 m2 qui ont pu être loués immédiatement à un taux de rentabilité satisfaisant. Cette importante opération a été réalisée entièrement par autofinancement.

Les recettes locatives des trois premiers trimestres sont en progression de près de 13 % avec 27 millions de francs contre 24 millions de francs pour la période correspondante de 1973. Cette augmentation est due principalement à la mise en exploitation de la nouvelle résidence du « Parc de Gravigny » à Chilly-Mazarin et des bureaux de « Maillot 2 000 ».

Le bénéfice provisoire au 30 septembre 1974, après amortissements et provisions, ressortant à 23 337 000 F (contre 19 276 000 F au 30 septembre 1973), on peut prévoir que les résultats de l'ensemble de l'exercice seront satisfaisants et qu'ils permettront une augmentation du dividende.

Rappelons qu'en 1973, le bénéfice s'était élevé à 26 400 000 F et que le dividende avait été limité à 7,90 F en raison des recommandations gouvernementales.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 21 janvier 1975 sous la présidence de M. Louis Decoster, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale, convoquée pour le 2 avril, la mise en distribution d'un dividende net de 7,30 F, assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 1,45 F, contre respectivement 6,50 F et 1,22 F au titre de l'exercice 1973, soit un dividende global de 8,75 F comparé à 7,72 F.

Malgré la mauvaise ambiance boursière, le capital de la société s'est légèrement accru ; il s'élevait au 31 décembre 1974 à 180.622.000 F contre 178.685.000 F fin 1973. Pendant la même période, la valeur liquidative est passée de 162,47 F à 128,16 F.

MERLIN GÉRIN

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé a atteint 910 millions de francs, en augmentation de 17,3 %. Dans le même temps, l'enregistrement de commandes dépassait 1 milliard par une progression de 36 % sur 1973.

Bien que les résultats nets de l'exercice soient probablement en hausse sur ceux de l'exercice précédent, qui s'élevaient à F. 3.885.000, les propositions à l'assemblée sur leur affectation ne seront arrêtées par le conseil d'administration que fin mars, après clôture des comptes de l'exercice.

Dans sa séance du 16 janvier, le conseil d'administration a arrêté le plan de financement des investissements des années 1975 à 1977 ; usant des pouvoirs qu'il détient de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 1971, il a décidé de porter le capital de la société de 80 à 84 millions de francs par l'émission d'actions de 100 francs de nominal à souscrire en numéraire.

La date et les conditions de cette opération seront fixées et publiées très prochainement.

CODETEL

participe au développement des télécommunications en région parisienne

Le central téléphonique urbain de grande capacité de Chanteloup-les-Vignes qui a été inauguré le 22 janvier 1975 par M. Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a été financé par Codetel, société agréée pour le financement des télécommunications.

Ce central doit desservir les communes de Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt, Andrésy, ainsi que Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy, dans le département des Yvelines. Il doit permettre dès maintenant le raccordement de 5 000 abonnés et assurer une meilleure qualité de service offert aux usagers de cette région en améliorant la fluidité du trafic.

Cette opération, qui représente un investissement de plus de 8 millions de francs hors taxe en ce qui concerne les seuls équipements téléphoniques du central, a été financée par Codetel dans le cadre de l'engagement annuel de 600 millions de F pris en 1973. A ce jour, Codetel s'est déjà engagée à financer 2 400 millions de F d'investissements. Après quatre ans d'activité, 241 centraux ou équipements de centraux sont en service et 137 en construction. Ils représentent 1 985 millions de F d'investissements que Codetel a réunis grâce à son capital de 300 millions de F — plus de 60 000 actionnaires — des emprunts émis dans le public, et divers concours bancaires à long terme.

LEGRAND

Chiffre d'affaires : + 24 %

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe Legrand s'est élevé en 1974 à 545 millions (1), soit une progression de 24 % à structure comparable par rapport à 1973.

Les ventes réalisées sur les marchés étrangers en progression de 58 % ont atteint 110 millions et représentent ainsi 20 % du chiffre d'affaires total (1973 : 15,8 %). Il est rappelé que Legrand a reçu le 17 décembre dernier l'Oscar de l'exportation (Grand Prix biens d'équipement).

(1) Chiffres provisoires, Martin et Lunel et Inovac exclus.

GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 31 DECEMBRE 1974

	Compagnie d'investissement et de placement C.I.P.	A.G.F.I.M.O. Société anonyme pour la gestion financière de valeurs immobil.
Nombre d'actions au 31 décembre 1974 (action de 100 F nominal)	312.940	667.014
Actif net par action	208,35	141,59
Actif net total	63.202.522,47	94.444.470,49
Répartition actif net en % :		
— Disponible	9,57	1,72
— Obligations françaises	43,20	35,94
— Obligations étrangères	0,61	—
— Actions françaises	19,79	61,79
— Actions étrangères	26,83	0,55
Rappel : Dividende par action de 100 francs nominal :		
— Montant net et avoir fiscal	10,43 + 2,13	8,64 + 0,62
— Date de paiement	1er juillet 1974	1er juillet 1974

LA MURE

Les actionnaires sont convoqués en assemblée ordinaire au siège de la délégation à Grenoble, 47, avenue Alsace-Lorraine, le jeudi 6 février 1975 à 10 h. 30, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1974.

Au cours de l'exercice, les filiales du groupe ont maintenu dans l'ensemble leur niveau d'activité. La progression des produits reçus d'elles a été freinée par les dispositions prises en France et dans certains autres pays pour limiter les distributions de dividendes. Les produits de la trésorerie ont bénéficié de taux d'emploi élevés, et La Mure a pu, grâce à ses disponibilités, apporter à ses filiales les concours nécessaires en cette période difficile pour la trésorerie des entreprises.

L'exercice se traduit en définitive par une nouvelle progression du résultat d'exploitation (+ 16,7 %) après une relative stabilisation (+ 2,1 %) au cours de l'exercice précédent.

Toutefois, le résultat social de l'exercice est affecté par la chute des cours de Bourse qui, à la date d'arrêté des comptes, d'une part a fait ressortir un solde de moins-values sur le portefeuille de placements, et d'autre part a conduit la société à inscrire une importante provision (3 123 981 F) sur la participation détenue chez la compagnie centrale Sicli, pour aligner la valeur de cette participation sur le cours moyen du titre en septembre 1974.

Il en résulte une perte sociale de 23 112 F constituée par un bénéfice ordinaire de 3 552 147 F et des moins-values à long terme de 3 575 259 F. (Exercice précédent : bénéfice social de 4 386 239 F constitué par un bénéfice ordinaire de 3 375 216 F et des moins-values à long terme de 1 011 023 F.)

Compte tenu de la croissance des résultats ordinaires de la société et du montant des résultats antérieurs reportés, le conseil proposera à l'assemblée de répartir un dividende de 5 F augmenté de l'impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 2,50 F, soit 7,50 F au total par action (Exercice précédent : 4,62 + 2,31 = 6,93 F, soit une augmentation de 8,22 %.

SITUATION DE SICAV AUX

	30-9-74	31-12-74
SELECTION-RENDEMENT		
Actif net (millions de francs)	200,93	209,54
Actions en circulation	1 770 079	1 773 227
Valeur nette par action	113,52	118,17
ELYSEES-VALEURS		
Actif net (millions de francs)	129,47	138,60
Actions en circulation	1 040 532	1 094 768
Valeur nette par action	124,43	126,61
SELECTION- MONDIALE		
Actif net (millions de francs)	38,88	41,02
Actions en circulation	476 138	486 303
Valeur nette par action	81,66	84,32

LES MARCHÉS FINANCIERS

Le marché des euro-obligations a enregistré sa plus forte reprise depuis cinq ans.

Londres (Agefi). — Par suite d'un transfert des investissements en capitaux à court terme vers le marché des obligations, les euro-obligations enregistrent actuellement leur plus forte reprise depuis 1970. L'évolution des récentes émissions illustre cette tendance.

L'émission de « notes » à cinq ans lancée par Asahi Investment Industries, dont le montant a été porté au cours de la semaine écoulée de 15 millions à 20 millions de dollars, a été initialement offerte à 98.5 avec un coupon de 10,25 % ; mais, vendredi, les courtiers les proposaient au pair. De même, la récente émission de 25 millions de dollars de « notes » à sept ans, lancée par la Compagnie nationale du Rhône, qui a été une des premières émissions euro-obligataires de l'année, a vu son prix de souscription passer de 99,75 à 101,50-102,50 vendredi. Ces « notes », garanties par le gouvernement français, portent intérêt à 10 %.

Si la demande pour les émissions en eurodollars a été importante, celle qui s'est portée récemment sur les « notes » en deutsche marks, florins et francs suisses a été encore plus forte en raison de l'appréciation de ces devises contre dollar, sterling et lire italienne.

C'est ainsi qu'un syndicat d'émission dirigé par la Westdeutsche Landesbank Girozentrale a pu être en mesure de relever à 89 contre 98 initialement prévu le prix d'émission de l'emprunt de 50 millions de deutschemarks de « notes » à cinq ans lancé par la firme japonaise Nippon Yusen Kaisha. Cette modification a eu pour effet de ramener de 10,03 % à 9,74 % le rendement.

Par ailleurs, l'émission de 50 millions de florins de « notes » à cinq ans lancée vendredi par la Nederlandse Credietbank a été facilement placée, pour un prix d'émission de 99,5, un coupon de 8,5 % et un rendement de 9,63 %.

A noter, par ailleurs, que le montant de l'emprunt en eurodollars à moyen terme, d'une durée de sept ans, lancé par Petroleos del Peru (Petroperu), fixé initialement à 58 millions de dollars, sera relevé à 100 millions de dollars, indique-t-on dans les milieux du marché. Cet emprunt, qui sera effectivement financé par la Banque centrale d'Iran, par l'intermédiaire d'un syndicat de banques, a largement retenu l'attention des spécialistes de l'euromarché. Il s'agit, en effet, de la première émission financée par l'intermédiaire de la banque centrale d'un grand pays exportateur de pétrole, et l'on indique, à cet égard, que cette opération pourrait être l'un des moyens utilisés au plan international pour recycler les pétrodollars excédentaires.

LONDRES

Le redressement de la Bourse de Londres s'est poursuivi à une telle allure lundi qu'une hausse de 10 % était enregistrée peu après l'ouverture. Industrielles et pétroles étaient très recherchés, avec un volume d'affaires très élevé. Les professionnels ne s'expliquent pas les raisons de ce nouveau bond, qui se produit après des mois de baisse continue.

OR (ouverture) dollars : 179 50 contre 177 50

VALEURS	CLOTURE 24 1	COURS 27 1
War Loan 3 1/2 %	24 1/2	24 1/2
Beechams	161	165 1/2
British Petroleum	282	311 1/2
Shell	187	197
Vickers	99	100 3/4
Imperial Chemical	172	195
Courtaulds	77	80
De Beers	200	203
* Western Holdings	27 3/4	27 3/4
Rio Tinto Zinc Corp	107	114
* West Driefontein	36 3/4	37 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	.. ....
Effets privés	....	10 3/4 %
Moyen terme	....	10 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

NOBEL-BOZEL. — Le bénéfice net de 1974 s'élève à 9,91 millions de francs, marquant une progression de plus de 50 % par rapport à l'exercice précédent. La société étant une « holding », ce résultat intègre les dividendes des filiales versés au titre de 1973. Dividende global de 9,275 F contre 6,75 F. Le chiffre d'affaires consolidé atteint 1 365 millions de francs. Par rapport à l'année précédente, et compte tenu de la cession de la participation dans Nobel Hoechst Chimie, il est en progrès de 35 %. La marge brute consolidée sera en augmentation, de même que le bénéfice consolidé.

POLIET ET CHAUSSON. — Les résultats de 1974 devraient permettre de porter le dividende global de 9,45 F à 11,25 F. Les résultats d'exploitation pour 1974 seront en augmentation, et l'accroissement — qui en découle — des dividendes à percevoir des filiales permettent d'escompter une nouvelle majoration du dividende à encaisser en 1975.

ANGLO-AMERICAN GOLD INVESTMENT. — Dividende final égal à 150 cents (contre 90 cents), faisant un total de 250 cents contre 145 cents.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/1	27/1
1 dollar (en yens)	298 ..	296 30

B. A. L. O.

Le numéro du 27 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Vallourec. — Emission au pair de 806 500 actions nouvelles de 100 F (1 pour 4), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 332 000 000 francs à 403 250 000 F. L'opération aura lieu du 3 février au 4 mars.

Pont-à-Mousson S.A. — Attribution gratuite de 923 050 actions de 200 F (1 pour 2), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 369 220 000 F à 553 830 000 F.

Société nancéienne et Varin-Bernier. — Attribution gratuite de 86 333 actions de 100 F (1 pour 6), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 51 800 000 F à 60 433 300 francs.

Algemene Bank Nederland. — Cotation à la Bourse de Paris des 165 604 actions de 100 florins émises antérieurement.

Echec de l'O.P.E. lancée par la Guldfieds of South Africa sur les actions Union Corporation.

La compagnie Goldfields of South Africa (G.F.S.A.), filiale du groupe Consolidated Goldfiels, annonce que l'offre publique d'échange lancée sur les actions Union Corporation, en vue de prendre le contrôle de l'affaire, a échoué. Selon le porte-parole de la firme, 44 % seulement des titres ont été présentés, au lieu des 50 % escomptés. Les actions déposées seront donc rendues à leurs propriétaires.

Le marché de Londres avait plus ou moins prévu cet échec puisque l'action Union Corporation y avait baissé de 12 % au cours de la semaine écoulée.

C'est une victoire pour la General Mining et les établissements financiers Afrikaners, qui avaient mis tout en œuvre, ces derniers temps, pour contrecarrer le projet de la F.G.S.A. (« le Monde » daté 26-27 janvier). Avec 29,06 % du capital d'Union Corporation, dont 25,26 % acquis récemment en Bourse, la General Mining reste désormais le principal actionnaire de la société minière sud-africaine. Rappelons que la Volkskas, banque du groupe General Mining, avait, de son côté, acheté 10 % environ des actions Unicorp sur le marché.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	23 janv.	24 janv.
Valeurs françaises	112,7	114,6
Valeurs étrangères	106,2	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	66,2	66,9

BOURSE DE PARIS — 24 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 60	8 953	France (Vie)	385	370	Séquanaise Banq.	260	267	Un. Imm. France	108	111
5 %	67 60	4 084	Préservatrice S.A.	310	305	SLIMINCO	128 10	130	Acier investiss.	92 50	93
5 % 1920-1960	130 40	4 084	Prévoyance	1080	1080	Sté Cent. Banque	71	72	Gestion Sélect.	187 50	188 60
			Protectrice A.I.R.	245	243	SOFIGOMI	...	115 60	Invest. et Gest.	90 70	86 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
— parts 1959	...	359	Finextel	111	111	Cofiji	110	110	Fin. Bretagne	36 60	38	Air-Industrie	68 10	60 50
Ch. France 3 %	114	114	Fr. Gr. et B. (Cie)	d 80	82 50	Foncina	100 50	104 50	Fin. Haussmann	51 50	51 50	Applic. Mécan.	130	135
Abeille-I.C.A.R.D.	...	450	France-Bail	182	183	Cr. Fin. Constr.	109	109 20	Financière Iéna	107 10	111 30	Arbel	178 20	176
Abeille (Vie)	...	227	Hydro-Energie	42 29	43 90	Immindo	108 50	108 10	Gaz et Eaux		299	Ateliers G.S.P.	d 74	76 20
A.G.P.	348	340	Immobanque	131 00	128 50	Immoinvest	78 50	80	La Mure	85	85	Av. Dass.-Breguet	d150 60	d160
Concorde	265	265	Immofice	114 60	114 80	Cie Lyon Imm.	93 60	90 20	Lebon et Cie	172	170	Bernard-Moteurs	69	69
Epargne France	332	340	Interbail	126 50	127 50	Sagimo	105	105	(Ny) Lordex	...	111	B. O. L.	243 40	243 60
Fonc. T.I.A.R.D.	94	01	Locafinancière	114 50	114 60	UFIMEG	90	61 60	Cie Marocaine	26	26	Cie des Compt.		110 80
Foncière (Vie)	296	301	Lyon-Alemand	122	124	U.G.I.M.O.	102 80	102 80	O.V.A.I.M.	52 60	53	C. M. P.	272	280
France (I.A.R.D.)	330	331	Soc. Mars. Crédit	261	261	Union Habit.	123 50	128 50	OPB-Paribas	95	94 50	Cope All. Europe	195 50	195 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	520 10	528 80	530	526 ..	600	Cie Gle Eaux	099	507	900	501	165	Olida-Caby	168 50	167 10	168	158 00
1040	C.N.E. 3 %	1030	1040	1041	1030 ..	106	Electro-Méc.	106	105 10	105 10	106 10	76	Opfi-Paribas	76	70 40	70 40	75 20
						195	Ent. Matra	198	207 10	207 10	207 10						
						167	E. J. Lefebvre	167	173 40	173 40	170						
250	Afrique Occ.	253 50	246	246 20	245	50	Esso S.A.F.	58 80	59 90	61 10	58						
320	Air Liquide	319 10	317	316 70	315 80	156	Eurafrance	162	170 50	170 80	171 80	122	Paris-France	121 80	120 20	120 20	120 20
57	Als. Part. Ind	87 50	70	70 50	69	270	Europe N° 1	200	200	305	301	133	Paleru. S.A.	138 50	135	134	137 70
77	Alsthom	78	83 50	82	82 80							61	Pechelbronn	61 80	63 50	63 30	63 50
28	Autar P. Ali.	26 90	28 70	27	26 20							128	P.U.K.	126	123 80	128 ..	126
270	Applicat. gaz	271	270	277	276	285	Ferodo	219	221	220	216 00	83	Penarroya	82 90	53 25	64 50	50 50
405	Aquitaine	410	417	434	429 ..	146	Fin. Paris P.B.	147	148 80	148 10	144 50	255	Penhoet	265	263	262 10	261
76	— (certif.)	74 70	72 90	78 50	78 ..	66	Fin. Un. Eur.	59 95	59 95	59 95	59	440	Pernod	445	449 50	449 90	449
						55	Fraissinet	65	56 80	56 90	56	116	Perrier	118	117	118	110

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
61	U.T.A.	61	62 50	62 20	63 70	72	I.T.T.	71 70	73 30	73 60	73
95	Usinor	94 70	95	95 50	94 40	156	Mob. Oil Co.	156 70	169 50	169	158 80
119	— (obl.)	116	115 50	115 15	114 ..	4460	Nestlé	4470	4400	4420	4480
142	Vallourec	141 60	145	144	144 50	375	Norsk Hydro	374	376	388	384
935	V.Clicquot-P.	938	910	916	912	0	Olivetti	8 06	0 10	8 10	0 25
560	Viniprix	560	560	578	560	446	Petrofina	444	450	451	461
						40	Philips	40 10	41 20	42	40 70
						133	Prés. Brand.	134	138 60	138 50	139
280	Amer. Tel.	281	283	281 20	288 30	216	Quilmès	210 50	218	210 50	210 70
21	Ang. Am. C.	20 60	21 85	21 40	21	181	★ Randfont.	198 70	172	173 50	158 50
195	Angold	195 80	196 50	204 60	200 40	60	Rand. Selec.	49 80	48 50	01 10	49
255	Astur. Mines	255	258	258 ..	254						
220	B. Ottoman	227 50	235	232	230 50	118	Royal Dutch	114 50	121	124 30	122 10
250	BASF (Akt.)	250	246	245 50	248	8 50	Rio Tinto Zin.	8 05	10 80	11 00	10 50
198	Bayer	203	203	203 50	204	150	St-Helena	154	158 50	163 50	163
105	Buffelsfont.	109	118	110 60	110	448	Schlumberger	438	431	425	432
8 60	Charter	9 46	10 10	10 50	10 15	10	Shell Tr (S.)	16 70	18 50	19	18 15
145	Chase Manh.	146	147 40	147 80	145	425	Siemens A.G.	410	421	424	429 40
365	C.F. Fr.-Can.	368	372	371	373 30	23	Sony	22 06	22 80	22 50	22 66
12	De Beers (S)	12 25	12 35	18 75	18 80	11	Tanganyika	11 90	12 10	12 25	12 10
167	Dome Mines	194 50	800	204	803 50	155	Unilever	158 10	159 20	157 ..	167
835	DuPont Nem.	392	387	385	385	27	Union Corp.	27 30	26 50	29 50	26 40
285	East. Kodak	289 90	281	276	282	164	U. Min. 1/10	155	164 50	150 80	158
60	East Rand	60	65 50	69	69 10	255	West Drief.	262 50	280	260 50	268 10
210	Ericsson	207	295	208	295	114	West Deep	114 50	119	121	118
290	Exxon Corp.	294	297 50	296	289	186	West Hold.	185	185 50	139 90	188
154	Ford Motor	150 10	150 80	150 60	150 50	4	Zambia Cop.	9 80	8 85	9 85	8 85
143	Free State	142	148	153	146						

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24.1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 987	4 288	4 910
Canada ($ can. 1)	4 327	4 307	4 316
Allemagne (100 DM)	184 850	184 600	183 50
Belgique (100 fr.)	12 342	12 320	12 10
Danemark (100 krd.)	77 870	77 720	77 ..
Espagne (100 pes.)	7 085	7 652	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	10 272	10 220	10 25
Italie (100 lires)	0 670	0 874	0 65
Norvège (100 krs.)	85 700	86 700	85
Pays-Bas (100 fl.)	172 750	177 600	187 75
Portugal (100 esc.)	17 720	17 750	17 65
Suède (100 krs.)	107 400	107 470	107
Suisse (100 fr.)	171 500	173 075	170 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	25090	36290
Or fin (kilo en lingot)	25130	25280
Pièce française (20 fr.)	268 40	271 70
Pièce française (10 fr.)	193	193 50
Pièce suisse (20 fr.)	258 70	282 80
Union latine (20 fr.)	242	244
Souverain	245 80	248
Pièce de 20 dollars	1188	1204
Pièce de 10 dollars	599	608
Pièce de 5 dollars	425	445
Pièce de 50 pesos	1000	1010 80
Pièce de 10 florins	239 50	242 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C E F G H

En Thaïlande

Les électeurs ont opté en faveur des candidats civils et intègres

Bangkok. — « On n'achète pas des voix avec de l'argent. » Telle est la réaction des observateurs à l'annonce des premiers résultats des élections législatives qui se sont déroulées, dimanche 26 janvier, en Thaïlande. Les partis les plus riches, qui avaient dépensé sans compter et proclamé qu'ils formeraient à eux seuls le nouveau gouvernement, font piètre figure, en particulier le parti nationaliste Chat Thaï. Celui-ci n'a obtenu que vingt-deux des deux cent cinquante-quatre sièges attribués lundi en début d'après-midi, sur un total de deux cent soixante-neuf.

Le groupe des généraux qui avaient commencé leur carrière au service du maréchal et ancien dictateur Phibun ont raté leur entrée sur la scène politique.

De notre correspondant

La même mésaventure est arrivée au chef du Parti de la justice sociale, le Dhamma Sangkhom, M. Dewitt Kling-Pathum. Les millions de celui qui, l'an dernier, se prétendait le « Tanaka thaïlandais », ne lui sont été d'aucun secours : son parti obtient quarante-quatre sièges, et les deux formations qui lui sont alliées, trente-quatre.

Les démocrates de M. Seni Pramot sont, contrairement aux pronostics des experts locaux, les grands vainqueurs : ils conquièrent vingt-trois des vingt-six sièges à pourvoir à Bangkok, et le nombre de leurs élus approche déjà soixante-dix. M. Seni Pramot, qui, avec constance et non sans courage, a dirigé pendant plus de vingt ans l'opposition aux militaires, et dont l'incorruptibilité et l'honnêteté font exception, a déjà commencé ses consultations pour former le nouveau gouvernement. Il devrait s'allier avec les Forces nouvelles, le Palang Mai, et les deux partis socialistes, qui totalisent trente-quatre mandats. Il pourrait peut-être compter sur l'apport du parti d'action sociale — le Kit Sangkhom — de M. Kukrit Pramot, son frère, qui, avec une quinzaine d'élus, voit s'évanouir son rêve de devenir premier ministre.

« Le peuple thaïlandais a fait preuve de sa maturité », *nous a dit un universitaire.* « Il a montré clairement qu'il ne voulait pas des militaires au pouvoir. Le retour avorté de l'ancien dictateur Thanom Kittikachorn, en décembre, y est sans doute pour quelque chose. En tout cas, les prochaines élections seront propres. Les partis riches ne dépenseront pas deux fois leur argent pour rien. »

Les militaires et leurs partisans n'ont donc pas réussi à faire légitimer par les électeurs leur retour aux affaires. Déçus par les querelles politiques et le nombre des partis, nombre de Thaïlandais ont préféré s'abstenir : 35 % des habitants de Bangkok se sont rendus aux urnes et ont voté en grand nombre pour le seul parti qu'ils connaissaient depuis longtemps, les démocrates. Il faut dire que le mode de scrutin était plutôt déroutant : chaque électeur avait à sa disposition un bulletin de vote sur lequel ni le nom des candidats ni celui de leur parti n'était indiqué. Il devait mettre une croix devant un, deux, trois ou quatre chiffres, selon les circonscriptions, chaque chiffre représentant un candidat : il y en avait, par exemple, trente-six à Korat...

Le nouveau gouvernement pourrait être formé dans les jours qui viennent, a déclaré M. Seni, qui ne s'attendait pas à un tel succès. La Thaïlande aura peut-être bientôt des ministres socialistes. De toute manière, le nouveau cabinet sera soit minoritaire, soit soutenu par une majorité fragile et fluctuante.

Quelle sera la réaction des militaires ? Le chef des armées, le général Kris Sivara, a fait connaître sa combinaison préférée : une alliance des nationalistes et du Parti de la justice sociale. Les forces armées feront-elles pression en faveur d'une telle équipe hétéroclite, ou laisseront-elles une laisseront-ils une chance aux démocrates ? Ceux-ci auront fort à faire pour réussir à gouverner efficacement.

PATRICE DE BEER.

En Italie

Le troisième procès de Pietro Valpreda s'est ouvert à Catanzaro

De notre envoyé spécial

Catanzaro. — Vingt-cinq accusés, une centaine d'avocats, deux cent cinq témoins et près de quatre cents policiers appelés en renfort pour éviter tout incident : le troisième procès Valpreda, qui s'est ouvert lundi 27 janvier à Catanzaro, pourrait bouleverser pendant plusieurs semaines les habitudes provinciales de ce chef-lieu de Calabre, plus célèbre jusqu'à présent pour son industrie du velours et de la soie que pour son tribunal.

Valpreda, que toute la presse de gauche présente comme innocent, victime d'une machination, avait été arrêté en décembre 1969 sur la foi du témoignage douteux d'un chauffeur de taxi : l'anarchiste se serait fait déposer à la Banque de l'agriculture de Milan avec une grosse serviette, juste avant l'attentat qui fit seize morts le 12 décembre 1969, mais le chauffeur de taxi est mort depuis, comme d'autres « témoins » de l'affaire, et Valpreda devait être relâché en décembre 1972. Il a déjà connu deux procès avortés : le premier à Rome, en mars 1972, fut stoppé par les juges, qui se déclarèrent incompétents et renvoyèrent le dossier à Milan ; le second, ici même à Catanzaro en mars 1974, fut interrompu par la cour de cassation, qui décida que Valpreda ne pouvait être jugé séparément de Freda et de Ventura. N'étaient-ils pas impliqués, eux aussi, dans l'attentat de Milan ?

Pietro Ventura et les membres de son « groupe » ne sont jugés que pour les événements du 12 décembre 1969 : les attentats de Milan et de Rome. Le « groupe » Freda, en revanche, est poursuivi aussi pour dix-sept autres attentats survenus la même année à Rome, à Milan, à Turin, à Padoue et sur des trains. Pendant des années, on s'est évertué à chercher un lien entre ces deux groupes, attribuant à l'un l'organisation de la tuerie et à l'autre son exécution. Cette théorie commode paraît aujourd'hui sans fondement, même si le nom d'un mystérieux individu, Mario Merlino, figure dans les deux dossiers. Néo-fasciste déguisé peut-être en anarchiste, il avait aidé Valpreda à fonder le « Mouvement du 22 mars ».

Jeune avocat padouan, imbu de néo-nazisme, Franco Freda n'a toujours pas expliqué aux juges pourquoi il s'est procuré, en septembre 1969, des systèmes de retardement pour explosifs, du même type que ceux utilisés à la Banque de l'agriculture de la Piazza Fontana. L'éditeur Giovanni Ventura, en revanche, a reconnu avoir participé — avec Freda — à toute une série d'attentats jusqu'en août 1969, mais pour le compte de mystérieux « agents secrets ». L'un d'eux a d'ailleurs été arrêté : il s'agit de Guido Giannettini, ancien journaliste d'extrême droite, qui était lié d'une part aux services de contre-espionnage (SID) et d'autre part à l'actuel député néo-fasciste Pino Rauti, fondateur du mouvement Ordre nouveau. Si Giannettini est en prison, Rauti risque de l'y rejoindre bientôt, car son immunité parlementaire vient d'être levée à la demande d'un magistrat milanais.

Une tentative est en cours pour organiser un nouveau procès dans lequel seraient jugés, non seulement Valpreda, Freda et Ventura, mais aussi Giannettini, Rauti et quelques autres. Concrètement, cela reviendrait à suspendre tout de suite le procès de Catanzaro et à enterrer, peut-être l'affaire définitivement. S'il existe, le chef d'orchestre clandestin arriverait ainsi à ses fins. Car plus les jours passent, et plus les pistes se brouillent. La presse a beau lancer les pires accusations — allant jusqu'à soupçonner le service de contre-espionnage d'avoir lui-même posé les bombes, — rien n'y fait.

ROBERT SOLÉ.

VOYAGE DE LA DERNIÈRE CHANCE ?

M. Gromyko est attendu au Caire au début de février

De notre correspondant

Moscou. — C'est avec une grande discrétion et sans aucun commentaire que la presse soviétique a annoncé, dimanche 26 janvier, le prochain voyage de M. Gromyko en Egypte du 3 au 5 février. La formule utilisée dans ce bref communiqué — « *une visite d'amitié* » — ne doit pas faire illusion. Si on ne l'écrit pas encore dans les journaux, on ne cache plus dans les conversations privées que les relations soviéto-égyptiennes traversent de nouveau une passe difficile. Le président Sadate, ajoute-t-on, est totalement responsable d'une crise qu'il ne fait qu'envenimer par des propos aussi « *inconséquents* » que ceux contenus dans sa récente interview au *Monde*.

Sans se faire aucune illusion sur la possibilité d'une coopération sérieuse et durable entre Le Caire et Moscou, les dirigeants soviétiques paraissent ne pas vouloir prendre l'initiative d'une rupture ouverte avec l'actuel régime égyptien. C'est pourquoi toutes les récentes déclarations de M. Sadate ont été soigneusement censurées de leurs remarques « *antisoviétiques* ».

Le président Sadate s'était engagé en octobre dernier non seulement à mettre fin à ses attaques antisoviétiques, mais aussi à soutenir sérieusement les efforts de Moscou pour obtenir une nouvelle convocation de la conférence de Genève sur le Proche-Orient. Or, fait-on remarquer, il vient de violer ces deux engagements.

Le voyage au Caire de M. Gromyko serait dû à une initiative soviétique ; c'est à la suite d'une démarche de Moscou s'étonnant de l'attitude égyptienne que les deux parties seraient tombées d'accord sur un déplacement du ministre soviétique des affaires étrangères.

A moins de deux semaines du voyage de M. Gromyko, on peut ainsi résumer la position soviétique face à l'attitude « *dissidente* » de M. Sadate :

● LES LIVRAISONS D'ARMEMENT. On reconnaît à Moscou que l'Egypte n'a pas reçu tout ce qu'elle réclamait ; il est vrai également que M. Sadate reste opposé à toute concertation avec l'Union soviétique dans ce domaine. Or l'U.R.S.S. ne peut accepter de n'être considérée que comme un arsenal. Si l'Egypte était attaquée par Israël, ajoute-t-on, elle serait de toute façon assurée de l'appui soviétique, conformément au traité d'amitié signé par Moscou et Le Caire en 1971.

● LES DIVERGENCES POLITIQUES. Le président Sadate non seulement n'a pas renoncé à la tactique des « *petits pas* » chère à M. Kissinger, mais sa position revient à repousser à une date de plus en plus hypothétique la reprise de la conférence de Genève. L'U.R.S.S. considère cette politique comme vouée à l'échec. Elle estime aussi que, objectivement, Le Caire fait le jeu de Washington au Proche-Orient.

● LA RENEGOCIATION DES DETTES EGYPTIENNES. Le Caire doit plusieurs milliards de roubles à l'U.R.S.S. (les évaluations varient entre 4 et 6 milliards) ; l'ampleur de ces dettes est à la mesure de la générosité soviétique. Mais si la solidarité arabe veut dire quelque chose, fait-on remarquer, elle devrait jouer en faveur de M. Sadate. Pourquoi celui-ci ne s'adresse-t-il pas à ses riches amis (le chah d'Iran et le roi d'Arabie Saoudite, par exemple) pour éponger au moins la moitié de son passif à l'égard de l'U.R.S.S. ?

Le contentieux entre les deux capitales est tellement lourd que certains à Moscou n'hésitent pas à qualifier le voyage de M. Gromyko de tentative de la dernière chance. Peut-être est-ce exagéré. Mais il est vrai qu'on commence à entendre ici certaines analyses nouvelles selon lesquelles il serait temps que l'U.R.S.S. tire les conclusions qui s'imposent de l'attitude de M. Sadate et s'occupe de ses « clients » plus sérieux et moins instables : Syrie, Irak, Yémen, Algérie, sans oublier les Palestiniens de M. Arafat.

JACQUES AMALRIC.

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR : 4,27 FRANCS

Le dollar a continué à s'affaiblir lundi sur les marchés des changes. A Zurich, malgré les mesures draconiennes prises par les autorités helvétiques, il a inscrit un nouveau record historique de baisse à 2,4585 FS contre 2,47 FS vendredi. A Francfort, il a glissé à 2,31 DM contre 2,32 DM. A Paris, son cours est tombé à 4,27 F contre 4,28 F.

Le prix de l'once d'or sur le marché de Londres est sensiblement remonté de 176,75 dollars vendredi matin à 179 dollars.

A Rome

TROIS MILLE PERSONNES ONT PARTICIPÉ A UNE « CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'AVORTEMENT »

Rome (A.F.P.). — Trois mille personnes ont participé, dimanche 26 janvier à Rome, à la dernière journée de la « conférence nationale sur l'avortement » organisée à l'initiative du parti radical italien. Comme prévu, la fondatrice du Centre d'information sur la stérilisation et l'avortement — créé par le parti radical, et qui gérait une clinique d'avortements à Florence — a été arrêtée par la police. Mme Adèle Faccio était sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis l'arrestation, le 13 janvier, du secrétaire général du parti radical, M. Gianfranco Spadaccia, et de quatre personnes travaillant dans la clinique du CISA à Florence.

Mme Faccio a été appréhendée dimanche en pleine séance. Elle a lu aux congressistes le texte du mandat d'arrêt que lui présentait le chef du bureau politique de la préfecture de police, puis s'est déclarée « fière d'aller séjourner à la prison où languissent les camarades victimes de nombreuses injustices ».

Tant que le règlement sur la discipline n'aura pas été modifié nous l'appliquerons tel qu'il est

déclare le général de Boissieu

Remettant samedi à Satory la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au général Gillois, inventeur de nombreux engins militaires de franchissement (les « ponts Gillois »), le général Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, a notamment déclaré : « *La discipline fait aujourd'hui comme hier la force principale des armées. Le président Mao a écrit dans le petit livre rouge : « Aucune infraction à la discipline ne sera tolérée. » Il en va de même dans nos armées. Nous avons un règlement de discipline générale qui date de moins de dix ans, il faut l'appliquer tel qu'il est. Le jour où il sera modifié, nous agirons en conséquence. Pour nous, les militaires, il n'y a pas de bonnes lois et des lois « scélérates ». Il y a tout simplement des lois de la République que nous devons appliquer et, parmi celles-ci, la loi sur le statut général des militaires.* »

« *Mais*, a poursuivi le général de Boissieu, *les règlements peuvent évoluer et se modifier. C'est ainsi que le règlement sur le service intérieur des corps de troupe est en pleine refonte. Il sera présenté sous peu à l'approbation du ministre. Mais jusque-là c'est l'ancien règlement assoupli qui est toujours en vigueur. Ainsi*, a-t-il ajouté, *lorsque certains qualifient ce règlement de « vieille loi » et d' « hurluberlu », alors qu'il a moins de dix ans et qu'il est en avance sur beaucoup de règlements étrangers, nous sommes fixés sur le sérieux de telles attaques. Ceux qui écrivent ces lignes ne l'ont probablement jamais lu ou, s'ils l'ont lu, ils ne l'ont pas compris, ce qui est encore plus affligeant.* »

Le général de Boissieu avait auparavant exprimé un regret et une sorte d'avertissement : « *Nous vivons dans un monde dangereux. Or c'est le moment que choisissent certains pour essayer de désorganiser notre système de défense. A moins d'accepter de devenir le satellite d'une super-puissance, il faut à la France un système de défense qui lui soit propre.* »

* * *

Le chef d'état-major général de l'armée, qui participait le dimanche 26 janvier aux cérémonies du trentième anniversaire de la Libération de Grussenheim, près de Colmar, a déclaré : « *Il n'y a pas de malaise dans l'armée. Les soldats n'ont pas de vapeurs comme les artistes. Nous avons des problèmes. Ces problèmes, nous les résoudrons, mais nous les résoudrons à condition qu'on veuille bien envisager ces problèmes honnêtement et non pas en nous injuriant d'une façon malhonnête dans les journaux.* »

« *Nous nous permettons de dire à ces directeurs et rédacteurs en chef : « Où étiez-vous lorsque nous combattions en Alsace pour la libération de la France ? », et à d'autres qui sont plus jeunes et qui nous donnent des conseils sur la façon de réformer les institutions militaires : « Où, quand et comment avez-vous fait votre service militaire ? »* »

Précisant qu'après avoir fait une synthèse de ces attaques, il avait constaté que, « *sur quatorze journalistes qui nous insultaient, deux seulement avaient fait leur service militaire dans des conditions convenables* », le chef d'état-major de l'armée a conclu : « *De grâce, ayons l'honnêteté d'examiner ces problèmes aussi difficiles avec ce qu'il faut comme rigueur et comme justice, sinon ces morts qui sont là seraient en droit de nous dire : « Que faites-vous de la liberté que nous avons conquise ? Est-ce que vous imaginez la liberté à sens unique, comme celle que nous avons chassée d'ici ? »* »

* * *

« Vous voyez la tête des deux cents généraux de l'armée de terre si on leur dit que, demain, il y a la guerre ? », disait vendredi à Niort le général Bigeard.

On sait désormais ce que ferait en pareilles circonstances le général de Boissieu : il prendrait immédiatement l'offensive. Contre les journalistes.

Pourtant, si des journalistes n'avaient dénoncé depuis de longs mois l'incohérence et l'inadaptation du système militaire, le chef d'état-major de l'armée de terre s'efforcerait-il de résoudre les « problèmes » dont, après l'avoir longtemps niée, il veut bien aujourd'hui admettre l'existence ? — J. P.

● *Le colonel Argoud*, qui dédicaçait, samedi 25 janvier à Dijon, son livre « *la Décadence, l'Imposture et la Tragédie* », a été frappé par deux jeunes gens se réclamant du GIAD (Groupe d'intervention antifasciste dijonnais).

Le colonel Argoud, qui a poursuivi ses dédicaces malgré l'incident, a précisé : « *L'un des jeunes gens m'a frappé d'un coup de poing à la tempe droite. Aussitôt mes amis, aidés de certains clients, se sont emparés d'eux et leur ont infligé la correction qu'ils méritaient.* »

Pour sa part, le GIAD a fait parvenir à la presse un communiqué dans lequel il dit avoir « *giflé publiquement le colonel Argoud, tortionnaire et assassin du peuple algérien.* »

[Ancien chef de l'O.A.S., le colonel Argoud avait au moment du putsch des colonels, en avril 1961, tenté d'obtenir en Algérie le ralliement de diverses unités militaires.]



Le numéro du « Monde » daté 26-27 janvier 1975 a été tiré à 521 860 exemplaires.

